
A 932,194


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Arras. — Typographie Rousseau-Leroy, rue Saint-Maurice, 26.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

M. L'ABBÉ FOLLIOLEY

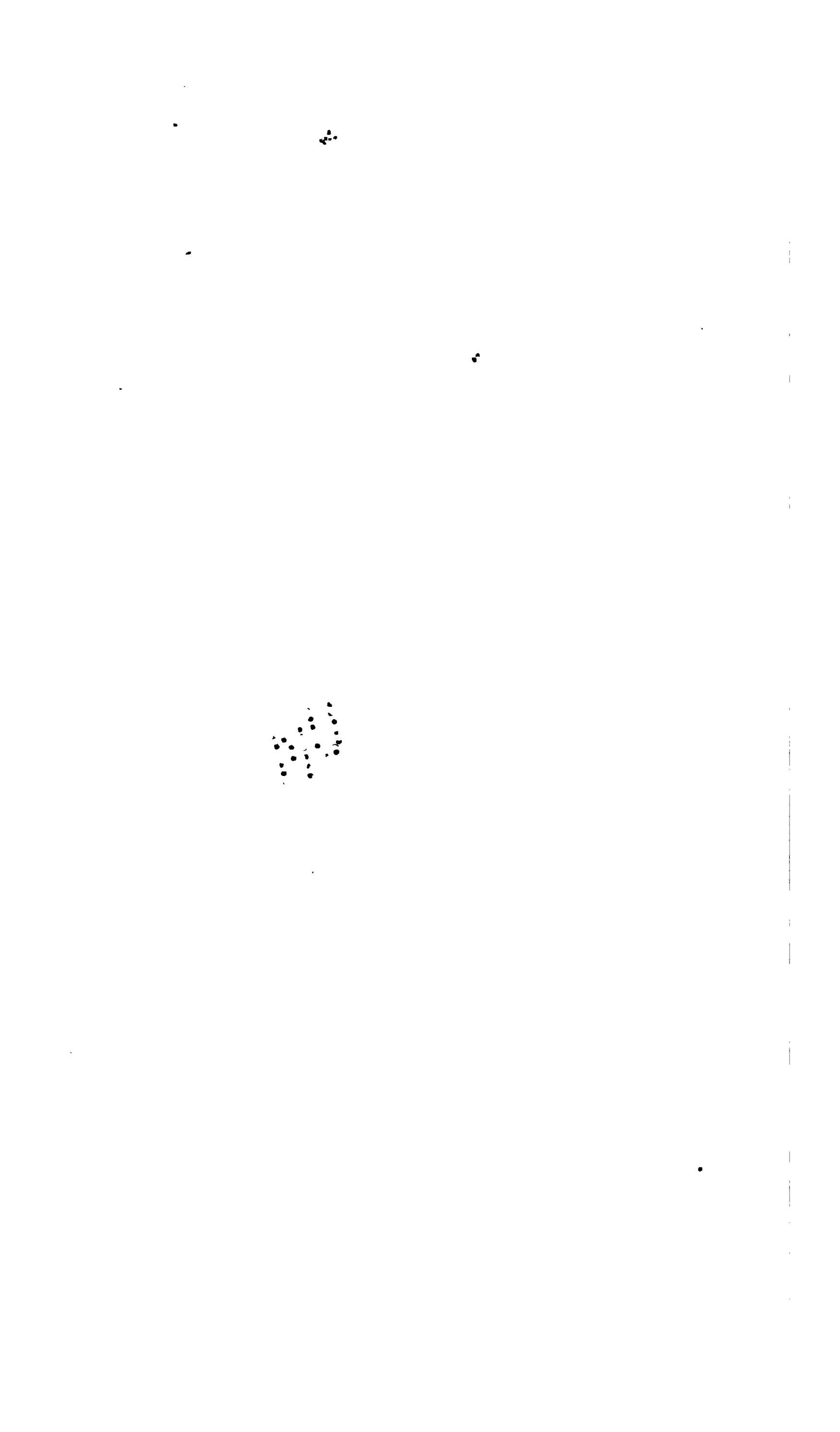
TOME DEUXIÈME

PARIS

EUGENE BÉLIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

52, RUE DE VAUGIRARD, 52

1866



HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LIVRE TROISIÈME
GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE POÉSIE

CHAPITRE QUATRIÈME

Les Femmes Savantes.

I.

Molière est l'un des écrivains les plus étonnants de notre littérature. Pour qui tient compte seulement du talent, et de ce que le XVIIe siècle nommait si bien le génie, Molière est au premier rang. Comme Corneille, il a créé son art, et l'a poussé à la perfection; mais, plus heureux que Corneille, il n'a pas eu de successeur qu'il soit permis de lui comparer. On pourrait, en vérité, lui appliquer ce qui a été si justement dit d'un poète qui fut son ami : A lui seul il est la comédie, comme La Fontaine est la fable.

Voilà le beau côté, et comme l'endroit de la médaille. Le malheur est que d'aussi merveilleuses facultés n'ont tourné au profit d'aucune idée grande, d'aucun sentiment généreux. Elles ont été dépensées à faire rire de la religion, de la vertu, de l'honneur. A part d'excellents préceptes de bon sens et de bon goût, qui font le charme et le prix de deux comédies dont le sujet touche à l'his-

toire même des lettres, toutes les pièces sont dangereuses par quelque endroit, souvent par des situations risquées et par l'excessive licence du langage. Est-ce uniquement la faute de leur auteur, et doit-on le rendre seul responsable des défauts qui obligent l'honnête homme de s'interdire sa lecture ? Sans doute il a manqué au caractère de Molière cette fermeté chrétienne, sûre d'elle-même, qui prévient tous les écarts, même ceux de la plume. Le poète se laissa aller aux inspirations d'une muse facile, promptement déréglée et oublieuse du devoir. Mais, s'il glissa d'abord de lui-même sur cette pente, il y fut bientôt poussé par une volonté à laquelle on ne savait point résister. La carrière dramatique de Molière correspond à l'éclat de toutes les mauvaises passions de Louis XIV, qui fut heureux de trouver l'excuse, et une sorte d'apologie de ses désordres, dans les complaisances empressées du théâtre. La comédie se prêtait facilement et, pour ainsi dire, s'offrait à ce rôle. Il est de l'essence du genre d'y peindre sur le vif, au naturel, toutes les passions, non plus dans le cœur de héros, mortels d'élite en qui des mérites sublimes rachètent quelques faiblesses, mais chez des hommes comme nous, que leur médiocrité rapproche de notre propre condition. Les dangers de la peinture redoublent par suite, et les désagréments, assez minces d'ordinaire, auxquels sont exposés les personnages vicieux, ne suffisent pas à les diminuer. Ces désagréments affligent, du reste, plus fréquemment les caractères ridicules que les caractères foncièrement mauvais; et, il y a longtemps que l'on a dit, avec une parfaite justesse : La comédie corrige les travers, et pervertit les mœurs. Molière, auteur comique, a subi les nécessités d'un genre qu'il est difficile de régler, et l'on peut dire, avec Bossuet : « Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre qui

n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption (1). »

I.

Jean-Baptiste Poquelin naquit à Paris, en 1622. Il était fils d'un marchand aisé qui exerçait la charge assez recherchée de tapissier-valet de chambre du roi. Bien que destiné à succéder à son père, il fut placé au collége de Clermont, dirigé par les Jésuites (2), où il eut pour condisciples le prince de Conti et Chapelle. Des Jésuites, il passa dans les mains du philosophe Gassendi, grand admirateur de Lucrèce et d'Épicure; et, après la philosophie, il étudia le droit. Il n'avait de goût que pour les représentations dramatiques. Cette passion devint si forte que, malgré le mépris attaché à une profession de ce genre et les prières de ses parents, il se fit comédien, en compagnie de quelques autres jeunes gens (3). Sa troupe, après avoir joué par amusement, joua bientôt par spéculation. Elle s'appela pompeusement l'*Illustre Théâtre*. Pour se conformer à l'usage du temps, Poquelin quitta son nom de famille, et prit celui de *Molière*, dont l'origine est inconnue. Après deux ans d'essais malheureux dans la capitale, les acteurs novices furent contraints d'émigrer en province. Ceci se passait en 1646.

(1) *Maximes sur la Comédie.*

(2) Le collége de Clermont est aujourd'hui le lycée Louis-le-Grand. Dans cet établissement étaient élevés, au dix-septième siècle, les enfants des meilleures familles de la noblesse et de la bourgeoisie.

(3) Molière devint un excellent acteur. « Les anciens, disait le *Mercure Galant* peu de temps après sa mort, n'ont jamais eu d'acteur égal à celui dont nous pleurons aujourd'hui la perte, et Roscius, ce fameux comédien de l'antiquité, lui aurait cédé le premier rang s'il eût vécu de son temps. C'est avec justice qu'il le méritait : il était tout comédien des pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui, et d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête, il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n'aurait pu dire en une heure. »

« Si alors, dit M. Louis Veuillot, l'honnête bourgeois des halles, tapissier-valet de chambre du roi, s'était procuré une lettre de cachet pour arrêter son garnement au seuil de cette vie vagabonde, il aurait pu étouffer en germe trois ou quatre chefs-d'œuvre, mais il aurait fait ce que font tous les jours beaucoup de pères de famille, qu'on loue de veiller sur l'honneur de leur nom et sur l'avenir de leurs enfants (1). »

Pendant douze ans, Molière courut la France, menant la vie de comédien nomade. Les pièces qu'il jouait étaient des farces dans le goût italien ; elles ne nous sont point parvenues. Les deux seules qui nous restent font peu regretter la perte des autres. En 1658, il revint à Paris, où le prince de Conti le recommanda à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Ce jeune prince, désireux d'avoir, comme le roi, des comédiens qui fussent à lui, promit sa protection, et autorisa une première représentation.

« Le 24 octobre 1658, disent les premiers et les plus authentiques biographes de Molière, la troupe commença de paraître devant Leurs Majestés et toute la Cour, sur un théâtre que le roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre. *Nicomède*, tragédie de M. Corneille l'aîné, fut la pièce choisie pour cet éclatant début... La pièce étant achevée, M. de Molière vint sur le théâtre ; et, après avoir remercié Sa Majesté, en des termes très-modestes, de la bonté qu'elle avait eue d'excuser ses défauts et ceux de toute sa troupe, qui n'avait paru qu'en tremblant devant une assemblée aussi auguste, il lui dit : Que l'envie qu'ils avaient eue *d'avoir l'honneur de divertir le plus grand roi du monde*, leur avait fait oublier que Sa Majesté avait, à son service, d'excellents originaux, dont ils n'étaient que de

(1) *Molière et Bourdaloue*, articles publiés par la *Revue du Monde catholique* en 1863 et 1864.

très-faibles copies; mais que, puisqu'elle avait bien voulu souffrir leurs manières de campagne, il la suppliait très-humblement d'avoir pour agréable qu'il lui donnât un de ces petits divertissements qui lui avaient acquis quelque réputation, et dont il régalait les provinces (1). »

Molière préludait ainsi à son rôle de flatteur et d'amuseur de Louis XIV. Son compliment « si agréablement tourné » fut suivi de la représentation d'une farce médiocre, *le Docteur amoureux*. Farce et compliment plurent néanmoins au jeune monarque, qui donna aussitôt des ordres pour établir Molière à Paris. La nouvelle troupe fut décorée du titre de *Troupe de Monsieur*, et elle obtint la salle du Petit-Bourbon.

Les comédies de Molière furent dès lors les seuls événements de sa vie. Pendant près de quinze ans, il donna chaque année quelque pièce nouvelle. Son début dans la voie des chefs-d'œuvre fut, en 1659, les *Précieuses Ridicules*, satire en action d'un travers alors à la mode. Les années 1661 et 1662 virent paraître l'*École des Maris* et l'*École des Femmes*, qui sont comme les deux premiers chapitres de ce cours de morale frivole, que Molière professa à l'usage des gens du monde. En 1664,

(1) Les premiers biographes de Molière ont été La Grange, acteur de sa troupe, et Vinot, l'un de ses plus intimes amis. Ils ont composé uné notice simple, courte, substantielle et l'ont placée, sous le titre modeste de préface, en tête de la première édition de ses œuvres complètes qui parut en 1682. — Plus tard, un médiocre compilateur, Grimarest, donna une biographie détaillée et qui a longtemps fait autorité, mais bien à tort, comme le prouve l'appréciation sévère d'un juge compétent. « Pour ce qui est de la *Vie de Molière*, écrit Boileau à Brossette, franchement ce n'est pas un ouvrage qui mérite qu'on en parle. Il est fait par un homme qui ne savait rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait (12 mars 1706). » Le travail de Grimarest est de 1705. Il a été reproduit ou copié par tous les éditeurs de Molière. — De nos jours, M. Taschereau s'est emparé de Corneille et de Molière pour faire et refaire laborieusement leurs biographies. Molière surtout a obtenu une apologie étendue, nourrie de tous les lieux-communs à la louange de la comédie et renforcée d'attaques contre les dévots qui n'admirèrent point *Tartuffe*.

furent joués devant la cour les trois premiers actes de l'*Imposteur* qui, après cinq ans de vicissitudes dont l'histoire est curieuse et instructive, devint *Tartuffe* et prit définitivement position au théâtre, par la volonté de Louis XIV. Dans l'intervalle avaient paru deux grandes comédies, deux comédies de caractère, le *Misanthrope* et l'*Avare*, une farce fort divertissante, le *Médecin malgré lui*, et une imitation très libre de l'*Amphitryon* de Plaute. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que le *Misanthrope* ait été froidement accueilli du public. Cette comédie n'eut pas le succès bruyant du *Médecin malgré lui;* elle réunit les suffrages de tous les spectateurs capables de goûter une pièce sur un sujet assez sérieux, sans intrigue, toute en conversations et faite plus pour le cabinet que pour la scène. Vinrent ensuite, en 1669, le *Bourgeois-Gentilhomme*, dont le premier acte est si gai, et les *Fourberies de Scapin*, qui dépassent, au jugement de Boileau, les limites de la bouffonnerie permise. Les *Femmes Savantes*, où Molière reprenait, en l'agrandissant, le sujet des *Précieuses Ridicules*, sont de 1672. L'année suivante, il donnait sa dernière pièce. Malade et rebelle aux prescriptions des médecins, il eut l'idée d'égayer le public à leurs dépens. Ce fut l'occasion du *Malade Imaginaire*.

Cette carrière dramatique de Molère, si courte et pourtant si remplie, fut facilitée et aplanie par Louis XIV qui, dès les premiers jours de son règne personnel, encouragea le poète comique et l'honora d'une faveur voisine de l'amitié. Il y eut sans doute de la part du souverain, discernement rapide d'un mérite supérieur et sympathie intelligente pour un beau talent; mais aussi, il s'y joignit certains calculs d'égoïsme et des

espérances intéressées que l'avenir justifia. Le roi et le poète conclurent une alliance qui a été spirituellement caractérisée par M. Bazin, l'un des plus fervents et des plus éclairés admirateurs de Louis XIV et de Molière. « Du moment où ces deux hommes, dit-il, placés à de telles distances dans l'ordre social, l'un roi hors de tutelle, l'autre bouffon émérite, se furent regardés et compris, il s'établit entre eux une sorte d'association tacite, qui permettait à celui-ci de tout oser, qui lui promettait assurance et garantie, *sous la seule condition de respecter et d'amuser toujours celui-là.* Nous devons ajouter que jamais traité public où la foi du monarque aurait été solennellement engagée, ne fut exécuté plus sincèrement; qu'*en aucun temps, dans aucune circonstance, la sauvegarde donnée à l'écrivain contre tous les ressentiments qu'il pourrait provoquer ne parut se retirer de lui.* C'est se moquer de nous, que de mettre Molière au nombre des penseurs qui souffrirent en leur temps la persécution..... La guerre incessante qu'il soutint contre les travers et contre les ridicules de son siècle, lui rapporta de nombreux triomphes *et pas une blessure.* Partout et toujours, on le voit *encouragé, récompensé, indemnisé* (1). » L'histoire confirme ces conclusions de M. Bazin par une suite de faits dont il n'est pas inutile de relever les principaux.

En 1660, comme le théâtre du Petit Bourbon venait d'être démoli, Louis XIV donna à Molière la salle du Palais-Royal que Richelieu avait fait construire ; trois ans plus tard, il le fit inscrire pour mille livres sur la liste des gratifications accordées aux gens de lettres ; le 19 janvier 1664, il daigna tenir sur les fonts baptismaux le premier enfant du poète, en compagnie de Madame la duchesse d'Orléans. Lorsque vinrent à éclater les orages

(1) *Notes historiques sur la vie de Molière.*

excités par *Tartuffe*, le monarque couvrit Molière de sa protection souveraine, et malgré tout, la pièce finit par être jouée librement. Enfin, au mois d'août 1665, le roi pria son frère de lui céder ses comédiens, leur assura une pension de sept mille livres, et la *Troupe de Monsieur* devint la *Troupe du Roi* (1). Une anecdote populaire représente Louis XIV, le roi cérémonieux et tout à l'étiquette, dérogeant au point de faire asseoir Molière à sa table et de lui servir de sa main une aile de son *en cas* de nuit. Et comme les courtisans s'étonnaient. « Me voilà, dit-il, occupé de faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. »

Le poète paya en éloges magnifiques l'appui et les libéralités du roi. En 1661, Fouquet donnait à son jeune souverain des fêtes splendides, dans la somptueuse maison de campagne de Vaux. Molière écrivit, fit apprendre et représenter en quinze jours, pour cette circonstance solennelle, la pièce des *Fâcheux* et, malgré la rapidité de la composition, il n'oublia pas l'éloge de Louis XIV. Il disait :

> Quand il faut le servir, j'ai du cœur pour le faire,
> Mais je ne m'en sens point quand il faut lui déplaire,
> *Je me fais de son ordre une suprême loi.*

Un peu plus tard, alors que Louis XIV aura pris en main l'autorité et fait acte de puissance, l'adulation montera d'un ton et Molière osera écrire :

« Les rois éclairés comme vous, n'ont pas besoin qu'on leur marque ce qu'on souhaite, ils voient, *comme Dieu*, ce qu'il nous faut, et savent mieux que nous ce qu'ils nous doivent accorder (2). »

(1) Sept ans après la mort de Molière, sa troupe réunie à celles de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais commença à former ce que l'on appelle encore aujourd'hui la *Troupe du Théâtre français*.

(2) *Premier Placet au Roi*, à l'occasion de la comédie de l'*Imposteur*.

Malheureusement, le poète ne se bornait point à faire respirer au monarque l'encens de la plus excessive flatterie, il lui donnait des conseils qui n'ont été que trop entendus et suivis.

Dans la *Princesse d'Elide*, on voit paraître un jeune prince qui s'est longtemps défendu de l'amour, mais qui ne résiste plus que mollement à ses passions. Un vieux gouverneur, Arbate, au lieu de l'exhorter à la lutte, le félicite de n'être plus insensible. Il lui apprend :

> .... Qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
> Un jeune prince soit et *grand et généreux*.......
> Oui, cette passion, de toutes la plus belle
> Traîne dans un esprit cent vertus après elle ;
> Aux nobles actions elle pousse les cœurs.....

La leçon a près de cinquante vers, tous sur ce ton. Elle était donnée en 1664, en présence de la reine Anne d'Autriche, impuissante déjà à modérer les passions de son fils, et aux premiers jours de la faveur scandaleuse de mademoiselle de la Vallière.

Les premiers actes de *Tartuffe* parurent cette même année. M. Bazin n'hésite pas à y voir une semblable intention de justifier et d'ennoblir le vice. « Il y avait alors, dit-il, un parti religieux, sévère, *grondeur et persécuté*, partant tout disposé à la censure des déréglements joyeux de la cour. Le roi, *qui donnait en effet l'exemple du désordre*, ne pouvait que trouver bon qu'on se moquât aussi de cette cabale austère qui l'*importunait*, et il ne vit pas *certainement* autre chose dans *Tartuffe* qu'une *plaisante représaille* contre la dévotion rigoureuse, chagrine, *sans complaisance pour les faiblesses.* » Avec cette explication, la protection persévérante de Louis XIV pour *Tartuffe* ne se comprend que trop, mais que penser de Molière et que dire de ceux qui osent encore lui appliquer le *castigat ridendo mores ?*

Pour en finir sur ce triste sujet, ajoutons que la pièce d'*Amphitryon* qui vint en 1668, renfermait une apologie directe de l'adultère, au moment même où éclataient les liaisons criminelles du roi avec madame de Montespan. On a prétendu que c'était l'effet d'une coïncidence fortuite et que le poète avait voulu seulement faire passer sur la scène française l'une des comédies les plus vantées du théâtre latin. Malheureusement l'excuse du hasard n'est pas admissible pour un homme aussi au courant que l'était Molière de tous les scandales de la cour, et il est difficile de ne pas reconnaître dans *Amphitryon* le même dessein de corruption que dans la *Princesse d'Elide* ou *Tartuffe*.

Grâce aux munificences royales achetées trop cher, Molière n'éprouva jamais, comme Corneille, les embarras matériels de la vie. Il connut l'aisance, même la richesse, et put satisfaire amplement ses goûts de luxe et d'opulence (1). Mais, l'argent ne suffit pas au bonheur; et, en dépit de la fortune, malgré la faveur de Louis XIV et les applaudissements du public, l'auteur du *Misanthrope* fut profondément malheureux. A quarante ans, il épousa une Armande Béjart, comédienne, qui en avait à peine dix-sept, et qui mit effrontément en pratique la morale des pièces de son mari. Ce fut un premier et très-amer chagrin, pour le cœur sensible de Molière. De plus, il se reprocha toujours d'avoir

(1) Un registre de La Grange permet d'apprécier exactement les bénéfices que Molière réalisa au théâtre, à un double titre. Ses droits d'auteur, pour toutes ses pièces, depuis 1659, sont évalués à 49,500 livres 17 sous, et, chose curieuse, le métier d'acteur fut plus fructueux. Il toucha comme comédien un salaire qui, dans le même intervalle, ne s'éleva pas à moins de 84,664 livres. Si l'on ajoute la pension personnelle que recevait Molière, son traitement de valet de chambre du Roi, sa part dans la subvention accordée par Louis XIV à sa troupe, on arrive à un total de plus de 160,000 livres. En tout temps, c'est un joli denier et pour l'époque, c'était une véritable fortune.

embrassé un genre de vie que la société proscrivait et que condamnait l'Église. « Si c'était à recommencer, répétait-il souvent, je ne choisirais jamais cette profession. » Mais il était trop tard ; l'habitude était prise, et le respect humain ou, comme il disait lui-même, le point d'honneur le retenait. « Plaisant point d'honneur ! répondait Boileau avec son infaillible bon sens, qui consiste à se noircir tous les jours le visage, pour se faire une moustache de Sganarelle, et à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la comédie ! » Hélas ! pour tirer Molière de ce misérable métier, où il usa si vite les forces d'un robuste tempérament et l'activité d'un esprit fortement trempé, il eut fallu un retour généreux à la pratique des vertus chrétiennes. La mort, qui vint le surprendre dans la pleine maturité de l'âge et du talent, l'empêcha de donner ce grand exemple que permettait d'espérer la foi toujours vivante dans une âme naturellement portée au bien, et que les passions avaient ravagée sans la pervertir.

Le 17 février 1673, au moment de paraître sur le théâtre pour la quatrième représentation du *Malade imaginaire,* où il jouait le rôle principal, Molière se sentit plus malade que de coutume. Sa femme et un de ses camarades voulurent le dissuader de jouer ce jour-là. Il ne les écouta point, et représenta son personnage avec beaucoup de difficulté. Dans la cérémonie qui termine la pièce, il eut une convulsion, dont beaucoup de spectateurs s'aperçurent, et qu'il essaya de dissimuler par un rire forcé. On l'emporta chez lui, où il fut pris de convulsions et de crachements de sang. Une heure plus tard, il était mort.

Le curé de Saint-Eustache refusa d'accorder la sépulture ecclésiastique au comédien frappé de mort au sortir de la scène, et qui n'avait pas eu le temps de faire acte public de repentir. C'était l'application de la loi de

l'Église. La famille et les amis du défunt réclamèrent auprès de l'archevêque de Paris, Harlay de Champvalon.

La requête présentée au prélat, au nom de la veuve de Molière, constate qu'il « voulut, *dans le moment*, témoigner des marques de repentir de ses fautes, et mourir en bon chrétien, à l'effet de quoi, *avec instances*, il demanda un prêtre pour recevoir les sacrements. » Des valets envoyés à Saint-Eustache, sa paroisse, s'expliquèrent mal sans doute, et les deux prêtres successivement appelés ne consentirent pas à venir. Il fallut que le beau-frère de Molière, Jean Aubry, courût lui-même chez un troisième, qui se hâta de le suivre. Mais ces allées et venues avaient duré plus d'une heure, le malade avait rendu le dernier soupir; « et, continue la requête, comme ledit sieur Molière est décédé sans avoir reçu le sacrement de confession, dans un temps où il venait de représenter la comédie, M. le curé de Saint-Eustache lui refuse la sépulture, ce qui oblige la suppliante de vous présenter la présente requête, pour lui être sur ce pourvu ». La requête ajoute que Molière n'a jamais cessé de remplir ses devoirs de religion et que « M. Bernard, prêtre habitué en l'église Saint-Germain, lui a administré les sacrements à Pâques dernier ».

Une relation, postérieure de vingt ou trente années, rapporte que Molière logeait dans sa maison, par charité, deux religieuses « de celles qui viennent ordinairement quêter à Paris pendant le carême. » Ces religieuses, dit la relation, « lui donnèrent tout le secours
« édifiant que l'on pouvait attendre de leur charité, et
« il leur fit paraître tous les sentiments d'un bon chré-
« tien, et toute la résignation qu'il devait à la volonté
« du Seigneur. » Ce fut entre leurs bras qu'il expira.

L'archevêque ne pensa pas pouvoir accueillir favora-

blement la requête. C'est alors que la femme de Molière alla se jeter aux genoux de Louis XIV, pour se plaindre de l'injure que l'on faisait, disait-elle, à la mémoire de son mari. Le roi, après avoir répondu que la décision, dans une affaire de ce genre, appartenait à la seule autorité ecclésiastique, fit prier le prélat d'éviter l'éclat et le scandale. Mgr de Harlay crut alors devoir révoquer la défense, mais à la condition que le convoi se ferait sans pompe et sans bruit. Toutes ces démarches avaient conduit du vendredi 17 au mardi 21 février, et Molière n'obtint, qu'après quatre jours de délai, une sépulture chrétienne. Les détails circonstanciés de son enterrement se trouvent dans une lettre anonyme, mais parfaitement authentique, et qui fut écrite sur le moment même.

« Mardi, 21 février, sur les neuf heures du soir, l'on a fait le convoi de Jean-Baptiste Poquelin - Molière, tapissier, valet de chambre, illustre comédien, sans aucune pompe, sinon de trois ecclésiastiques ; quatre prêtres ont porté le corps dans une bière de bois couverte du poêle des tapissiers (1).

« Six enfants bleus portaient six cierges dans six chandeliers d'argent, plusieurs laquais portaient des flambeaux de cire blanche allumés. Le corps, pris rue de Richelieu, devant l'hôtel de Crussol, a été porté au cimetière Saint-Joseph et enterré au pied de la croix (2). Il y avait grande foule de peuple, et l'on a fait distribution de mil à douze cents livres aux pauvres qui s'y sont trouvés, à chacun cinq sols (3). Ledit Molière était décédé le vendredi au soir, 17 février 1673. M. l'archevêque avait ordonné qu'il fût enterré sans aucune pompe, et même défendu aux curés et religieux de ce diocèse de faire aucun service pour lui. Néanmoins on a ordonné quantité de messes pour le défunt.

(1) On cachait le comédien sous le tapissier !

(2) Le cimetière Saint-Joseph était réservé aux enfants morts sans baptême, aux suicidés et aux comédiens.

(3) Cette libéralité ne fut pas tout-à-fait volontaire. Quand le corps allait sortir de la maison mortuaire et se diriger vers le cimetière, un rassemblement de plusieurs milliers de gens du peuple, se forma dans la rue, pour protester contre ce restant d'honneurs rendus au comédien. La veuve en fut épouvantée et ordonna la distribution d'argent qui apaisa la multitude.

II.

Il y a, dans le théâtre de Molière, une partie purement littéraire qui est excellente, et qu'il est possible d'approuver sans restriction. Le poète y combat les envahissements de la fade galanterie, du bel-esprit, du *précieux* dans les sentiments et dans le style. Ce sont déjà les principes de Boileau pressentis par Molière, en attendant qu'ils soient exposés et pleinement établis dans l'*Art poétique*. Deux pièces ont été composées dans cette louable intention. L'une, les *Précieuses ridicules*, est une farce plaisante, écrite en prose, et bornée à un seul acte. L'autre, les *Femmes savantes*, est une comédie complète, en vers, avec les cinq actes d'usage. Elle est le fruit de la maturité de Molière, et l'effort suprême de son génie. Considérées au moment même de leur publication, toutes deux apparaissent comme un service signalé rendu au bon sens et au bon goût.

On a justement distingué trois âges et trois classes de précieuses. A la première époque et au premier rang, il faut placer celles de l'hôtel de Rambouillet. Ce sont les précieuses par excellence, dans le sens favorable du mot, celles qui ont mis en vogue tous les nobles et purs délassements de l'esprit. Il est aujourd'hui parfaitement démontré que Molière n'a jamais songé à celles-là. Eût-il pensé à les attaquer, la vénération universelle défendait, contre ses railleries, la célèbre marquise de Rambouillet, qui mourut seulement en 1665. Le duc et la duchesse de Montausier, Condé, Mme de Longueville, et bien d'autres personnages puissants, n'auraient pas souffert des agressions dont le sentiment des contemporains eût fait promptement bonne et pleine justice.

Après l'hôtel de Rambouillet, et bien au-dessous de

lui, se formèrent d'autres réunions, dont les plus renommées furent celles de Mlle de Scudéry et de Ménage (1). Ces assemblées étaient de petites académies, dont l'autorité était de poids. On s'était habitué à dire dans le public : Tout le samedi de Mlle de Scudéry, tout le mercredi de Ménage pense ainsi. Et ces opinions faisaient loi ; mais le salon de Ménage inclina bientôt à l'érudition et au pédantisme. Chez Mlle de Scudéry, la galanterie tourna à la fadeur et à la subtilité. On y dissertait à perte de vue sur toutes les nuances de l'amour et l'on y traçait cette fameuse carte du Tendre où sont marqués le lac d'Indifférence, le bourg du Respect, les villages de Billet-Doux, de Billet-Galant, de Jolis-Vers, de Complaisances, de Soumissions, de Petits-Soins, d'Assiduité, d'Empressement, de Sensibilité, jusqu'à la ville de Tendre, sur le fleuve de l'Inclination, tout à côté de la mer Dangereuse.

Pourtant ce n'est point encore Mlle de Scudéry que Molière a eu surtout en vue, mais une dernière catégorie de précieuses, d'un rang très-inférieur. A l'instar des Samedis, il se forma à Paris et surtout en province, un grand nombre de petites réunions, qui, en cherchant à imiter Mlle de Scudéry, outrèrent les choses et poussèrent à des excès ridicules l'affectation des sentiments et du langage. Si l'on veut connaître avant Molière le ton adopté dans les cercles de ce genre, Chapelle et Bachaumont peuvent nous introduire chez les Précieuses de Montpellier. C'est un épisode curieux de leur *Voyage*, une scène qui rappelle le repas ridicule de Boileau. Comme le campagnard du satirique, les précieuses par-

(1) Ménage s'était fait une réputation de malice satirique, de *mordacité*, pour parler comme Tallemant. Comme il demandait un jour à une certaine demoiselle de Monrion si elle savait ce qu'était la médisance, elle répondit fort nettement : « Pour la médisance, je ne saurais dire ce que c'est ; mais le médisant, à coup sûr, c'est Ménage ! »

lent au rebours du bon sens et du bon goût, et font, sans s'en douter, une naturelle et délicate critique de tous les auteurs qu'elles louent. La page est charmante et parfaitement écrite, à sa date qui est l'année 1656.

« A leurs petites mignardises, leur parler gras et leurs discours extraordinaires, nous crûmes bientôt que c'était une assemblée des précieuses de Montpellier. Mais, bien qu'elles fissent de nouveaux efforts à cause de nous, elles ne paraissaient que des précieuses de campagne, et n'imitaient que faiblement les nôtres de Paris. Elles se mirent exprès sur le chapitre des beaux esprits, afin de nous faire voir ce qu'elles valaient par le commerce qu'elles ont avec eux. Il se commença donc une conversation assez plaisante.

Les unes disaient que Ménage
Avait l'air et l'esprit galant ;
Que Chapelain n'était pas sage (1),
Que Costar n'était pas pédant (2).
Les autres croyaient Monsieur de Scudéry
Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche et toujours bien mis (3),
Sa sœur une beauté divine (4),
Et Pellisson un Adonis (5).

(1) Chapelain était l'ami des deux auteurs, surtout de Chapelle. Aussi il est bien traité.

(2) « Costar, dit M. Sainte-Beuve, était tout d'affectation et composé, tout d'artifice et de calcul ; bel esprit plus que savant, ne lisant que pour trier des fleurs, de jolis mots, des traits d'ornement et qui feraient merveille en citation... Il employait la fleur de ses matinées dans son joli et commode appartement à lire ou plutôt à se faire lire (goutteux et myope qu'il était), les modernes et même les anciens, à les parcourir en tous sens, à en tirer non pas une science solide et continue, mais de jolies pensées, des anecdotes curieuses, le tout pour en enrichir ses cahiers de lieux-communs et ses tiroirs : il songeait qu'un moment pouvait venir où tous ces magasins d'esprit lui seraient utiles et lui feraient honneur à débiter. »

(3) Scudéry fut longtemps dans une gêne voisine de l'indigence. Segrais nous le représente drapé dans un méchant manteau et mangeant son morceau de pain dans le jardin du Luxembourg, à défaut d'autre chère et d'autre hôtellerie.

(4) Sapho, comme Mlle de Scudéry se nommait elle-même, n'était pas renommée pour sa beauté. « C'est, dit Tallemant, une grande personne maigre et noire, et qui a le visage fort long. »

(5) Pellisson, a dit Guilleragues, abusait de la permission qu'ont les gens d'esprit d'être laids. Comme Pellisson était un des habitués du salon de Mlle de Scudéry, Tallemant le nommait plaisamment l'*Apollon du Samedi*.

« Elles en nommèrent encore une très-grande quantité dont il ne nous souvient plus. Après avoir bien parlé des beaux esprits, il fut question de juger de leurs ouvrages. Dans l'*Alaric* (1) et dans le *Moïse* (2), on ne loua que le jugement et la conduite, et dans la *Pucelle*, rien du tout (3).... Voiture même passa pour un homme grossier. Quant aux romans, *Cassandre* fut estimé pour la délicatesse de la conversation, *Cyrus* et *Clélie* pour la magnificence de l'expression et la grandeur des événements (4). Mille autres choses se débitèrent encore plus surprenantes que tout cela. »

Les Précieuses de Molière sont de la famille des Précieuses de Chapelle : elles leur ressemblent trait pour trait. La fille et la nièce d'un bon bourgeois, nommé Gorgibus, sont infectées d'idées romanesques et de langage prétentieux. Comme elles ont trouvé « qu'une oreille un peu délicate pâtit furieusement à entendre prononcer » leurs noms de Cathos et de Madelon, elles s'appellent plus élégamment Aminthe et Polixène. Deux honnêtes gentilshommes viennent les demander en mariage; mais « avec une jambe tout unie, un chapeau désarmé de plumes, une tête irrégulière en cheveux, et un habit qui souffre une indigence de rubans. » Cette simplicité irrite nos demoiselles : les prétendants sont éconduits avec de superbes dédains. Pour se venger, ils envoient à leur place deux valets impudents qui se présentent fièrement, en hommes de qualité, sous les noms

(1) *Alaric ou Rome vaincue* (1654), poème héroïque que Scudéry avait dédié à la reine Christine de Suède, comme à la descendante de son héros. La postérité n'a jamais su de l'*Alaric* que le premier vers tourné en ridicule par Boileau.

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

(2) Moïse (1653) autre poème héroïque, dédié aussi à une reine, à Marie de Gonzague, qui occupait le trône de Pologne. L'auteur est Saint-Amand dont s'est moqué Boileau dans sa première satire.

(3) Toujours de la faiblesse pour Chapelain. — Il est bon de ne pas oublier pourtant que la *Pucelle* parut en 1656, la même année que le *Voyage*. Chapelle pouvait juger encore l'ennuyeux poème sur sa réputation.

(4) *Le Grand Cyrus* (1650) et *Clélie* (1654), deux grands romans de Mlle de Scudéry. C'est dans la *Clélie* que se trouvait la fameuse carte du royaume du Tendre.

pompeux de marquis de Mascarille et de vicomte de Jodelet. Mascarille apparaît dans le plus somptueux équipage et fait admirer aux précieuses ravies la richesse de chaque pièce de son costume.

MASCARILLE.

Que dites-vous de mes canons (1)?

MADELON.

Ils ont tout à fait bon air.

MASCARILLE.

Je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier plus que tous ceux qu'on fait.

MADELON.

Il faut avouer que je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement.

MASCARILLE.

Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

MADELON.

Ils sentent terriblement bon.

CATHOS.

Je n'ai jamais respiré une odeur mieux conditionnée.

MASCARILLE.

Et celle-là?

(*Il donne à sentir les cheveux poudrés de sa perruque*).

MADELON.

Elle est tout à fait de qualité ; le sublime en est touché délicieusement.

Il est impossible qu'un personnage si bien vêtu ne fasse pas de jolis vers. Mascarille a laissé échapper en se jouant toutes sortes de petites pièces légères.

MASCARILLE.

.... Vous verrez courir de ma façon dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes, et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits.

(1) Les canons étaient un cercle d'étoffe large, et souvent orné de dentelles, qu'on attachait au dessus du genou, et qui couvrait la moitié de la jambe.

MADELON.

Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits ; je ne vois rien de si galant que cela.

MASCARILLE.

Les portraits sont difficiles, et demandent un esprit profond. Vous en verrez de ma manière, qui ne vous déplairont pas.

CATHOS.

Pour moi j'aime terrible les énigmes.

MASCARILLE.

Cela exerce l'esprit, et j'en ai fait quatre encore ce matin, que je vous donnerai à deviner.

MADELON.

Les madrigaux sont agréables, quand ils sont bien tournés.

MASCARILLE.

C'est mon talent particulier, et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.

Le beau marquis récite un impromptu de sa façon sur lequel même il a fait un air.

CATHOS.

Vous avez appris la musique ?

MASCARILLE.

Moi ? Point du tout.

CATHOS.

Et comment donc cela se peut-il ?

MASCARILLE.

Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris.

MADELON.

Assurément, ma chère.

Et Mascarille dit son air qui fait pâmer d'admiration les précieuses. La conversation continue quelque temps sur ce ton. Pour varier les plaisirs, Mascarille veut improviser un bal et il envoie chercher les « âmes des pieds » (1). Mais hélas ! au moment où va commencer

(1) Des violons !

la danse, les maîtres arrivent, le bâton à la main et la découverte de la supercherie couvre de confusion Cathos et Madelon.

Les *Précieuses Ridicules* eurent un très-grand succès. Tout ce qui restait encore de l'hôtel de Rambouillet fut satisfait de cette satire des fausses précieuses. M. et Mme de Montausier, alors dans leur gouvernement d'Angoumois, ne virent point la pièce ; mais la marquise de Rambouillet et ses filles étaient à la première représentation. Elles marquèrent ouvertement leur approbation. Ménage, s'il faut en croire une anecdote d'une authenticité contestable, était présent aussi ; il applaudissait de toutes ses forces, et il finit par proclamer qu'il allait désormais brûler ce qu'il avait adoré (1).

Molière, dans les *Précieuses Ridicules*, s'était attaqué aux sentiments romanesques, à l'excès ridicule de la galanterie, à la fausse élégance des manières, aux expressions bizarres et recherchées. Il voulut combattre dans les *Femmes Savantes* l'affectation du savoir ou pédanterie. Le jargon de roman avait fait place au jargon scientifique. Depuis les ouvrages de Descartes, de Pascal,

(1) En 1660, Somaize publia deux petites comédies, les *Véritables Précieuses* et le *Procès des Précieuses*. L'une est en prose, l'autre en vers, et toutes deux vont au même but que les *Précieuses ridicules*. Dans la première de ces pièces, Somaize introduit une servante de bon sens qui tient pour le vieux langage et se moque agréablement de toutes les façons de parler prétentieuses qu'ont adoptées ses maîtresses.

« Çà, dites-moi, s'il y a rien de plus ridicule que de nommer les pieds *les chers souffrants*, le boire *le cher nécessaire*, et d'appeler le potage *l'union des deux éléments*. A quoi bon toutes ces obscurités, et pourquoi dire en quatre mots ce que nous disons en deux ? Est-ce qu'il ne serait pas mieux de dire : Soufflez ce feu, que : *Excitez cet élément combustible?* Donnez-moi du pain, que : *Apportez le soutien de la vie?*..... Je vous dis encore que quoi que vous puissiez dire, il n'y a rien de plus insupportable que de nommer les dents un *ameublement de la bouche*, et de dire pour faire voir que l'on a longtemps balancé à faire une chose, *qu'il est monté des incertitudes à la gorge*... Dites-moi enfin s'il y a rien de plus extravagant que d'appeler des *traîtres* les paravents, le miroir *un peintre de la dernière fidélité*, un éventail un *zéphir*, et une porte *la fidèle gardienne?* »

de Gassendi, qui avaient popularisé la philosophie et les sciences, les femmes avaient pris goût aux spéculations métaphysiques, aux mathématiques, à l'astronomie. Quelques-unes, passionnées pour les études les plus abstraites, négligeaient les occupations et les travaux d'intérieur qui conviennent naturellement à leur sexe. Tel est le travers que le poète voulut corriger et dont il réussit à faire rire, dans la plus amusante et peut-être la plus parfaite de ses comédies.

Plusieurs scènes de cet admirable chef-d'œuvre intéressent particulièrement l'histoire littéraire parce qu'elles ont pour héros principal une des victimes de Boileau, le trop fameux abbé Cotin. En même temps ces scènes sont les plus belles de la pièce dont elles donnent le plus piquant échantillon. Il y a donc double profit à les citer au moins par extraits.

L'abbé Cotin, en 1672, à l'époque des *Femmes Savantes*, était une sorte de personnage (1). Il avait vu les derniers beaux jours de l'hôtel de Rambouillet et il faisait, avec Ménage, les délices de la duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, connue sous le nom de Mademoiselle, ou de la Grande Mademoiselle. Depuis 1660, Mademoiselle tenait bureau d'esprit à l'hôtel du Luxembourg. Elle y faisait profession d'estimer peu le vieux Corneille, de respecter fort Chapelain, et, en bonne frondeuse, n'aimait pas du tout ces jeunes poètes, Racine, Boileau, Molière, La Fontaine, qui avaient à

(1) Charles Cotin était né à Paris en 1604. Il avait publié beaucoup de petits vers, énigmes, odes, sonnets, épigrammes et, en même temps, avait prêché avec succès dans les principales chaires de la capitale. Depuis seize ans, il était de l'Académie, dont Boileau n'était pas encore, lorsque Molière qui n'en fut jamais, l'immola sur le théâtre à la risée du public. Cotin mourut en 1682. Un plaisant lui composa pour épitaphe le quatrain suivant :

> Savez-vous en quoi Cotin
> Diffère de Trissotin ?
> Cotin a fini ses jours :
> Trissotin vivra toujours.

ses yeux le tort d'être les protégés du roi. En revanche, elle raffolait des énigmes et des madrigaux que Cotin lui dédiait. Un jour Cotin s'était présenté au Luxembourg avec une pièce nouvelle : grande joie dans le cercle de Mademoiselle. C'était un sonnet sur la fièvre dont souffrait la duchesse de Nemours. Mademoiselle le goûta fort, et, Ménage venant à entrer, elle voulut qu'on le lui lût sans nommer l'auteur. Ménage, pris au piège et trahi par son goût, trouva la pièce détestable. Il le dit et encourut la colère de Cotin qui éclata aussitôt en menaces et en injures ridicules. Tel est le fait très authentique qui a fourni à Molière les admirables scènes du troisième acte des *Femmes savantes*.

Trissotin — Molière avait d'abord écrit Tricotin — arrive chez Philaminte. A l'annonce de la lecture d'un sonnet de sa façon, toute la compagnie, entièrement composée de femmes qui ressemblent aux précieuses du Luxembourg, s'émeut frémissante dans l'attente du plaisir qu'elle va goûter. On s'assied, on se presse, on s'apprête à savourer le régal du poète.

PHILAMINTE.

Ah ! mettons-nous ici pour écouter à l'aise
Ces vers que, mot à mot, il est besoin qu'on pèse.

ARMANDE.

Je brûle de les voir.

BELISE.

Et l'on s'en meurt chez nous.

PHILAMINTE.

Ce sont charmes pour moi que ce qui part de vous.

ARMANDE.

Ce m'est une douceur à nulle autre pareille.

BELISE.

Ce sont repas friands qu'on donne à mon oreille.

PHILAMINTE.

Ne faites point languir de si pressants désirs.

ARMANDE.

Dépêchez.

BELISE.

Faites tôt, et hâtez nos plaisirs.

Sur quoi Trissotin commence la lecture d'un *sonnet* textuellement reproduit des œuvres de Cotin où il a pris place sous le titre : *Sonnet à Mademoiselle de Longueville, à présent duchesse de Nemours, sur sa fièvre quarte.*

« Votre prudence est endormie,
« De traiter magnifiquement,
« Et de loger superbement
« Votre plus cruelle ennemie. »

Des exclamations louangeuses et des cris d'admiration interrompent le lecteur.

BELISE.

Ah le joli début!

ARMANDE.

Qu'il a le tour galant !

PHILAMINTE.

Lui seul des vers aisés possède le talent.

ARMANDE.

A *prudence endormie* il faut rendre les armes.

BELISE.

Loger son ennemie est pour moi plein de charmes.

PHILAMINTE.

J'aime *superbement* et *magnifiquement ;*
Ces deux adverbes joints font admirablement.

L'auteur laisse s'épuiser l'enthousiasme des précieuses; puis il reprend son papier, relit posément les premiers vers, et continue :

« Faites-la sortir, quoiqu'on die,
« De votre riche appartement,
« Où cette ingrate insolemment
« Attaque votre belle vie. »

BELISE.

Ah ! tout doux, laissez-moi, de grâce, respirer.

ARMANDE.

Donnez-nous, s'il vous plaît, le loisir d'admirer.

PHILAMINTE.

On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme,
Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme.

ARMANDE.

Que *riche appartement* est là joliment dit !
Et que la métaphore est mise avec esprit !

PHILAMINTE.

Ah ! que ce *quoi qu'on die* est d'un goût admirable !
C'est, à mon sentiment, un endroit impayable.

ARMANDE.

De *quoi qu'on die* aussi mon cœur est amoureux.

BELISE.

Je suis de votre avis, *quoi qu'on die* est heureux.

ARMANDE.

Je voudrais l'avoir fait.

BELISE.

Il vaut toute une pièce.

PHILAMINTE.

Mais en comprend-on bien, comme moi, la finesse ?

ARMANDE ET BELISE.

Oh ! oh !

PHILAMINTE.

Faites-la sortir, quoi qu'on die.
Que de la fièvre on prenne ici les intérêts,
N'ayez aucun égard, moquez-vous des caquets.
Faites-la sortir, quoi qu'on die,
Quoi qu'on die, quoi qu'on die.
Ce *quoi qu'on die* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.
Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble ;
Mais j'entends là-dessous un million de mots.

BELISE.

Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.

PHILAMINTE.

Mais quand vous avez fait ce charmant *quoi qu'on die*,
Avez-vous compris, vous, toute son énergie ?
Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit,
Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit ?

TRISSOTIN.

Hay, hay.

Le sonnet s'achève au milieu de ce doux concert d'éloges. Survient Vadius-Ménage que Trissotin présente à l'assemblée comme un savant accompli.

Il a des vieux auteurs la pleine intelligence,
Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France,

PHILAMINTE.

Du grec, ô ciel ! du grec ! Il sait du grec, ma sœur !

BELISE.

Ah ! ma nièce, du grec !

ARMANDE.

Du grec ! quelle douceur !

PHILAMINTE.

Quoi, monsieur sait du grec ? Ah ! permettez, de grâce,
Que pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse (1).

Trissotin et Vadius se louent mutuellement avec une emphase qui va toujours s'exagérant :

TRISSOTIN.

Vos vers ont des beautés que n'ont pas tous les autres.

VADIUS.

Les Grâces et Vénus règnent dans tous les vôtres.

TRISSOTIN.

Vous avez le tour libre et le beau choix des mots.

VADIUS.

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos.

TRISSOTIN.

Nous avons vu de vous des églogues d'un style
Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile.

(1) Gilles Ménage, en latin Œgidius Menagius, se piquait de posséder à fond les langues anciennes, le grec surtout. « Il a fait dans la littérature grecque, dit Geoffroy, quelques recherches utiles; le plus souvent sa science grecque n'était pour lui qu'un jouet et une vaine parade ; il traduisait en vers grecs des poètes français très-connus : voilà bien des vers grecs perdus ! »

VADIUS.

Vos odes ont un air noble, galant et doux,
Qui laisse de bien loin votre Horace après vous, etc.....

Tous deux accumulent ainsi l'un sur l'autre les titres d'admiration, et bientôt après :

TRISSOTIN.

Si la France pouvait connaître votre prix...

VADIUS.

Si le siècle rendait justice aux beaux esprits...

TRISSOTIN.

En carrosse doré vous iriez par les rues.

VADIUS.

On verrait le public vous dresser des statues.

La fin ne répond pas à ces agréables commencements. Vadius est invité par Trissotin à donner son avis sur le sonnet à la princesse Uranie dont il ignore l'auteur, et il a le bon goût de le déclarer mauvais. Tout aussitôt le ton change et passe de l'apologie hyperbolique aux injures les plus basses et les plus grossières. Trissotin qui est l'offensé, commence le feu.

TRISSOTIN.

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

VADIUS.

Fort impertinemment vous me jetez les vôtres.

TRISSOTIN.

Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier.

VADIUS.

Allez, rimeur de balle, opprobre du métier.

TRISSOTIN.

Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire.....

VADIUS.

Ma plume t'apprendra quel homme je puis être.

TRISSOTIN.

Et la mienne saura te faire voir ton maître.

VADIUS.

Je te défie en vers, prose, grec et latin.

TRISSOTIN.

Hé bien! nous nous verrons seul à seul chez Barbin.

Sur ce rendez-vous pris chez le libraire en renom, Vadius se retire laissant Trissotin maître du champ de bataille.

Il y a plusieurs scènes de ce genre que l'on pourrait extraire d'autres comédies, et les *Précieuses ridicules* ou les *Femmes savantes* ne renferment pas tous les préceptes littéraires que Molière a donnés et mis en action. Trouverait-on par exemple une plus excellente leçon de goût que la critique du sonnet d'Oronte faite par le Misanthrope? L'*École des Femmes* avait été l'occasion de très-vifs débats: Molière fit de cette controverse même le sujet d'une petite pièce, *La Critique de l'École des Femmes*, où il présente sous forme de conversation et de discussion, de piquantes et très-justes observations sur le théâtre, et comme la théorie familière de son art. On y lit un curieux parallèle de la tragédie et de la comédie qui trouvera tout naturellement sa place ici et terminera bien ce premier aperçu sur Molière.

« ....Je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la fortune, accuser les destins, et dire des injures aux dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance, et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais, lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent; et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. En un

mot, dans les pièces sérieuses, il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites ; mais ce n'est pas assez dans les autres : il y faut bien plaisanter ; et c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens. »

Molière ne dit que trop vrai, en ce qui regarde les difficultés de la comédie. C'est en effet une bien *étrange entreprise* que de faire rire les honnêtes gens, surtout sans blesser en rien leur honnêteté. L'échec du plus grand poète comique en est assurément une preuve irréfutable. Il est vrai que ce grand poète, s'il a pris souci de la vérité des caractères, de l'effet comique des situations et de tout ce qui touche à la perfection dramatique de ses pièces, ne s'est que médiocrement inquiété de leur valeur morale.

CHAPITRE CINQUIÈME

Tartuffe.

I.

On a beaucoup discuté sur la moralité du théâtre de Molière. La question a été posée dès le dix-septième siècle, et les plus graves autorités l'ont résolue dans un sens défavorable. Tel a été l'avis des trois grands maîtres de la parole chrétienne, Bourdaloue, Bossuet, Fénelon. Bourdaloue s'est attaqué de préférence à *Tartuffe*. Bossuet et Fénelon ont porté une sentence plus générale. Il importe de rapporter leur arrêt et les considérants décisifs sur lesquels ils l'ont appuyé.

Plus de vingt ans après la mort de Molière, un théatin d'Italie, le P. Caffaro, établi à Paris, avait publié en tête des pièces du poète Boursault une sorte de dissertation où il prétendait prouver que l'on peut innocemment composer, lire et voir représenter des comédies. Bossuet se hâta de protester d'abord par une lettre adressée au seul P. Caffaro, ensuite par un écrit rendu public sous le titre de *Maximes et Réflexions sur la comédie* (1).

(1) La lettre est du 9 mai 1694. Elle est tout entière sur le ton de l'indignation. Le P. Caffaro répondit immédiatement (11 mai) par l'expression d'un honorable repentir et la promesse de se rétracter publiquement. Bien que cet excellent religieux ait rempli son engagement et satisfait Bossuet par un désaveu solennel, le grand évêque jugea convenable d'éclairer les fidèles par une sorte de traité sur la matière. Ce fut l'occasion des *Maximes et Réflexions sur la comédie* qui parurent cette même année 1694.

Dans la lettre, les premiers coups sont pour Molière et ils sont mortels. Le religieux avait dit que « la comédie est si épurée, à l'heure qu'il est, qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne pût entendre. » Bossuet répond :

« Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les *impiétés* et les *infamies* dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui vient à peine d'expirer, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des *équivoques* les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens. Ne m'obligez pas à les répéter : songez seulement si vous oserez soutenir, à la face du ciel, des pièces où la *vertu et la piété sont toujours ridicules, et la pudeur toujours offensée ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats*; je veux dire, par les expressions les plus impudentes, à qui l'on ne donne que les enveloppes les plus minces. »

Dans les *Maximes sur la Comédie*, après avoir éloquemment établi les dangers de la peinture de l'amour, sujet ordinaire des pièces de théâtre, Bossuet revient à Molière, lui reproche sévèrement les *prostitutions* qu'on voit encore *toutes crues* dans ses pièces et, dans le feu d'une sainte colère, il prononce contre lui une sorte d'anathème.

« La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez !* »

Dans sa lettre sur les occupations de l'Académie française, de vingt ans postérieure aux *Maximes sur la Comédie*, Fénelon ne se montre pas moins sévère. « Un défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a donné *un tour gracieux au vice, avec une au-*

stérité ridicule et odieuse à la vertu. » C'est déterminer avec justesse en quoi pèchent les comédies de Molière. Deux classes d'hommes s'y trouvent en présence. Les uns sont jeunes, beaux, bien faits, réunissent les dons de l'esprit et les qualités du cœur; ils ont, il est vrai, quelque gros vice honteux que réprouve et condamne la morale chrétienne, mais qui disparaît sous leur bonne mine, leur parole vive et piquante, sous la générosité et la noblesse de leurs sentiments. D'autres sont fidèles aux lois de l'honnêteté et ne s'éloignent pas trop de la pratique de la vertu, mais ils font d'ailleurs si piteuse figure, ont en partage une dose si complète de crédulité et de sottise, sont tellement en proie aux infirmités du corps et de l'esprit, que les spectateurs ont peine à s'empêcher de prendre part contre des honnêtes gens si fâcheux et en faveur des aimables coquins dont ils sont les dupes.

Au dix-huitième siècle, Jean-Jacques Rousseau dans sa *lettre à d'Alembert sur les spectacles* a confirmé la sentence portée par les plus grands esprits du siècle précédent. Quelque léger que soit le témoignage de l'écrivain Genevois, à côté d'aussi grands noms, il est curieux de le citer et de remarquer qu'il reproduit, en le développant, l'argument de Fénelon. « Qui peut disconvenir, dit Rousseau, que le théâtre de Molière ne soit une école de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse que les livres mêmes où l'on fait profession de les enseigner? Son plus grand soin est de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt. Ses honnêtes gens ne sont que des gens qui parlent; ses vicieux sont des gens qui agissent, et que les plus brillants succès favorisent le plus souvent : enfin l'honneur des applaudissements, rarement pour le plus estimable, est presque toujours pour le plus adroit. Il tourne

en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs. Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que plus coupable, en forçant par un charme invincible, les sages mêmes de se prêter à des railleries qui devraient attirer leur indignation. »

Le détail des pièces de Molière justifie la condamnation sévère qui les a frappées. Les *Précieuses ridicules* n'ont pas été inspirées par un sentiment louable. Le poète-comédien y poursuit déjà de la haine implacable d'un débauché des sociétés où l'on n'aspirait pas seulement à l'art de bien dire, mais qui se piquaient d'une délicatesse exquise de sentiments et d'une pureté intacte de mœurs. On ne vivait pas chez les précieuses comme dans la troupe du Petit-Bourbon, voire même comme à la cour voluptueuse de Louis XIV, aux jours de son orageuse jeunesse. Il y a dans l'*École des Femmes* une parodie coupable des pratiques et des dogmes religieux, en même temps que toutes sortes de bouffonneries à propos du mépris de la fidélité conjugale. « Il faut avouer de bonne foi, écrivait le prince de Conti, que la comédie moderne est exempte d'idolâtries et de superstitions; mais il faut qu'on convienne aussi qu'elle n'est pas exempte d'impuretés et qu'il n'y a rien, par exemple, de plus scandaleux que la cinquième scène du second acte de l'*École des Femmes* (1). » Bien des fois dans la suite, Molière s'est plu à jeter le ridicule sur les plus essentiels devoirs du mariage ; il y a de lui sur ce sujet des comédies dont il n'est pas honnête d'indiquer même le titre et qui vont à réhabiliter l'adultère, un crime qui déshonore et détruit la famille.

(1) *Traité de la Comédie et des Spectacles, selon les traditions de l'Église.* Ce petit livre parut en 1637, un an après la mort du prince.

C'est, comme nous l'avons montré plus haut, la morale d'*Amphitryon*.

« Le *Misanthrope*, a dit Rousseau, est la pièce où l'on *joue le plus le ridicule de la vertu.* » Sous cette forme absolue, le reproche est évidemment exagéré ; il repose pourtant sur un fond de vérité. Alceste, le personnage principal, est un noble cœur, fermement attaché au devoir et dont l'unique défaut est d'agir sans calcul comme sans ménagement et d'attendre justice de son seul mérite. Cet honnête homme est moqué pendant cinq actes pour ne savoir pas l'art des petites intrigues et des petits accommodements, et, malgré de très-solides vertus, l'impression dernière qu'il laisse est à son désavantage.

La morale de l'*Avare* est encore plus répréhensible. Le personnage sacrifié est un avare passé maître en son art. Mais quel est le personnage aimable ? C'est le propre fils de l'avare, et ce fils est un joueur, un prodigue, un enfant rebelle qui méprise et outrage son père. « C'est, dit Rousseau, un grand vice d'être avare et de prêter à usure ; mais n'en est-ce pas encore un plus grand à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches ; et quand le père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? »

Enfin, parmi les pièces de Molière, il en est une qui mérite au plus haut degré la réprobation des honnêtes gens, c'est *Tartuffe*. La religion y est outrageusement attaquée dans ses pratiques les plus respectables et comme dans l'exercice de ses prescriptions ordinaires. C'est l'esprit de dévotion qui est livré à la moquerie de l'esprit du monde dans une comédie où, selon le procédé habituel de Molière, tous les dehors agréables sont libéralement départis aux mondains, et toutes les



apparences ridicules réservées pour les dévots. Comme *Tartuffe* est devenue une arme sans cesse employée par l'erreur contre la vérité, il est utile de s'y arrêter quelque peu et d'apprendre, à l'école de Bourdaloue, quel venin mortel renferme ce pernicieux ouvrage.

Tartuffe est un misérable qui, par les dehors affectés d'une fausse piété, réussit à séduire le crédule Orgon. Cet honnête homme loge l'hypocrite dans sa maison, lui promet la main de sa fille ; et, par acte légal, lui fait cadeau de tous ses biens. Tartuffe, pour reconnaître dignement tant de générosité, tente de séduire la femme de son bienfaiteur, de le chasser de sa propre maison, et va jusqu'à le menacer de la prison. Heureusement, le roi a tout appris, et il intervient à propos pour annuler l'acte de donation et envoyer l'imposteur en prison.

Aussitôt qu'elle parut, la pièce de *Tartuffe* excita les réclamations des gens de bien (1). Beaucoup s'indi-

(1) La représentation de *Tartuffe* a eu l'importance d'une affaire d'État. Il n'entre pas dans notre cadre de raconter cette longue histoire. Voici seulement quelques dates qui portent sur les circonstances saillantes et particulièrement instructives.

—12 Mai 1664. Représentation à la cour des trois premiers actes de l'*Hypocrite*. « Le roi, dit une relation officielle, reconnut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel et ceux qu'une vaine ostentation de bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion ne put souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu. » En un mot, il défendit la pièce.

— Août 1664. Premier placet de Molière à Louis XIV. L'auteur répond à un écrit assez sévère de Pierre Roullès, curé de Saint-Barthélemy, à Paris.

— 29 novembre 1664. Représentation des cinq actes de l'*Hypocrite* chez le prince de Condé. Alors commencent les lectures et les représentations à huis-clos. On persuade également aux Jésuites et aux Jansénistes que la pièce joue leurs adversaires. La vogue de *Tartuffe* était si grande en 1665, époque de la troisième satire, que Boileau en fait le principal agrément de son fameux repas.

Molière avec *Tartuffe* y doit jouer son rôle.

—5 Août 1667. Première représentation publique de l'*Imposteur* avec des modifications exigées par Louis XIV. Tartuffe devient Panulphe et ne doit plus rien conserver qui indique le caractère ecclésiastique. — Le lendemain, en l'absence

gnèrent du rôle que s'arrogeait Molière, et ne comprirent pas qu'il osât entreprendre « d'instruire les hommes sur les matières de religion. » De ce nombre fut le premier président de Lamoignon, qui, sans vouloir examiner le fond de la pièce, en désapprouva l'intention et le sujet. Avec cette franchise qui fut l'honneur de son beau caractère, Lamoignon le déclara à Molière dans un entretien dont Boileau nous a conservé les détails. Les deux poètes s'étaient résolus à solliciter ensemble du vertueux magistrat la levée de l'interdiction qu'il avait lancée sur *Tartuffe*.

« Un matin nous allâmes trouver M. de Lamoignon, à qui Molière expliqua le sujet de sa visite. Monsieur le premier président lui répondit en ces termes : Monsieur, je fais beaucoup de cas de votre mérite : je sais que vous êtes non-seulement un acteur excellent, mais encore un très-habile homme qui faites honneur à votre profession, et à la France votre pays ; cependant avec toute la bonne volonté que j'ai pour vous, je ne saurais vous permettre de jouer votre comédie. Je suis persuadé qu'elle est fort belle et fort instructive, *mais il ne convient pas à des comédiens d'instruire les hommes sur les matières de la morale chrétienne et de la religion : ce n'est pas au théâtre à se mêler de prêcher l'Évangile*. Quand le Roi sera de retour, il vous permettra, s'il le trouve à propos, de représenter *Tartuffe*, mais pour moi, je

du roi, interdiction de la pièce, au nom du Parlement, par le premier président de Lamoignon.

— 8 Août 1667. Second placet de Molière à Louis XIV, qui n'ose passer outre et autoriser de nouveau la pièce.

— 11 Août 1667. Ordonnance de Mgr Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, contre l'*Imposteur*, portant défense « de représenter, lire ou entendre réciter la susdite comédie, soit publiquement, soit en particulier, sous quelque nom et quelque prétexte que ce soit, et ce, sous peine d'excommunication. »

— 13 Janvier 1668. Première représentation d'Amphitryon, dédié au prince de Condé, le protecteur constant de Molière et le partisan de *Tartuffe*.

— 5 Février 1669. Autorisation définitive de jouer *Tartuffe* qui a quarante-quatre représentations consécutives. — En même temps, troisième placet où le comédien sollicite, d'un ton familier, un *canonicat* de la chapelle royale de Vincennes pour le fils d'un médecin de ses amis.., et Louis XIV accepte un chanoine de la main de Molière.

croirais abuser de l'autorité que le Roi m'a fait l'honneur de me confier pendant son absence, si je vous accordais la permission que vous me demandez.

« Molière, qui ne s'attendait pas à ce discours, demeura entièrement déconcerté, de sorte qu'il lui fut impossible de répondre à monsieur le premier président. Il essaya pourtant de prouver à ce magistrat que sa comédie était très-innocente, et qu'il l'avait traitée avec toutes les précautions que demandait la délicatesse de la matière du sujet. Mais quelques efforts que pût faire Molière, il ne fit que bégayer, et ne put point calmer le trouble où l'avait jeté monsieur le premier président. Ce sage magistrat l'ayant écouté quelques moments, lui fit entendre, par un refus gracieux, qu'il ne voulait pas révoquer les ordres qu'il avait donnés, et le quitta en lui disant : Monsieur, vous voyez qu'il est près de midi, je manquerais la messe si je m'arrêtais plus longtemps (1). »

Lamoignon n'avait pas voulu lire *Tartuffe*, et il l'avait condamné sur le simple énoncé du sujet. Un religieux, qui était son ami, le Père Bourdaloue, lut et étudia la pièce, en pesa le dessein, la conduite, la portée morale, et, après avoir tenu compte de tout, il monta un jour en chaire et prêcha contre la trop célèbre comédie.

« Comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie, comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes, comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque en tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. »

De ces principes, l'orateur sacré descend à l'application, et il désigne clairement le poète comique.

« Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu

(1) Cette petite scène qui fait tant d'honneur à Lamoignon est tirée des Mémoires de Brossette sur Boileau.

ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour en faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. »

Après cette accusation générale contre la pièce de Molière, viennent les griefs particuliers et une condamnation des détails. Bourdaloue avait étudié *Tartuffe* de près, et il le connaissait bien.

« Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même si vous voulez un hypocrite réel ; et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes (1). Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées (2) ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une ma-

(1) Tartuffe, au moment où il parait pour la première fois, dit à son valet, à haute voix et de manière à être entendu de ceux qui sont présents :

> Laurent, *serrez ma haire avec ma discipline*,
> Et priez que toujours le ciel vous illumine.
> Si l'on vient pour me voir, *je vais aux prisonniers*
> *Des aumônes que j'ai partager les deniers.* (Acte III, sc. 2).

(2) « Le sentiment de son origine et de sa destinée, dit Geoffroy, élève le vrai chrétien au-dessus de toutes les faiblesses de la chair et du sang : mais la religion elle-même lui fait un devoir sacré d'être bon fils, bon père, bon mari, bon ami ; loin de détruire les mouvements légitimes de la nature et de l'humanité, l'Évangile les règle et les épure : dans le *Tartuffe* de Molière, cette admirable doctrine qui subordonne à un objet divin toutes les affections naturelles, est bafouée comme le code de l'égoïsme, de la dureté, de l'insensibilité. Le dévot Orgon déclare qu'il verrait mourir femme, enfants, amis, sans le moindre regret, grâce aux pieux conseils de Tartuffe. »

> ... Qui suit bien ses leçons, goûte une paix profonde,
> Et comme du fumier regarde tout le monde.
> Oui, je deviens tout autre avec son entretien;
> Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien,
> De toutes amitiés il détache mon âme ;
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela. (Acte I. sc. 6).

nière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être (1), pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant selon leur caprice un caractère de piété la plus austère ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche (2). — Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphent (3). »

« Dans le système actuel, qui sépare absolument la religion du gouvernement, remarque Geoffroy, l'obser-

(1) Le même Orgon, poursuivant l'éloge de Tartuffe, ajoute:

> Il s'impute à péché la moindre bagatelle;
> Un rien presque suffit pour le scandaliser;
> Jusque-là qu'il se vint, l'autre jour, accuser
> D'avoir pris une puce en faisant sa prière
> Et de l'avoir tuée avec trop de colère. (Acte I, sc. 6).

« Assurément, remarque M. Louis Veuillot, la chose est plaisante. Cependant, sans qu'il y ait là matière à beaucoup de larmes et sans vouloir en faire une confession publique, un cœur chrétien regrettera devant Dieu d'avoir cédé à un mouvement de colère, même contre une puce. Il doit se vaincre et se posséder jusque dans ces occasions-là; et saint François de Borgia, qui souvent se confessait plusieurs fois le même jour, ne devait pas s'accuser de péchés beaucoup plus graves. »

(2) Si Tartuffe accepte la donation de tous ses biens que lui fait Orgon, c'est par crainte de les voir dissipés en coupables entreprises et pour les faire servir à de pieux desseins.

> Tous les biens de ce monde ont pour moi peu d'appas;
> De leur éclat trompeur je ne m'éblouis pas:
> Et si je me résous à recevoir du père
> Cette donation qu'il a voulu me faire,
> Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
> Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains;
> Qu'il ne trouve des gens qui, l'ayant en partage,
> En fassent dans le monde un criminel usage,
> Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
> Pour la gloire du ciel et le bien du prochain (Acte IV, sc. 1).

(3) *Sermon pour le septième dimanche après la Pentecôte*, sur ce texte, applicable aux hypocrites de toutes les sortes, même à ceux qui prétendent censurer les faux dévots pour le plus grand bien de la vraie dévotion. *Dixit Jesus discipulis suis: attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.*

vation de Bourdaloue est purement morale et chrétienne ; mais, d'après la constitution de l'État sous Louis XIV, le prédicateur parlait en citoyen, en politique. La religion étant alors le plus ferme appui de l'autorité, et faisant une partie essentielle de l'État, tout ce qui intéressait l'autel intéressait le trône. Le plus léger ridicule jeté sur le culte et la croyance publique était un coup porté au gouvernement et au corps social ; cela est si vrai, que lorsqu'on a voulu détruire la monarchie, c'est par la religion qu'on a commencé, et ceux qui ont pris cette marche s'entendaient en destruction. C'est un grand mal, sans doute, qu'un scélérat couvre ses crimes et ses débauches du voile sacré de la religion ; mais c'est un bien plus grand mal que le respect pour la religion s'affaiblisse dans l'esprit du peuple, lorsque cette religion est la base de la constitution nationale et de la tranquillité publique (1). »

II.

Il y a trois choses à considérer dans toute comédie : l'intrigue, les caractères, les situations. L'intrigue n'est autre chose que le développement de l'action qui fait le fond de la pièce. Les caractères sont les traits distinctifs tout à fait uniques et singuliers qui dessinent comme la physionomie morale d'un personnage. Les situations consistent dans la rencontre, et le plus souvent, dans l'opposition des caractères présentés dans

(1) Aucune des pièces de Molière ne lui rapporta autant que *Tartuffe*. Les chercheurs ont trouvé dans un registre de La Grange la note exacte de ce que Molière reçut pour chacune de ses comédies. Tandis que l'*Avare* ne rapporte que 1,124 livres 12 sous, le *Misanthrope* 1,493 livres 14 sous, les *Femmes savantes* 2,029 livres 12 sous, *Tartuffe* donne à lui seul un bénéfice net de 6,871 livres !

l'exercice même de leurs travers et sous un jour plaisant.

L'intrigue est la partie faible de Molière. Contre l'habitude du siècle, Molière a dû composer vite, en sorte qu'il n'a pas eu le loisir de mûrir ses plans, de disposer toutes les parties du drame en vue d'un fait unique, d'un caractère principal. Presque toutes ses pièces pêchent contre les règles du poème dramatique. On y a peu souci des trois unités. Bien des choses se disent dans la rue qui demandent le secret du foyer domestique. Les personnages épisodiques, les monologues, les *à parte* abondent encore. Surtout les dénouements laissent à désirer, même dans les pièces de premier ordre, même dans l'*Avare*, qui finit par une sorte de roman postiche, ou dans *Tartuffe*, que l'intervention imprévue du roi vient clôre brusquement.

En revanche, Molière excelle dans l'invention et dans la conduite des caractères. Son théâtre est l'image de la vie. Sans doute bien des vérités échappent au poète ; l'intérêt personnel et la passion lui obscurcissent souvent la vue. Il peint les honnêtes gens en caricature, d'après un idéal imparfait et très-abaissé. Mais les personnages vicieux et malhonnêtes sont bien tels qu'il les présente ; ils vivent : on les reconnaît, et on se souvient de les avoir rencontrés dans le commerce de la société. Encore maintenant, il n'est pas de parvenu, de pédant, de femme bel-esprit, d'avare, qui ne ressemble de très-près à M. Jourdain, à Trissotin, à Philaminte, à Harpagon, ces types aussi vrais de nos jours qu'il y a deux siècles.

Enfin, le plus souvent, les caractères produisent les situations qui en découlent comme des effets nécessaires. Dans les meilleures pièces de caractères se trouvent aussi les scènes achevées, d'une force comique irrésistible. Quelques exemples tirés des comé-

dies les plus vantées de Molière viendront à propos pour démontrer avec quel art il sut imaginer et développer les caractères.

La pièce entière du *Misanthrope* n'est que le développement d'un caractère. Toutes les péripéties naissent comme forcément de la disposition d'esprit où se trouve le personnage principal, dont les paroles et les démarches sont toute l'action. Le travers du sévère Alceste ressort par son contact habituel avec l'indulgent Philinte ; la douceur accommodante de l'un met en lumière l'impatiente et acerbe humeur de l'autre. Le début même de la comédie fournit un exemple admirable de cette opposition des caractères. Dès les premiers vers, le théâtre est en feu : les deux amis sont aux prises.

PHILINTE.

Qu'est-ce donc? Qu'avez-vous?

ALCESTE, *assis*.

Laissez-moi, je vous prie.

PHILINTE.

Mais encor, dites-moi, quelle bizarrerie...

ALCESTE.

Laissez-moi là, vous dis-je, et courez vous cacher.

PHILINTE.

Mais on entend les gens au moins sans se fâcher.

ALCESTE.

Moi, je me veux fâcher, et ne veux point entendre.

PHILINTE.

Dans vos brusques chagrins je ne puis vous comprendre
Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers...

ALCESTE, *se levant brusquement*.

Moi, votre ami! Rayez cela de vos papiers.
J'ai fait jusques ici profession de l'être ;
Mais, après ce qu'en vous je viens de voir paraître,
Je vous déclare net que je ne le suis plus,
Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus.

PHILINTE.

Je suis donc bien coupable, Alceste, à votre compte?

ALCESTE.

Allez, vous devriez mourir de pure honte :
Une telle action ne saurait s'excuser,
Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.
Je vous vois accabler un homme de caresses,
Et témoigner pour lui les dernières tendresses;
De protestations, d'offres et de serments
Vous chargez la fureur de vos embrassements;
Et, quand je vous demande après quel est cet homme,
A peine pouvez-vous dire comme il se nomme (1);
Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
Et vous me le traitez, à moi, d'indifférent.
Morbleu! c'est une chose indigne, lâche, infâme,
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme;
Et si, par un malheur, j'en avais fait autant,
Je m'irais, de regret, pendre tout à l'instant.

Alceste a un procès, et Philinte l'engage à visiter ses juges.

ALCESTE.

Non. J'ai résolu de ne pas faire un pas.
J'ai tort, ou j'ai raison.

PHILINTE.

Ne vous y fiez pas.

ALCESTE.

Je ne remuerai point.

PHILINTE.

Votre partie est forte,
Et peut, par sa cabale, entraîner...

ALCESTE.

Il n'importe.

PHILINTE.

Vous vous tromperez.

ALCESTE.

Soit. J'en veux voir le succès.

PHILINTE.

Mais...

ALCESTE.

J'aurai le plaisir de perdre mon procès.

(1) « Théognis, dit La Bruyère, embrasse un homme qu'il trouve sous sa main ; il lui presse la tête contre sa poitrine ; il demande ensuite qui est celui qu'il a embrassé »

PHILINTE.

Mais enfin...

ALCESTE.

Je verrai dans cette plaiderie
Si les hommes auront assez d'effronterie,
Seront assez méchants, scélérats, et pervers,
Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.

PHILINTE.

Quel homme !

ALCESTE.

Je voudrois, m'en coûtât-il grand'chose,
Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause.

Oronte, un homme de qualité qui fait le bel esprit, vient consulter le misanthrope sur un sonnet de sa composition. Le sonnet est écrit en style prétentieux et de mauvais goût. Philinte se récrie sur la beauté des vers, mais Alceste ne peut se défendre de déclarer tout haut son sentiment.

ORONTE.

Mais ne puis-je savoir ce que dans mon sonnet...

ALCESTE.

Franchement il est bon à mettre au cabinet ;
Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,
Et vos expressions ne sont point naturelles.

Et il finit par avouer qu'il préfère au sonnet d'Oronte une vieille chanson du temps jadis, qu'il se fait un malin plaisir de chanter à deux reprises, au risque de s'attirer un duel ; ce qui ne manque pas, en effet, de lui arriver.

Voilà le misanthrope dont les principes austères et la vertu inflexible sont en guerre ouverte avec les mœurs du temps et qui ne trouve qu'à blâmer dans les paroles et les actes d'autrui.

Philinte lui conseille un peu de condescendance pour les faiblesses humaines :

Il faut, parmi le monde, une vertu traitable ;
A force de sagesse, on peut être blâmable.

La parfaite raison fuit toute extrémité
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Il répond sèchement qu'il enveloppe dans une même condamnation tous les hommes,

Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
Et les autres, pour être méchants complaisants,
Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Et le misanthrope conserve jusqu'au bout ces sentiments. Il les exprime encore dans ses dernières paroles, à la fin de la pièce, après bien des mésaventures que lui a values son aversion de l'espèce humaine.

Trahi de toutes parts, accablé d'injustices,
Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices,
Et chercher sur la terre un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté (1).

(1) Les contemporains de Molière voulurent voir dans le caractère d'Alceste le portrait du duc de Montausier. Voici ce que Saint-Simon rapporte à ce sujet, dans ses notes au Journal de Dangeau :

« Molière fit le *Misanthrope;* cette pièce fit grand bruit et eut un grand succès à Paris avant d'être jouée à la Cour. Chacun y reconnut M. de Montausier, et prétendit que c'était lui que Molière avait eu en vue. M. de Montausier le sut et s'emporta jusqu'à faire menacer Molière de le faire mourir sous le bâton. Le pauvre Molière ne savait où se fourrer. Il fit parler à M. de Montausier par quelques personnes, car peu osèrent s'y hasarder, et ces personnes furent fort mal reçues. Enfin le Roi voulut voir le *Misanthrope;* et les frayeurs de Molière redoublèrent étrangement, car Monseigneur allait aux comédies suivi de son gouverneur. Le dénouement fut rare ; M. de Montausier, charmé du *Misanthrope*, se sentit si obligé qu'on l'en eût cru l'objet, qu'au sortir de la comédie il envoya chercher Molière pour le remercier. Molière pensa mourir du message, et ne put se résoudre qu'après bien des assurances réitérées. Enfin il arriva toujours tremblant chez M. de Montausier, qui l'embrassa à plusieurs reprises, le loua, le remercia et lui dit « qu'il avait pensé à lui en faisant le *Misanthrope*, qui était le caractère du plus parfaitement honnête homme qui pût être, et qu'il lui avait fait trop d'honneur, et un honneur qu'il n'oublierait jamais. » Tellement qu'ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, et que ce fut une nouvelle scène pour la Cour, meilleure encore que celles qui y avaient donné lieu. »

Harpagon ou l'Avare est un caractère parfaitement conçu, vrai et vivant. La Flèche, son valet, en trace le portrait d'une façon plaisante :

« Le seigneur Harpagon est de tous les humains l'humain le moins humain ; le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré. Il n'est point de service qui pousse sa reconnaissance jusqu'à lui faire ouvrir les mains. De la louange, de l'estime, de la bienveillance en paroles, et de l'amitié tant qu'il vous plaira ; mais de l'argent, point d'affaires. Il n'est rien de plus sec et de plus aride que ses bonnes grâces et ses caresses, et *donner* est un mot pour qui il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais : *Je vous donne*, mais *je vous prête le bonjour.* »

Tout naturellement, Harpagon est haï et méprisé de tout ce qui l'entoure : il le sait, et ses craintes n'en sont que plus vives pour les dix mille écus d'or qu'il a serrés dans une cassette et soigneusement enfouis dans son jardin. A partir de ce moment, il ne voit plus que des voleurs autour de lui. Il fouille un valet, dont « les grands hauts-de-chausses sont propres à devenir les recéleurs des choses qu'on dérobe. » Après avoir examiné ses deux mains, il demande à voir « les autres, » tant son irrésistible passion le rend déraisonnable. Ses enfants viennent l'entretenir, et il s'aperçoit qu'ils se parlent par gestes. « Je crois, se dit-il, qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse. » Son fils, auquel il refuse le nécessaire, devient joueur. Harpagon l'apprend, et, au lieu d'en faire des reproches : « Si vous êtes heureux au jeu, lui conseille-t-il, vous en devriez profiter et mettre à honnête intérêt l'argent que vous gagnez, afin de le trouver un jour. » En même temps il propose à sa fille d'épouser un vieillard qui pourrait être son père, mais qui s'engage à la prendre « sans dot. » On lui fait des objections. « C'est un peu précipiter les choses, et il faudrait au moins quelque temps pour voir si son inclination pourrait s'accommoder avec..... — Sans dot. — Mais un engagement

qui doit durer jusqu'à la mort ne se doit jamais faire qu'avec de grandes précautions. — Sans dot. — Mais on doit avoir égard à cette grande inégalité d'âge, d'humeur et de sentiments.... — Sans dot. » — Telle est la réponse par laquelle Harpagon ferme perpétuellement la bouche à son interlocuteur, et qui lui obtient en fin de compte cette approbation ironique : « Il est vrai ; cela ferme la bouche à tout, *sans dot !* Le moyen de résister à une raison comme celle-là ?.... Tout est renfermé là-dedans, et *sans dot* tient lieu de beauté, de jeunesse, de naissance, d'honneur, de sagesse et de probité. »

L'occasion de son prochain mariage ne peut rendre Harpagon libéral. Pour fêter sa fiancée, il s'engage à donner à souper. « Nous serons huit ou dix, dit-il à son cuisinier ; mais il ne faudrait prendre que huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix...... Il faudra de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord. » Il rassemble ses valets et règle à chacun son emploi pour les besoins du service. « Vous, je vous commets au soin de nettoyer partout, et surtout, prenez garde de ne point frotter les meubles trop fort, de peur de les user..... Vous, je vous constitue, pendant le souper, au gouvernement des bouteilles ; et s'il s'en écarte quelqu'une, et qu'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai sur vos gages.... Vous enfin, je vous établis dans la charge de donner à boire ; mais seulement lorsque l'on aura soif, et non pas, selon la coutume de certains impertinents de laquais qui viennent provoquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. Attendez qu'on vous en demande plus d'une fois, et vous ressouvenez de porter toujours beaucoup d'eau. » Toutes ces prescriptions de détail achèvent de mettre en tout son jour l'avarice d'Harpagon.

Tartuffe n'est pas un caractère sans reproches. On a trouvé avec raison que son hypocrisie manquait d'habileté. Il faut la crédulité aveugle et obstinée d'Orgon pour être dupe d'apparences dévotes auxquelles la réalité prête si peu de fondement, et que les faits viennent à tout instant contredire. Le masque de l'hypocrite est mal porté, et laisse voir toutes les mauvaises convoitises qui possèdent son cœur. La Bruyère a remarqué le premier ce défaut capital, et il l'a relevé avec esprit dans son caractère d'Onuphre ou le faux dévot.

« Onuphre... ne dit point *ma haire* et *ma discipline;* au contraire, il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot. Il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croit, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline..... S'il se trouve bien d'un homme opulent, à qui il a su imposer, dont il est le parasite et dont il peut tirer de grands secours, il ne tente point de corrompre sa femme..... il est encore plus éloigné d'employer, pour la flatter et pour la séduire, le jargon de la dévotion ; ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très-ridicule...... Il ne pense point à profiter de toute la succession d'un bienfaiteur, ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens..... il ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent tout à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir : il y a là des droits trop forts et trop inviolables, on ne les traverse point sans faire de l'éclat, et il l'appréhende, sans qu'une pareille entreprise vienne aux oreilles du prince, à qui il dérobe sa marche par la crainte qu'il a d'être découvert et de paraître ce qu'il est. »

Tout en approuvant au fond La Bruyère, il est permis de trouver qu'il a trop cédé au malin plaisir de critiquer Molière, et qu'il n'a point assez tenu compte d'une certaine exagération de la vérité, nécessaire et permise au théâtre.

Pour donner une idée complète du génie de Molière, il faut choisir dans ses pièces quelque partie excellente

où, sans sortir des limites de la vérité et de la décence, il a créé et exploité des situations vraiment comiques. Tels nous semblent les premiers actes du *Bourgeois-Gentilhomme*. Le poète raille avec le plus piquant esprit et la gaîté du meilleur aloi le ridicule de prétendre à la noblesse lorsqu'on n'y est pas né.

M. Jourdain est un honnête bourgeois, qui a gagné une jolie fortune et qui est possédé du désir de vivre en gentilhomme et d'imiter en tout les gens de qualité. Comme il se drape dans une robe de chambre d'indienne qui laisse voir son haut-de-chausse de velours rouge et sa camisole de velours vert! Son tailleur lui apporte un habit à essayer.

LE MAITRE TAILLEUR.

Tenez, voilà le plus bel habit de la cour, et le mieux assorti.

MONSIEUR JOURDAIN.

Qu'est-ce que ceci? Vous avez mis les fleurs en bas.

LE MAITRE TAILLEUR.

Vous ne m'avez pas dit que vous les vouliez en haut.

MONSIEUR JOURDAIN.

Est-ce qu'il faut dire cela?

LE MAITRE TAILLEUR.

Oui, vraiment. Toutes les personnes de qualité les portent de la sorte.

MONSIEUR JOURDAIN.

Les personnes de qualité portent les fleurs en bas?

LE MAITRE TAILLEUR.

Oui, monsieur.

MONSIEUR JOURDAIN.

Oh! voilà qui est donc bien.

LE MAITRE TAILLEUR.

Si vous voulez, je les mettrai en haut.

MONSIEUR JOURDAIN.

Non, non.

LE MAITRE TAILLEUR.

Vous n'avez qu'à dire.

MONSIEUR JOURDAIN.

Non, vous dis-je; vous avez bien fait (1).

(1) Acte II. sc. 8.

Quand les garçons tailleurs lui ont passé son habit, « de la manière qu'ils font aux personnes de qualité, » ils ne le quittent pas sans demander un pour-boire.

GARÇON TAILLEUR.

Mon Gentilhomme, donnez, s'il vous plaît, aux garçons quelque chose pour boire.

MONSIEUR JOURDAIN.

Comment m'appelez-vous?

GARÇON TAILLEUR.

Mon Gentilhomme.

MONSIEUR JOURDAIN.

Mon Gentilhomme! Voilà ce que c'est que de se mettre en personne de qualité. Allez-vous-en demeurer toujours habillé en bourgeois, on ne vous dira point Mon Gentilhomme. Tenez, voilà pour Mon Gentilhomme.

GARÇON TAILLEUR.

Monseigneur, nous vous sommes bien obligés.

MONSIEUR JOURDAIN.

Monseigneur, oh, oh! monseigneur! Attendez, mon ami, Monseigneur mérite quelque chose, et ce n'est pas une petite parole que Monseigneur. Tenez, voilà ce que Monseigneur vous donne.

GARÇON TAILLEUR.

Monseigneur, nous allons boire tout à la santé de Votre Grandeur.

MONSIEUR JOURDAIN.

Votre Grandeur. Oh, oh, oh! attendez, ne vous en allez pas. A moi, Votre Grandeur! Ma foi, s'il va jusqu'à l'Altesse, il aura toute la bourse. Tenez, voilà pour Ma Grandeur.

GARÇON TAILLEUR.

Monseigneur, nous la remercions très-humblement de ses libéralités.

MONSIEUR JOURDAIN.

Il a bien fait, je lui allais tout donner (1).

M. Jourdain entend dire que les gens de qualité savent la musique, la danse, l'escrime et la philosophie. Vite, il fait appeler des professeurs, qui ont tous le ridicule de leur profession. Le maître de musique prétend que « toutes les guerres n'arrivent que pour n'apprendre pas la musique. La guerre ne vient-elle

(1) Acte II. sc. 8.

pas d'un manque d'union entre les hommes? Et si tous les hommes apprenaient la musique, ne serait-ce pas le moyen de s'accorder ensemble? » — Le maître à danser soutient que « tous les malheurs des hommes sont venus faute de savoir danser. Lorsqu'un homme a commis un manquement dans sa conduite, ne dit-on pas toujours : Un tel a fait un mauvais pas dans une telle affaire? Et faire un mauvais pas, peut-il procéder d'autre chose que de ne savoir pas danser?» Le maître d'armes est un charlatan qui abuse à plaisir de la simplicité de son élève.

LE MAITRE D'ARMES.

Je vous l'ai déjà dit ; tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses, à donner et à ne point recevoir.

MONSIEUR JOURDAIN.

De cette façon donc, un homme, sans avoir du cœur, est sûr de tuer son homme, et de n'être point tué.

LE MAITRE D'ARMES.

Sans doute (1).

Mais le plus curieux de tous est le maître de philosophie. Après une dissertation pédantesque sur les mouvements des lèvres dans la prononciation des voyelles et des diphtongues, il vient en aide à M. Jourdain, qui veut composer une lettre.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Sont-ce des vers que vous voulez écrire ?

MONSIEUR JOURDAIN.

Non, non, point de vers.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Vous ne voulez que de la prose?

MONSIEUR JOURDAIN.

Non, je ne veux ni prose ni vers.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

MONSIEUR JOURDAIN.

Pourquoi ?

(1) Acte II. sc. 3.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Par la raison, monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose ou les vers. Tout ce qui n'est point prose est vers; et tout ce qui n'est point vers est prose.

MONSIEUR JOURDAIN.

Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

De la prose.

MONSIEUR JOURDAIN.

Quoi, quand je dis : Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit, c'est de la prose?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Oui, monsieur.

MONSIEUR JOURDAIN.

Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose, sans que j'en susse rien ; et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela (1).

M. Jourdain est un caractère d'un comique achevé. Deux traits achèveront de le peindre. Il refuse un gendre accompli, parce qu'il n'est pas de famille noble : « Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez point ma fille ; » et un misérable titré lui persuade qu'il a fait son éloge en haut lieu et lui emprunte sa bourse, sa table, sa maison. Le moyen, en effet, de refuser à « un seigneur que l'on considère à la cour, et qui parle au roi tout comme je vous parle. »

Molière a, comme Pascal et plus que Corneille et Racine, sa langue à lui. En poésie, c'est un vers libre, naturel, sans recherche, sobre d'images, hardi d'expressions, véritable modèle de la poésie familière, et qui, dans les bons endroits, fait pressentir déjà le *Lutrin* de Boileau ou les fables de La Fontaine. Dans la prose, sa langue se rapproche du ton de la conversation ordinaire, telle qu'on aime à la supposer entre les esprits

(1) Acte II, sc. 6.

les plus distingués du siècle ; par exemple, entre Boileau et ses amis dans les fameuses et trop courtes réunions de la rue du Vieux-Colombier.

Les mérites de ce style, tout d'inspiration et de verve, n'ont pas été universellement appréciés par les contemporains. Les meilleurs seuls ont tout d'abord bien jugé et certains des plus illustres et des plus compétents ont eu à cet égard des défaillances de goût que nous avons peine à comprendre.

« Boileau, s'il faut en croire Louis Racine, regarda toujours Molière comme un génie unique : et le roi, lui demandant un jour quel était le plus rare des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma Molière. « Je ne le croyais pas, répondit le roi ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. » Les plus excellentes qualités d'écrivain paraissaient relevées chez Molière par la facilité et la sûreté d'une versification dont le naturel et le charme désespéraient Boileau.

Rare et fameux esprit dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine ;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sait à quel coin se marquent les bons vers ;
Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime (1).

Dans l'*Art poétique*, Boileau ne loue plus seulement le don de faire des vers *marqués au bon coin*, il relève le talent d'observation de Molière, sa profonde connaissance du cœur humain et la vérité de ses peintures.

Étudiez la cour et connaissez la ville ;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art *eut remporté le prix* (2),

(1) Sat. II, 1664. Molière était encore à ses débuts.
(2) On a beaucoup blamé l'hésitation marquée par le mot *peut-être*. Elle paraît

Si, *moins ami du peuple*, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures (1),
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Fénelon reconnaît le talent comique de Molière et n'hésite pas à le placer au-dessus de Térence :

« Il faut avouer que Molière est un grand poète comique. Je ne crains pas de dire qu'il a enfoncé plus avant que Térence dans certains caractères ; il a embrassé une plus grande variété de sujets ; il a peint par des traits forts presque tout ce que nous voyons de déréglé et de ridicule. »

Mais à côté de ce tribut payé à l'éloge, voici une part trop large donnée au blâme : « En pensant bien, Molière parle souvent mal ; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. » On ne sait à quelle pièce appliquer un aussi grave reproche, surtout sous cette forme générale. Le dialogue de Molière est, au contraire, remarquable par sa simplicité et sa vérité. « J'aime mieux, continue Fénelon, sa prose que ses

fort naturelle à tous ceux qui partagent, au sujet de Molière, les regrets de Boileau. Est-ce à dire que l'auteur de l'*Art poétique* n'estimait pas à sa valeur le grand poète comique ? Les preuves abondent pour établir le contraire. Dans l'Épître à Racine qui parut en 1677, trois ans par conséquent après l'*Art poétique*, le talent de Molière est exalté au point que sa mort est regardée comme un coup dont la comédie ne pourra pas se relever.

Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir.
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.

(1) Geoffroy fait remarquer que les farces de Molière furent en général composées pour la Cour et qu'elle en eut les prémices. C'est au Louvre, à Versailles, à Saint-Germain, à Chambord ; c'est afin d'amuser Louis XIV que furent jouées d'abord la plupart des pièces de ce genre, le *Mariage Forcé*, *Georges Dandin*, *M. de Pourceaugnac*, *la comtesse d'Escarbagnas*.

vers. Par exemple, l'*Avare* est moins *mal écrit* que les pièces qui sont en vers. » Quoi ! le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, ces chefs-d'œuvre de la poésie familière, sont *mal écrits !* Bien au contraire, à leur époque, en 1669, en 1672, ils marquent la perfection de l'art d'écrire en vers tout aussi bien que *Britannicus* ou *Mithridate*, et Boileau, nous venons de le voir, était le premier à proclamer Molière maître dans l'art de frapper les bons vers. « Enfin, ajoute Fénelon, qui rentre un peu plus dans la vérité et la justice, il a outré souvent les caractères : il a voulu, par cette liberté, plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais, quoiqu'on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature et d'abandonner la vraisemblance (1). »

La sévérité déjà excessive de Fénelon a été dépassée par La Bruyère. « Il n'a manqué à Molière, dit-il, que d'éviter le *jargon* et le *barbarisme*, et d'écrire purement (2). » C'est là le comble de l'exagération et de l'injustice. La Bruyère ne pardonne même pas à la prose de Molière. Dans un grand nombre de pièces, écrites de verve, faites pour être jouées, publiées sans révision, il n'est pas étonnant que les négligences abondent, que l'on retrouve des *barbarismes* ou des restes de *jargon*. Mais à côté de ces légères et inévitables imperfections, quel langage fut jamais plus vif, plus original, plus français, plus nourri de fortes et savoureuses expressions, prises aux meilleures sources de la vieille langue ou imitées des plus purs modèles classiques !

(1) Lettre sur les occupations de l'Académie française, 1714

(2) *Les Caractères*, 1688.

On ne peut pas résumer d'un trait une étude sur Molière et, pour en finir avec lui, l'apprécier par un seul mot. Les disparates sont en effet trop nombreuses et il y a tant de motifs de louer à côté de tant de motifs de blâmer que certaines distinctions sont jusqu'au bout nécessaires.

Nul doute que l'homme ne soit très-inférieur à l'écrivain et au poète. La dignité personnelle, la fermeté des principes, l'indépendance du caractère, l'exacte soumission à la règle chrétienne, toutes ces qualités communes aux grands écrivains du siècle, manquèrent à l'auteur de *Tartuffe*. Il a mal commencé et mal conduit sa vie; peut-être il l'aurait bien finie, si le temps ne lui avait manqué. Abandonné de la faveur royale, désillusionné des séductions de la scène, averti par l'âge et probablement par de nouveaux et plus amers chagrins domestiques, Molière aurait remis en pratique les pieux enseignements des jésuites, ses excellents maîtres; il aurait donné le même grand exemple que La Fontaine.

Mais si l'homme mérite de graves reproches, l'auteur comique est au-dessus de tous les éloges. Aux bons endroits, il y a, chez lui, un irrésistible entrain de raison moqueuse, d'esprit satirique ou de réjouissante et folle gaîté. Personne n'échappe à l'influence du rire; il ne saisit point seulement les esprits légers et frivoles, mais il s'impose aux plus sérieux et leur laisse une sorte d'arrière-goût qui le renouvelle au moindre souvenir. Ni chez nous, ni dans aucune littérature, il n'est rien, je ne dis pas qui égale ce comique si vif et si fort, mais même qui en approche.

La source de cette supériorité unique est dans un talent exceptionnel d'observation. Molière pénétrait les profondeurs secrètes de l'âme humaine et voyait clair jusque dans ses plus obscurs replis. Il a deviné et analysé l'avarice, l'ambition, l'hypocrisie, tous les appétits

mauvais de la chair en révolte, tous les travers de l'esprit perverti. Ses personnages sont des types vrais à toujours, vivants, peints au naturel et pris sur le fait. Harpagon, Alceste, Philinte, M. Jourdain, Trissotin, Philaminte sont de tous les temps, aussi nombreux et aussi florissants dans notre société bourgeoise du dix-neuvième siècle qu'en plein règne de Louis XIV. Mais cette vue si sûre et si perçante pour découvrir les mauvais instincts de notre nature, se trouble et s'obscurcit à regarder les nobles et généreux sentiments. La noblesse du cœur, le culte du devoir, la franchise, la simplicité, le désintéressement sont absents du théâtre de Molière. Moraliste incomplet, à l'horizon étroit et borné, il excelle à rechercher et à trouver le mal ; nulle part il ne rencontre le bien. Dans ses comédies, je vois en grand nombre des vices ou des ridicules à éviter et je cherche en vain des vertus dont le modèle m'attire et me guide. C'est que pour peindre de vrais hommes vertueux il faut être soi-même dépouillé de toute attache trop puissante aux passions humaines. Le parfum d'honnêteté que l'on respire dans les vers de Corneille, Racine et Boileau s'exhale de l'âme même de leurs auteurs, éloquents à bien dire parce qu'ils étaient puissants à bien faire. Voilà une source intime et personnelle d'inspiration qui a manqué absolument à Molière et l'a empêché de porter son essor aux régions pures et élevées que son incomparable génie lui aurait permis d'atteindre.

CHAPITRE SIXIÈME

Les Fables de La Fontaine.

Jean de La Fontaine naquit le 8 juillet 1621 à Château-Thierry. Il était fils de Charles de La Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers. Il avait terminé de premières études très-imparfaites, lorsqu'il reçut en cadeau, d'un chanoine de Soissons, quelques livres de piété ; il les lut, et se crut appelé à l'état ecclésiastique. En 1641, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, fut envoyé à Paris au séminaire de Saint-Magloire, et, au bout d'un an, quitta la Société. Quand on aura vu quel homme était La Fontaine, on sera moins en peine de savoir pourquoi il en sortit, que de comprendre comment il avait pu songer à un genre de vie si peu en rapport avec ses goûts d'indépendance et son amour du repos.

La Fontaine revint à Château-Thierry. Il s'y fit remarquer seulement par ses distractions, son indolence et son vif penchant pour les plaisirs. Quoiqu'il eût peu de goût pour le mariage, il s'y détermina par complaisance pour ses parents, et, vers 1648, il épousa Marie Héricart, qui ne manquait ni d'esprit, ni de beauté, ni même de vertu, mais qu'il abandonna bientôt pour venir vivre à Paris en plus grande liberté. En même temps qu'il s'était marié, il avait pris les fonctions de son père, mais il ne remplit pas plus sa charge qu'il ne s'occupa

de sa femme, et il finit par oublier complètement l'une et l'autre, ne retournant chez lui qu'à de rares intervalles, et seulement pour vendre quelque portion de son bien. La Fontaine eut un fils qu'il fit élever avec grand soin. Plus tard, le procureur général de Harlay s'étant chargé du jeune homme, le père n'y pensa plus, et, ce qui doit un peu l'excuser, c'est qu'il ne pensait guère à lui-même.

La Fontaine avait atteint sa vingt-neuvième année, sans donner aucun signe de son talent pour la poésie. Un officier qui récita devant lui avec enthousiasme l'ode de Malherbe sur la mort d'Henri IV, lui inspira, dit-on, du goût pour les vers. De suite, il lut les odes de Malherbe, les apprit par cœur avec passion, et il allait les déclamer dans des lieux solitaires. Ce fut pour lui le temps des longues et bonnes lectures. Sa charge de maître des eaux et forêts lui fournissait un prétexte de promener, un livre à la main, sous de beaux ombrages, ou de s'abandonner, au bord des ruisseaux, à de longs sommeils coupés de douces rêveries.

Il mit dix ans à préparer son premier ouvrage, qui parut en 1654 ; c'est une médiocre traduction de l'*Eunuque* de Térence. Elle valut cependant à son auteur une certaine réputation qui inspira à Fouquet le désir de le voir. Jannart, substitut au Parlement, présenta le poète au ministre. A la seconde entrevue, La Fontaine obtint, du généreux surintendant, une pension de mille livres, sous cette clause gracieuse qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers.

La Fontaine prit place dès-lors dans le groupe des écrivains et des artistes qui vivaient des munificences du surintendant : on y voyait Molière, Quinault, Pellisson, le peintre Lebrun et l'architecte Le Nôtre. Transporté tout à coup du fond d'une province au milieu de la petite cour de Fouquet qui éclipsait, par son luxe, le

souverain même, La Fontaine se fit aimer de tous, non par la vivacité de son esprit, par l'à-propos de ses reparties ou par le piquant de sa conversation, mais par sa bonté toujours expansive, quelquefois naïve, souvent aussi relevée par une certaine finesse. Au témoignage de ses contemporains, les qualités de société lui manquaient; mais il avait toutes les qualités du cœur. « Autant, dit Louis Racine, il était aimable par la douceur « du caractère, autant il l'était peu par les agréments « de la société. Il n'y mettait jamais rien du sien; il ne « parlait pas, ou voulait toujours parler de Platon. » Platon c'était l'auteur favori et La Fontaine en changeait souvent : ce fut d'abord Malherbe, plus tard Marot, Rabelais, voire même Baruch (1).— La Bruyère, qui charge ses portraits de parti-pris, trace ainsi celui de La Fontaine : « Un homme paraît grossier, lourd, « *stupide;* il ne sait pas parler ni raconter ce qu'il vient « de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons « contes; il fait parler les animaux, les arbres, les « pierres, tout ce qui ne parle pas; ce n'est que légèreté, « qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans « ses ouvrages (2). » Le grand Corneille offrait un pareil contraste entre sa personne et ses écrits, mais on laissait le grand Corneille dans sa solitude et l'on recherchait La Fontaine qui n'était point fier et qui était si bon!

Avant la disgrâce du surintendant, La Fontaine avait

(1) Un jour Racine conduisit La Fontaine à Ténèbres, et s'apercevant que l'office lui paraissait long, il lui donna la Bible pour l'occuper. Le *bonhomme* tomba sur la prière des Juifs, dans Baruch, et il en fut ravi d'admiration. Il disait à son ami : « C'était un beau génie que Baruch ; qui était-il ? » Le lendemain et les jours suivants, il ne rencontrait personne de sa connaissance, sans lui demander, après les compliments ordinaires : « Avez-vous lu Baruch ? C'était un grand génie. »

(2) La Fontaine vivait encore lorsque cet article parut, en 1691, dans la 6e édition des *Caractères*.

publié plusieurs petites pièces. La principale est *le Songe de Vaux* où les quatre arts qui avaient contribué à l'embellissement de cette maison de campagne de Fouquet, l'architecture, la peinture, le jardinage et la poésie sous les noms allégoriques de Palatiane, Appellanire, Hortésie et Calliopée font valoir leurs droits et se disputent la prééminence. Ce sont quatre longs plaidoyers assez froids qui ne parurent avoir d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. L'*Epitaphe d'un paresseux*, que le poète dans un accès de gaieté avait faite contre lui-même, est aussi de ce temps. Il faut la transcrire, parce qu'elle peint au naturel l'insouciance de La Fontaine et son dégoût pour toute occupation sérieuse.

> Jean s'en alla comme il était venu,
> Mangea le fonds avec le revenu,
> Tint les trésors chose peu nécessaire,
> Quant à son temps, bien sut le dispenser :
> Deux parts en fit, dont il *soulait* (1) passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

La chute de Fouquet fit éclater le génie et le cœur de La Fontaine. Elle lui inspira sa touchante *Élégie aux Nymphes de Vaux.*

> Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes,
> Pleurez, Nymphes de Vaux, faites croître vos ondes!....
> Les Destins sont contents : Oronte est malheureux !

Vers cette époque, de 1662 à 1665, se nouèrent entre La Fontaine, Racine, Molière et Boileau des relations intimes qui furent trop tôt rompues. La Fontaine resta lié avec Molière, mais il vit moins fréquemment Racine et se sépara complètement de Boileau dont la vie déjà sérieuse et réglée l'effrayait. Ce fut un malheur pour lui : il avait depuis longtemps en portefeuille des *Contes* qu'il n'avait point osé publier par respect pour ses

(1) *Soulait*, avait coutume, du latin *solere*.

amis. Soustrait à leur influence, il n'hésita plus à les livrer à l'impression et il en donna successivement deux recueils en 1665 et 1667, sans se préoccuper le moins du monde du mal que devaient produire des récits où la licence des peintures était portée aux dernières limites.

Les *Contes* sont un très-mauvais livre, non point seulement parce que le vice y est peint à nu, mais parce qu'il y est peint sous des couleurs aimables et séduisantes. De plus, dans les *Contes* comme dans les comédies de Molière, le vice a l'esprit pour auxiliaire et la vertu y paraît toujours embarrassée, niaise ou ridicule. Aussi, si l'on excepte les débauchés qui s'en repaissaient en secret, ce livre fut universellement blâmé : Louis XIV en témoigna un mécontentement qui ferma pour un temps l'entrée de l'Académie à son auteur, et Boileau en conçut un chagrin qu'il a exprimé avec une éloquence d'honnête homme indigné, dans les beaux vers de l'*Art poétique*, qui s'appliquent trop bien à La Fontaine pour ne pas le désigner :

> Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
> Qui de l'honneur en vers infâmes déserteurs,
> Trahissant la vertu sur un papier coupable
> Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Peu après les *Contes*, commencèrent à paraître les *Fables*. Considérées dans leur ensemble, elles forment trois recueils. Le premier qui comprend les six premiers livres, fut publié en 1668 sous le modeste titre de *Fables d'Esope, mises en vers par M. de La Fontaine;* il est dédié au Dauphin, âgé de neuf ans, et dont l'éducation commençait alors. Le second, où se trouvent les cinq livres suivants, vit le jour en 1678; il débutait par une pièce de vers à la louange de Madame de Montespan. Enfin, le douzième et dernier livre composé à l'intention

du jeune duc de Bourgogne, ne fut livré à l'impression qu'en 1694.

Les Fables sont le véritable et l'unique titre de gloire de La Fontaine : il est proprement fabuliste et l'on se laisse aller volontiers à croire qu'il n'a pas été créé pour autre chose, tant il y met de naturel, de charme et d'originalité. Comme l'arbre qui porte des pommes est appelé pommier, Madame de Bouillon appelait La Fontaine un *fablier*, pour dire que ses fables naissent d'elles-mêmes dans son cerveau, et s'y trouvaient faites sans méditation de sa part, ainsi que les pommes sur un pommier.

Le sujet des fables est le même que celui des pièces de Molière et de Racine : de part et d'autre c'est l'homme qui est en scène. Mais Racine peint l'homme dans ses passions sérieuses; Molière dans ses travers et ses ridicules; La Fontaine décrit tour à tour le côté grave et le côté plaisant de la vie humaine. Où ses amis faisaient un grand tableau tout chargé de situations et de personnages, il trouve matière seulement à des esquisses très-limitées, très-légères et aussi très-parfaites. La forme donnée par La Fontaine à ses fables est aussi la forme dramatique : lui-même les appelle

Un drame à cent actes divers.

Le recueil de La Fontaine est un véritable théâtre où nous voyons représentés en raccourci tous les genres de drame, depuis les plus élevés, la comédie et la tragédie, jusqu'au plus simple, le vaudeville. Les lecteurs sont spectateurs, et toutes les émotions qu'on éprouve au théâtre, la fable les donne en petit. Les événements y sont plus réduits, les passions s'y précipitent plus vite, les discours y sont moins longs; d'ailleurs, la ressemblance est parfaite. N'est-ce point, en effet, une véritable et bien touchante tragédie que la fable *le Loup*

et l'Agneau? « Tout y est clair et bien marqué, dit Le Batteux. Le lieu de la scène, c'est le bord d'un ruisseau. Les deux acteurs, c'est le loup et l'agneau ; leur caractère la violence et l'innocence; l'action, c'est le démêlé de l'un avec l'autre; le nœud qui tient le lecteur en suspens, est de savoir comment se terminera la querelle. Le dénouement, c'est la mort de l'innocent, d'où sort la morale que le plus faible est souvent opprimé par le plus fort. » N'est-ce point encore une charmante et spirituelle comédie que cette autre fable *le Savetier et le Financier?*

Et, comme le remarque M. Nisard, le théâtre de La Fontaine a été plus heureux que celui de Racine : rien n'a passé de mode, rien n'a vieilli. Tout est resté, tout est vivant. C'est que dans la fable, si la scène est plus humble, elle n'est pas sujette aux servitudes théâtrales. On n'y est point obligé de faire la part du métier. Dans les tragédies, il y a des confidents, des monologues, des scènes de transition, de longs récits, des digressions, des épisodes : dans la fable, rien de tout cela n'entrave l'action : elle commence, se déroule et finit. Ajoutez que La Fontaine n'a point connu les nécessités de position qui ont souvent mis à la gêne et Racine et Molière; il ne s'est point soucié de faire sa cour ni aux grands seigneurs ni au grand Roi, et l'on ne trouve pas plus chez lui la galanterie de Racine, aujourd'hui fade et insipide, que les allusions transparentes à Louis XIV qui remplissent les pièces de Molière. A vrai dire, il n'est du dix-septième siècle que par la langue qu'il parle admirablement : du reste, il est de tous les temps, et c'est là une des causes de son universelle popularité (1).

(1) Tout récemment il s'est produit une opinion nouvelle, développée dans un livre écrit avec esprit, tout plein de vues originales, qui a pour titre *La Fontaine et ses fables*, et dont l'auteur est M. Taine. Ce critique s'est complu à découvrir dans les animaux de La Fontaine autant de types politiques et sociaux où se re-

Le monde réel que La Fontaine veut représenter dans ses fables, disparaît sous ce merveilleux petit monde des animaux, auxquels, avec une bonhomie charmante, il prête tous les travers et tous les défauts de l'espèce humaine. « Il a fondé parmi les animaux, dit « La Harpe, des monarchies et des républiques... Il a « transporté chez eux tout l'esprit et tout l'appareil de « nos dignités. Il donne au roi lion un Louvre, une « cour, des pairs, un sceau royal, des officiers, des cour- « tisans, des médecins..... Ce sérieux si plaisant ne « l'abandonne jamais : jamais il ne manque à ce qu'il « doit aux puissances qu'il a établies ; c'est toujours *nos* « *seigneurs les ours, nos seigneurs les chevaux, sultan* « *léopard, dom coursier* et *les parents du loup, gros mes-* « *sieurs qui l'ont fait apprendre à lire*. Ne voit-on pas « qu'il vit avec eux, qu'il se fait leur concitoyen, leur « ami, leur confident ? Oui, sans doute, leur ami : il les « aime, il entre dans tous leurs intérêts, il met la plus « grande importance à leurs débats. Ecoutez la belette « et le lapin plaidant pour un terrier, est-il possible de

flètent les différentes classes de la société au XVII[e] siècle. Par des citations habilement choisies, plus habilement interprétées, il a retrouvé dans les *Fables*, sous des allusions transparentes, le roi Louis XIV et sa majesté impérieuse, la cour aux pieds du maître, les princes du sang, les marquis ridicules, la bourgeoisie besogneuse et bien humble encore à côté de la fière noblesse et du haut clergé. « La Fontaine, dit M. Taine, nous menait à Versailles; nous apercevions par une échappée Louis XIV en manteau royal, les seigneurs pliés en deux dans les antichambres, les courtisans, accrochant une pension ou une survivance, les bourgeois à leur comptoir et dans leur hôtel-de-ville, *le curé expédiant sa messe*, le paysan au travail, las et raidi dans sa souquenille trouée. Est-ce que vous ne les avez pas vus ? Est-ce que vous ne savez pas maintenant comment le roi tient sa canne et se mouche ?... » Évidemment, M. Taine s'égare à la poursuite d'un La Fontaine de fantaisie, nourri des idées modernes, et qui incline à la critique de son temps. C'est travestir le *bonhomme* que d'en faire ainsi une sorte de satyrique et de lui prêter des velléités de pamphlétaire et un peu de l'humeur acerbe de Saint-Simon. Notre poète n'a pas eu les hautes visées qu'on lui soupçonne; il n'a pas voulu railler les ridicules particuliers à ses contemporains, mais les travers généraux de l'espèce humaine, et si quelques traits de ses *fables* paraissent se rapporter plus spécialement aux hommes de son époque, il faut y voir uniquement l'effet du milieu où il a vécu et dont il a subi involontairement l'influence.

« mieux discuter une cause ? Tout y est mis en usage :
« coutume, autorité, droit naturel, généalogie ; on y
« invoque les dieux hospitaliers. C'est ainsi qu'il excite
« en nous le rire de l'âme que ferait naître la vue d'un
« enfant heureux de peu de chose, ou gravement occupé
« de bagatelles. »

La Harpe dit vrai ; le charme des fables naît surtout de l'illusion dans laquelle le *bonhomme* paraît être au sujet de ce petit monde des animaux. Mais cette crédulité apparente n'exclut point la finesse. La Fontaine sans doute cède constamment la place à ses personnages, il les laisse librement discourir et agir en sorte qu'il semble leur premier et leur plus confiant auditeur. Seulement, à chaque instant, il coupe leurs dialogues ou leurs aventures, se met lui-même en scène et se mêle aux acteurs par quelque réflexion personnelle, toujours opportune, toujours charmante.

Tantôt c'est un retour sur lui-même par un mot qui trahit son caractère et ses goûts,

> Un lièvre en son gîte songeait,
> Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe (1)?

Tantôt, un trait de gaieté, une saillie ;

> Une souris tomba du bec d'un chat-huant :
> Je ne l'aurais pas ramassée,
> Mais un bramin le fit : chacun a sa pensée (2).

> Le loup et le renard sont d'étranges voisins :
> Je ne bâtirai point autour de leur demeure (3).

Ailleurs, une boutade inattendue :

> ... A ces mots, l'animal pervers,
> (C'est le serpent que je veux dire
> Et non l'homme, on pourrait aisément s'y tromper) (4).

(1) *Le Lièvre et les Grenouilles.*
(2) *La Souris métamorphosée en fille.*
(3) *Le Fermier, le Chien et le Renard.*
(4) *L'Homme et la Couleuvre.*

Ou bien, un souvenir historique qui a dû paraître quelque peu irrévérencieux. Deux chèvres s'avancent sur un pont :

> Je m'imagine voir, avec *Louis-le-Grand*
> Philippe quatre qui s'avance
> Dans l'île de la Conférence (1).

C'est enfin une maxime jetée en travers du récit, comme lorsque parlant de ce rat retiré du monde qui devint *gros et gras*, il ajoute plaisamment :

> Dieu prodigue ses biens
> A ceux qui font vœu d'être siens (2).

Ainsi, La Fontaine ne s'efface que pour reparaître, et de là naît le plus heureux mélange de naïveté et de finesse.

Dans ces apparitions fréquentes et imprévues du poète au milieu de son récit, il se révèle lui-même par mille traits qui annoncent la bonté de son âme.

Il est compatissant pour les faibles auxquels il accorde sans limites l'affection et la pitié. Il les protége contre la raillerie,

> Il ne se faut jamais moquer des misérables (3).

et contre l'indifférence,

> Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature (4).

L'ingratitude est à ses yeux le plus laid des vices : c'est peu de la mépriser, il la déteste et la poursuit de sa colère. Il dit quelque part : « Je suis las d'en parler. » Qui ne se rappelle *le Cerf et la Vigne*, *le Villageois et le Serpent*, *la Forêt et le Bûcheron* et dans *l'Homme et la Couleuvre*, ces discours de l'arbre, du bœuf et surtout ce

(1) *Les deux Chèvres.*
(2) *Le Rat qui s'est retiré du monde.*
(3) *Le Lièvre et la Perdrix.*
(4) *L'Ane et le Chien.*

discours si touchant de cette bonne vache oubliée par le maître qu'elle a nourri de son lait :

> Enfin me voilà vieille : il me laisse en un coin
> Sans herbes ; s'il voulait encore me laisser paître !
> Mais je suis attachée ; et si j'eusse eu pour maître
> Un serpent, eût-il pu jamais pousser plus loin
> L'ingratitude ?

La Fontaine n'était point seulement un bon cœur, il était encore un cœur tendre. Il a exprimé l'amitié avec des mots sentis, des accents qui pénètrent et émeuvent. Ses *Deux Amis* sont le chef-d'œuvre en ce genre :

> Qu'un ami véritable est une douce chose !
> Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;
> Il vous épargne la pudeur
> De les lui découvrir vous-même :
> Un songe, un rien, tout lui fait peur
> Quand il s'agit de ceux qu'il aime.

Toutes les autres fables sur l'amitié sont excellentes ; *les Deux Pigeons*, *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue* et *le Rat* sont autant de chefs-d'œuvre.

Il est pourtant une chose qui manque à la perfection de ces fables si admirées et une chose essentielle ; elles ne sont pas toujours morales. La Fontaine est un observateur aussi pénétrant que Molière, et il lit avec la même assurance au plus profond de nos cœurs. Il abonde aussi en traits de caractère et en peintures de mœurs.

> ..... Qu'on me rende impotent
> Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
> Je vive, c'est assez (1).
> ..... Car tous tant que nous sommes,
> Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
> Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes (2).

De ces passages et de bien d'autres, il est facile de

(1) *La Mort et le Malheureux.*
(2) *La Besace.*

conclure qu'il avait la première qualité du moraliste, la connaissance du cœur humain. Mais il ne l'a pas toujours tournée à bien. Sans doute il ne se trouve rien dans les fables pour justifier sa vie d'époux trop peu rangé et de père trop peu tendre : c'est l'affaire des *Contes*. Mais les préceptes qu'il donne sont ceux d'une morale mondaine, assez voisine de l'égoïsme et du savoir-faire, qui ne demandait point l'effort, qui ne conduisait pas à la vertu, tout au plus à l'estime de la société polie. Il conseille en effet, avec mesure toutefois et sans trop presser les gens, l'attachement modéré aux biens de ce monde, la soumission prudente aux pouvoirs établis, la discrétion, la reconnaissance, l'amitié et surtout l'indulgence. Cette courte sagesse n'est accompagnée d'aucune colère contre ceux qui ne la pratiquent pas ; on peut en prendre et on peut en laisser. C'est ce que La Fontaine a fait lui-même.

Malgré les lacunes de sa morale, La Fontaine vivra par les raisons que nous avons données et surtout par la perfection de son style qui est inimitable. Madame de Sévigné écrivant à sa fille lui annonce qu'elle vient de lire les Fables avec M. de la Rochefoucauld, et qu'ils ont appris par cœur celle *du Singe et du Chat*, elle en cite les premiers vers, puis elle ajoute : « Cela est peint ». En un mot, Madame de Sévigné exprimait le caractère distinctif de La Fontaine. Aucun poète n'a fait un usage plus heureux et plus discret de la description. Il peint comme Virgile, de sentiment et par des traits bien choisis et peu nombreux.

En deux vers, il nous met sous les yeux la colère d'un lion :

> Le quadrupède écume, et son œil étincelle ;
> Il rugit, on se cache, on tremble à l'environ (1)

(1) *Le Lion et le Moucheron.*

ou la sotte vanité d'une grenouille :

> Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
> Envieuse, s'étend et s'enfle et se travaille (1);

Il sait nous montrer la démarche lente, pénible, traînante d'un malheureux bûcheron qui regagne avec peine sa demeure :

> Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée,
> Sous le faix du fagot, aussi bien que des ans,
> Gémissant et courbé, marchait à pas pesants
> Et tachait de gagner sa chaumière enfumée (2),

Ou l'allure vive, légère d'une laitière qui court vendre son lait au marché de la ville voisine :

> Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
> Bien posé sur un coussinet,
> Prétendait arriver sans encombre à la ville,
> Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
> Ayant mis, ce jour-là, pour être plus agile,
> Cotillon simple et souliers plats (3).

Est-il un tableau plus saisissant et plus complet, qui parle davantage à l'imagination et qui lui fasse plus illusion que ce début d'une fable célèbre?

> Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
> Et de tous les côtés au soleil exposé,
> Six forts chevaux tiraient un coche.
> Femmes, moines, vieillards, tout était descendu;
> L'attelage suait, soufflait, était rendu (4).

Pas un détail ne manque. Le poète a tout dit : il a marqué le lieu, le nombre des chevaux, leur force, leur fatigue, les différentes sortes de voyageurs et je ne sais combien d'autres choses encore.

(1) *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf.*
(2) *La Mort et le Bucheron.*
(3) *La Laitière et le Pot au lait.*
(4) *Le Coche et la Mouche.*

Mais La Fontaine ne peint rien mieux ni plus volontiers que les beautés de la nature : tout ce qui vit sur la terre, l'arbre, l'oiseau, la fleur ont pour lui un attrait particulier qui tente et attire ses vers. Tandis que la poésie de son époque née dans les salons de l'hôtel de Rambouillet, nourrie ensuite au milieu de toutes les splendeurs de Versailles, ne voit dans le monde que l'homme moral, La Fontaine, qui a beaucoup vécu en dehors des villes, dans les champs, en plein soleil, sympathise avec toute la création et l'introduit entière dans ses ouvrages.

C'est lui qui a dit du zéphir,

> Le moindre vent qui d'aventure
> Fait *rider* la face de l'eau (1)...

et d'un gros vent,

> Se gorge de vapeur, s'enfle comme un ballon,
> Fait un vacarme de démon,
> Siffle, souffle, tempête (2)...

et d'un lapin :

> Il était allé faire, à l'aurore, sa cour,
> Parmi le thym et la rosée;
> Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours (3)...

C'est lui qui nous présente ainsi le héron :

> Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où,
> Le héron au long bec emmanché d'un long cou (4).

et qui nous donne par la bouche d'un jeune souriceau le double signalement du coq et du chat. Et d'abord le coq,

> Il a la voix perçante et rude,
> Sur la tête un morceau de chair,

(1) *Le Chêne et le Roseau.*
(2) *Phébus et Borée.*
(3) *Le Chat, la Belette et le petit Lapin.*
(4) *Le Héron.*

Une sorte de bras dont il s'élève en l'air
Comme pour prendre sa volée,
La queue en panache étalée.

Le chat au contraire,

Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue, une humble contenance;
Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant (1).

Le chat, dans La Fontaine, est un personnage toujours composé, réfléchi, maître de soi. Il n'avance, ne hasarde rien qu'avec lenteur et calcul.

Raton, avec sa patte,
D'une manière délicate,
Écarte un peu la cendre, et retire les doigts,
Puis les reporte à plusieurs fois,
Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque (2).

« Si vous avez vécu à la campagne, dit M. Taine, vous avez remarqué de quelle façon les oiseaux boivent; leurs petits pieds fins se posent sur la grève, ils effleurent de leur bec le courant, prennent une goutte, et avec un mouvement lent et souple, la font couler tout le long de leur gosier.

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe (3).

« Voilà de ces vers délicats et sobres, aussi gracieux que leur objet, et que La Fontaine seul rencontre. Il faut aimer les bêtes pour y atteindre, et il les a aimées. » Ajoutons qu'il a beaucoup vécu avec elles. Elles ont été les compagnes de ses longues promenades, et il a observé tous les divers incidents de leur existence, non point seulement en observateur curieux, mais pour s'y intéresser et en prendre sa part. Un jour qu'il dînait chez un de ses amis, il ne se trouva point à l'heure du

(1) *Le Souriceau, le Cochet et le Chat.*
(2) *Le Singe et le Chat.*
(3) *La Colombe et la Fourmi.*

repas et ne parut qu'à la nuit. On lui demanda où il était allé : il répondit qu'il venait de l'enterrement d'une fourmi, qu'il avait suivi le convoi dans le jardin, et qu'il avait reconduit la famille jusqu'à la fourmilière.

La Fontaine est maître absolu de son vers. Il le plie facilement à toutes les peintures et à tous les tons. Cette monotonie qu'on reproche avec raison aux poètes de son temps, a disparu chez lui. Le rejet et l'enjambement que le XVII[e] siècle croyait réservés aux vers grecs et latins sont fort communs chez lui et produisent souvent les effets les plus piquants et les plus inattendus.

> Un rat des plus petits voyait un éléphant
> Des plus gros (1).

> On écorche, on taille, on démembre
> Messire loup (2).

Nul n'a mis dans le rythme une variété si agréable, nul n'a tiré autant d'effets de la césure et du mouvement des vers : il les coupe, les suspend, les retourne comme il lui plaît. Par le privilége de la fable qui admet tous les tons, il s'est donné l'heureuse liberté d'écrire en vers de toute dimension qu'il mêle à son gré, réservant le majestueux alexandrin pour les événements importants et les grandes idées, les vers de dix syllabes pour les récits ordinaires et les petits vers pour les pensées gaies, frivoles ou simplement légères (3).

(1) *Le Rat et l'Eléphant.*

(2) *Le Lion, le Loup et le Renard.*

(3) Dans l'admirable fable des *Animaux malades de la peste*, le lion confesse ses fautes en présence des grands de sa cour. Il leur dit, d'un ton pénétré,

> Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
> J'ai dévoré force moutons.
> Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense ;
> Même il m'est arrivé quelquefois de manger
> Le berger.

Ne semble-t-il pas, par ce petit vers, que le lion veuille dissimuler la malice de son acte et comme escamoter son péché ?

Et nulle part ce style, ces images, ces vers ne sentent le travail ou l'effort : il semble que tout ait été produit par un coup de génie et sans nulle étude. Pourtant La Fontaine avait étudié beaucoup et il s'était fait son art par la longue pratique de tous les écrivains les plus habiles et les mieux inspirés. Il avait puisé à toutes les sources, pourvu qu'elles fussent abondantes et pures. Il connaissait les littératures étrangères et savait les apprécier.

> Je chéris l'Arioste et j'estime le Tasse
> Plein de Machiavel, entêté de Bocace,
> J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
> J'en lis qui sont du nord et qui sont du midi (1).

Il avait étudié la vieille langue française à l'école de Villon, de Montaigne et surtout de Marot et de Rabelais. Un de ses parents, Pintrel, et son excellent ami Maucroix, chanoine de Reims, lui avaient persuadé de bonne heure qu'il n'y a pas de solides études littéraires sans la connaissance des auteurs anciens. Il avait lu et relu Horace, Virgile, Térence, Quintilien; Homère, Platon et Plutarque lui étaient familiers, non point dans l'original, mais dans des traductions dont il faisait ses délices.

La Fontaine fut académicien. Son élection est un épisode intéressant de l'histoire de l'Académie. En 1683, à la mort de Colbert, La Fontaine et Boileau, qui n'étaient point encore des quarante, se mirent sur les rangs. Après d'assez chauds débats, le fabuliste fut préféré au satirique (seize voix contre sept), et l'élection fut présentée à l'approbation du Protecteur. Dans les années qui avaient précédé, La Fontaine avait eu part à la faveur royale et il avait été admis à l'honneur d'offrir en personne à Louis XIV son livre des *Fables*. Même,

(1) Epître à Huet, 1687.

après avoir récité son petit compliment, le *bonhomme* n'avait plus retrouvé l'exemplaire qu'il avait dû apporter. Mais depuis, le règne de Mme de Maintenon avait commencé, et le roi, guéri de ses folles passions, était revenu enfin à la vie et aux idées chrétiennes. Aussi lorsque les députés de l'Académie firent part à Louis XIV du choix auquel la Compagnie s'était arrêtée, il les accueillit froidement et les invita à attendre ses ordres, avant de passer outre. L'auteur des *Contes* resta donc élu, mais point reçu. Ce fut seulement un an plus tard, après une seconde vacance et l'élection de Boileau, que le Roi autorisa à la fois l'admission des deux poètes. « Le choix qu'on a fait de M. Despréaux, dit-il, m'est très-agréable, et sera généralement approuvé... Vous pouvez recevoir incessamment La Fontaine ; *il a promis d'être sage* ». La Fontaine prononça son discours de réception au mois de mai 1684. C'est une pièce d'éloquence, courte, simple, d'un style agréable et facile. L'abbé de la Chambre, qui répondit au nouvel académicien, en qualité de directeur, se crut autorisé à lui faire quelques exhortations morales. Rappelant les éloges que le poète avait donnés à la piété de ses nouveaux collègues « dont l'exemple ne pouvait que lui être très-profitable », l'abbé de la Chambre lui disait : « Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons sur nos registres ; plus vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour, si vos actions se trouvaient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage ». Heureux le temps où, pour franchir le seuil de l'Académie, un poète, dont la vie et les écrits avaient contristé les gens de bien, était obligé de faire une sorte d'amende honorable et recevait de ses nouveaux

collègues d'aussi fermes et d'aussi nobles conseils de vertu !

Après la disgrâce de Fouquet, le *bonhomme* s'était trouvé sans protecteur; la duchesse douairière d'Orléans en fit son gentilhomme ordinaire et, en 1671, à la mort de cette princesse, il fut recueilli par madame de la Sablière. Cette personne d'un rare mérite, dont Boileau a parlé pour la louer dans sa *Satire des femmes,* jouissait d'une grande fortune qui lui permettait d'exercer sur les gens de lettres une sorte de patronage. La Fontaine demeura chez elle près de vingt ans. Elle pourvoyait généreusement à tous ses besoins, persuadée qu'il n'était guère capable d'y pourvoir lui-même. Elle le considérait comme une partie inséparable et nécessaire de sa maison. « J'ai renvoyé tout mon monde, disait-elle un jour ; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine. »

En même temps que madame de la Sablière tenait société de beaux-esprits et de savants, son mari, qui était secrétaire du roi et régisseur des domaines de la couronne, recevait les seigneurs les plus libres de la cour, Lauzun, La Fare, Rochefort. La Fontaine, plus attaché au plaisir que soucieux du devoir, était aussi souvent dans le salon de Monsieur que dans celui de Madame. La conversion de madame de la Sablière, qui donna à la plus austère pénitence les dernières années de sa vie, le poussa tout-à-fait dans un cercle de jeunes gens libertins et corrompus. Les princes de Conti et de Vendôme associèrent La Fontaine en cheveux blancs à leurs plus honteuses débauches. C'est pour cette société corrompue que furent composés de nouveaux *Contes* plus licencieux encore que les premiers. Madame de la Sablière mourut en 1693, dans l'hospice des incurables, au milieu des malades qu'elle aimait à visiter et à soigner. Sa perte fut un coup de foudre pour

le pauvre La Fontaine, qui dut quitter la maison hospitalière où il avait mené une existence si paisible et si heureuse. Comme il en sortait pour n'y plus rentrer, il rencontra dans la rue M. d'Hervart, un de ses amis, qui lui dit : Mon cher La Fontaine, j'allais vous chercher, pour vous prier de venir loger chez moi. — J'y allais, répondit La Fontaine.

Pour ne rien omettre d'essentiel sur les sociétés que fréquenta notre poète, il faut nommer le duc de la Rochefoucauld, qui l'admettait à sa familiarité. C'est en l'honneur de l'auteur des *Maximes* qu'a été composé *l'Homme et son image*; c'est à lui qu'a été adressée cette autre jolie fable qui a pour titre *les Lapins*. La Rochefoucauld introduisit La Fontaine chez madame de Montespan et surtout chez madame de Lafayette, où il rencontra madame de Sévigné, Huet, Segrais et quelques autres personnages en renom. Mais ces réunions, si aimables qu'elles fussent, étaient trop sérieuses pour La Fontaine; il s'y montra seulement par de courtes et rares apparitions.

Quelques mois avant la mort de madame de la Sablière, La Fontaine, attaqué d'une maladie grave, était revenu publiquement aux pratiques chrétiennes. Jamais il n'avait été impie par principes ; mais il avait vécu dans une prodigieuse indifférence sur la religion, comme sur tout le reste. Les sages conseils de Racine contribuèrent beaucoup à sa conversion qui fut l'œuvre d'un jeune vicaire de la paroisse Saint-Roch, nommé Pouget, et qui plus tard entra dans la congrégation de l'Oratoire.

Pouget eut avec La Fontaine de nombreuses conférences qui durèrent pendant dix ou douze jours consécutifs. La garde de La Fontaine qui assistait en tiers à ces longues conversations, craignant qu'on ne fatiguât son malade, dit un jour à Pouget : « Eh ! ne le tourmen-

tez pas tant, il est plus bête que méchant. » Une autre fois que le prêtre avait été plus véhément qu'à l'ordinaire sur les peines réservées aux pécheurs endurcis, elle le tira dans un coin de la chambre, et lui dit avec un air de compassion : « Monsieur, Dieu n'aura jamais le courage de le damner ».

Enfin, La Fontaine se déclara convaincu, et voulut se confesser. Pouget exigeait auparavant qu'il prît l'engagement de n'employer désormais son talent qu'à des ouvrages de piété et qu'il demandât publiquement pardon d'avoir écrit les *Contes*. Ce dernier article ne fut pas accepté sans difficultés. La Fontaine ne se rendait pas bien compte du degré de malice qui se trouvait dans ce pernicieux ouvrage (1). Eclairé par son confesseur, non-seulement il se soumit, mais il jeta au feu une pièce de théâtre composée depuis peu et qui avait paru excellente à tous ceux qui l'avaient vue.

La Fontaine se confessa ensuite avec de grands sentiments de piété et de repentir, et comme la maladie s'aggravait, il demanda à recevoir le saint viatique. Il fut convenu avec son confesseur qu'il profiterait de cette circonstance solennelle pour témoigner son repentir d'avoir écrit des poésies licencieuses. La cérémonie eut lieu le 12 février 1693. Une députation de l'Académie française accompagna le Saint-Sacrement de l'Église jusqu'à la chambre du malade qui publiquement et dans les termes les plus formels, rétracta le livre des *Contes*.

Le P. Pouget lui-même a écrit pour D'Olivet le détail

(1) Veut-on une preuve curieuse et parfaitement authentique ? Avant que Pouget eût consenti à l'assister, Boileau et Racine, instruits des bonnes dispositions de leur ami, lui avaient amené un bon religieux pour le décider à se convertir. Celui-ci exhortait son pénitent à des prières et à des aumônes. « Pour des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes *Contes*, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. »

authentique et édifiant de cette rétractation. C'est un monument en l'honneur de La Fontaine, qui trouve naturellement sa place ici. On y verra de quelle manière, dans la plénitude de ses facultés et en présence du Sauveur qu'il allait recevoir, l'auteur des *Contes* jugea son œuvre.

« Quand le Saint-Sacrement fut arrivé dans la chambre du malade, lequel était sur son fauteuil, elle fut aussitôt remplie de monde, et d'un monde choisi ; car le bruit de l'action que M. de La Fontaine allait faire s'était répandu, et un grand nombre de personnes de qualité et de gens d'esprit se joignirent à MM. les académiciens, et voulurent être les témoins du spectacle. — Je mis le Saint-Sacrement sur la table ; je fis les prières prescrites dans le Rituel ; je m'approchai de M. de La Fontaine pour lui faire, selon l'usage, une courte exhortation ; il me prévint, et prononça ces propres paroles :

Monsieur, j'ai prié MM. de l'Académie française, dont j'ai l'honneur d'être un des membres, de se trouver ici par députés, pour être les témoins de l'action que je vais faire. Il est d'une notoriété trop publique que *j'ai eu le malheur de composer un livre de Contes infâmes*. En le composant, je n'ai pas cru que ce fût un ouvrage aussi pernicieux qu'il est. On m'a sur cela ouvert les yeux, et *je conviens que c'est un livre abominable*.

Je suis très-fâché de l'avoir écrit et publié. J'en demande pardon à Dieu, à l'Eglise, à vous, monsieur, qui êtes son ministre, à vous, messieurs de l'Académie, et à tous ceux qui sont ici présents. Je voudrais que cet ouvrage ne fût jamais sorti de ma plume, et qu'il fût en mon pouvoir de le supprimer entièrement. Je promets solennellement, en présence de mon Dieu que je vais avoir le bonheur de recevoir quoique indigne, que je ne contribuerai jamais à son débit ni à son impression. Je renonce actuellement, et pour toujours, au profit qui devait me revenir d'une nouvelle édition, par moi retouchée, que j'ai malheureusement consenti que l'on fît actuellement en Hollande. Si Dieu me rend la santé, j'espère qu'il me fera la grâce de soutenir authentiquement la protestation publique que je fais aujourd'hui ; et je suis résolu à passer le reste de mes jours dans les exercices de la pénitence, autant que mes forces corporelles pourront me le permettre, et à n'employer le talent de la poésie qu'à la composition d'ouvrages de piété. Je vous supplie, messieurs (ajouta-

t-il en se tournant vers les députés de l'Académie), de rendre compte à l'Académie de ce dont vous venez d'être les témoins ».

« Après sa conversion, dit D'Olivet, La Fontaine vécut ou plutôt languit encore deux ans. Il entreprit de traduire les hymnes de l'Eglise, mais il n'alla pas loin; car les remèdes qu'on lui avait fait prendre dans le cours de sa maladie l'ayant fort échauffé, il voulut essayer d'une tisane rafraîchissante qui vraisemblablement avança la fin de ses jours. Plus il sentit diminuer ses forces, plus il redoubla sa ferveur et ses austérités. J'ai vu entre les mains de son ami M. de Maucroix, le cilice dont il se trouva couvert lorsqu'on le déshabilla pour le mettre au lit de mort; vrai dans toute sa pénitence comme dans tout le reste de sa conduite, et n'ayant jamais songé à tromper en rien Dieu ni les hommes (1).»

La Fontaine mourut le 13 avril 1695. Quelques semaines auparavant, le 10 février, il écrivait à Maucroix un billet qui renfermait tout à la fois le pressentiment d'une mort prochaine et la volonté de s'y bien préparer.

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, *afin que cela m'amuse*. Hier, comme j'en revenais, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande faiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher !

(1) Louis Racine s'est inspiré de ce passage de d'Olivet dans son épître à Rousseau où il dit de La Fontaine :

Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
Du Maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

mourir, n'est rien ; mais songes-tu que je vais paraître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

Maucroix lui fit réponse aussitôt. Il terminait sa longue lettre par ces lignes touchantes :

« .....Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme (1) ! »

C'est une joie de savoir que La Fontaine fut consolé à sa dernière heure par les témoignages de la tendre amitié de Maucroix et il est doux de supposer qu'il expira dans les bras de Racine, le compagnon de sa jeunesse, le témoin de son repentir et l'heureux confident de ses espérances chrétiennes.

(1) Dans les *Mémoires* de Maucroix, se trouve le passage suivant qu'on ne peut lire sans attendrissement :

« Le 13 mars 1695 (au lieu du *treize mars*, c'est le *treize avril* qu'il faut lire), mourut à Paris mon très cher et très fidèle ami M. de La Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extrême que je lui portais, jusque dans une assez grande vieillesse, sans aucune interruption ni refroidissement, pouvant dire que je l'ai toujours tendrement aimé, et autant le dernier jour que le premier. Dieu, par sa miséricorde le veuille mettre en son saint repos ! C'était l'âme la plus candide et la plus sincère que j'aie jamais connue. Jamais de déguisement. C'était, au reste, un très bel esprit, capable de tout ce qu'il voulait entreprendre. Ses *Fables*, au dire des plus habiles, ne mourront jamais, et lui feront honneur dans toute la postérité. »

CHAPITRE SEPTIÈME

Les Satires.

I.

Nicolas Boileau, né à Paris, le 1er novembre 1636, était le quinzième enfant de Gilles Boileau, greffier à la grand'chambre du Parlement de Paris. Pour le distinguer de ses frères, on lui donna le surnom de *Despréaux,* d'un pré enclavé dans la maison de campagne que son père possédait à Crosnes, petit village aux environs de Paris. L'enfance de Boileau fut privée des soins de sa mère, qu'il perdit à l'âge de moins de deux ans et fut abandonnée à une domestique ignorante, dure et impérieuse. De précoces infirmités vinrent encore attrister ses premières années ; il était en quatrième, lorsqu'il dut subir l'opération de la pierre qui fut très-mal faite, et dont il se ressentit jusqu'au tombeau.

Les études de Boileau, commencées au collége d'Harcourt, se terminèrent au collége de Beauvais (1). Il eut pour professeur de troisième un vieux régent nommé Sévin, qui occupait sa chaire depuis cinquante ans, et, en dépit de Malherbe, tenait toujours Ronsard en grande estime. En rhétorique, il ne tomba pas en meilleures

(1) Brossette raconte que le 12 décembre 1701, Boileau, devenu un personnage tout à fait considérable, alla dîner au collége de Beauvais, invité par Rollin qui y professait alors la rhétorique, et comme les écoliers saluaient de *vivat* prolongés la présence de leur hôte illustre, le vieux poète demanda pour eux un congé qui fut accordé. Le souvenir de cette visite resta dans la maison, perpétué par une belle ode latine de M. Coffin régent de seconde. Les *Mémoires* de Brossette, confident des dernières années de Boileau, et les *Mémoires* de Louis Racine, fils et historien de son meilleur ami, sont, pour les détails biographiques, les deux sources principales à consulter.

mains et il nous a fait connaître lui-même d'une manière assez plaisante quel homme était son professeur (1). Boileau se livra à l'étude avec une véritable passion. On le surprenait quelquefois au milieu de la nuit sur ses auteurs favoris ; et le jour, on était souvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoique la cloche du collége fût attachée à la fenêtre de sa chambre. En seconde, il entreprit de faire une tragédie, dont il avait pris l'idée dans des livres de chevalerie qu'il lisait alors avec plaisir. La première scène de sa pièce était remplie par trois géants qui prenaient querelle et voulaient se battre. Le roi Grifalor, un autre géant, accourait pour les apaiser, en s'écriant :

> Arrêtez-vous :
> Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups.

« M. Despréaux, dit Brossette, m'a cité ce seul vers, qui est fort bien tourné, et il m'a dit que M. Boyer, qui avait fait quatre-vingt mille vers, n'en avait pas fait un seul qui valût celui-là. » Boileau est de la famille de Malherbe ; il est peu de ses appréciations sur lui-même ou de ses jugements sur autrui qui ne soient en même temps la critique mordante de quelque écrivain contemporain.

(1) Il se nommait La Place, était grand ennemi d'Homère et se permettait parfois de singuliers procédés de traduction. « Il nous faisait traduire l'oraison de Milon, dit Boileau ; et à un endroit où Cicéron dit *obduruerat et percalluerat respublica*, « la république s'était endurcie et était devenue comme insensible, » les écoliers étant un peu embarrassés sur *percalluerat*, qui dit presque la même chose que *obduruerat*, notre régent nous fit attendre quelque temps son explication ; et enfin, ayant défié plusieurs fois messieurs de l'Académie, et surtout Monsieur d'Ablancourt à qui il en voulait, de venir traduire ce mot ; *percallere*, dit-il gravement, vient du cal et du durillon que les hommes contractent aux pieds, et de là il conclut qu'il fallait traduire *obduruerat et percalluerat respublica*, « la république s'était endurcie et avait contracté un durillon. » (*Réflexion IX sur Longin.*) — On nous pardonnera ces petits détails qui tendent à faire mieux connaître notre poète et ses contemporains. Il y a du reste toujours profit à citer Boileau, qui n'est point assez lu de nos jours, malgré la faveur renaissante dont il jouit et les documents précieux qu'il pourrait fournir à l'histoire littéraire.

La famille de Boileau le destinait à l'état ecclésiastique et il avait reçu la tonsure à l'âge de onze ans. Aussi, au sortir du collége, il alla étudier la théologie en Sorbonne. Il n'y prit pas goût et l'abandonna pour le droit. Reçu avocat, il n'exerça sa profession que juste assez pour en être déclaré incapable. S'il faut en croire Louis Racine, il plaida une seule fois et fort mal. Cependant il poursuivait ses études littéraires et se laissait aller de plus en plus à son penchant pour les vers. Déjà il avait fait quelques petites pièces tenues secrètes ; la mort de son vieux père qui arriva en 1657, lui permit de suivre son génie. Il héritait d'un peu de bien et ne dépendait plus de personne : au grand désespoir de sa famille, il dit adieu à la procédure et au barreau pour se donner à la poésie. Lui-même nous a raconté comment il prit ce parti décisif et quelle impression sa résolution fit sur les siens.

Mon père, soixante ans au travail appliqué,
En mourant me laissa, pour *rouler* et pour vivre,
Un revenu léger (1) et son exemple à suivre.
Mais, bientôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier (2),
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du palais errer sur le Parnasse.
La famille en pâlit, et vit en frémissant,
Dans la poudre du greffe, un poète naissant.
On vit avec horreur une muse effrénée
Dormir chez un greffier la grasse matinée.
Dès-lors à la richesse il fallut renoncer.
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer (3).

(1) Pas si léger pour l'époque et plus lourd que celui de la plupart des poètes à leur début. Le père de Boileau lui laissait environ 36,000 livres.

(2) Dans son édition, recommandable par tant de précieuses recherches, M. Berriat-Saint-Prix prouve que Boileau avait bien compté tous les greffiers de sa famille et qu'il n'exagère pas d'un seul.

(3) Ep. V. A la mort de Boileau, sa fortune s'était beaucoup augmentée par des successions, par les pensions du roi, par une vie réglée et sans dépense inutile. Ses revenus annuels montaient à plus de dix mille livres.

Les critiques modernes ont partagé la vie de Boileau en trois périodes distinctes. La première, qui va de 1661 à 1669, est, pour ainsi parler, toute militante. C'est l'époque de la jeunesse et du combat. Elle est remplie par les neuf premières satires et par un petit ouvrage en prose d'intention et de forme satiriques, le *Dialogue sur les héros de romans*(1). Dans la seconde époque, de 1669 à 1692, la lutte a cessé et la bataille est gagnée. C'est le temps du triomphe et de l'affermissement de la conquête. Boileau publie l'*Art poétique* pour donner des lois à la poésie rentrée dans le devoir, compose les *Épîtres* sur des sujets de morale et par manière de plaisanterie et de passe-temps, le charmant poème du *Lutrin* où se trouvent ses plus beaux vers. La troisième période ressemble à la première : l'humeur belliqueuse reprend le dessus et Boileau finit comme il a commencé, par la satire. Alors paraissent les trois dernières satires et les trois dernières épîtres, inférieures à leurs aînées et qui marquent chez l'écrivain un affaiblissement mal déguisé sous la préoccupation laborieuse du style. L'attachement à Port-Royal et une terreur inquiète des Jésuites sont comme les signes distinctifs de la *chagrine vieillesse* de Boileau qui meurt en 1711, après avoir survécu à tous les grands poètes du siècle.

Vers 1660, avant les Satires, le mauvais goût avait reparu et reprenait le dessus dans la poésie. Corneille ne produisait plus de chefs-d'œuvre : Molière et Racine n'en produisaient pas encore et le théâtre en était revenu à applaudir Scudéry. Chapelain, l'arbitre du goût et le roi des écrivains, représentait l'épopée française avec

(1) Le *Dialogue sur les héros de romans* était surtout dirigé contre Mlle de Scudéry. Dans la préface de ce petit écrit, Boileau déclare que pour ne pas « donner de chagrin à une fille qui, après tout, avait beaucoup de mérite, et qui, s'il faut en croire ceux qui l'ont connue, avait encore plus de probité et d'honneur que d'esprit, » il ne livra pas son ouvrage à l'impression et même ne l'écrivit qu'après la mort de l'auteur de *Cyrus* et de la *Clélie*. La première édition est, en effet, de 1710.

Scudéry, Saint-Amant, Desmarets, auteurs également infortunés de tristes poèmes (1). L'hôtel de Rambouillet fermé aux poètes les avait rejetés dans les cercles des Précieuses. On sait quelle affectation de sentiments et de langage dominaient dans ces réunions où les petits genres, le rondeau, le sonnet, l'épigramme étaient en honneur et disputaient à d'interminables romans la faveur du public. Quelques esprits libres et hardis avaient voulu échapper à cette influence, mais pour fuir le délicat et le *précieux*, ils étaient tombés dans le trivial et le grossier. Cet excès, bien autrement condamnable, était devenu comme une sorte de genre littéraire; on l'appelait le *burlesque* et il fut très en vogue avec les chansons de la Fronde, les folles imaginations de d'Assoucy ou les parodies de Scarron.

Boileau eut le mérite de voir clairement les défaillances du goût public et la puissance d'y porter remède. Il réussit à déblayer la voie aux véritables beaux-esprits et aux génies naissants qu'il avait reconnus et vraiment devinés; il prépara son siècle à estimer Molière, Racine, La Fontaine. Scudéry devint promptement ridicule (2), Chapelain, criblé de traits, vit sa renommée succomber à de mortelles attaques. Les coups dont fut percé Chapelain frappèrent aussi toute la solennelle et ennuyeuse lé-

(1) De 1650 à 1665, le vent tourne tellement à l'épopée sur notre Parnasse qu'en ce court intervalle, la France applaudit une douzaine de grands poèmes. Il y eut le *saint Louis* du P. Le Moyne, le *saint Paul* de Godeau, le *Moïse sauvé* de Saint-Amant, l'*Alaric* de Scudéry, le *Clovis* de Desmarets, le *David* de Lesfargues, le *Jonas* de Coras, le *Charlemagne* de Le Laboureur et.. le *Childebrand* de Jacques Carel de Sainte-Garde !

(2) Il ne fallait pas grand effort de la part du satirique et le sujet prêtait beaucoup. Le trait principal est connu :

> Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
> Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
> Semblent être formés en dépit du bon sens;
> Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
> Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire (Sat. II).

gion des *épiques* auxquels Boileau fut impitoyable(1). Les faiseurs de romans et les faiseurs de sonnets ne furent pas plus épargnés ; ils n'obtinrent pas grâce pour les galanteries et les fadeurs qui remplissaient également les gros volumes des uns et les petits vers des autres. Toutes ces pièces frivoles, à propos de bagatelles, furent proscrites, et il ne fut plus permis de rimer richement de misérables pauvretés. L'école des *puristes* qui exagérait Malherbe et le mettait en pièces dans des vers aussi pleins d'harmonie que vides de pensée, disparut comme avait disparu auparavant l'école des versificateurs négligents et faciles, disciples de Ronsard. Mais surtout le genre burlesque qui avait envahi et infesté les meilleurs esprits, fut l'objet des colères de Boileau ; même lorsque cette vogue détestable fut passée, il se crut obligé de revenir à la charge dans les vers les plus agressifs et les plus amers de tout l'*Art poétique*.

Telle fut l'œuvre de la première époque de la vie de Boileau. Les neuf premières satires, le discours au roi qui est en vers, le discours sur la satire qui est en prose et le *Dialogue sur les Héros de romans* sont de ce temps.

(1) Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière ;
Le *David* imprimé n'a pas vu la lumière ;
Le *Moïse* commence à moisir par les bords (Sat. IX)...

Le *Moïse* n'en fut pas quitte à si bon marché. Boileau en reparle dans l'*Art poétique*, pour relever, par une critique spirituelle, certains détails puérils du passage de la mer Rouge.

N'imitez pas ce fou qui, décrivant les mers
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met, pour les voir passer, les poissons aux fenêtres,
Peint le petit enfant qui va, saute, revient,
Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient.

Après le *Moïse*, c'est le tour de l'*Alaric* dont Boileau a immortalisé le premier vers :

N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté,
Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre :
« *Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.* »
Que produira l'auteur après tous ces grands cris
La montagne en travail enfante une souris.

Un coup d'œil jeté sur ces différents ouvrages en fera connaître le sujet et la valeur (1).

La première satire est un jeu d'esprit, imité de Juvénal ; ce sont les plaintes amères d'un poète qui s'indigne des vices de son temps et qui, afin de leur échapper, va chercher dans la vie des champs un refuge contre la corruption de Paris. Aux premiers jours du règne de Louis XIV, et sous un gouvernement jeune, libéral et prospère, un semblable tableau est purement imaginaire et ne peut être regardé que comme une réminiscence classique et un exercice d'école. Un seul vers est resté de cette pièce où Boileau s'essaie à trouver sa voie, un vers qui est une promesse de franchise sans déguisement et sans détour :

> J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

La satire sixième, détachée de la précédente dont elle faisait d'abord partie, est une description animée des embarras de Paris. On y rencontre des traits de mœurs qui découvrent pour nous certains côtés de l'histoire intime et familière du temps. Qui oserait soupçonner en effet, sans le témoignage de Boileau, qu'en plein dix-septième siècle, Paris fut, dès les premières ombres du soir, impunément envahi par les voleurs ?

> ... Sitôt que du soir les ombres pacifiques
> D'un double cadenas font fermer les boutiques ;
> Que, retiré chez lui, le paisible marchand
> Va revoir ses billets et compte son argent ;

(1) Voici la date de leur composition, d'après Berriat-Saint-Prix :
1661. Sat. I et VI.
1663. Sat. VII.
1664. Sat. II et IV.
1665. *Dialogue sur les Héros de romans*. Discours au roi. — Sat. III et V
1667. Sat. IX et VIII.
1668. Discours sur la Satire.

Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville.

La satire septième est purement littéraire. C'est une justification du genre satirique, plus plaisante que sérieuse, mais où déjà brillent les vers heureux, qui frappent d'abord, et que l'on n'oublie plus. Boileau se déclare impuissant à la louange,

J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de la *Pucelle ;*
Je pense être à la gêne ;

Au contraire, pour la satire,

Mes mots viennent sans peine, et courent se placer...
Je sens que mon esprit *travaille de génie.*

Car

... Tout fat me déplaît et me blesse les yeux ;
Je le poursuis partout, comme un chien fait sa proie.

La satire deuxième est adressée à Molière : Boileau loue et envie sa facilité à trouver la rime. A ce propos, le poète nous donne de précieux conseils sur le soin qu'il faut apporter aux détails du style et il nous apprend, par son exemple, au prix de quels minutieux labeurs il est possible d'arriver à des vers excellents et *marqués au bon coin.* Ces préceptes de perfection littéraire reparaîtront dans l'*Art poétique*, traités plus largement et exprimés avec non moins de bonheur.

La satire quatrième tourne au lieu commun ; elle a pour sujet les *Folies humaines*. C'est un cadre à portraits ; on y trouve successivement les caractères du pédant, du galant, du libertin, de l'avare, du prodigue, enfin du poète ridicule que, tout naturellement, Boileau trouve réalisé dans Chapelain. Somme toute, à part le passage sur l'auteur de la *Pucelle* écrit de verve et qui

ne périra pas, cette pièce est froide et à peine digne de Boileau.

Le *Dialogue sur les Héros de romans* est un petit chef-d'œuvre de bon sens et d'esprit. Au jour de sa composition, il fut en outre une protestation courageuse du goût contre la multiplication des romans et l'engouement public en leur faveur.

On eut d'abord, dit Boileau dans sa préface (1), le roman pastoral dont l'origine remonte à D'Urfé et dont le type fut l'*Astrée* (2).

« Honoré d'Urfé, homme de fort grande qualité dans le Lyonnais, feignit que dans le Forez, il y avait eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitaient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissaient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis, bien que la morale en fût fort vicieuse, ne prêchant que l'amour et la mollesse. Il en fit quatre volumes qu'il intitula *Astrée*, du nom de la plus belle de ses bergères. »

Vint ensuite le roman héroïque, qui prit modèle de l'*Astrée* pour les sentiments et le langage.

« Le grand succès de l'*Astrée* échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent, à son imitation, quantité de semblables, dont il y en avait même de dix et de douze volumes. On vantait surtout ceux de Gomberville, de La Calprenède, de Desmarets, et de Scudéry (3). Mais ces imitateurs s'efforçant mal à propos d'enchérir sur leur original, tombèrent, à mon avis, dans une très-grande puérilité ; car, au lieu de prendre, comme

(1) Cette préface est de 1710.

(2) D'Urfé est né en 1567 et mourut en 1625. L'*Astrée* eut dans la première moitié du siècle une vogue universelle. Saint François de Sales en faisait cas, Huet, évêque d'Avranches, le lisait avec ses sœurs et souvent ils étaient forcés de poser le livre pour laisser couler leurs larmes. Mademoiselle de Montpensier en était tellement éprise, qu'elle forma et rédigea le plan d'une véritable Arcadie de grands seigneurs, voués aux plaisirs champêtres de l'*Astrée*

(3) Gomberville (1600-1674). Il s'était fait graver en taille douce au frontis-

lui, des bergers pour leurs héros, ils prirent, non-seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers, ayant, à leur exemple, fait comme une espèce de vœu de ne parler jamais et de n'entendre jamais parler que d'amour. »

Aucun roman n'est tombé dans ce défaut plus que le *Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudéry :

« ... Au lieu de représenter, comme elle le devait, dans la personne de Cyrus, un roi promis par les prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût encore vu, ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon qui a fait aussi bien qu'elle un roman de la vie de ce prince ; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de toute perfection, elle en composa un Artamène plus fou que tous les Céladons et tous les Sylvandres (1), qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane, qui ne sait du matin au soir que lamenter, gémir et filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre roman intitulé *Clélie*, où elle représente tous les héros de la république romaine naissante, les Horatius Coclès, les Mucius Scevola, les Clélie, les Lucrèce, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamène, ne s'occupant qu'à tracer des cartes géographiques d'amour, qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes ; en un mot, qu'à faire tout ce qui paraît

pice d'un de ses livres, vêtu comme un sage de la Grèce, avec cette traduction greco-latine de ses noms et prénoms :

Thalassius Basilides à Gombervilla.

Ce qui veut dire :

Marin Leroy de Gomberville.

Ce fier écrivain était académicien ; il était l'ennemi systématique de la conjonction *car*, que Voiture défendit victorieusement contre lui et à laquelle il aurait voulu substituer le traînant *pour ce que*.

— La Calprenède (1610-1663). Juba, un des héros de sa *Cléopâtre*, a inspiré ces vers de l'*Art poétique* :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon ;
Calprenède et Juba parlent du même ton.

— On cite de Gomberville, *Polexandre*, cinq in-4os ; de La Calprenède, *Cléopâtre*, douze in-8os, et *Pharamond*, douze in-8os ; de Mlle de Scudéry le *Grand Cyrus* et la *Clélie* qui sont riches chacun de dix gros volumes. Telle était l'étendue ordinaire de ces sortes d'ouvrages.

Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,
Peut conduire un héros au dixième volume (Sat. IX).

(1) Bergers de l'*Astrée*.

le plus opposé au caractère et à la gravité héroïque de ces premiers Romains (1). »

Ces quelques extraits de la préface indiquent assez l'esprit de cet agréable dialogue où Boileau fait justice des romans et tourne en ridicule si à propos « non-seulement leur peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles et tout ce long verbiage d'amour qui n'a point de fin. »

Le *Discours au roi* est une pièce aujourd'hui peu goûtée, où le poète, sous prétexte d'expliquer à Louis XIV son retard à chanter sa gloire, ne tarit pas en éloges et fait, en cent cinquante vers, le panégyrique du monarque. Pour comble de malheur, Boileau, à qui les fictions du paganisme ne déplaisent point, s'y abandonne ici sans mesure et introduit dans ses vers *Apollon*, les *Neuf Sœurs*, *Pégase*, le *Parnasse*, *Hélicon*, *Calliope*, c'est-à-dire grand nombre des inventions de la fable ancienne, froides de nos jours et justement reléguées au rang des curiosités classiques.

La troisième satire est celle du repas ridicule. Boileau avait deux modèles qu'il a égalés sans les surpasser, Horace et Régnier. Sa pièce est une petite comédie, avec une exposition, des péripéties, un dénouement ; il y a bon nombre de vers descriptifs, d'un tour vif et naturel et tout une scène semée de traits piquants à

(1) Boileau revient au troisième chant de l'*Art poétique* sur ce ridicule travestissement de l'histoire.

> Gardez donc de donner, ainsi que dans *Clélie*,
> L'air ni l'esprit français à l'antique Italie ;
> Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
> Peindre Caton galant, et Brutus dameret.

Caton ne figure pas dans la *Clélie*, mais Brutus, le vieux Brutus, y a une place. Il est représenté « doux, *civil*, complaisant, agréable, » il a « l'esprit *galant*, adroit, *délicat* et admirablement bien tourné..... » Autant de mots, autant de traits faux.

l'adresse des gloires littéraires de l'époque. C'est la fameuse conversation que les convives engagent après boire sur le mérite des poètes.

De propos en propos on a parlé de vers.
Là, tous mes sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse.

La cinquième satire sur la noblesse est adressée au marquis de Dangeau (1). Le poète y développe ce lieu commun qui n'était point sans à propos : le caractère de la vraie noblesse est la vertu.

La vertu d'un cœur noble est la marque certaine...
Respectez-vous les lois? Fuyez-vous l'injustice?
Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ, le harnais sur le dos?
Je vous connais pour noble à ces illustres marques.....
Mais, fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous
Sont autant de témoins qui parlent contre vous,
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à votre ignominie.

Vers honnêtes et courageux, qui honorent le caractère

(1) Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau (1638-1720), descendait d'une très-ancienne famille dont il établissait la généalogie jusqu'au temps de Hugues Capet. Il était habile et beau joueur. « Je voyais jouer Dangeau, écrivait Mme de Sévigné, et j'admirais combien nous sommes sots au jeu auprès de lui : il ne songe qu'à son affaire et gagne où les autres perdent. Il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est point distrait, en un mot sa conduite défie la fortune. » Ce talent fut très-utile à Dangeau; Louis XIV l'attacha à son jeu et le retint désormais auprès de sa personne. Dans cette position intime et familière, le courtisan songea à tenir note de toutes les actions du roi. Il en est sorti une sorte de procès-verbal quotidien, fidèle, exact, un véritable et précieux *journal*, comme on l'a très-bien nommé. Boileau n'avait pas tout d'abord pensé à Dangeau, pour sa cinquième satire, et ce fut une raison secondaire qui fixa son choix. « J'avais dessein d'abord, dit le poète, de la dédier à M. le duc de La Rochefoucauld, que j'avais l'honneur de connaître, mais il me parut que ce nom de trop de syllabes gâterait mes vers, et ainsi je me déterminai à M. Dangeau, dont le nom n'est que de deux syllabes, et que je connaissais aussi. » L'année qui avait précédé la satire de Boileau, Dangeau était entré à l'Académie où il remplaça Scudéry.

de Boileau plus encore qu'ils ne prouvent son talent pour la grande et sérieuse poésie.

La satire neuvième est la meilleure de Boileau et peut-être le chef-d'œuvre du genre. Il y reprend la justification de la satire et entreprend de nouveau son apologie. Son but est de montrer clairement, comme il l'annonce dans le *Discours sur la satire,* sorte de préface en prose à sa pièce, que « sans blesser l'état ni sa conscience, on peut trouver de méchants vers méchants et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre. » On ne voit pas quelle bonne raison il serait possible d'opposer à Boileau et pourquoi il serait défendu à un poète de talent de mettre sa verve au service de son goût. « Le goût, dit M. Louis Veuillot, tient à la justice générale par des liens étroits. Certainement, ce n'est pas un péché de mal écrire en prose ou en vers ! Je ne crois pas qu'il y ait péché non plus à se moquer d'un honnête homme qui est un mauvais écrivain (1). »

L'apologie de Boileau ne ressemble en rien à une justification didactique et sérieuse ; le plus souvent il procède par l'ironie, avec toutes sortes de concessions apparentes, qu'il retire aussitôt pour se livrer à de nouvelles et plus vives attaques. Tel est le fameux passage où Boileau feint de ne pas comprendre pourquoi les poètes bafoués dans les premières satires lui conservent rancune :

> Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux
> Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?

Il prétend leur avoir rendu service en signalant au public leurs noms et leurs ouvrages.

> Loin de les décrier, je les ai fait connaître.

(1) Préface des *Satires* de M. Louis Veuillot.

Car, — et après toutes ces politesses et cet air de bonhomie et de simplicité voici le coup de poignard,

> La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre :
> *C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre.*

La langue de Boileau est arrivée à sa perfection dans la neuvième satire. Toute la pièce est écrite d'un style rapide, pur, brillant, nourri d'excellents traits, avec une richesse de verve et une variété de tons qui renouvelle et soutient l'intérêt. Désormais la poésie française familière est créée, et la satire littéraire a trouvé le modèle et comme le type du vers qui lui est propre, de ce vers

> ... Qu'elle épure aux rayons du bon sens.

Molière, dans les *Femmes savantes*, ne fera pas mieux que Boileau.

La satire huitième *sur l'homme* est fort inférieure à la précédente. Le sujet est à peu près le même que dans la quatrième satire. Il s'agit encore de faire le procès à la folie humaine et à toutes les passions qui en découlent. « Cette satire, a dit Boileau lui-même, est tout à fait dans le goût de Perse, et marque un philosophe chagrin qui ne peut plus souffrir les vices des hommes. » Telle est bien l'impression que fait éprouver cette thèse burlesque, dans laquelle le poète déclare sans façon que la raison de l'homme est inférieure à l'instinct des animaux et finalement place un docteur de Sorbonne au-dessous d'un âne. Il paraît que cette conclusion était une malice janséniste. La pièce avait été dédiée par dérision au docteur Morel, hostile à la secte, et qu'elle avait, pour une infirmité de nature, surnommé la *Mâchoire d'âne*. On espérait ainsi vouer au ridicule un ecclésiastique vertueux et savant dont l'unique tort était de n'aimer pas Port-Royal. Boileau est d'ordinaire mieux inspiré dans ses attaques et il se choisit des adversaires plus dignes de ses coups.

II.

Dans les Satires, Boileau a fait bon nombre de victimes. Les unes sont illustres et méritent une mention spéciale, sinon par l'étendue et la valeur des ouvrages, du moins par l'importance du rôle et la notoriété du nom. D'autres sont restées obscures et il importe peu à l'histoire littéraire de rechercher jusqu'à quel point elles appelaient et méritaient les rigueurs du satirique. C'est des premières qu'il importe de dire quelques mots, et encore convient-il de faire un choix et de s'arrêter seulement aux écrivains qui ont exercé sur les contemporains une action réelle et sérieuse.

De tous les adversaires de Boileau, le plus considérable fut Chapelain. Son crédit, ébranlé un moment par la publication de la *Pucelle,* avait résisté à ce coup et s'était relevé. On assurait qu'il n'avait pas toute l'étoffe d'un grand poète ; mais comme critique, son autorité demeurait intacte. N'est-ce point, en effet, une preuve assez frappante de l'influence persévérante de Chapelain qu'en 1663, alors que Descartes et Pascal avaient donné des chefs-d'œuvre, que Bossuet se faisait entendre dans la chaire, que Molière et Racine écrivaient déjà, le choix de Colbert ait désigné l'auteur de la *Pucelle* pour dresser la liste des gens de lettres admis aux faveurs royales ? Attaquer Chapelain, c'était donc attaquer une puissance. Boileau eut ce courage, et nous savons s'il ménagea les coups.

La liste des pensions a été dressée simultanément par Chapelain et par Costar. Ces deux documents sont le reflet et comme l'écho de l'opinion, et ils nous instruisent du degré précis d'estime accordé aux écrivains par le public. A ce titre il est instructif de les consulter

et d'en reproduire les jugements principaux. Ces extraits serviront à donner la mesure du goût au moment des *Satires*, avant que Boileau n'eût parlé et remis, par ses hardis mais infaillibles jugements, les hommes et les choses à leur véritable place.

Les appréciations de Costar sont toutes sur le ton de l'admiration et de l'enthousiasme : on ne peut être plus prodigue d'éloges emphatiques en faveur de personnages aujourd'hui complètement ignorés ou que le ridicule seul a fait survivre (1). En première ligne viennent M[lle] de Scudéry et son glorieux frère.

MADEMOISELLE DE SCUDÉRY. C'est elle qui a fait les romans de *Clélie* et de *Cyrus*. *Vous pouvez juger d'elle par là.*

MONSIEUR DE SCUDÉRY. Il a fait des romans *admirables*, et qui sont écrits *merveilleusement*.

Paraît ensuite Chapelain.

CHAPELAIN. *Le premier poète du monde pour l'héroïque.*

Après ces illustres, Costar mentionne d'autres écrivains qu'il traite encore assez généreusement.

GODEAU, évêque de Vence. Outre ses poésies, qui font paraître un *merveilleux* génie, surtout en facilité et en abondance, il a écrit force choses en prose, et fort joliment.

DESMARETS. *Le plus ingénieux* des poètes français, l'Ovide de son temps. Il s'est mis depuis peu à écrire sur l'Apocalypse.

DE BRÉBEUF, gentilhomme normand. Il fait *admirablement* des vers français, comme sa traduction de Lucain le témoigne.

La liste de Chapelain est d'un ton moins hyperbolique ; elle est pourtant riche en singularités. Et d'abord Cha-

(1) « Costar, dit M. Nisard, avait tellement fait de la louange son habitude, qu'il louait le plus souvent sans sujet, persuadé que la louange rapporte toujours à qui la donne. Il n'y avait pas de *non* dans sa conversation, de telle sorte, dit plaisamment Tallemant des Réaux, qu'on pouvait lui dire, comme fit un ancien à un approbateur obstiné : — Réponds-moi donc une fois *non*, afin que l'on puisse reconnaître que nous sommes deux. » — Cette pente à l'éloge faisait dire de Costar par un malicieux contemporain : « M. Costar est un homme fort poli : il a toujours le chapeau à la main ; il tient cela de monsieur son père. » Il est bon de dire que le père de Costar était chapelier.

pelain ne craint pas de parler de lui-même, sans se trop maltraiter :

CHAPELAIN. C'est un homme qui fait profession exacte d'aimer la vertu sans intérêt... *surtout il est candide;* et comme il appuie toujours de son suffrage ce qui est véritablement bon, son courage et sa sincérité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas. S'il n'était point attaché à son poème, il ne ferait peut-être *pas mal* l'histoire, de laquelle il sait *assez bien* les conditions.

Comme il était brouillé avec Ménage, Chapelain ne manque pas l'occasion de lui dire son fait :

MÉNAGE. Il n'a jamais rien fait de lui-même qui ne fût *ou imité ou dérobé d'autrui*..... Son ambition est de passer pour consommé dans le grec et dans le latin, dans le français et dans l'italien, dans lesquelles langues il affecte de faire des vers qui sont bons, parce qu'ils sont composés de lambeaux d'auteurs, que son travail et sa mémoire, *qui lui tiennent lieu d'esprit et de sens*, lui fournissent..... Il n'est capable d'aucune entreprise où il faille du dessein, de l'ordre, de l'haleine et de l'élévation, et tout son fait se réduit à une élégie, à une épître, à une épigramme.

En revanche, l'abbé de Pure, Cotin, Scudéry ont part aux éloges :

L'ABBÉ DE PURE est un homme qui a de la facilité dans le style, mais qui n'est pas encore achevé.

COTIN. Il a beaucoup publié d'ouvrages de galanterie et de piété *avec une approbation égale.*

SCUDÉRY. Son principal mérite est dans son *naturel*..... La preuve s'en voit dans ses comédies, et dans son *Alaric.*

Enfin, Boileau obtient lui-même une petite mention bienveillante.

BOILEAU. Il a de l'esprit et du style en prose et en vers, et sait les deux langues anciennes aussi bien que la sienne. Il pourrait faire *quelque chose de fort bon* si la *jeunesse* et le *feu trop enjoué* n'empêchaient point qu'il s'y assujettît.

Malheureusement pour Chapelain, Boileau a triomphé complètement de la *jeunesse* et de son *feu enjoué*, et il a fait *quelque chose de fort bon.*

Cotin fut, après Chapelain, le principal adversaire de Boileau. Ce n'était pas un personnage de médiocre importance, et il jouissait dans le monde lettré et poli d'une grande considération. Longtemps il avait eu la vogue pour ses nombreux sermons où il sacrifiait, paraît-il, plus aux grâces du langage qu'il ne recherchait la bonne et solide doctrine. Mais il avait fait encore plus d'énigmes, de madrigaux, de sonnets que de sermons. Enfin il ne craignit pas de publier tout un recueil de petits vers galants, presque licencieux. Le public se scandalisa à juste titre et délaissa la chaire d'un prédicateur dont les loisirs étaient donnés à de telles frivolités. Boileau, dans la satire du repas ridicule, ne put s'empêcher de constater l'abandon trop mérité où ses anciens admirateurs laissaient Cotin.

> ..... Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,
> Si l'on n'est plus au large assis en un festin
> Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin (1).

Cassagne était un autre prédicateur délaissé, mais d'une meilleure tenue comme prêtre et qui n'avait jamais tourné de madrigaux. Il supporta chrétiennement la chose (2) ; Cotin se fâcha et chercha l'occasion de se venger. Il associa sa cause à celle du restaurateur Mignot, blessé aussi dans la même pièce,

> ..... Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

et lui fournit, à juste prix, une réponse rimée dont Mignot enveloppa ses biscuits. Cette réponse a pour titre : *Despréaux, ou la Satyre des satyres* (3). Après l'éternel reproche d'avoir copié Horace et Perse, le rancuneux

(1) 1665.

(2) Cassagne était académicien, comme Cotin. Il n'était pas sans mérite, on lui doit la préface des œuvres de Balzac et une traduction estimable de Salluste.

(3) 1666.

abbé attaque Boileau dans sa vie privée, qu'il calomnie effrontément. Despréaux, selon lui, est un misérable sans religion et sans mœurs dont la journée se partage entre les cabarets et les mauvais lieux. Molière n'est pas mieux traité. Il est appelé farceur, turlupin et, pour finir, ivrogne. Est-il étonnant après cela que Molière, quelques années plus tard, se soit cru autorisé à livrer Cotin au ridicule, dans les *Femmes savantes* ? Boileau ne fit pas attendre aussi longtemps sa vengeance, excité qu'il était d'ailleurs par toutes sortes de libelles infâmants que son déloyal ennemi faisait imprimer en Hollande et répandait clandestinement à Paris. Dans la fameuse satire neuvième, le satirique s'en donna à cœur joie : les traits contre Cotin s'y succèdent, pressés, rapides, cruels à force d'être lancés d'une main ferme et sûre. On y trouve une noble et fière allusion à toutes les attaques méchantes qui courent sous le voile de l'anonyme :

> Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni dieu, ni foi, ni loi.

Tout en badinant, Boileau devient prophète et se promet la gloire de

> Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux.

On lisait dans la *Satyre des satyres* :

> Si le bon Juvénal était mort sans écrire,
> Le malin Despréaux n'eût point fait de satire.

Sur quoi le *malin Despréaux* passe condamnation, avoue ses emprunts et confesse que

> Avant lui, Juvénal avait dit en latin
> Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

Bien qu'il ait conscience de n'avoir pas été inutile à la réputation de ce fameux prédicateur,

> Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?

Veut-on qu'il garde désormais le silence sur l'éloquence de Cotin? Il est prêt à se taire; même il consent à déclarer que

> Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
> Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.

Le nom de Cotin revient neuf fois dans cette satire. Les amis de Boileau se demandèrent s'il n'y avait pas excès et s'il ne serait pas possible de le supprimer à quelque endroit. Après examen, leur avis fut qu'il était partout si bien à sa place qu'on aurait fait tort à la pièce en le retranchant une seule fois.

Il était autrefois de mode de reprocher à Boileau sa prétendue injustice à l'égard de Quinault. Voltaire fait un grand écrivain de ce poète, aujourd'hui tombé dans un juste oubli, et il appelle dédaigneusement le satirique « le Zoïle de Quinault (1). » Boileau n'était pas plus un Zoïle que Quinault n'était un Homère. Ajoutons que les sévérités dont se plaint Voltaire ne s'adressaient qu'à de premières pièces, faiblement conçues, écrites avec négligence et trop favorablement accueillies.

Lorsque Boileau écrivait :

> Si je pense *exprimer* un auteur sans défaut,
> La raison dit Virgile et la rime Quinault (2),

Quinault n'avait rien produit qui pût légitimer l'enthousiasme d'un public dont le goût était à former.

Que si, bientôt après, dans le *Repas ridicule,* Boileau revenait à la charge,

> ..... Les héros chez Quinault parlent bien autrement,

(1) Quinault, né en 1635, est mort en 1688. Il fut reçu de l'Académie en 1670.
(2) Sat. II, 1664.



Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.
. . . . Avez-vous lu l'*Astrate?*
C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé !....
Son sujet est conduit d'une belle manière ;
Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière (1).

C'est que dans les nombreuses comédies de Quinault, il y avait en effet des défauts de composition et surtout un luxe de fadeurs et de tendresses qui révoltaient le bon goût.

Plus tard, après les ouvrages qui ont valu à Quinault une réputation mieux méritée, Boileau avoua que le poète n'était pas sans mérite et qu'il y avait à louer dans ses écrits. Mais pour d'excellents motifs, il blâma toujours ses opéras. Introduit en France par Mazarin, l'opéra plaisait à Louis XIV qui estimait la magnificence des spectacles et l'harmonie des chants au moins autant que la beauté des vers. Le musicien Lulli s'associa Quinault pour composer des pièces de cette nature qui paraissaient à Boileau essentiellement vicieuses. L'opéra en effet est un genre inférieur où les vers doivent céder le pas à la musique, aux danses, aux machines. « Si vous voulez savoir, dit saint Evremond, ce qu'est un opéra, je vous dirai que c'est un travail bizarre de poésie et de musique, où le poète et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage. » Faut-il après cela s'étonner qu'un véritable poète, comme l'était Boileau, n'ait pas traité les opéras de Quinault avec plus d'indulgence que ses premières comédies? Et, dans cette circonstance, la critique n'avait point seulement à venger la violation des règles d'art, mais surtout le mépris des lois de la morale. Comme Molière, Quinault se fit l'apologiste effronté des amours adultères de Louis XIV, et ce n'est

(1) Sat. III. 1665.

pas un des moindres titres d'honneur de l'auteur des *Satires* d'avoir osé flétrir publiquement

..... Tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique (1).

Chapelain, Cotin et Quinault sont, avec Saint-Amant et Scudéry, les plus fameux d'entre les écrivains attaqués par Boileau. Il y en a d'autres encore qui ont gardé quelque renom, mais à un degré inférieur. Tels sont Brébeuf, le traducteur emphatique de la *Pharsale,* l'abbé de Pure, l'un des derniers représentants du bel-esprit précieux, Pradon, qui tout à l'heure osera se comparer à Racine et dont le nom est resté synonyme de platitude et d'ignorance. Tous ces poètes, atteints et blessés par la satire, n'ont pas droit de se plaindre. Ils n'ont été ni méconnus ni calomniés : justice leur a été faite, sévèrement peut-être, dans les limites pourtant de l'équité et pour sauvegarder les principes souverains du bon sens et du goût. En résumé, le préjugé ou la rancune n'ont dicté aucun des jugements de Boileau et les seuls intérêts de la saine et belle poésie ont conduit sa plume et dirigé ses traits. C'est l'hommage que notre poète a pu à bon droit se rendre dans la préface de ses œuvres complètes publiées par lui-même. Nous ne pouvons mieux finir sur les satires qu'en transcrivant cette page vraie de tous points et qui a été retouchée par son auteur, avec des scrupules délicats, inspirés par le plus vif amour de la vérité (2).

« En attaquant dans mes Satires les défauts de quantité d'écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces

(1) Sat. X. 1693. — Quinault, sur la fin de sa vie, renonça au théâtre par sentiments chrétiens, et mourut en témoignant, au dire de d'Olivet, un regret sincère « d'avoir empoisonné l'Opéra d'une morale efféminée, dont les païens n'eussent pas souffert chez eux une école publique. »

(2) C'est le texte de 1683 que nous allons reproduire, en indiquant les plus importantes modifications que Boileau a jugé convenable d'y faire.

écrivains le mérite et les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoique assez méchant poète, ne fût pas bon grammairien (1), et qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de M. Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile (2). Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amant, de Brébeuf, de Scudéry (3) et de plusieurs autres que j'ai critiqués et qui sont, en effet, d'ailleurs, aussi bien que moi, très-dignes de critique. En un mot, avec la même sincérité que j'ai *raillé de ce* qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent, »

(1) Variante de 1694 · ..... que Chapelain, par exemple, quoique assez méchant poète, *n'ait pas fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle ode*, et qu'il n'y eut...

(2) Addition de 1685 : *J'ajouterai même, sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, et qu'il n'avait pas fait alors beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis de la réputation.*

(3) Variante de 1701 : ..., de Scudéry, *de Cotin même*, et de plusieurs... » — On le voit, l'âge adoucit de plus en plus l'humeur satirique de Boileau.

CHAPITRE HUITIÈME

Les Épîtres et le Lutrin.

I.

Dans la deuxième période de sa vie, qui est proprement la période paisible et *triomphante*, Boileau donne des modèles et trace les règles de son art. Les modèles sont, comme on sait, les Épîtres dont les neuf premières seulement appartiennent à cette époque (1) et le poème du *Lutrin*. Les règles sont renfermées dans les quatre chants de l'Art poétique, si pleins, si nourris de précieuses leçons et d'aperçus divers sur la poésie et les poètes.

Il y aurait peu de chose à dire des Epîtres si elles se bornaient, comme le voudrait peut-être la poétique du genre, au développement des vérités morales qui en font d'ordinaire le sujet. Heureusement il n'en est rien, et leur auteur, après avoir solennellement promis d'*abjurer la satire*, se permet d'heureuses échappées et de piquantes digressions sur Louis XIV, sur la cour, sur les écrits du temps, sur les préceptes de l'art d'écrire et

(1) Les neuf premières épîtres se succèdent ainsi dans l'ordre de publication :
1669. Ep. I.
1672. Ep. II et IV.
1673. Ep. III.
1674. Ep. V.
1675. Ep. IX.
1677. Ep. VII, VI, VIII.

enfin sur lui-même. A tous ces titres, les épîtres gagnent en intérêt. Ajoutons que la langue de Boileau s'y maintient à la hauteur des meilleures satires et qu'on n'y rencontre plus trace d'inexpérience et de jeunesse.

La première épître, sur les avantages de la paix, est adressée à Louis XIV. Elle fut composée à la demande de Colbert, qui voulait tempérer l'ardeur belliqueuse de son maître. Le roi, à qui le poète osait ainsi indirectement faire la leçon, ne s'offensa pas; il lut la pièce, l'admira tout haut et déclara la guerre. Pour racheter sa hardiesse, Boileau avait eu recours à d'habiles et innocents artifices; il avait établi que les grands princes travaillent plus sûrement à leur gloire par une sage et bienfaisante administration que par les victoires et les conquêtes, et il avait cité en exemple toutes les mesures équitables et réparatrices du règne présent. Ce fut occasion de bons vers, de ces vers travaillés et finis que réussit Boileau. « Tout ce que la prose de Voltaire a consacré dans le *Siècle de Louis XIV*, dit La Harpe, les lois, les manufactures, les canaux, la police, les travaux publics, la diminution des tailles, les édifices élevés pour les arts, tout est ici exprimé en beaux vers. » La pièce se termine par un éloge délicat du mérite personnel de Louis XIV. Jamais souverain n'a reçu louanges plus nobles ni mieux méritées.

> Pour moi qui, sur ton nom déjà brûlant d'écrire,
> Sens au bout de ma plume expirer la satire,
> Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
> Toutefois, si quelqu'un de mes faibles écrits
> Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
> Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage.
> Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
> Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
> Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
> On dira quelque jour pour les rendre croyables :
> Boileau, qui, dans ses vers, plein de sincérité,

Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

Après avoir entendu ces beaux vers de la bouche même du poète, Louis XIV s'écria : « Voilà qui est très-beau, cela est admirable ! Je vous louerais davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le public donnera à vos ouvrages les éloges qu'ils méritent ; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer, je vous donne une pension de deux mille livres ; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance, et je vous accorde le privilége pour l'impression de tous vos ouvrages (1). »

Vers la fin de la première épître, dans l'intention de consoler les plaideurs réduits au silence par le roi, Boileau avait placé l'apologue de l'*Huître et les Plaideurs*. On trouva avec raison que c'était un hors-d'œuvre. Le poète la retrancha, mais, pour sauver ce débris du naufrage, il composa sur la manie des procès, sa deuxième épître d'étendue et de valeur médiocres. Le principal ornement de la pièce est la fable qui lui a donné lieu et qui, un peu froide et un peu sèche, finit par un excellent trait, devenu proverbe. C'est l'arrêt et l'aveu de la justice, qui, après avoir gobé l'huître, s'adresse ainsi aux deux parties :

Tenez ; voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
Des sottises d'autrui nous vivons au palais.
Messieurs, l'huître était bonne. Adieu. Vivez en paix.

La quatrième épître raconte le passage du Rhin, l'un des épisodes de la campagne de Hollande conduite avec succès par Louis XIV lui-même. Cette pièce passe pour excellente et il faut reconnaître que sous plusieurs rap-

(1) La première Épître avait été remise à Louis XIV par Mme de Thianges, sœur de Vivonne et de Mme de Montespan. Louis XIV désira en voir l'auteur, qui lui fut présenté par Vivonne. C'est dans cette entrevue que Boileau récita les quarante derniers vers de sa pièce.

ports elle mérite l'éloge. Il y a du mouvement, de la couleur, un certain feu dans le récit, et beaucoup de vers resteront comme des modèles de description et d'harmonies poétiques. Malheureusement, Boileau, qui blâmera sévèrement

> ..... en un sujet chrétien
> Un auteur follement idolâtre et païen

a eu la malencontreuse idée d'introduire dans un évènement tout contemporain le merveilleux mythologique qui est ici d'un très-pauvre effet. Le Rhin devient un demi-dieu *à la barbe limoneuse* qui averti par de *craintives naïades,* s'effraie, et, *couvert d'une nue* à la manière du pieux Enée, se précipite pour exciter les Hollandais contre les Français. Louis XIV s'avance :

> Il a de *Jupiter* la taille et le visage.

Toute la fleur de la noblesse, Condé, Enghien, Vendome tentent le passage et engagent le combat.

> Bientôt avec Grammont courent *Mars et Bellone.*

Ils réussissent, et leur succès porte l'épouvante jusque dans le camp du général ennemi, Wurtz.

> Wurts... Ah! quel nom, grand roi, quel *Hector* que ce Wurts!

La troisième épître est dédiée au *grand Arnauld.* Boileau inclinait assez ouvertement vers les solitaires de Port-Royal pour donner à leur chef cette marque publique d'amitié. Pour être juste, il est pourtant nécessaire de remarquer qu'à cette époque la *Paix Clémentine* durait encore et que le fougueux docteur de Sorbonne, réconcilié pour un moment avec l'Église, avait tourné toute l'ardeur de sa controverse contre le célèbre Claude, ministre calviniste à Charenton, celui-là même que Bossuet aussi avait vainement essayé de ramener à la foi catholique. Claude avait paru ébranlé et l'on croyait

généralement que la crainte de son parti et le respect humain le retenaient seuls dans l'hérésie. Ces dispositions présumées de l'adversaire d'Arnauld expliquent que Boileau ait pris pour sujet la *fausse honte.*

« La troisième épître, dit M. Sainte-Beuve, n'est pas des meilleures de Boileau, elle n'est pas des pires. Le poète y veut soutenir que la mauvaise honte est la cause de tous les maux, de tous les vices, de tous les crimes : à la bonne heure ! C'est ainsi que plus tard, il s'en prit à l'*équivoque* comme à la peste universelle. Mais on ne doit considérer l'idée que comme un thème propre à enchâsser et encadrer deux ou trois petits tableaux, un moyen de faire passer devant le poète quelques images et développements qui prêtent aux beaux vers. » Tel est le morceau suivant, admirable, vraiment achevé et d'un travail précieux :

A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,
Faire de notre mal un secret ridicule?
Le feu sort de vos yeux pétillants et troublés,
Votre pouls inégal marche à pas redoublés :
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous?— Je n'ai rien.— Mais...—Je n'ai rien, vous dis-je,
Répondra ce malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené;
Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte.
Prévenons sagement un si juste malheur :
Le jour fatal est proche et vient comme un voleur;
Avant qu'à nos erreurs le ciel nous abandonne.
Profitons de l'instant que de grâce il nous donne.
Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne avec soi :
Le moment où je parle est déjà loin de moi.

« M. Despréaux m'a dit, raconte Brossette, que la première fois qu'il récita cette épître à M. Arnauld, avant qu'elle fût même achevée, il était dans son lit, où M. Arnauld le vint voir un matin. Quand M. Despréaux fut arrivé à ce dernier vers, il le récita fort vite et fort

légèrement, pour représenter la rapidité du temps qui s'enfuit; M. Arnauld, frappé de ce vers, se leva brusquement et en marchant fort vite par la chambre, comme un homme qui s'enfuit, il le répéta plusieurs fois pour marquer son admiration. *Le moment où je parle est déjà loin de moi.* »

La cinquième épître roule sur cette idée que le bonheur véritable est dans la connaissance approfondie de nous-mêmes.

> Je songe à me connaître et me cherche en moi-même.

C'est encore une thèse de philosophie morale qui sert de prétexte à plusieurs jolis vers, justes d'idée et de facture heureuse. Tel est celui-ci sur l'ennui que l'homme ne peut fuir :

> *Le chagrin monte en croupe et galoppe avec lui.*

Le *Post equitem sedet atra cura* du poète latin est laissé loin derrière (1).

La neuvième épître est remarquable. L'auteur y démontre la nécessité du vrai en tout, mais surtout dans la poésie.

> *Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable.*

Cet amour de la vérité a été, Boileau s'en fait gloire, sa principale, sa meilleure inspiration.

> Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
> Sont recherchés du peuple et reçus chez les princes?

(1) L'Épître V, qui se termine par un éloge de Louis XIV, est adressée à un parfait courtisan, M. de Guilleragues, vraiment *maître en l'art de plaire*, comme dit Despréaux. Ce grand seigneur était célèbre par la vivacité et l'à-propos de ses réponses. Nommé, en 1679, ambassadeur à Constantinople, il alla prendre congé du roi et lui demander ses dernières instructions. « Si vous voulez, lui dit Louis XIV, vous acquitter à mon gré de votre ambassade, faites tout le contraire de ce qu'a fait votre prédécesseur. — Sire, reprit Guilleragues, je ferai en sorte que Votre Majesté ne donne pas le même conseil à mon successeur. »

Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux
Soient toujours à l'oreille également heureux,
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux et va saisir le cœur.....
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose ;
Et mon vers bien ou mal dit toujours quelque chose.

Voilà une appréciation dictée par la bonne foi et par la modestie. Il est impossible de ne pas trouver que Boileau, en signalant un seul des mérites distinctifs de ses vers, a insisté trop sévèrement sur ses défauts. La vérité, pour la poésie et pour l'art, consiste surtout dans la *simplicité* et le *naturel.*

La *simplicité* plaît sans étude et sans art...
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant ;
Mais la *nature* est vraie, et d'abord on la sent.

Cela fait souvenir de l'admirable pensée de Pascal : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme. »

Le marquis de Seignelay, fils de Colbert, eut la dédicace de cette belle épître. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, mais faisait déjà pressentir ce qu'il deviendrait un jour. Digne fils de son *illustre père*, il fut un habile ministre de la marine et, ce qui vaut mieux, un très-honnête homme.

La septième épître est regardée comme un chef-d'œuvre. Elle est tout à la fois une preuve de bon goût et de bon cœur. Racine était en butte aux traits de l'odieuse cabale qui osait lui préférer Pradon ; Boileau, pour rassurer et consoler son ami, lui enseigne que tous les poëtes de génie sont exposés de leur vivant aux critiques jalouses des envieux. L'auteur de *Phèdre* a le sort de Corneille, de Molière, de Boileau lui-même. Qu'il

prenne seulement confiance dans le jugement de la postérité !

..... Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir
Et soulever pour toi l'équitable avenir.

La poésie française n'a pas beaucoup de vers qui expriment d'aussi généreux sentiments avec cet accent éloquent et fier et cette harmonie forte et pleine.

A la fin de cette pièce, Boileau déclare quels sont les juges dont il apprécie et recherche le suffrage. Il les énumère avec discernement et dans une gradation pleine de délicatesse et d'habileté. Avant tout il désire pour ses vers l'approbation du roi.

Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois,

Vient ensuite Condé, bon juge en matière littéraire, et qui aimait à offrir à tous les beaux esprits la magnifique hospitalité de son château de Chantilly.

Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois (1).

Après le père, le fils,

Qu'Enghien en soit touché ;

Puis l'élite de tous les grands seigneurs amis des lettres et protecteurs déclarés de Boileau

Que Colbert et Vivonne,

(1) « Condé, dit Louis Racine, assemblait souvent à Chantilly les gens de lettres et se plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il était bon juge. Lorsque dans les conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur ; mais quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire ; sa vivacité devenait si grande qu'on voyait bien qu'il était dangereux de lui disputer la victoire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence, et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant je serai toujours de l'avis de Mr le prince, quand il aura tort. »

Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne (1),
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer.

Enfin un dernier dont le poète n'est pas sûr, car il a été longtemps rebelle à la satire et c'est un admirateur quand-même de Chapelain.

Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage!

Ces deux vers, obligeants et flatteurs, produisirent l'effet que Boileau s'en était promis : Montausier se réconcilia avec le satirique, dont il resta l'ami dévoué.

Boileau était allé passer l'été chez son neveu Dongois, dans la charmante maison de campagne d'Hautile, près La Roche-Guyon. François de Lamoignon, fils du célèbre premier président, lui écrivit une lettre pour le rappeler à Paris. Le poète répondit par la sixième épître sur les plaisirs de la campagne et les ennuis de la ville. Le début de la pièce est charmant. C'est une description d'Hautile, scrupuleusement exacte et pourtant poétique.

C'est un petit village, ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous les bords sont couverts *de saules non plantés*
Et de noyers souvent du passant insultés.

On ne trouverait pas, dans tout Boileau, un passage animé d'un sentiment aussi vif et aussi vrai des beautés de la nature et des agréments de la campagne.

Le milieu de la pièce est une heureuse imitation

(1) Ces personnages sont connus de nous. Le seul dont le nom n'ait pas encore été prononcé, le jeune et brillant prince de Marsillac, était le fils de La Rochefoucauld.

d'une très-jolie épître d'Horace. Boileau termine par un souvenir donné en passant à l'agréable maison de campagne de Baville où Lamoignon se plaisait à réunir les écrivains qu'il honorait de son amitié. Boileau promet de s'y rendre à l'automne, pour partager les doux loisirs des vacances.

> Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
> Tu me verras souvent, à te suivre empressé,
> Pour monter à cheval rappelant mon audace,
> *Apprenti cavalier galopper sur ta trace.*
> Tantôt sur l'herbe assis, au pied de ces coteaux
> Où *Polycrène* épand ses libérales eaux,
> Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
> Discourir des vertus dont tu fais ton étude.....

Polycrène était une véritable fontaine, à une demi-lieue de Bâville, décorée par le premier président de ce nom poétique qui rappelait l'abondance de ses eaux, et chantée en beaux vers latins par les plus doctes du temps, Huet, le P. Rapin, le P. Commire. Elle est encore connue dans le pays sous le nom de *fontaine de Boileau.*

La huitième épître est, comme la première, en l'honneur de Louis XIV. Boileau, qui y rend grâces au roi de toutes ses faveurs, l'appelait son *Remerciement*. Il y soutient ingénieusement le personnage d'un satirique, chagrin de se voir forcé de louer et qui, feignant de ne savoir comment s'y prendre, ne s'en tire que mieux de l'éloge. Malgré bon nombre de vers bien trouvés et d'un tour original, cette pièce, qui dut beaucoup de son succès à l'enthousiasme universel pour Louis XIV, paraît, de nos jours, l'une des plus effacées et des moins belles épîtres (1).

(1) Il y a sur cette Épître une jolie histoire. Boileau avait commencé sa pièce, en 1675, au moment des merveilleux succès de Turenne, par ce vers magnifique :

> Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Mais, avant l'impression, la campagne si heureusement commencée, finissait par des désastres. Turenne était tué par un boulet et nos soldats reculaient. Force fut au

II.

Le *Lutrin* fut composé à peu près en même temps que les plus belles *Épîtres*, et il parut la même année que l'*Art poétique* (1). On sait quel démêlé insignifiant donna occasion à ce petit poème. La collégiale de la Sainte-Chapelle était présidée par un trésorier, qui avait immédiatement sous ses ordres un chanoine-chantre. En 1667, un différend éclata entre les deux personnages, à propos d'un pupitre placé autrefois devant la stalle du chantre, disparu depuis seize ans, que le trésorier avait fait rétablir, et que le chantre ne voulut point supporter. Il y eut discussion, éclat et presque scandale ; pour éviter un procès, on s'en remit à l'arbitrage du premier président, Guillaume de Lamoignon. Il fit consentir les deux adversaires à un arrangement qui ménageait tout à la fois l'autorité de l'un et l'amour-propre de l'autre. Le chantre replacerait le pupitre qu'il avait enlevé, et le trésorier, satisfait de cette reconnaissance de son droit, le ferait disparaître dans les vingt-quatre heures. La chose s'exécuta ainsi, et tout rentra dans le calme.

« Mais, dit Brossette, ce démêlé parut si plaisant à

pauvre poète de mutiler son beau vers et de lui chercher un autre commencement. Ce n'était pas chose facile et il ne trouva que cette platitude :

Grand roi, *sois moins louable*, ou je cesse d'écrire.

Boileau avait trop de goût pour se contenter à si peu de frais. Il garda sa pièce en portefeuille et attendit, pour la faire paraître, de nouvelles victoires de Louis XIV. Elles vinrent sur la fin de l'année suivante et rendirent toute son opportunité au beau vers. Et voilà pourquoi la huitième Épître, composée en 1675, ne vit le jour qu'en 1677.

(1) Années de la composition du *Lutrin*, d'après M. Berriat-Saint-Prix : les quatre premiers chants commencés en 1671 paraissent en 1674, les deux derniers sont publiés en 1683. « La veille du jour que M. Colbert mourut, dit Brossette, l'abbé Gallois lui lut les deux derniers chants du *Lutrin* : et le ministre, tout malade qu'il était, ne laissa pas de rire au récit du combat imaginaire des chantres et des chanoines. »

M. le premier président de Lamoignon, qu'il proposa un jour à M. Despréaux d'en faire le sujet d'un poème, que l'on pourrait intituler : *La Conquête du Lutrin* ou *le Lutrin enlevé*... M. Despréaux répondit qu'il ne fallait jamais défier un fou, et qu'il l'était assez, non-seulement pour entreprendre ce poème, mais encore pour le dédier à M. le premier-président lui-même. Ce magistrat n'en fit que rire ; et l'auteur, ayant pris cette plaisanterie pour une espèce de défi, forma dès le même jour l'idée et le plan de ce poème, dont il fit même les premiers vers. Le plaisir que cet essai fit à M. le premier-président, encouragea M. Despréaux à continuer. »

Le *Lutrin* porte la trace des prédilections jansénistes de Boileau. Certes, ce joli et gai poème n'est pas, à proprement parler, une œuvre de parti, et Port-Royal n'en fut pas l'inspirateur. Mais il n'est pas difficile d'y relever nombre de malices à l'adresse d'ecclésiastiques, qui avaient le malheur de n'être pas des amis d'Arnauld, et s'étaient donnés le tort de quelque écrit ou de quelque démarche contre le grand docteur. C'est le travail auquel s'est livré un savant Jésuite, le P. Arsène Cahour. Dans une curieuse dissertation sur les héros et le plan du *Lutrin*, il s'applique à dévoiler tous les endroits où le *jansénisme de Boileau montre le bout de l'oreille.*

On y apprend, par exemple, que le principal personnage du poème, le trésorier de la Sainte-Chapelle, Claude Auvri, ancien évêque de Coutances, avait grandement déplu à Port-Royal par son zèle en faveur du formulaire, et surtout parce qu'il avait osé, en l'absence de Retz, et sur la demande des vicaires capitulaires, faire une ordination à Notre-Dame. Il en est puni par le rôle ridicule qu'on lui prête dans le poème, surtout par la réputation de paresseux et de gourmand émérite.

La jeunesse en sa fleur brille sur son visage :

Son menton sur son sein descend à triple étage ;
Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

Ce prélat si frais, si court et si replet, était, dans la réalité, un grand vieillard de soixante-sept ans, sec et maigre, d'une vie réglée, presque sévère.

Tous les chanoines de la Sainte-Chapelle ne s'étaient pas montrés moins hostiles à la secte que leur chef ; c'est pourquoi ils sont aussi représentés comme gens à morale relâchée, amis du repos et de la bonne chère.

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle.
Paris voyait fleurir son antique Chapelle :
Ses chanoines vermeils et brillants de santé
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté ;
Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner, et laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

Bien entendu que ces chanoines, bons vivants, n'ont pas le temps d'étudier, et que leur savoir théologique est léger. Le *gros Évrard, d'abstinence incapable*, qui se distingue entre tous par la gourmandise et l'embonpoint, fait ainsi profession de morale épicurienne et aveu d'ignorance.

« Moi, dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau,
J'aille pour un lutrin me troubler le cerveau !
O le plaisant conseil ! Non, non, songeons à vivre ;
Va maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre.
Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran :
Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an ;
Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque :
Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque.......
Du reste déjeûnons, Messieurs, et buvons frais.

Il y a pourtant un savant dans la bande, mais un savant ridicule, nourri de tous les casuistes qui ont été

décriés par Pascal, dans les *Provinciales*. C'est le docteur Alain, partisan du chantre contre le trésorier.

> Alain, tousse et se lève, Alain ce savant homme
> Qui de Bauny vingt fois a lu toute la *Somme*,
> Qui possède Abély, qui sait tout Raconis,
> Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis (1).
> « N'en doutez point, leur dit le savant canoniste,
> Le coup part, j'en suis sûr, d'une main janséniste.
> Mes yeux en sont témoins. J'ai vu moi-même hier
> Entrer chez le prélat le chapelain Garnier.
> Arnauld, cet hérétique ardent à tout détruire,
> Par ce ministre adroit tente de le séduire.
> Sans doute il aura lu dans *son* saint Augustin (2)
> Qu'autrefois saint Louis érigea ce lutrin ;
> Il va nous inonder des torrents de sa plume.
> Il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume.
> Consultons sur ce point quelque auteur signalé :
> Voyons si des lutrins Bauny n'a point parlé.
> Etudions enfin, il en est temps encore ;
> Et, pour ce grand projet, tantôt dès que l'aurore
> Rallumera le jour dans l'onde enseveli,
> Que chacun prenne en main le *moelleux* Abély (3). »

Les écrivains qui font autorité pour Alain, étaient profondément méprisés à Port-Royal. Bauny était un Jésuite que certaines propositions hasardeuses avaient fait mettre à l'Index, mais dont les jansénistes avaient malicieusement fait un corrupteur de la morale. Quant à Raconis et Abély, l'un avait été evêque de Lavaur, l'autre était évêque de Rodez, tous deux recommandables par la régularité de la conduite, le savoir et la pureté de la doctrine.

Pour le commun des lecteurs, ces allusions aux que-

(1) C'est-à-dire du latin simple et facile de l'*Imitation*.

(2) Il est bon de ne pas oublier que saint Augustin était à Port-Royal, le premier des Pères, le théologien par excellence, la grande et principale autorité ecclésiastique.

(3) *Le moelleux*, par allusion au titre d'un ouvrage d'Abély : *Medulla theologica, la moelle théologique*, c'est-à-dire le résumé et comme la substance de toute la théologie.

leau n'avait ni fécondité, ni feu, ni verve, on avait apparemment oublié le *Lutrin*. Il fallait bien quelque fécondité pour faire un poème de six chants sur un pupître remis et enlevé. »

A l'exception du sixième chant, où la verve du poète s'est éteinte, et qui semble fait seulement pour amener l'éloge du premier président de Lamoignon, l'ensemble du poème est irréprochable. « La fable pendant cinq chants est parfaitement conduite. La vérité des caractères et la vivacité des peintures y répandent tout l'intérêt dont un semblable sujet était susceptible, c'est-à-dire l'amusement qu'on peut prendre à voir de grands débats pour la plus petite chose. Mais que de ressources et d'art il fallait pour nous en occuper! »

M. Daunou, commentateur ingénieux de Boileau, attribue au *Lutrin* une origine assurément probable et qui lui donnerait place à côté des *Satires* et de l'*Art poétique*, dans un même dessein de réforme littéraire. « Indigné du succès des poésies burlesques, dit-il, Boileau voulut indiquer, ouvrir la source d'une gaieté plus fine et plus noble : à cet art grossier d'avilir de grands objets par des formes basses, il voulut substituer l'art de traiter avec gravité un sujet comique, et de faire prendre à de ridicules figures des attitudes solennelles; ingénieux et fécond système, où l'on voit se succéder, se fondre et ressortir par leurs contrastes, les saillies de la gaieté satirique, les richesses de la poésie descriptive et les fictions hardies de l'épopée. » Cette donnée, une fois admise, il y avait dans le *Lutrin*, pour un artiste comme Boileau, une source naturelle et abondante de portraits agréables et vivants. » Tous ses héros, dit La Harpe, ont une figure dramatique, une tête et une attitude pittoresques, et rien n'est plus riche que le coloris dont il les a revêtus... »

Nous connaissons déjà le trésorier, le gros des cha-

noines, le docte Alain. Voici le paisible Sidrac, conseiller du prélat.

> .... Sidrac, à qui l'âge allonge le chemin,
> Arrive dans la chambre un bâton à la main.
> Le vieillard, dans le chœur, a déjà vu quatre âges ;
> Il sait de tous les temps les différents usages ;
> Et son rare savoir, de simple marguillier (1),
> L'éleva par degré au rang de chevecier (2).

A côté de ce Nestor des chanoines, paraît l'ardent Boirude, dont l'âge n'a pas modéré la fougue impétueuse.

> Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix !
> Boirude, sacristain, cher appui de ton maître,
> Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paraître?
> On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur
> Perdit en ce moment son antique pâleur,
> Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
> Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière.

Les lieux ne sont pas moins heureusement dépeints que les personnes. Qu'on lise cette admirable description de l'alcove où repose le trésorier.

> Dans le réduit obscur d'une alcove enfoncée,
> S'élève un lit de plume à grands frais amassée.
> Quatre rideaux pompeux par un double contour,
> En défendent l'entrée à la clarté du jour.
> Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
> Règne sur le duvet une heureuse indolence.
> C'est là que le prélat, muni d'un déjeûner,
> Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.

Le poète qui trouvera cet admirable précepte de l'*Art poétique* :

> Il est un heureux choix de mots harmonieux.

les a choisis tous ici, de manière qu'il n'y a pas une syllabe qui fasse assez de bruit pour réveiller le prélat qui dort.

Le Batteux, dans ses *Éléments de Littérature*, fait res-

(1) « C'est celui qui a soin des reliques. » (Note de Boileau.)

(2) « C'est celui qui a soin des chapes et de la cire. » (Note de Boileau.)

sortir, par une analyse minutieuse et délicate, toutes les beautés poétiques de cet admirable passage. « *Réduit* marque un lieu écarté, isolé, bien clos. *Obscur*, il le fallait pour y mieux dormir au grand jour. Ce n'est pas assez d'un réduit obscur, il y a encore une *alcôve enfoncée;* c'est une retraite profonde, la retraite même du sommeil et de la mollesse. *S'élève*, au commencement du vers, présente l'image d'un duvet léger, rebondi. *A grands frais amassée*, ce duvet est si fin! Quel temps, quelle quantité, quelle dépense pour former cet amas qui s'enfle et s'élève mollement! Tout n'est pas dit encore pour assurer le repos du prélat. *Quatre rideaux* qui se croisent, mais de ces rideaux amples, étoffés. *Pompeux*, ce mot est placé à l'hémistiche pour y reposer l'oreille et l'esprit, et faire sur eux une impression plus grande. *En défendent l'entrée*, quelle fierté! Défendre au jour de venir troubler, par sa clarté, le sommeil précieux du prélat. *Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence*; rien n'est si doux, si paisible que ce vers. Le suivant n'est pas moins beau : *Règne sur le duvet une heureuse indolence.* Ce n'est pas un homme indolent, c'est l'indolence même, et une heureuse indolence qui règne, qui jouit de tout le bonheur qu'on se figure attaché à la royauté. »

On a cité mille fois l'épisode de la mollesse, et ces vers sur les rois fainéants :

> Aucun soin n'approchait de leur paisible cour,
> On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
> Seulement, au printemps, quand Flore dans les plaines
> Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Jamais l'harmonie imitative n'a produit de plus heureux effets. « Les vers, dit La Harpe, marchent aussi lentement que les bœufs qui traînent le char. C'est ainsi

que le poème est écrit d'un bout à l'autre : partout le même rapport des sons avec les objets. »

Il se trouve même dans le *Lutrin* une petite place pour la satire littéraire, dans la plaisante bataille des chanoines et des chantres qui se jettent à la tête les livres de Barbin, sur l'escalier de la Sainte-Chapelle. Chaque projectile devient une épigramme contre quelqu'un de ces mauvais poètes, but constant des traits de Boileau.

> .... Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre :
> L'un tient l'*Édit d'Amour*, l'autre en saisit la *Montre* (1);
> L'un prend le seul *Jonas* qu'on ait vu relié ;
> L'autre un *Tasse* français en naissant oublié (2).
> L'élève de Barbin, commis à la boutique,
> Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique ;
> Les volumes, sans choix à la tête jetés,
> Sur le perron poudreux volent de tous côtés.....
> Chaque coup sur la chair laisse une meurtrissure :
> Déjà plus d'un guerrier se plaint d'une blessure.
> D'un Le Vayer *épais* Giraut est renversé (3);
> Marineau, d'un Brébeuf à l'épaule blessé,
> En sent par tout le bras une douleur amère,
> Et maudit la *Pharsale* aux provinces si chère (4).
> D'un *Pinchêne* in-quarto Dodillon étourdi
> A longtemps le *teint pâle* et le *cœur affadi* (5).

(1) L'*Édit d'amour*, petit poème de Regnier-Desmarais déjà membre et bientôt secrétaire perpétuel de l'Académie. — La *Montre d'amour*, mélange de vers et de prose, qui a pour auteur le Marseillais Bonnecorse. — Ces deux ouvrages sont également médiocres ; ils rentrent dans la catégorie de

> ... Tous ces vains amas de frivoles sornettes,
> *Montre*, miroirs d'amour, amitiés, amourettes,
> Dont le titre souvent est l'unique soutien,
> Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien (Ep. IX).

(2) Le *Tasse français*, c'est-à-dire la traduction du Tasse qui était de Le Clerc, le collaborateur de Coras pour cette misérable tragédie, si malencontreusement opposée à l'*Iphigénie* de Racine.

(3) « Giraut est un personnage imaginaire. Les œuvres de La Mothe le Vayer ont été recueillies en deux volumes *in-folio*. L'épithète d'*épais* désigne et la grosseur du volume et le style de l'auteur. » (Note de Brossette).

(4) Marineau, comme Dodillon tout à l'heure, est un nom de chantre.

(5) Ce Pinchêne, qui donne des nausées, est un poète détestable, neveu de Voi-

Au plus fort du combat le chapelain Garagne
Vers le sommet du front atteint d'un *Charlemagne*.
(Des vers de ce poëme effet prodigieux !)
Tout prêt à s'endormir, bâille et ferme les yeux.
A plus d'un combattant la *Clélie* est fatale.

Le *Lutrin* est un des ouvrages qui ont porté le plus loin la perfection des vers français, et celui de tous les poèmes de Boileau où il s'est montré le plus poète. Le genre qu'il a adopté et créé dans notre littérature se prêtait à la mise en œuvre de toutes les ressources poétiques. Le poème héroï-comique, qui est l'alliance de l'épopée et de la comédie, comporte tout à la fois les ornements de la poésie sérieuse et le badinage de la poésie légère. Reste à savoir si le poème héroï-comique est lui-même un genre à conserver, si le talent ne s'y dépense pas en pure perte, surtout un talent élevé et de premier ordre. Pour notre compte, nous croyons qu'un grand poète a mieux à faire et trouvera toujours un plus utile emploi de ses éminentes facultés. En ce qui regarde le *Lutrin*, il nous parait fâcheux que tant d'art, des portraits et des tableaux à ce point achevés, une élégance et une harmonie si soutenues, des trésors tellement précieux de bel et bon langage, aient été prodigués sur un trop petit sujet. Il n'y a pas de rapport, ce semble, entre le fond d'une simplicité après tout un peu vulgaire et la forme où la richesse et le travail sont infinis. C'est le regret qu'exprime M. Nisard, admirateur déclaré de Boileau, et son meilleur juge (1).

ture. Il avait fait imprimer un gros recueil de mauvais vers, renfermant les *Éloges du roi, des princes et princesses de son sang et de toute sa cour*. Boileau a parlé plusieurs fois de Pinchêne, toujours avec dédain.

Que tout, *jusqu'à Pinchêne*, et m'insulte et m'accable (Ep. v.)

(1) Dans la belle *Histoire de la littérature Française* de M. Nisard, si parfaite en ce qui touche le côté purement littéraire du XVII° siècle, il y a pourtant des parties meilleures et plus réussies. Tel est le chapitre sur Boileau, morceau de maître, qu'a inspiré la pleine intelligence de l'auteur de l'*Art poétique*. Personne auparavant n'avait saisi aussi bien les qualités d'un écrivain plus admiré qu'expliqué. C'est dire assez combien notre modeste travail doit au livre excellent de M. Nisard.

« Pour que l'art d'écrire en vers, dit-il, dont Boileau a donné les règles et les exemples, vaille les efforts qu'il exige, il faut qu'il ne surpasse pas la matière. Or, n'est-ce point pour n'avoir pas gardé, dans le *Lutrin*, cette juste proportion entre la matière et l'art, que ce poème si riche en détails charmants, est pourtant un ouvrage froid ? J'en admire, avec tout le monde, les beaux côtés. Mais ces beaux côtés du *Lutrin* ne m'en dérobent pas le principal défaut, cette disproportion entre la richesse de l'art et la pauvreté de la matière. Boileau ne nous le donne, il est vrai, que comme un ouvrage de pure plaisanterie, une bagatelle, une réponse à Lamoignon qui l'avait défié de tirer un poème d'une querelle entre le chantre et le trésorier d'une église. Mais, pour venir d'un si grand maître, l'exemple n'est pas moins mauvais. Le *Lutrin* pourrait être responsable du vain emploi qu'on a fait du talent poétique au XVIII[e] siècle, et de tant de défis du même genre qui nous ont valu des poèmes sur le Trictrac et le Café. Quoique Boileau s'en soit tiré à son honneur, on aimerait mieux qu'il n'eût jamais abaissé l'art d'écrire en vers, et, s'il est une prescription essentielle qui manque dans sa Poétique, c'est celle de n'employer ce grand art qu'à des objets proportionnés à ses difficultés.....

« Le *Lutrin* est un ouvrage froid, par l'idée qu'on a involontairement de la peine que Boileau s'y est donnée. On regrette qu'un esprit si viril, qui a enseigné l'art de travailler lentement, s'épuise à peindre un lutrin, à allumer poétiquement une chandelle, à parodier les plaintes de Didon dans le discours d'une perruquière délaissée, et les paroles d'or de Nestor dans la harangue de la Discorde aux amis du trésorier; à décrire un combat à coups d'in-folio arrachés à la boutique de Barbin ; et l'on revient aux *Satires*, aux *Épitres* et à l'*Art poétique*. »

CHAPITRE NEUVIÈME.

L'Art poétique.

I.

L'*Art poétique* est la profession de foi littéraire du dix-septième siècle : c'est le code des lois de la poésie établi dans les conversations des grands maîtres et déjà admirablement suivi par eux. Cet ouvrage immortel, fruit de la pleine maturité de Boileau, fut commencé en 1669 et ne parut qu'en 1674. Il vint donc après toutes les comédies de Molière, après les six premiers livres des *Fables*, après *Andromaque*, *Britannicus* et *Mithridate*, en sorte que la pratique avait devancé la théorie et que les règles s'appuyaient sur des chefs-d'œuvre.

Deux vers célèbres résument, pour ainsi dire, tout le poëme et donnent la pensée de son auteur ainsi que celle de tout le siècle.

> Aimez donc la *Raison;* que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle *seule* et leur lustre et leur prix.

Il faut donner à ce mot *raison* un sens très-général et très-élevé. C'est, si l'on veut, une proportion juste et harmonieuse de toutes les puissances qui fécondent les œuvres de l'esprit, le parfait équilibre gardé entre les séduisants caprices de l'imagination et les défiances légitimes du goût, un heureux mélange de la fiction et

de la réalité, enfin l'observation scrupuleuse de toutes les lois et de toutes les bienséances fondées sur quelque principe raisonnable. Ainsi comprise, la raison n'exclut ni les créations poétiques,

> Le poète s'égaye en mille inventions.

ni la chaleur du sentiment,

> Que dans tous vos discours la passion émue
> *Aille chercher* le cœur, l'échauffe et le remue.

ni le brillant des figures,

> De figures sans nombre égayez votre ouvrage.

rien enfin de ce qui est du domaine propre de la poésie. Seulement Boileau pense que tout cela, invention, passions, style, doit être limité par les règles et que ces règles leur donnent même je ne sais quoi de plus vif et de meilleur. De cette manière, la *raison* devient l'âme des écrits, la qualité première et indispensable du poète, la *seule*, car elle renferme toutes les autres, et, hors d'elle, il n'y a ni *lustre* ni *prix*.

L'*Art poétique* comprend quatre chants. Trois sont donnés plus spécialement aux préceptes littéraires : le quatrième est rempli de conseils moraux. Le premier chant renferme les règles générales relatives à la vocation poétique, à la composition, à la critique. Le poète y est considéré avant, pendant, et après son œuvre.

Avant d'écrire, il est bon de consulter son esprit et ses forces sous peine d'être ridicule comme Saint-Amant, qui, après avoir réussi quelques chansons à boire, se crut le génie de composer un poème épique.

> Ainsi tel, autrefois qu'on vit avec Faret
> Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,
> S'en va mal à propos, d'une voix insolente,
> Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante,

Et, poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

En écrivant, il faut assujettir la rime à la raison.

La rime est une esclave et ne doit qu'obéir (1).
Tout doit tendre au bon sens ; mais, pour y parvenir,
Le chemin est glissant et pénible à tenir.
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie :
La raison, pour marcher, n'a souvent qu'une voie.

C'est pécher contre le bon sens, que de tomber dans quelqu'un des défauts que Boileau énumère et reproche, en passant, à certains de ses contemporains. Les principaux d'entre ces défauts sont l'abus des descriptions inutiles, si fréquentes chez Scudéry ; la bassesse du style, commune à tous les *burlesques*, et l'enflure qui dépare les écrits de Brebeuf.

Mais n'allez point aussi, sur les pas de Brébeuf,
Même en une Pharsale, entasser sur les rives
De morts et de mourants cent montagnes plaintives (2).

Après ces préceptes négatifs, viennent les lois positives, toute une suite de règles pratiques, en vue de

(1) Ces vers et les suivants sont un commentaire lumineux du début de la satire deuxième, tant de fois reproché à Boileau,

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime ?

« La haute idée qu'il a de Molière, a-t-on dit, d'en faire ainsi un rimeur habile ! N'est-ce pas pitié que Boileau demande à Molière où il trouve la rime, au lieu de lui demander où il a trouvé le Misanthrope ? On oublie que ce même homme invitant dans l'*Art poétique* le poète à s'accoutumer aux difficultés de la rime, dit que, par l'habitude de la *bien chercher*,

Au joug de la *raison* sans peine elle fléchit,
Et loin de la gêner, la sert et l'enrichit.

Ainsi, pour avoir le vrai sens de l'admiration qu'inspire à Boileau cette facilite à trouver la rime, il faut se souvenir qu'il l'entend de la rime enchaînée au joug de la raison, de la rime qui enrichit le sens au lieu de le gêner, de la rime telle que la manie Molière dans le *Misanthrope*. » (M. Nisard).

(2) Voici le texte exact et complet de Brébeuf :

De mourants et de morts cent montagnes plaintives,
D'un sang impétueux cent vagues fugitives.

Tout cela pour traduire trois petits mots de Lucain, *tot corpora fusa*.

l'harmonie, et qui sont renouvelées de Malherbe, l'éloge de la clarté :

> Avant donc que d'écrire apprenez à penser,

de la correction du langage :

> Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
> Dans vos plus grands *excès* vous soit toujours sacrée.

enfin, et par dessus tout, le conseil d'une sage lenteur à produire, le travail patient de la révision.

> Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,
> *Vingt fois* sur le métier remettez votre ouvrage :
> Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
> Ajoutez *quelquefois*, et *souvent* effacez.

On sait que telle n'était point la méthode de Scudéry, qui se *piquait* volontiers *d'une folle vitesse*. Ce fut, au contraire, la règle constamment suivie par Boileau, dont les manuscrits, surchargés de ratures, servent à prouver le prix qu'il attachait à la perfection du moindre détail, et comme il se souciait médiocrement de beautés achetées par des fautes nombreuses.

> *C'est peu* qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
> Des traits d'esprit semés de *temps en temps* pétillent.

L'ouvrage terminé, tout n'est pas dit encore pour le poète ; il doit le soumettre à une sage et sévère critique, se faire des amis *prompts à le censurer*, et ne point rechercher de bénévoles et complaisants admirateurs. Car,

> Pour finir enfin par un trait de satire,
> Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Dans ce premier chant, l'histoire littéraire diversifie agréablement, et relève d'une manière piquante le fond didactique. Il y a deux disgressions de ce genre ; l'une sur le burlesque, et l'autre sur l'histoire de la poésie française jusqu'à Malherbe.

Le burlesque consiste dans le travestissement des nobles caractères, des grandes actions et des résolutions généreuses qu'on ridiculise, en leur prêtant des apparences vulgaires ou triviales. De là naît une opposition plaisante entre l'élévation naturelle des personnages, les circonstances importantes où ils sont placés, et la bassesse des paroles, des sentiments, de la conduite. C'est une parodie perpétuelle, un dérèglement et une véritable débauche de l'esprit qui afflige les intelligences délicates, et devait répugner souverainement au goût de Boileau. Le burlesque n'a été qu'un accident dans notre littérature. Il a fleuri au milieu de l'anarchie de la Fronde, le beau temps de Scarron et de ce d'Assoucy, que l'on appelait le *Singe de Scarron.* Sous le gouvernement personnel de Louis XIV, avec le plein épanouissement de la grande et forte poésie, le burlesque disparut. Dans l'*Art poétique*, Boileau voulut lui porter un dernier coup. Scarron était mort; il fut épargné. D'Assoucy vivait encore ; atteint plus rudement, il sortit tout meurtri des mains du satirique.

Au mépris du bon sens, le burlesque *effronté*
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le langage des halles.
La licence à rimer alors n'eut plus de frein :
Apollon travesti devint un Tabarin (1).
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes ;

(1) ***Apollon travesti***, allusion au ***Virgile travesti*** de Scarron, parodie de l'***Énéide***, qu'il n'eut pas le courage de pousser au-delà de l'épisode de Cacus, dans le huitième livre. Le procédé de Scarron consiste à conserver aux personnages de Virgile leur rang et leur condition, en abaissant leur langage et leurs mœurs. Il fait grimacer les figures héroïques, et ramène les belles créations du génie antique aux proportions mesquines de la bourgeoisie du Marais. En dépit de traits vraiment comiques ou qui sont une critique juste et plaisante du modèle, l'ouvrage de Scarron ne supporte pas une lecture suivie. Il cause à peine une gaieté passagère et factice. On se fatigue bientôt de rire de ce qu'on devrait toujours admirer.

Tabarin était le bouffon d'un charlatan célèbre au commencement du XVII[e] siècle. Ses plaisanteries, d'une grossièreté insupportable, furent plusieurs fois imprimées.

Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs,
Et, jusqu'à d'Assoucy, tout trouva des lecteurs (1).
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée.
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le *Typhon* (2).

(1) D'Assoucy, *empereur du burlesque, premier du nom* (c'est le titre qu'il se donnait lui-même), est d'un degré inférieur à Scarron. Son principal ouvrage fut l'*Ovide en belle humeur*, misérable parodie des *Métamorphoses*.

(2) Le *Typhon* ou la *Gigantomachie*, poème burlesque en cinq chants. Scarron y raconte la guerre des géants contre les dieux.

Boileau, dit-on, trouvait plaisant le début du *Typhon*. On nous pardonnera d'en donner un petit aperçu qui servira à faire connaître le genre de comique de tous les poèmes burlesques.

Après avoir fait le portrait du *Typhon*,

> A qui *cent* bras longs comme gaules
> Sortaient de *deux* seules épaules,

et de ces monstrueux enfants de la terre, Mimas, Encelade, Athos, Porphyrion,

> Qui certes, ne lui cédaient guères,
> Tant à déraciner les monts
> Qu'à passer rivière sans ponts.

Scarron raconte qu'*un dimanche*

> Après avoir très-bien diné,

Typhon proposa à ses frères une partie de quilles, et qu'en jouant, Mimas le blessa à la cheville ; que Typhon furieux saisit quilles et boules et les lança à travers les nuées, si bien qu'elles pénétrèrent dans le ciel, où elles allèrent renverser le buffet et casser tous les verres de Jupiter, qui, un peu ivre ce jour-là, et fortement assoupi, se réveille en sursaut,

> Jure *deux fois par l'Alcoran*,
> C'était son serment ordinaire,

et envoie Mercure sur la terre commander aux géants, sous peine de ses foudres, de lui faire passer avant la fin de la semaine un cent de *verres de Venise* pour regarnir son buffet. Les géants refusent et voilà la guerre allumée.

Il y a là, on le voit, un anachronisme constant qui transporte le temps présent dans l'antiquité. C'est ainsi, par exemple, que, dans le *Virgile travesti*, Didon ouvre son festin par le *benedicite*, que la nymphe Deïopée

> ... Entend et parle fort bien
> L'espagnol et l'italien :
> Le *Cid* du poète Corneille,
> Elle le récite à merveille.

Et que la Sibylle, pour apaiser Caron indigné de ce qu'un vivant veut entrer dans sa barque, lui détaille les qualités d'Enée,

> Point Mazarin, fort honnête homme.

Le rapide tableau que Boileau trace de l'histoire de la poésie est parfaitement juste et il renferme sur Marot, sur Ronsard, sur Malherbe, des jugements qui sont encore la règle de la critique. Mais il est tout un premier âge qui est passé sous silence. C'est méconnaître le berceau de notre littérature, que de n'avoir pas un seul mot pour les chants des *trouvères* et des *troubadours*, et pour les vieilles *chansons de gestes*, nos seules épopées. Sans doute, ces essais du génie national étaient bien inférieurs, du côté de l'art, aux chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, mais elles les dépassaient par la sublimité de leur idéal chrétien. Boileau a partagé la faute de tout son siècle qui, épris d'un enthousiasme exclusif pour l'antiquité classique, a dédaigné les premiers et pourtant très-remarquables monuments de la poésie française.

Des préceptes généraux, Boileau passe, dans le second chant, à des règles particulières sur les différentes espèces de poèmes. Il caractérise rapidement tous les genres secondaires : l'idylle, le sonnet, l'épigramme, le rondeau, la ballade, le madrigal, la satire, la chanson, et s'arrête davantage sur l'un des trois grands genres, le genre lyrique, dont il distingue les deux formes principales, l'élégie et l'ode. On a remarqué qu'il ne disait rien de la fable, ni du poème didactique. Mais, pour parler de la fable, il fallait louer La Fontaine, dont les six premiers livres avaient paru. C'est à quoi Boileau ne put se résigner, après les *Contes*, qu'il réprouvait avec l'indignation d'un honnête homme et d'un chrétien. Il aima mieux être incomplet, que de célébrer dans ses vers l'auteur de poésies immorales. Quant au poème didactique, est-il bien prouvé que ce soit un genre légitime ? L'*Art poétique* excepté, on ne voit pas qu'il ait produit beaucoup de chefs-d'œuvre, et, de sa nature,

cette espèce d'ouvrage paraît essentiellement antipathique à toute poésie.

Dans la revue qu'il fait des petits poèmes, Boileau, rencontrant le sonnet, en expose les règles, la difficulté, le mérite particulier, et ose conclure :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

« Cela est un peu fort, s'écrie La Harpe, et c'est porter un peu loin le respect du sonnet ! » M. Daunou a voulu justifier Boileau par une raison de chronologie. En 1674, le sonnet, qui avait été autrefois en si grand honneur, était encore populaire. L'auteur de l'*Art poétique* cédait probablement au goût de son temps, et faisait trop grand cas d'un petit poème, aujourd'hui oublié. Non, Boileau ne s'exagère pas l'importance du sonnet, mais il veut faire sentir, par cet exemple, quelle estime il faut faire d'un ouvrage *fini*. En ce sens, un sonnet *irréprochable* vaut mieux qu'un poème de longue haleine, dont le mérite consiste uniquement dans l'étendue. La *perfection* en tout genre, même dans le plus modeste de tous, est la qualité souveraine des œuvres de l'esprit ; tel est le point de vue de la critique au XVII[e] siècle. De nos jours, le point de vue a changé ; ce qui frappe plus que la perfection de toutes les parties, c'est la beauté particulière de chacune, et l'on pardonne aisément à des fautes considérables de plan, ou à de monstrueuses invraisemblances, en faveur de quelque peinture fidèle et brillante de la *réalité*.

Le troisième chant, le plus beau et le plus important, traite de la tragédie, de l'épopée et de la comédie. L'ordre suivi n'est pas rigoureusement méthodique, puisque, dans toutes les littératures, l'épopée a précédé le drame, et que la tragédie et la comédie devraient, ce semble, être juxtaposées. Peu importe, après tout, si la

marche préférée par Boileau a pu contribuer à la variété du poème; ce seul mérite suffit à la justifier, et pour lui, elle vaut mieux que toute autre.

Parmi les préceptes essentiels de la tragédie, il faut placer, au premier rang, la fameuse règle des trois unités :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

On ne pouvait être à la fois plus sévère et plus concis. En d'autres termes, une seule action suffit à la tragédie, et un seul jour, un seul lieu suffisent au développement de cette action.

L'unité d'action est d'une nécessité incontestable, et sur ce point il n'y a pas lieu à controverse. C'est la loi de toute composition littéraire, de toute œuvre d'art. L'esprit humain est ainsi fait que, partagée entre plusieurs objets, l'attention se divise, s'affaiblit et se trouble.

Les autres unités, moins essentielles, ont été généralement admises au XVIIe siècle, et Corneille s'y est soumis le premier. Pour qu'il y ait unité de temps, il faut que la durée du fait n'excède pas vingt-quatre heures. Quelle apparence, en effet, que des événements dont la représentation dure à peine quelques heures sur la scène, embrassent dans le drame plusieurs années? Est-ce observer la vraisemblance, que de se permettre les libertés du théâtre espagnol, où les personnages ont grandi, vécu, vieilli dans les entr'actes?

> Là, souvent, le héros d'un spectacle grossier,
> Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

L'unité de lieu tend à favoriser l'illusion. Un changement dans les décorations étonne et déconcerte le spectateur. Il ne peut s'imaginer qu'il a été transporté dans

un lointain pays, lorsque, en réalité, il n'a pas changé de place. Corneille admet que l'unité exacte de lieu n'est pas toujours possible et il l'étend à tout l'intérieur d'un palais, voire même à une ville entière. C'est grâce au bénéfice de cette extension de la loi que *Cinna* garde encore l'unité de lieu. La scène ne sort pas de Rome ; elle est tantôt chez Emilie et tantôt dans le palais d'Auguste. Cinna ne pouvait pas conspirer dans la chambre même de l'empereur.

De nos jours, la règle des *trois unités* a subi le sort de la plupart des règles de Boileau ; il a été de bon ton de la tourner en ridicule, de la traiter de vaine et puérile superstition. Mais les productions du théâtre moderne n'ont guères justifié la hardiesse des novateurs et l'expérience a démontré que le dédain de la discipline classique n'était pas le sûr moyen de composer des chefs-d'œuvre. Le précepte subsiste donc ; seulement, en ce qui regarde le temps et le lieu, il ne faudrait pas s'en tenir trop scrupuleusement aux limites fixées par le dix-septième siècle. L'essentiel est d'observer l'esprit de la loi, c'est-à-dire de circonscrire et de régler le spectacle, d'après la vraisemblance et, autant que possible, à l'image fidèle de la vie.

Les parties principales de la tragédie sont l'exposition, le nœud, le dénouement. Par souvenir de tant de pièces de son temps, peut être même, des premières comédies de Corneille, Boileau recommande la clarté comme qualité souveraine de toute exposition.

> Que dès les premiers vers l'action préparée
> Sans peine du sujet m'aplanisse l'entrée.

L'action dramatique doit commencer au moment où les événements depuis longtemps préparés, sont à leur point de maturité et près d'éclater. Aussi deux ou trois scènes du premier acte doivent toujours suffire à faire

complètement connaître l'état des esprits. Sous ce rapport, les tragédies de Racine offrent presque toutes des modèles achevés.

Boileau ne dit rien du *nœud*, mais il veut que le dénouement, qui en est la solution, soit naturel et facile.

> Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
> A son comble arrivé, se débrouille sans peine.

Voilà pour l'action. Après une diversion intéressante sur l'histoire de la tragédie, viennent quelques conseils relatifs aux personnages. Boileau, contemporain, ami et conseiller de Racine, ne peut interdire l'amour.

> De cette passion la sensible peinture
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Mais il veut du moins que l'amour garde un langage noble, digne et ne descende jamais aux fadeurs des *bergers doucereux* de l'*Astrée*.

> Des héros de roman fuyez les petitesses.

Par dessus tout il recommande que

> .... L'amour, souvent de remords combattu,
> Paraisse une faiblesse et non une vertu.

Outre l'amour, Boileau permet de donner aux héros *quelques faiblesses*.

> Toutefois aux grands cœurs donnez *quelques faiblesses*.

Les spectateurs se reconnaissent à la peinture de personnages qui ne sont pas trop au-dessus d'eux et qui n'arrivent point sans combat à triompher des infirmités de l'humaine nature. Il est donc bien de ne pas les peindre trop parfaits, ni trop mauvais non plus, mais dans une sorte de milieu entre une grandeur surhumaine et une bassesse révoltante.

Formés sur ces principes, les caractères sont encore tenus d'être conformes aux données de l'histoire, de la vraisemblance morale, et surtout à l'idée première qu'ils ont donnée d'eux-mêmes.

> D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée,
> Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
> Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.

Les héros de la tragédie doivent parler le langage de la nature, éloigné de la déclamation, vif et vrai, vrai surtout dans l'expression de la passion. Celui-là seul saura communiquer à ses auditeurs un sentiment de joie et de douleur, qui en sera fortement touché lui-même.

> Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez.

Sur ce précepte de bon sens, Boileau abandonne la tragédie et passe à l'épopée.

Le merveilleux est comme la condition nécessaire de l'épopée et la loi de ce genre de poésie, le plus élevé de tous. Aussi tout un monde d'êtres surnaturels, de dieux et de déesses prit naissance dans les admirables poèmes d'Homère, et de là, cette gracieuse mythologie anima toutes les œuvres de l'art antique.

> Là, pour nous enchanter tout est mis en usage;
> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage;
> Chaque vertu devient une divinité;
> Minerve est la prudence et Vénus la beauté.
> Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
> C'est Jupiter armé pour effrayer la terre.

Dans les temps modernes, après l'intervalle du moyen-âge, les dieux d'Homère et de Virgile furent plus que jamais en honneur. Il y eut bien, au XVII[e] siècle, de premiers essais de merveilleux chrétien (1). Mais la

(1) Le P. Daniel, dans son livre *Des études classiques dans la société chrétienne*, fait remarquer que, pendant les vingt premières années du règne de Louis XIV et avant l'*Art poétique*, l'épopée chrétienne est à l'ordre du jour. Outre

Pucelle, de Chapelain, et le *Clovis*, de Desmarets, étaient peu propres à faire révolution dans l'art. Ces tristes ouvrages confirmèrent Boileau dans la pensée que les poètes n'avaient rien de mieux à faire que de revenir aux fictions païennes.

En vrai janséniste, Boileau voyait, dans le merveilleux chrétien, une sorte de profanation. D'ailleurs, il ne pensait pas que ce merveilleux, sublime, mais austère, pût jamais lutter de charme et d'intérêt avec les fictions mythologiques.

> De la foi d'un chrétien les mystères *terribles*
> D'ornements *égayés* ne sont point susceptibles :
> L'Évangile à l'esprit n'offre de *tous côtés*
> Que pénitence à faire et tourments mérités (1);
> Et de vos fictions le mélange coupable
> Même à la vérité *donne l'air* de la fable.

L'argument tiré du respect qu'on doit à la religion a sa valeur sans doute, mais il n'est pas décisif. Il vaut contre l'abus qu'on pourrait faire du christianisme; il ne vaut pas contre l'usage. On peut introduire dans un poème la vérité chrétienne, sans la compromettre ou la trahir, et il y a moyen de la présenter avec toute l'estime que son excellence mérite.

D'autre part, et c'est le point capital de la question, le merveilleux païen est désormais usé, précisément parce que pour nous les croyances du paganisme ne sont plus que la *fable*. Si les vers immortels de l'*Iliade* et de l'*Énéide* se sont inspirés si heureusement de ces croyances, c'est qu'alors elles n'étaient pas la *fable*,

la *Pucelle* et le *Clovis*, c'est l'époque du *Moïse*, du *saint Paul*, du *Charlemagne*, du *saint Louis*. Tous les épiques célèbrent à l'envi les héros de la Bible et de l'histoire de l'Église.

(1) Encore le jansénisme qui, dans la religion, présente de préférence le côté *terrible* et désespérant. La foi chrétienne a aussi des mystères de consolation et de joie, et l'Évangile ne parle pas moins des anges que des démons, de la félicité du ciel que des tourments de l'enfer.

mais la *vérité*. Les dieux de l'Olympe vivaient dans les temples, dans les monuments, dans les institutions, comme sur les théâtres, et par les chants des poètes. Le christianisme, en se levant sur le monde, a fait évanouir à sa lumière, comme les songes de la nuit, toutes ces déités, écloses du cerveau d'Homère. Dès lors, la fable n'a plus été qu'une idée morte, morte pour la poésie, puisqu'elle était morte pour le cœur. A l'étranger, tous les grands poètes l'ont compris; Dante et le Tasse n'ont pas songé à ressusciter le merveilleux païen et au moment même où Boileau se moquait de Belzébuth *hurlant contre les cieux*,

> Et quel objet enfin à présenter aux yeux
> Que le diable toujours hurlant contre les cieux?

Milton créait cette belle figure poétique de Satan et léguait à l'Angleterre un grand poème chrétien. C'est pour avoir trop fidèlement suivi la théorie de l'*Art poétique* que notre littérature ne comptera probablement jamais de véritable épopée, et que sa poésie, si pure et si savante, mais toute d'imitation, sera goûtée et admirée seulement par le petit nombre d'esprits cultivés, nourris des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome.

Boileau a été mieux inspiré dans les conseils qu'il donne sur le choix d'un héros,

> Faites choix d'un héros propre à m'intéresser...
> On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.

la juste étendue du sujet,

> Le seul courroux d'Achille avec art ménagé,
> Remplit abondamment une Iliade entière.

les narrations et les descriptions qu'il caractérise,

> Soyez vif et pressé dans vos narrations :
> Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.

et dont il fait mieux ressortir les qualités par la spiri-

tuelle parodie d'un passage de Saint-Amant. Enfin, il recommande la simplicité du début, opposant les modestes commencements de l'*Odyssée* à la pompe ridicule du premier vers de l'*Alaric*.

Boileau ne croit pas pouvoir mieux finir sur l'épopée que par la louange d'Homère, créateur du genre. Les modernes ont étudié les poèmes homériques de si près, et les comprennent si bien, que plusieurs traits de l'*Art poétique* peuvent maintenant paraître voisins du lieu-commun. Pour les contemporains qui discutaient Homère et lui mesuraient parcimonieusement l'éloge, c'étaient autant d'actes de courage littéraire et de protestations méritoires de bon sens et de bon goût (1).

On ne peut qu'approuver tout ce que Boileau dit de la comédie. Il en expose d'abord l'histoire à Athènes, en traits généraux, que l'intelligence plus complète des tragiques grecs a confirmés. Puis, il établit que l'étude du cœur humain est la source principale du comique et que, dans aucune sorte de poème, il n'est plus nécessaire de posséder la connaissance intime des caractères. C'est pour lui l'occasion de faire, d'après Aristote et Horace, une peinture des différents âges de la vie. Ne rien confondre à cet égard a été précisément le triomphe de Molière, dont l'éloge trouve ici naturellement sa place, mais avec les restrictions que nous savons. Après toutes ces considérations, un peu générales, Boileau descend aux détails et pose quelques règles plus parti-

(1) Dans son *Traité pour juger des Poètes grecs, latins et français*, qui est de 1670, Desmarets s'était donné librement carrière contre l'immortel auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. A l'entendre, Homère est un babillard qui répète sans cesse les mêmes choses; Achille aux pieds légers, Junon aux yeux de génisse, Apollon qui lance au loin les traits; épithètes oiseuses et ridicules. Homère viole toutes les bienséances. Ses comparaisons sont basses et viennent mal à propos. Il compare Ajax, entouré d'ennemis, à un âne surpris dans un champ de blé. Mais surtout les dieux homériques excitent la verve satirique de Desmarets. Il s'égaie fort aux dépens de ce Jupiter « qui bat sa femme, qui mange, qui boit, qui dort pour soutenir sa vie éternelle, et ne peut dormir quand il a quelque souci dans la tête. »

culières sur le véritable ton de la comédie et les bornes où la plaisanterie doit rester. Là, encore, il y a une limite qu'il faut savoir ne pas dépasser.

> Aux dépens du *bon sens* gardez de plaisanter.

Oui, même en ce genre qui permet une liberté plus grande, il faut *plaire par la raison seule,* par la rigoureuse observation des plus sévères bienséances, ne se permettre aucune situation hasardeuse, s'interdire toute *grossière équivoque*. Après le succès des farces de Molière, on aime à trouver sous la plume de Boileau cette condamnation d'un comique de bas étage, également réprouvé par la morale et par le goût.

Le quatrième chant de l'*Art poétique* est un complément moral des préceptes de goût donnés dans les précédents. Boileau insiste sur un conseil qui a déjà trouvé sa place au début du poème et par l'agréable histoire de Claude Perrault qui

> De méchant médecin *devint* bon architecte

il engage les poètes à ne point se méprendre sur leur vocation (1).

> Dans l'art dangereux de rimer et d'écrire
> Il n'est point de degré du médiocre au pire.

plutôt que de se résigner à entrer, sans talent, dans la carrière des lettres et à devenir

> ...Écrivain du commun et poète vulgaire

(1) Les frères Perrault ont été tous deux en guerre avec Boileau. Claude (1613-1688), dont il est question ici, abandonna effectivement la médecine, qui l'ennuyait pour adopter l'architecture où le portaient son goût et son talent. On lui doit la Colonnade du Louvre. — Charles (1628-1703), qui était architecte, se fit homme de lettres, fut de l'Académie française, écrivit les fameux *Contes des Fées*, et surtout, entreprit contre les anciens cette malheureuse campagne où il eut Boileau pour principal adversaire.

il vaudrait mieux embrasser n'importe quelle profession.

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

De ce premier précepte le législateur passe à un autre, déjà énoncé aussi. Il faut que le poète se garde soigneusement des flatteurs et recherche les avis d'un ami éclairé, tout en évitant une censure ignorante et opiniâtre.

Faites choix d'un censeur solide et salutaire
Que la *raison* conduise et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr *d'abord aille chercher*
L'endroit que l'on sent faible et qu'on veut se cacher.
Lui seul éclairera vos doutes ridicules,
De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.
C'est lui qui vous dira par quel transport heureux
Quelquefois dans sa course un esprit *vigoureux,*
Trop resserré par l'art, sort *des règles prescrites,*
Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.
Mais ce parfait censeur se trouve rarement.

Dans ce caractère du parfait critique, Boileau avait voulu peindre, et les contemporains reconnaissaient Patru, juge sévère et délicat des œuvres de l'esprit. La postérité se plaît à y voir les traits principaux et la ressemblance fidèle de la figure de Boileau lui-même, qui a été ce censeur *solide et salutaire* pour les plus illustres de ses contemporains. Les meilleurs lui doivent une connaissance plus complète d'eux-mêmes et une direction sûre de leur génie. Sous ce rapport, La Fontaine, Molière, Racine surtout, restent ses débiteurs. « Sans Boileau, observe spirituellement M. Sainte-Beuve, que serait-il arrivé ? Racine, je le crains, aurait fait plus souvent des *Bérénice;* La Fontaine, moins de fables et plus de contes; Molière, lui-même, aurait donné davantage dans les Scapins, et n'aurait peut-être pas atteint aux hauteurs sévères du *Misanthrope*. En un

mot, chacun de ces beaux génies aurait abondé dans ses défauts. »

C'est peu de faire un ouvrage qui soit selon les règles et où la critique ne trouve rien à reprendre ; il faut encore faire un ouvrage *solide et utile*. Les lecteurs sages fuient les pièces frivoles qui ne seraient qu'un *vain amusement*, et ils désirent être instruits plus encore que charmés. Il n'est donc pas permis d'écrire pour le seul plaisir d'écrire, pour satisfaire une imagination féconde et lui donner carrière; la poésie se propose un but plus noble et plus élevé. Il s'agit de mettre de riches facultés au service de la vérité et de l'honneur, et de donner, en vers bien faits, *de savantes leçons*. Nous sommes loin de la doctrine moderne de l'*Art pour l'Art*.

Surtout, le poème est appelé à rendre bon témoignage de son auteur. Sous l'écrivain l'honnête homme doit paraître, et il faut que le génie s'inspire de la vertu.

> Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme.

La vertu, pour Boileau, c'est la source principale de toute grande poésie, c'est la veine féconde d'où se tirent les beaux vers. Autrement, il n'y aura qu'un effort impuissant, qu'une vigueur stérile, qu'une dépense inutile de forces où le talent s'épuise sur d'indignes sujets.

> Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

Cette vérité, Boileau ne l'a pas seulement inscrite dans son *Art poétique*, il l'a mise en pratique par toute sa vie. Il n'est pas un poète qui ait mieux et plus noblement vécu, pas un écrivain de ce beau siècle qui puisse se vanter, à plus juste titre, de n'offrir de lui-même, dans ses livres, que de pures et *nobles images*.

Après ce grand précepte, l'*Art poétique* est, à vrai dire, terminé. Il y a encore un conseil adressé au poète

de travailler pour la gloire, et de ne point transformer un art divin en métier mercenaire (1), une digression un peu longue sur l'origine de la poésie, et enfin l'éloge de Louis XIV, qui clôt très naturellement le poème. Boileau invite à la louange du grand roi Corneille, Racine et tous les écrivains qui excellent dans les divers genres de poésie. Pour lui,

Plus enclin à blâmer que savant à bien faire,

il se contentera de les *animer de la voix et des yeux*, et surtout de les tenir perpétuellement en haleine par de salutaires critiques.

II.

La publication de l'*Art poétique* marque le moment de la plus grande réputation de Boileau et de son influence prédominante. Il a pris pleinement position, et il exerce, en matière de vers et de goût, une autorité souveraine. C'est aussi l'époque de sa faveur à la cour et de son entrée en fonctions comme historiographe. Le roi sentait pour le poète-réformateur une sympathie naturelle et comme instinctive. Il y avait entre eux une sorte de communauté de principes et de vues qui fut un lien. L'un et l'autre, dans un ordre de choses différent, voulaient l'ordre, la discipline et le triomphe de la règle. Le grand sens royal du monarque, avait apprécié le bon sens littéraire de Boileau et, s'il est permis d'ainsi parler, il en était résulté un véritable accord de puissances.

(1) Ce conseil n'est point absolu. Il y a une restriction en faveur des poètes moins favorisés que Boileau des dons de la fortune.

Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
Tirer de son travail un tribut légitime.

Ces deux vers ont été ajoutés à l'intention de Racine qui avait retiré quelque profit de ses tragédies. Quant à lui, Despréaux, il livra toujours gratis ses manuscrits au libraire.

Il y aurait un chapitre intéressant à écrire sur les relations de Louis XIV et de Boileau (1). Le souverain, justement défiant de lui-même en matière de goût, sut témoigner une condescendance affectueuse au critique et lui soumettre son propre jugement. De son côté, le poète, convaincu d'apprécier à leur valeur les écrivains et les ouvrages prononça toujours, librement et avec l'unique souci des intérêts de la poésie et de l'art. En recevant les dons du roi, Boileau n'aliéna pas son droit de dire la vérité, même au roi. Louis XIV lui montrait des vers qu'il avait faits et il répondait : « Rien n'est impossible à Votre Majesté, Elle a voulu faire de mauvais vers ; elle a réussi. » Il osait, à deux ou trois reprises, qualifier Scarron de méchant poète devant sa veuve, devenue Mme de Maintenon et la femme du roi. Seul contre Louis XIV et tous les courtisans, contre Racine qui, plus timide, l'abandonnait facilement en ces circonstances, il soutint un jour la parfaite justesse de *rebrousser chemin*. La discussion était chaude, le roi insistait, Boileau ne céda point et se tira d'affaire par un mot heureux. « Cela est assez beau, dit-il, que de toute l'Europe je sois le seul qui résiste à Votre Majesté (2). » Le moyen pour Louis XIV de tenir tête plus longtemps à un adversaire qui lui montrait son tort, avec tant d'esprit et de respect !

(1) Voltaire commence ainsi son épître à Boileau :

> Boileau *correct* auteur de *quelques* bons écrits,
> *Zoïle* de Quinault et *flatteur* de Louis....

Telle est précisément l'idée qu'il ne faut pas se faire de Boileau.

(2) Boileau eut souvent de ces réparties naturelles et opportunes, qui faisaient le plus grand honneur à sa présence d'esprit. En voici une qui est extraite d'une lettre à Brossette :

« .... Le roi parlant fort contre la folie de ceux qui suppléaient partout le mot de *gros* à celui de *grand* : Je ne sais pas, lui dis-je, comment ces messieurs l'entendent ; mais il me semble pourtant qu'il y a bien de la différence entre Louis-le-Gros et Louis-le-Grand. *Cela fit assez agréablement ma cour....* » (décembre 1706.)

Boileau fut reçu de l'Académie française en 1684, mais il fallut presque un ordre, ou du moins la volonté hautement manifestée de Louis XIV, pour que la docte compagnie ouvrît ses rangs à un poète qui avait blessé au vif un si grand nombre de ses membres. Dans son remerciement, le nouvel élu ne dissimula pas la surprise qu'il éprouvait de sa réception inespérée.

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si *extraordinaire*, de si *peu attendu*, et *tant de sortes de raisons* semblaient devoir pour jamais m'en exclure, que, dans le moment même où je vous en fais mes remerciements, je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il *possible*, est-il *bien vrai*, que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie ?...

Les *Satires* étaient évidemment au premier rang, parmi ces *tant de sortes de raisons* qui semblaient devoir fermer à Boileau l'entrée d'une société où Chapelain, Scudéry, Saint-Amant, Cotin, avaient été longtemps en honneur, et qui comptait encore Quinault, Benserade, Régnier-Desmarais, Le Clerc, l'abbé Tallemant (1).

Boileau, nouvel académicien, fut d'abord assez exact aux assemblées, dans lesquelles il avait pourtant bien des contradictions à essuyer. Mais, comme dans les petits débats littéraires, la majorité se décidait d'ordinaire contre lui, il se dégoûta bientôt, et, après la mort de Racine, ne parut plus qu'à de rares intervalles, et pour des circonstances tout à fait importantes. Telle fut celle-ci, qui mit en tout son jour la courageuse indépendance de son caractère. « Lorsqu'il fut question de recevoir à l'Académie M. le marquis de Saint-Aulaire, dit

(1) Le *sec traducteur du français d'Amyot*, François Tallemant, était frère cadet de Tallemant des Réaux. L'Académie le chargea, en 1687, de célébrer par un discours public le rétablissement de la santé du roi. Sa pièce d'éloquence, parfaitement ridicule, se termine par l'espérance que le Ciel accordera à Louis XIV non-seulement les années du sage Nestor, mais encore « *la durée des jours de nos premiers pères.* »

Louis Racine, M. Despréaux s'y opposa vivement, et répondit à ceux qui lui représentaient qu'il fallait avoir des égards pour un homme de cette condition : « Je ne lui dispute pas ses titres de noblesse, mais je lui dispute ses titres du Parnasse. » Un des académiciens ayant répliqué que M. de Saint-Aulaire avait aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avait fait de fort jolis vers ! « Eh bien ! monsieur, lui dit Boileau, puisque vous estimez ces vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens. » A la fin, pour mieux marquer son dédain de l'Académie française, où il n'allait plus, Boileau était très-assidu aux séances de la *petite académie*, où s'élaborait l'histoire en médailles du règne de Louis XIV (1).

C'est à l'Académie que commença la fameuse querelle des anciens et des modernes. Le 27 janvier 1687, Charles Perrault y lut un petit poème : *le Siècle de Louis le Grand*, où les écrivains les plus récents étaient comparés et préférés aux maîtres des littératures grecque et latine. D'ailleurs, dans la liste des contemporains, il avait à dessein oublié les noms les plus dignes d'être cités, ceux de La Fontaine, de Boileau, de Racine. On comprend que cet ouvrage ait dû exciter le ressentiment des trois grands poètes ainsi méconnus. La Fontaine se vengea par une épître à Huet ; il y louait les modernes, tout en les plaçant bien au-dessous des anciens, dont il recommandait la libre et intelligente imitation. Boileau qui, en pleine assemblée, avait eu toutes les peines du monde à ne pas éclater (2), se soulagea par deux épi-

(1) La *petite académie*, bornée d'abord à cinq ou six membres, devint ensuite beaucoup plus nombreuse, et prit le nom d'*Académie des Belles-Lettres*. Elle a été le berceau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(2) Perrault raconte lui-même, dans ses *Mémoires*, cette scène qui est plaisante. Pendant la lecture du *Siècle de Louis le Grand*, Boileau s'agitait sur son fauteuil, d'un air d'impatience et de mauvaise humeur, toujours prêt à interrompre l'auteur, et à l'empêcher de continuer. Il fallut que Huet, alors évêque de Soissons, qui

grammes plus violentes que spirituelles, et où il traitait sans façon de *topinamboux* les académiciens et tous les censeurs de l'antiquité. Quant à Racine, il s'était vengé, sur le moment même, par une malice charmante. Au sortir de la séance académique, il s'approcha de Perrault, et, du ton le plus doux, le félicita de son tour de force, et se répandit en louanges sur la forme agréable qu'il avait su donner à son excellente plaisanterie. Perrault, piqué au vif, protesta qu'il avait parlé sérieusement, ce que Racine, toujours le sourire sur les lèvres, persista à ne vouloir jamais admettre.

Malgré cette triple riposte, Perrault ne se tint pas pour battu. Il revint à la charge, et publia ses quatre volumes de *Parallèles des Anciens et des Modernes* (1). Sous forme de dialogue, il reprenait la comparaison entre les temps présents et les temps passés, et la poursuivait sur tous les points, non-seulement sur les lettres et sur les arts, mais sur les sciences, l'astronomie, la physique, la médecine, voire même la cuisine. Au fond, c'est déjà la thèse de la perfectibilité indéfinie, et les modernes sont réputés supérieurs, surtout parce qu'ils sont venus les derniers. On voit d'ici quelle est l'erreur de Perrault; il confond les sciences proprement dites, que développent évidemment le progrès continu des connaissances humaines, et les arts, qui doivent leur éclat surtout aux dons naturels, à l'inspiration, au génie. Ajoutez que, dans les *Parallèles* comme dans le *Siècle de Louis le Grand*, les exemples choisis n'étaient pas très-propres à convaincre. Conçoit-on, par exemple, qu'un homme de goût puisse sérieusement opposer

siégeait à côté de lui, le retint, en lui rappelant qu'ils étaient là uniquement pour écouter. Encore il ne le calma qu'à moitié, car Despréaux grondait tout bas à chaque vers, et finalement sortit avant la fin, en s'écriant que c'était une honte pour l'Académie d'entendre de tels blasphèmes.

(1) 1688-1696.

Garnier ou Hardy aux tragiques grecs, et se persuader que l'*Astrée* l'emporte sur l'*Iliade* (1) ?

Boileau, excité par Racine, fit aux *Parallèles* une réponse décisive. Il avait traduit autrefois le *Traité du Sublime* de Longin ; comme pour donner une suite à ce premier ouvrage, et sous le titre de *Réflexions critiques sur Longin,* il composa une sorte de répertoire des bévues de Perrault (2). Le satirique se réveille et note, avec une exactitude impitoyable, les erreurs de jugement, les défaillances de goût, les fautes de style, voire même les fautes d'orthographe de son contradicteur. En fin de compte, il lui prouve qu'il décrie les anciens, pour les avoir peu ou mal compris, et les connaître seulement par des traductions infidèles. Homère surtout avait été l'objet de tous les dédains de Perrault, qui se déclare dégoûté des termes bas et rôturiers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et ne peut supporter qu'il y soit si souvent question « *d'ânes, de porcs, de porchers, de boudin.* » C'est Boileau, le classique Boileau, défenseur attitré de la langue noble et de la haute poésie, qui défend victorieusement toutes les expressions simples, précises, énergiques des vers d'Homère.

On a dit souvent que le XVII[e] siècle a mieux compris la littérature latine que la littérature grecque. La rudesse des mœurs primitives, dont Homère offre la naïve peinture, ne lui plaisait pas autant que l'élégance

(1) Perrault compare Scarron et Boileau et n'hésite pas à donner au *Virgile travesti* la préférence sur le *Lutrin.* « Le burlesque du *Virgile travesti,* dit-il, est une princesse sous les habits d'une villageoise, et le burlesque du *Lutrin* est une villageoise sous les habits d'une princesse ; et, comme une princesse est plus aimable avec un bavolet qu'une villageoise avec une couronne, de même les choses graves et sérieuses, cachées sous des expressions communes et enjouées, donnent plus de plaisir que n'en donnent les choses triviales et populaires sous des expressions pompeuses et brillantes. » Voilà une bien ingénieuse métaphore pour couvrir une sottise !

(2) La traduction du *Traité du Sublime* est de 1674. Les neuf premières *Réflexions*, les seules qui aient trait à la querelle, sont de 1693. Trois autres parurent en 1710.

et la splendeur du siècle d'Auguste. Cette société délicate et polie se reconnaissait mieux dans Cicéron et dans Virgile. Assurément cette observation, tant de fois répétée, n'est pas sans quelque fondement; toutefois, il ne faut l'admettre qu'avec des restrictions. Personne n'a mieux senti les beautés de l'*Odyssée* que Racine, dans le commentaire admirable qu'il en a laissé. Le *Télémaque* tout entier ne suffit-il pas à prouver que Fénélon goûtait le charme exquis des poèmes homériques? Après ces deux maîtres illustres, Boileau, qui savait parfaitement le grec, a été le plus intelligent admirateur d'Homère. C'est vraiment pour lui le prince des poètes, dont il aime à parler, dont il désire passionnément une bonne traduction, et sur lequel il revient sans cesse dans ses *Réflexions* et dans ses lettres.

Une anecdote peu connue, et qui paraît authentique, montre que Boileau mettait, en toute occasion au service d'Homère, l'ardeur de ses convictions généreuses. Le fait se rapporte au temps de la querelle avec Perrault, et c'est l'auteur des *Réflexions* qui a lui-même la parole :

« Un jour que nous étions dans la galerie (de Versailles), le maître de la maison que voilà (M. de Valincour), M. Racine et moi, nous fûmes assaillis par trois ou quatre jeunes gens de la cour, grands admirateurs du fade style de Quinault, et des fausses pointes de Benserade (1). L'un d'eux commença par nous deman-

(1) Boileau n'aimait pas Benserade, poète ingénieux, fréquemment employé pour les divertissements de la cour, et qui avait publié les *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*. Cet ouvrage, postérieur à l'*Art poétique*, excita la mauvaise humeur du satirique, et lui fournit l'occasion d'une boutade plaisante. Le prince de Condé prenait la défense des vers de Benserade. « Ses rondeaux sont clairs, disait-il, ils sont parfaitement rimés, et disent bien ce qu'ils veulent dire. » Despréaux répondit : « J'ai eu autrefois une estampe représentant un soldat qui se laissait manger par des poules ; au bas étaient ces deux vers :

Le soldat qui craint le danger
Aux poules se laisse manger.

Cela est clair, cela est bien rimé, cela dit bien ce que cela veut dire, et cela ne laisse pas d'être le plus plat du monde. »

der s'il était bien vrai que nous missions ces deux poètes si fort au-dessous d'Homère et de Virgile. — C'est, lui dis-je, comme si vous me demandiez si je préfère les diamants de la couronne à ceux que l'on fait au Temple. — Eh ! qu'a donc de si merveilleux cet Homère? me dit un autre. Est-ce d'avoir fait l'éloge des Myrmidons ? — Quoi ! interrompit un troisième, est-ce qu'Homère a parlé des Myrmidons? Ah ! parbleu ! voilà qui est plaisant. Et sur cela toute la troupe fit un si grand éclat de rire, que je me trouvai hors d'état de répondre. Le bruit attira à nous un grand seigneur, également respectable par son âge, par son rang et par mille autres qualités. — Qu'y a-t-il donc entre vous, messieurs? nous dit-il, je vous trouve bien émus; quel est le sujet de votre dispute? — C'est, lui dis-je, que ces messieurs veulent qu'Homère ait été un mauvais poëte, parce qu'il a parlé des Myrmidons. — Vous êtes de plaisantes gens, leur dit-il, de contredire ces messieurs-là; vous êtes bien heureux qu'ils veuillent vous instruire, et vous ne devez songer qu'à profiter de leurs avis, sans vous mêler de critiquer ce qu'ils entendent mieux que vous.

« Ces paroles, prononcées d'un air et d'un ton d'autorité, imposèrent à cette jeunesse; et alors le grand seigneur, que je regardais déjà comme un grand protecteur d'Homère, nous ayant menés tous trois dans l'embrasure d'une fenêtre, et prenant un air encore plus grave : Vous voyez, dit-il, comme j'ai parlé à ces jeunes gens-là, et l'on ne saurait trop réprimer les airs décisifs qu'ils prennent en toute occasion sur les choses qu'ils savent le moins; mais, dans le fond, vous autres, dites-moi, est-il vrai que cet Homère ait parlé des Myrmidons dans son poème? — Vraiment, monsieur, lui dis-je, il fallait bien qu'il en parlât; c'étaient les soldats d'Achille et les plus vaillants de l'armée des Grecs. — Eh bien ! me dit-il, voulez-vous que je vous parle franchement? Il a fait une sottise. — Comment donc, monsieur, est-ce qu'on ferait une sottise si, dans une histoire du roi, on parlait du régiment de Champagne ou de celui de Picardie?—Oh! je sais bien, dit-il, que vous ne manquerez jamais de réponse : vous avez tous beaucoup d'esprit assurément, et personne ne vous le conteste; mais vous êtes entêtés de vos opinions, et vous ne vous rendez jamais à celles d'autrui; et c'est aussi ce qui vous fait des ennemis. Pour moi, je ne me pique pas d'être savant, mais il y a assez longtemps que je suis à la cour, pour connaître ce qui est de son goût. Le poème d'Homère, n'est-ce pas un ouvrage sérieux? — Très-sérieux, lui dis-je, et même tragique, car il n'y est parlé que de guerres et de batailles. — Et c'est en cela,

me dit-il, que sa sottise est encore plus grande, d'avoir été fourrer là les Myrmidons ; si Scarron, par exemple, en avait parlé dans ses vers ou dans le *Roman comique*, cela eût été à merveille et fort à sa place ; mais, dans un ouvrage sérieux, je vous le répète encore, messieurs, malgré tout votre entêtement, cela est tout à fait ridicule, et l'on a raison de s'en moquer.

« J'avoue que la liberté satirique fut sur le point d'éclater contre un discours si contraire au bon sens, et il me serait peut-être échappé quelque sottise plus grande assurément que celle d'Homère, si, heureusement pour moi, le roi ne fût sorti pour aller à la messe. Le grand seigneur nous quitta brusquement pour le suivre. »

III.

Les derniers poèmes de Boileau ne méritent pas de prendre place à côté du *Lutrin* et de l'*Art poétique* ; ils valent pourtant mieux que leur réputation et, dans les bons passages, ils ne sont pas indignes de leur auteur. L'infériorité se fait sentir plus dans la pensée que dans le vers encore ferme et de bonne venue. C'est souvent le sujet qui est malheureux, choisi en vue de préoccupations étrangères à la poésie et aux lettres, et pour satisfaire ou raviver de vieilles querelles jansénistes (1).

L'ode sur la prise de Namur est un essai malheureux, la plus grosse erreur que Boileau ait commise. Ce judicieux écrivain n'a méconnu son génie que cette fois et il a voulu atteindre au-dessus de ses forces. Il a fait de travail et avec de savants labeurs une pièce qui demande l'élan, la verve, la libre inspiration. Son Ode est toute d'imitation ; elle est, d'après son propre dire, « à la manière de Pindare, » et reproduit fidèlement les

(1) Voici la date des derniers poèmes de Boileau.
1693 Ode sur la prise de Namur. — Sat. x.
1695 Ep. x, xi, xii.
1698 Sat. xi.
1705 Sat. xii.

invocations aux muses et toutes les fictions mythologiques du grand lyrique grec.

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi?
Chastes nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je vois?....
Est-ce Apollon et Neptune
Qui, sur ces rocs sorcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux?....

Ces mouvements naturels et de circonstance dans Pindare, ne sont plus pour nous que de froids artifices de rhétorique, capables encore de flatter l'oreille et d'amuser l'esprit, mais certainement impuissants à remuer le cœur.

La dixième satire est un long paradoxe, poursuivi pendant plus de sept cents vers. Elle est dirigée contre les femmes dont les défauts sont exagérés à plaisir et considérés sans aucun mélange de qualités. Toutes sont réputées vicieuses ; toutes s'abandonnent à l'avarice ou à la prodigalité, aiment le jeu ou les procès, se piquent de bel esprit ou de savoir pédantesque, excellent surtout à dissimuler leurs véritables sentiments sous le masque de l'hypocrisie. Dans un siècle qui fut illustré par un si grand nombre de femmes d'un grand esprit et d'une vertu éprouvée, au temps de Mme de Sévigné, de Mme de Lafayette, de Mme de Maintenon, une semblable sortie, froidement imitée de Juvénal, manquait absolument d'à-propos et constituait une sorte d'offense au bon sens public.

A ne considérer que la forme, la dixième satire n'est pas sans mérite. Elle est travaillée de près, avec un grand soin des détails et abonde en mots piquants ou en portraits finement tracés. Tel est le caractère de la

Précieuse où le satirique des premières années reparaît tout entier, avec ses vieilles et légitimes antipathies.

> .... Là, du faux bel-esprit se tiennent les bureaux :
> Là, tous les vers sont bons pourvu qu'ils soient nouveaux,
> Au mauvais goût public la belle y fait la guerre ;
> Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre ;
> Rit des vains amateurs du grec et du latin ;
> Dans la balance met Aristote et Cotin ;
> Puis, d'une main encore plus fine et plus habile,
> Pèse sans passion Chapelain et Virgile ;
> Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,
> Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés
> Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
> Autre défaut, sinon qu'on ne saurait le lire ;
> Et, pour faire goûter son livre à l'univers,
> Croit qu'il faudrait en prose y mettre tous les vers (1).

On a reproché à la poésie du dix-septième siècle, à celle de Boileau en particulier, son excessive timidité, le parti pris de ne donner entrée dans les vers qu'à des pensées ou des objets nobles, et de les nommer toujours en termes relevés, le goût de l'abstraction et une sorte de spiritualisme universel. Il est certains passages de la satire *contre les femmes*, par exemple le portrait historique du lieutenant-criminel Tardieu et de sa digne compagne qui présentent de tout autres caractères. Je ne connais pas, chez les poètes modernes, j'entends ceux qui ne reculent pas devant la hardiesse du trait et que le mot propre n'effraie pas, une peinture plus énergique, plus saisissante et marquée davantage au coin de la vérité et, comme on dit à présent, de la réalité.

La dixième satire fut très-goûtée à Port-Royal. L'éloge de Desmares, prédicateur justement suspect de jansénisme,

> Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché,

(1) Les contemporains ont voulu reconnaître dans ce portrait Mme Deshoulières, protectrice déclarée de Pradon.

l'éclatant hommage rendu à l'éducation de Port-Royal,

> L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
> Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
> Aux lois de son devoir règle tous ses désirs.

l'anathème lancé contre les opéras de Lulli allèrent au cœur d'Arnauld qui donna hautement son approbation à la pièce par une lettre rendue publique et que Boileau appelait avec orgueil son *Apologie*. Par contre, Bossuet a blâmé énergiquement le dessein et la composition de l'ouvrage. « Ce poète, dit-il, s'est mis dans l'esprit de blâmer les femmes; il ne se met point en peine s'il condamne le mariage; pourvu qu'avec de beaux vers il sacrifie la pudeur des femmes à son humeur satirique, et qu'il fasse de belles peintures d'action bien souvent très-laides, il est content (1). »

Pour répondre aux nombreux censeurs de sa dixième satire, Boileau composa la dixième épître où, par imitation d'Horace, il feint de s'adresser à ses vers. La pièce a deux parties. Dans la première, il fait à sa poésie les mêmes reproches que ses ennemis; l'âge est venu, l'inspiration est languissante, la verve est tarie et ne s'épanche plus qu'en *froides rêveries* et en *rimes glacées*. Il avoue qu'il approche de son déclin et, tout en l'avouant, prouve le contraire par la vivacité des images et le tour heureux des vers. Dans la deuxième partie, il recommande à ses vers, lancés malgré lui dans le public, de le peindre tel qu'il est, non pas tel que la malveillance l'a représenté, il les charge

> D'effacer bien les traits
> Dont tant de peintres faux ont flétri ses portraits.

C'est le passage capital et tout-à-fait précieux de

(1) *Traité de la concupiscence*, 1691.

l'épître : une sorte d'apologie familière du poète peint par lui-même.

> Déposez hardiment, qu'au fond cet homme horrible,
> Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible,
> Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
> Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
> Fit, sans être malin, ses plus grandes malices (1),
> Et qu'enfin sa *candeur* seule a fait tous ses vices.
> Dites, que harcelé par les plus vils rimeurs,
> Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs (2)
> Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
> Assez faible de corps, assez doux de visage,
> Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,
> Ami de la vertu plutôt que vertueux.
> Que si quelqu'un, mes vers, alors vous importune,
> Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,
> Contez-lui, qu'allié d'assez hauts magistrats,
> Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats,
> Dès le berceau perdant une fort jeune mère (3),
> Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux père (4),
> J'allai d'un pas hardi par moi-même guidé,
> Et de mon seul génie en marchant secondé,

(1) Mme de Sévigné disait de Boileau qu'il était *tendre en prose et cruel en vers* (15 décembre 1673). Le mot est plus joli qu'exact. Bien des traits de satire sont répandus dans les préfaces de Boileau, dans ses *Réflexions critiques sur le traité du sublime de Longin*, dans sa correspondance. Ce qui est tout à fait vrai, c'est que Boileau, pris dans le commerce de la vie privée et sorti de son rôle de satirique et de réformateur, était d'une douceur et d'une bonhomie charmantes. Sur ce point les témoignages abondent. « Ce n'est point, écrivait à Boileau, en 1699, le ministre Pontchartrain, ce n'est point ce génie sublime, cet auteur des satires que je prise et que j'aime le plus en vous ; c'est cette *candeur* et cette simplicité heureuse, que vous avez su joindre à tout l'esprit imaginable, et qui vous fait aimer de vos ennemis mêmes. » — « Il a excellé dans la satire, dit Saint-Simon en annonçant sa mort, quoique ce fût un des meilleurs hommes du monde. »

(2) Ce sera en effet l'éternel honneur de Boileau d'avoir toujours su distinguer l'homme du poète et, bien que calomnieusement outragé dans son caractère, dans ses mœurs, dans sa foi, de s'être refusé à toute représaille.

(3) Anne de Niélé, mère de Boileau, mourut en 1637, âgée de vingt-huit ans, deux ans après la naissance de son fils.

(4) Entre la mort de la mère et celle du père de Boileau, dix-huit ans et demi s'écoulèrent. Le poète a été contraint à une inexactitude par les nécessités de la mesure. — Comparer tout ce passage avec les vers de l'épître v, cités plus haut.

Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse;
Que, par un coup du sort au grand jour amené
Et des bords du Permesse à la cour entraîné,
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes;
Que ce roi dont le nom fait trembler tant de rois,
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits;
Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse (1)
Que ma vue à Colbert inspirait l'allégresse;
Qu'aujourd'hui même encore, de deux sens affaibli (2)
Retiré de la cour, et non mis en oubli,
Plus d'un héros épris des fruits de mon étude
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude (3).

L'épitre onzième est encore, dans la forme, une imitation d'Horace. « Boileau, dit Brossette, travaillant, en 1693, à son ode sur la prise de Namur, se promenait dans les allées de son jardin d'Auteuil. Là, il tâchait d'exciter son feu en s'abandonnant à l'enthousiasme. Un jour, il s'aperçut que son jardinier l'écoutait et l'observait au travers du feuillage. Le jardinier surpris ne savait pas à quoi attribuer les transports de son maître, et peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le jardinier faisait de son côté et qui marquaient son étonnement parurent fort plaisantes au maître; de sorte qu'ils se donnèrent quelque temps la comédie l'un à l'autre sans s'en apercevoir. Cela fit naître à Despréaux l'envie de composer cette épitre, dans laquelle il s'entretient avec son jardinier, et, par des discours proportionnés aux connaissances d'un villageois, il lui explique les difficultés de la poésie et la peine *qu'il a surtout d'exprimer noblement et avec élégance les choses les plus communes et les plus sèches.* De là il prend occasion de lui démontrer que le travail

(1) La liste en serait longue. Boileau l'a dressée en partie à la fin de l'épître VII.
(2) La vue et l'ouïe.
(3) A Auteuil.

est nécessaire à l'homme pour être heureux. » C'est le thème de très-beaux vers, artistement frappés, qui composent une peinture énergique des fatigues de l'oisiveté et des vices qu'elle engendre.

.... Je ne trouve point de fatigue si rude,
Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude,
Qui jamais ne sortant de sa stupidité,
Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,
D'une lâche indolence esclave volontaire,
Le terrible fardeau de n'avoir rien à faire.
Vainement offusqué de ses pensers épais.
Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix ;
Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse,
Usurpant sur son âme un absolu pouvoir,
De monstrueux désirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie.

La douzième épitre est une thèse théologique. Un jésuite connu, le P. Cheminais, avait eu avec notre poète une discussion au sujet de l'*Attrition,* c'est-à-dire de l'amour imparfait de Dieu que, d'après la doctrine catholique, il déclarait suffire pour le sacrement de pénitence. Ce fut l'occasion de la pièce de Boileau où, ne tenant compte que de la charité parfaite, il s'inspire de la dixième *Provinciale* et prête à ses adversaires la ridicule opinion que l'on n'est point obligé d'aimer Dieu et la réfute avec grand luxe de mouvements indignés et de prosopopées éloquentes.

L'épitre douzième ne fit pas moins de bruit que la dixième satire. On accusa tout haut le poète d'hostilité contre les jésuites et on taxa sa pièce d'hérésie. Boileau ne voulut pas rester sous le coup de ces reproches ; ce fut l'occasion d'une démarche auprès du P. de La Chaise, qu'il fit en compagnie de son frère Jacques Boileau, docteur en Sorbonne, et dont les détails sont restés dans une lettre à Racine. Le confesseur du

roi reçut les visiteurs avec bienveillance, et, après les politesses du début, s'étendit assez longuement sur la hardiesse qu'il y avait à traiter en vers des sujets aussi délicats.

« .... Lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avais été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eut donné à entendre que j'avais fait un ouvrage contre les Jésuites; ajoutant que ce serait une chose bien étrange, si soutenir qu'aimer Dieu s'appelait écrire contre les jésuites; que mon frère avait apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenaient en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épitre, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu; qu'enfin j'avais si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avais lu mon ouvrage, c'étaient six jésuites des plus célèbres.... J'ai ajouté ensuite que depuis peu, j'avais eu l'honneur de réciter mon ouvrage à Mgr l'archevêque de Paris (M. de Noailles) et à Mgr l'évêque de Meaux (Bossuet), qui en avaient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés; qu'avec tout cela, néanmoins, si Sa Révérence croyait mon ouvrage périlleux, je venais présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes.... »

Après ce préambule un peu long peut-être, mais qui n'était point maladroit, Boileau lut son épitre « très-posément », et en jetant dans sa lecture « toute la force et tout l'agrément » qu'il lui fut possible. Le P. de la Chaise fut charmé et l'épreuve tourna complètement à l'honneur du satirique.

« .... A la réserve des deux petits scrupules qu'il vous a dits, et qu'il nous a répétés, il n'a fait que s'écrier : *Pulchre! bene! recte!* Cela est vrai, cela est indubitable; voilà qui est merveilleux; il faut lire cela au roi; répétez-moi encore cet endroit.... Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là Monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissait point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épitres de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne, et il s'est chargé de nous faire avertir du

jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, Monsieur, que si je ne suis pas bon poète, il faut que je sois bon récitateur (1). »

Bossuet, qui s'était montré justement sévère pour la satire *contre les femmes*, ne marchandait pas l'éloge à la douzième épître. Il reste de lui à l'abbé Renaudot un billet qui est ainsi conçu :

Si je me fusse trouvé ici, Monsieur, quand vous m'avez honoré de votre visite, je vous aurais proposé le *pélérinage d'Auteuil* avec M. l'abbé Boileau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux, l'*hymne céleste de l'amour divin*. C'est pour mercredi : je vous invite avec lui à dîner; après, nous irons; je vous en conjure (2).

La onzième satire est dédiée à M. de Valincour, historiographe du roi après la mort de Racine, auquel il succéda aussi à l'Académie. Un procès intenté à la famille de Boileau par les commissaires chargés de poursuivre les usurpateurs de titres de noblesse, fut l'occasion de cette pièce qui a pour sujet la distinction du véritable et du faux honneur. La Harpe n'y reconnaît le grand poète que dans les soixante premiers vers. Le reste, à l'en croire, « est un sermon froid et languissant, chargé de redites. » Il faut accepter, en l'adoucissant un peu, ce jugement sévère. Quelques beaux vers mis à part, l'ensemble est médiocre et il n'est pas d'ouvrage où l'âge du poète se traduise davantage par la décadence du talent. Il y eut encore une douzième satire, sur l'*Équivoque*, de sept ans postérieure à la précédente et notablement plus faible. C'est une longue et froide déclamation d'inspiration janséniste, où, après avoir attribué à l'équivoque tous les malheurs et tous les crimes de l'univers, y compris le péché originel, le poète

(1) Octobre 1697.

(2) 1695. C'est précisément à l'abbé Renaudot, académicien assez obscur, que l'épître XII était adressée.

s'attaque aux jésuites et lance contre leurs théologiens les mêmes accusations que Pascal. « On y trouve, dit M. Sainte-Beuve, une pure et entière récapitulation des *Provinciales ;* vers la fin, c'est presque une table des chapitres des *Provinciales*, assez élégamment résumée et rimée. »

Une critique peut-être un peu trop sévère et en tout cas assez piquante que les jésuites avaient faite de ses ouvrages avait été pour Boileau l'occasion de la douzième satire ; cette critique avait paru dans un recueil littéraire, publié à Trévoux (1). On y relevait malignement et sous un faux air d'éloge tous les emprunts faits à Horace et à Juvénal par l'auteur des *Satires*, et « comment à force de goûter les autres par une ancienne habitude, ils étaient devenus insensiblement ses propres pensées et sans qu'il s'en aperçût lui-même. » Le poète fut sensible à l'attaque et pour se dé-

(1) Le grand succès des journaux que les protestants publiaient dans les Pays-Bas et en Angleterre fit naître l'idée d'un journal français qui serait principalement consacré à la défense de la religion. Les Jésuites furent choisis pour réaliser ces vues pieuses. Telle fut l'origine des *Mémoires pour les sciences et les beaux arts*, connus sous le nom de *Journal de Trévoux*, parce qu'ils s'imprimèrent d'abord dans cette ville. Le journal de Trévoux commença à paraître en 1701. Un volume était publié chaque mois. A partir de 1733, l'impression fut transportée à Paris où l'œuvre se continua sans interruption jusqu'en 1762, c'est-à-dire jusqu'à l'expulsion des Jésuites. L'aimable et spirituel P. Rapin, le P. Sanadon, humaniste distingué, le P. Commire, poète latin en renom, le P. Brumoy, traducteur et commentateur du théâtre grec, le P. Porée, le maître de Voltaire, ont été les principaux rédacteurs.

L'article sur les œuvres de Boileau avait pour auteur le P. Buffier. Il se trouve dans la livraison de septembre 1703. Le satirique répondit aussitôt, mais mollement, par une épigramme longue et peu acérée. Il appelait les jésuites « ses confrères en satire. » Les religieux acceptèrent le rôle, et lui rendirent flèche pour flèche. Ils se moquèrent plaisamment de son épître sur l'*amour de Dieu*, qui, disaient-ils, n'avait pas eu de modèles :

> Et pour l'amour de vous, ils voudraient bien qu'Horace
> Eût traité de l'amour de Dieu.

Sur cette petite guerre entre les jésuites et Boileau, où le satirique n'eut pas la victoire et finalement dut rendre les armes, on peut consulter la curieuse *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, par M. H. Rigault.

fendre, ne ménagea ni le temps ni la peine. Il employa *onze mois* à composer sa satire et *trois ans* à la corriger. Hélas ! le succès ne couronna point tant d'efforts, et la pièce, malgré ses trois cents cinquante vers, resta fort au-dessous du travail qu'elle avait coûté. Par une défaillance de goût bien pardonnable, Boileau s'imagina avoir fait un chef-d'œuvre. « J'ai mis la dernière main à la satire de l'*Équivoque*, écrivait-il à Brossette, et malgré mes tournoiements de tête, je doute qu'il y ait un ouvrage de moi où la tête m'ait moins tourné (1). » En 1710, à son dernier jour, le vieux poète en préparait soigneusement l'édition : elle fut interdite par un ordre du roi obtenu, dit-on, sur la demande du P. Le Tellier.

IV

La correspondance de Boileau forme, comme celle de Racine, trois recueils différents. Le premier comprend les lettres à diverses personnes ; le second, les lettres à Racine ; le troisième, les lettres à Brossette.

Le premier recueil se compose d'environ quarante lettres dont plusieurs sont de simples billets ou traitent de questions secondaires et de médiocre intérêt. Pourtant il en est quelques-unes qui fournissent à l'histoire littéraire de précieux renseignements. Telle est cette jolie lettre à Vivonne qui renferme la spirituelle et délicate imitation de Balzac et de Voiture. Tel est le remerciement à Antoine Arnauld pour son apologie de la dixième satire, où Perrault est finiment tourné en ridicule. Telle encore la lettre au marquis de Mimeure, candidat malheureux au fauteuil d'académicien ; elle donne l'idée exacte de la courageuse indépendance de Boileau.

« Ce n'est point, Monsieur, un faux bruit, c'est une vérité très-

(1) 22 janvier 1708.

constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison que vous ne l'aviez point briguée, et que c'était votre seul mérite qui m'avait engagé dans vos intérêts. Je n'étais pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire était venue ; il y avait un bon nombre d'académiciens qui me paraissaient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée, de les trouver tous changés en faveur d'un M. de Saint-Aulaire, homme, disait-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'était pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertume ; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étaient liés. Comme la brigue de M. de Saint-Aulaire n'était pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avaient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique ; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire concevoir son mérite, on m'avait envoyé un poème de sa façon, très-mal versifié..... Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage. Je le portai à l'Académie où je le laissai lire à qui voulut ; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du *Misanthrope* dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets ; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parut point honteux et déconcerté (1). »

Mais de tout le premier recueil, le morceau important et tout-à-fait capital est la lettre à Maucroix, que nous avons déjà mise à contribution et de laquelle il y a encore beaucoup à tirer. Elle est du 29 avril 1695, c'est-à-dire de quelques jours postérieure à la mort de La Fontaine. Aussi elle commence par un souvenir à l'ami que Boileau et Maucroix pleurent.

« Les choses hors de créance qu'on m'a dites de M. de La

(1) Août 1706. Boileau porta bonheur à son candidat : Mimeure fut élu académicien en 1707.

Fontaine sont à peu près celles que vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il usait fort fréquemment, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien à mon avis ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi ! la grâce de Dieu ne se borne pas aux simples changements, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. »

Après quelques observations sur les traductions de Maucroix, des jugements sobres et excellents de Godeau, de Malherbe et de Racan, Boileau expose ses idées sur l'art d'écrire, dans notre langue *qui veut être extrêmement travaillée*. Il déclare tout le prix qu'il attache à exprimer poétiquement les petites choses et comment « plus elles sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. »

« Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimait davantage, c'était ceux où je loue le Roi d'avoir établi la manufacture des points de France à la place des points de Venise. Les voici, c'est dans la première épître à Sa Majesté :

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes. »

Assurément, il est permis d'en appeler du jugement de La Fontaine et de ne point partager sa préférence excessive pour ces vers laborieusement élégants; elle prouve du moins, qu'en théorie, il était de l'école de Boileau et prisait par-dessus tout la perfection des détails et le mérite de la difficulté vaincue.

« Croiriez-vous, dit encore Boileau en parlant de sa dixième épître, croiriez-vous qu'un des endroits où tous ceux à qui je l'ai récitée se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans, je ne dois plus prétendre à l'approbation publique. Cela est dit en quatre

vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

> Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
> Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
> A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
> Onze lustres complets surchargés de deux ans.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée. »

La lettre à Maucroix se termine par de touchants regrets. Boileau exprime sa douleur de voir diminuer tous les jours le nombre de ses amis. Il rappelle les aimables réunions d'autrefois, les joyeux voyages qu'il faisait à Reims, en compagnie de Molière, de La Fontaine, de Racine et de Chapelle. Hélas! des *cinq*, trois sont déjà morts !

« Il me semble, Monsieur, que voilà une longue lettre. Mais quoi ! le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims où je me suis imaginé que je vous entretenais dans votre jardin, et que je vous revoyais encore, comme autrefois, avec tous ces chers amis qui s'en sont allés *velut somnium surgentis.* »

La pensée de La Fontaine, on le sent, plane sur toute cette lettre et lui donne une teinte de tristesse ; Boileau, l'homme bon et qui fut si sensible à l'amitié, pense à la perte récente qu'il vient de faire et il n'a pu en détacher encore son esprit et son cœur.

En parlant de Racine, nous avons dit quel était le ton de sa correspondance avec Boileau. On y voit tout commun entre les deux écrivains, intérêts, sentiments et ouvrages. Jamais union aussi complète ne s'est formée entre deux hommes de lettres et n'a duré ainsi, près de quarante ans, sans le moindre refroidissement, sans le plus léger nuage.

Dans un avertissement placé en tête de ce deuxième

recueil, Louis Racine remarque que les premières lettres furent écrites, en 1687, alors que Boileau était à Bourbon où les médecins l'avaient envoyé prendre les eaux. Il avait perdu tout d'un coup la voix, ce dont il se désolait beaucoup. Son ami l'encourageait, en l'assurant, d'après une prédiction de Louis XIV, qu'il retrouverait la voix comme il l'avait perdue, et qu'au moment où il s'y attendrait le moins, elle reviendrait. En effet, les remèdes ne firent rien et Boileau fut subitement guéri. Les autres lettres sont presque toutes du temps que Racine suivait le roi à l'armée. Despréaux, à cause de la faiblesse de sa santé, ne pouvait faire campagne et ils s'informaient réciproquement l'un des nouvelles de la guerre, l'autre des bruits de Paris.

Dans les entretiens rapides et familiers des deux grands poètes, il y a certains traits à remarquer et quelques jugements à recueillir. La Bruyère était allé voir Boileau à Auteuil et, dans la conversation, n'avait pas rencontré ou avait trop cherché l'esprit. Cette gêne n'avait pas échappé à son hôte qui la note ainsi en passant :

« Maximilien m'est venu voir à Auteuil et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. C'est un fort honnête homme *et à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être*. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite (1). »

Boileau avait pour contradicteur habituel à l'Académie française et à la petite Académie, Charpentier, savant helléniste, mais écrivain de mauvais goût et d'un style lourd et commun. Un jour que la discussion avait été plus vive que de coutume, Despréaux se donna le

(1) Cette lettre antérieure à la publication des *Caractères* est de 1687, l'année même où ils parurent.

plaisir d'immoler son adversaire dans l'un des plus piquants passages de toute sa correspondance.

« .... Oh ! qu'heureux est M. Charpentier, qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué sur ses ouvrages, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit ! Il a tantôt apporté à l'Académie une médaille de très-mauvais goût, et, avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouverait à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il saurait bien ce qu'il devait penser là-dessus, et qu'il n'en resterait pas moins convaincu qu'elle était parfaitement bonne. Il a en effet tenu parole, et tout le monde l'ayant généralement désapprouvé, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté ; mais il s'est en allé satisfait de lui-même (1). »

Boileau consultait Racine sur ses ouvrages. Il les lui soumettait, avant l'impression, avant même leur entier achèvement. C'est ainsi qu'il lui envoyait, par fragments, sa satire dixième, en lui faisant part de la peine qu'il éprouvait à lier ensemble les nombreux portraits qui composent cette pièce. « C'est un ouvrage, disait-il, qui me tue, par la multitude des transitions, qui sont, à *mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie* (2). » Toujours le même labeur dans la composition et le même souci des détails ! Une autre fois, il lui communiqua son *Ode sur Namur*, en l'avertissant par avance de ses témérités et de sa hardiesse, la hardiesse de Boileau ! « J'ai hasardé des choses fort neuves, *jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau*, mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers (3). » Ces petits détails achèvent de nous donner l'idée de la théorie de Boileau sur le style, en même

(1) Juin 1693.
(2) Octobre 1692.
(3) Juin 1693

temps qu'ils nous initient à son patient et laborieux travail, en vue de bien choisir l'expression, de la polir convenablement et d'atteindre l'élégance. Chez lui, la phrase ne vient pas d'ordinaire du premier jet, elle ne naît pas de la pensée, une, entière et tout armée ; il la compose, il l'achève à plusieurs reprises, elle est le résultat de la réflexion, de la recherche, de beaucoup d'art. Seulement, cet art est dirigé par un goût si exquis et servi par une telle connaissance de la langue, que l'étude finit par produire plus pleinement et plus sûrement ce que donnent à d'autres du premier coup l'élan de l'inspiration et la facilité du génie.

La correspondance avec Brossette comprend l'espace des douze dernières années de la vie de Boileau. En 1698, Claude Brossette, ancien élève des jésuites et avocat distingué au Parlement de Lyon, fit un voyage à Paris pour entrer en relations avec Boileau dont il estimait au plus haut degré les ouvrages. Le vieux poète reçut très-bien le jeune homme qui se déclarait son admirateur, il l'admit à son intimité et, dès l'année suivante, l'année de la mort de Racine, commença entre eux un commerce de lettres. Brossette voua à Boileau une sorte de culte, il le traita avec le respect que l'on n'accorde d'ordinaire qu'aux seuls anciens. Afin d'*épargner des tortures aux Saumaises futurs*, il entreprit de commenter les œuvres du satirique et, pour mettre son projet à exécution, il rechercha tous les éclaircissements utiles avec l'infatigable et patiente curiosité d'un scoliaste du XVIe siècle (2). Le plus souvent, Boileau était seul en mesure de donner des renseigne-

(1) Le travail de Brossette fut mené à bonne fin. Il parut en 1718, avec une dédicace au Régent.

(2) Mai 1699.

ments précis et il ne se faisait pas trop prier pour les fournir. Tel est le fond principal et comme la raison d'être de ces nombreuses lettres, si remplies d'ailleurs de détails intéressants sur la vieillesse du grand poète.

Dans les premières, le nom de Racine revient souvent sous la plume de Boileau, toujours avec quelque expression d'affectueux regret. Ce n'est jamais qu'un trait rapide, un seul mot jeté en passant, mais sous ce mot on sent le cœur qui se souvient et ne se résigne qu'avec peine à l'absence du compagnon fidèle de toute la vie. « Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyaient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. Cependant cela m'a très peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers (1). » Boileau avait le cœur sensible et, si par respect de lui-même et par une sorte de réserve et de dignité, il savait résister à l'émotion et à l'attendrissement, il les comprenait et les excusait chez les autres. Il le prouve bien lorsque s'adressant à son jeune correspondant qui vient de perdre sa mère, il lui dit :

« Je conçois votre douleur telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille ; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris, étant morte que je n'étais encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous saouler de larmes. Je ne saurais approuver cette orgueilleuse indolence des stoïciens, qui rejettent follement ces secours innocents que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer la mort d'une mère, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu, mais la plainte lui demande des consolations (1). »

Belles et nobles paroles, qui honorent le caractère de

(1) Février 1700.

Boileau et découvrent tout un côté trop ignoré de son âme !

Au point de vue purement littéraire, il y a de précieux passages à extraire de la correspondance avec Brossette. Il est curieux, par exemple, de voir comment, sur l'heure même et au moment de la publication, Boileau juge le *Télémaque*.

« Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'Odyssée que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si l'on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire et qu'il a toujours fait. Je souhaiterais que M. de Cambrai eût rendu son *Mentor un peu moins prédicateur*, et que la morale fût *répandue un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art*. Homère est plus instructif que lui ; mais ses instructions ne paraissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* y dit des choses fort bonnes, quoique *un peu hardies*, et qu'enfin M. de Cambrai me paraît beaucoup meilleur poète que théologien (1). »

Que l'on étende quelque peu cette appréciation, en appuyant davantage sur l'éloge, et l'on aura le jugement que la postérité a porté de l'agréable ouvrage de Fénelon.

A peu près en même temps que l'archevêque de Cambrai s'inspirait heureusement d'Homère pour composer le *Télémaque*, Regnier-Desmarais mettait en pauvres vers français le commencement de l'*Iliade*. Boileau ne put voir de sang-froid Homère si mal traité et il s'en donna à cœur joie contre le froid et insipide traducteur.

« Il paraît ici une traduction en vers du premier livre de l'*Iliade* d'Homère, qui, je crois, va donner cause gagnée à M. Per-

(1) Novembre 1699.

rault, *Di magni, horribilem et sacrum libellum!* Je crois qu'en la mettant dans des seaux pour rafraîchir le vin, elle pourra suppléer au manque de glace qu'il y a cette année. En voilà le troisième et le quatrième vers. C'est au sujet de la colère d'Achille :

> Et qui funeste aux Grecs fit périr par le fer
> Tant de héros. Ainsi l'a voulu Jupiter.

Ne voilà-t-il pas Homère un joli garçon (1)?. »

L'Académie, qui comptait nombre de partisans des modernes, et qui n'admirait point Homère assez au gré de Boileau, n'est guères ménagée. Il répond à Brossette qui lui apprend la formation à Lyon d'une société littéraire, d'une sorte de petite académie.

« Je suis ravi de l'Académie qui se forme en votre ville. Elle n'a pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris, qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite, et qui ne sont grands que dans leur propre imagination (2). C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile, et surtout contre le bon sens, comme contre un ancien, beaucoup plus ancien que Homère et que Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'*Aristippe* de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point. Du reste, il n'y est parlé, ni de ses bonnes ni de ses méchantes qualités (3). »

Tout n'est pas également intéressant dans cette correspondance. Brossette se hasarde quelquefois à poser des questions insignifiantes, puériles ou même tout-à-fait singulières. Samuel Bochart a-t-il eu raison de conclure d'un vers d'Homère que le cadran solaire était inventé du temps de la guerre de Troie? Lequel vaut le mieux d'être sourd ou aveugle? Toute l'académie de Lyon en disserte gravement : on réclame l'avis de Boi-

(1) Juillet 1700.

(2) Les deux ou trois écrivains que Boileau excepte sont probablement Bossuet, Fénelon et Fléchier.

(3) Juin 1700.

leau qui se prononce contre la cécité. Une autre fois Brossette se demande s'il est permis de dire de la guêpe comme de l'abeille, qu'elle laisse son aiguillon dans la blessure, et si, par conséquent, ces deux vers du *Lutrin* sont bons :

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs, aux dépens de sa vie.

Le poète lui-même hésite. Heureusement un naturaliste de Lyon vient en aide à Brossette et il a la bonne fortune de pouvoir envoyer à Boileau un aiguillon de guêpe, enchâssé entre deux petites plaques de verre, et qui, examiné au microscope, justifie complètement par sa disposition la métaphore mise en cause.

Tout admirateur respectueux qu'il est, Brossette ne laisse pas de proposer quelquefois des doutes, voire même de risquer une timide critique. Or, Boileau n'endurait pas facilement la critique, principalement celle d'un jeune homme, d'un disciple. « Un auteur, disait-il, lui-même, est toujours auteur, surtout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages imprimés (1). » Le commentateur fut vertement rappelé à l'ordre et pour une première fois on se borna à lui écrire :

« Toutes vos lettres depuis quelque temps ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes et tous ceux à qui je l'ai communiquée en ont été très-satisfaits. Cependant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous allez chercher dans M. Charpentier, c'est-à-dire dans les *étables d'Augias*, de quoi la rectifier. Ensuite vous vous avisez de trouver une équivoque dans un vers où il n'y en a jamais eu (2). »

(1) Août 1703.
(2) Août 1703.

Il y eut récidive et la punition fut plus sévère. Afin de décourager à tout jamais le téméraire, on lui fit entendre qu'il n'avait pas autorité pour être un juge compétent et qu'à moins d'être soi-même poète, il fallait se garder de décider du mérite des vers. « Ces agréments sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art (1). »

Somme toute, le commerce de lettres continua sans la moindre interruption. Boileau avait à son correspondant des obligations de diverse nature et qui le disposaient à une condescendance plus grande qu'il n'y aurait été naturellement porté. Brossette était l'un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et Despréaux avait acheté sur cet hôpital 1,500 livres de rentes viagères qui, menacées de réduction, avaient été maintenues intégralement par l'intervention de son jeune ami. De plus, Brossette faisait des présents : il envoyait des jambons, des fromages, du petit vin de Condrieu. Les remerciements de Boileau sont épars dans plusieurs lettres ; il reste même un assez joli billet qui est tout entier un aimable accusé de réception.

« Il y a huit jours, que j'ai reçu votre magnifique présent, et j'ai été tout ce temps-là à chercher des paroles pour vous en remercier dignement, sans en pouvoir trouver. En effet, à un homme qui fait de tels présents, ce n'est point des lettres familières, et de simples compliments un peu ornés, ce sont des épîtres liminaires du plus haut style qu'il faut écrire, et où les comparaisons du soleil soient prodiguées. Balzac aurait été merveilleux pour cela, si vous lui en aviez envoyé de pareils, et il aurait peut-être égalé la grosseur de vos fromages par la hauteur de ses hyperboles. Il vous eut dit que ces fromages avaient été faits du lait de la chèvre céleste, ou de celui de la vache Io. Que votre jambon était un membre détaché du sanglier d'Erimanthe. Mais pour moi, qui vois un peu plus à terre, vous trouverez bon que je me contente de vous dire que vous vous moquez de m'envoyer

(1) Janvier 1709.

tant de choses à la fois, que, si honnêtement j'avais pu les refuser, vos présents seraient retournés à Lyon (1). »

La plupart des lettres de Boileau ont été écrites à sa maison de campagne, située sur la rive droite de la Seine, dans ce beau village d'Auteuil, qui est aujourd'hui annexé à Paris. Boileau l'avait achetée en 1683, et dès lors elle devint le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes de cour, les savants, les gens de lettres. Ce fut longtemps une distraction et une fête pour les *honnêtes gens* de venir à Auteuil. On s'y arrêtait en revenant de Versailles; on y allait de Paris en *pèlerinage*. Les plus illustres visiteurs furent d'Aguesseau, Pontchartrain, Lamoignon, le prince de Conti. Beaucoup d'autres s'y rendirent, moins en lumière par la naissance et par le rang, mais que le savoir, le talent ou l'esprit distinguaient pourtant. Le grave Bourdaloue, l'aimable P. Rapin, le spirituel P. Bouhours étaient les hôtes assez ordinaires de Despréaux (1); La Bruyère allait lui lire ses *Caractères* en manuscrit; le bon Rollin quittait ses chers élèves pour recevoir de l'auteur de l'*Art poétique* des leçons de goût. Tous étaient accueillis avec une simple et franche cordialité si pleine de charme que, venu une fois, on se sentait pressé de revenir. De 1685 à 1699, dans le bon temps d'Auteuil, avant la mort de Racine, la maison ne se désemplissait pas et Boileau, qui aimait le monde et la conversation, se faisait une joie de recevoir même les inconnus. « Il est heureux comme un roi, écrivait Racine, dans sa solitude ou plutôt son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a

(1) Janvier 1703.

(2) D'après les *Mémoires* du P. Rapin, Boileau faisait si grand cas de Bourdaloue et du P. Bouhours qu'il alla un jour jusqu'à dire à Lamoignon : « Que les jésuites avaient défait les jansénistes dans une bataille rangée, le P. Bourdaloue par la prédication, et le P. Bouhours par la plume. » Le mot, qui avait plu au premier président, fit fortune ; il était vrai sans doute, mais dans la bouche de l'ami d'Arnauld, c'était un véritable aveu qui avait du prix.

point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde; pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison (1). »

Boileau ne recevait personne avec plus de plaisir que la famille Racine. Déjà sexagénaire et presque entièrement privé de l'ouïe, il passait des journées entières à partager les jeux des enfants, à peine sortis du berceau, et à s'amuser de leur babil qu'il entendait à peine. « Il s'amusait à jouer avec moi aux quilles, dit Louis Racine; il excellait à ce jeu et je l'ai souvent vu abattre toutes les neuf d'un seul coup de boule. » Il faut avouer, disait-il à ce sujet, que j'ai deux grands talents aussi utiles l'un que l'autre à la société et à un état : l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire les vers.

Louis Racine était l'objet des prédilections de Boileau, qui lui porta de bonne heure un tendre et paternel intérêt. Il lui fit un jour une réprimande sévère pour le détourner de la poésie. La leçon était excellente; il est heureux pourtant que Louis Racine ne l'ait point suivie. La voici telle que la rapportent les *Mémoires*, avec un accent remarquable de simplicité et de candeur :

« J'étais en philosophie, au collége de Beauvais, et j'avais fait une pièce de douze vers français, pour déplorer la destinée d'un chien qui avait servi de victime aux leçons d'anatomie qu'on nous donnait. Ma mère, qui avait souvent entendu parler du danger de la passion des vers, et qui la craignait pour moi, après avoir porté cette pièce à Boileau, et lui avoir représenté ce qu'il devait à la mémoire de son ami, m'ordonna de l'aller voir. J'obéis, j'allai chez lui en tremblant, et j'entrai comme un criminel. Il prit un air sévère; et, après m'avoir dit que la pièce qu'on lui avait montrée était trop peu de chose pour lui faire connaître si j'avais quelque génie, « il faut, ajouta-t-il, que vous soyez bien hardi pour oser faire des vers avec le nom que vous portez. Ce n'est pas que je regarde comme impossible que vous deveniez un jour

(1) 1698.

capable d'en faire de bons ; mais je me défie de tout ce qui est sans exemple, et depuis que le monde est monde on n'a pas vu de grand poète, fils d'un grand poète. Le cadet de Corneille n'était point tout à fait sans génie ; il ne sera jamais cependant que le très-petit Corneille. Prenez bien garde qu'il ne vous en arrive autant. Pourrez-vous d'ailleurs vous dispenser de vous attacher à quelque occupation lucrative, et croyez-vous que celle des lettres en soit une? Vous êtes le fils d'un homme qui a été le plus grand poète de son siècle, et d'un siècle où le prince et les ministres allaient au devant du mérite pour le récompenser, vous devez savoir mieux qu'un autre à quelle fortune conduisent les vers. »

Après la mort de Racine, les visites devinrent de moins en moins fréquentes, et, finalement, en 1709, Auteuil fut vendu. Despréaux vint alors résider au cloître Notre-Dame, chez son confesseur même, le chanoine Le Noir. Il y mourut le 13 avril 1711 et fut enterré à la Sainte-Chapelle, au-dessous de la place même occupée par le lutrin, qu'il a rendu si fameux (1). Aujourd'hui ses restes sont déposés dans l'église Saint-Germain-des-Prés.

Les dernières années du poète avaient été un peu moroses et chagrines. Resté seul survivant de son siècle, par une illusion familière aux vieillards, il crut à une décadence générale et s'en affligea outre mesure. « Tout tombait, dit M. Sainte-Beuve, Louis XIV et Port-Royal, et le bon goût au gré de Boileau, et la poésie : autant de douleurs. » A l'en croire, c'en était fait des beaux vers, et personne ne parlerait plus la langue de La Fontaine, de Molière, de Racine. Les Pradons, disait-il, dont il s'était moqué dans sa jeunesse, lui semblaient des soleils en comparaison de ce qui naissait. Découragé littérairement, il se détacha tout à fait de la poésie, tourna toutes ses espérances vers la religion et pensa uniquement à l'éternité. C'est dans ces sentiments qu'il

(1) La compagnie qui suivit son convoi, et dans laquelle j'étais, fut fort nombreuse ; ce qui étonna une femme du peuple à qui j'entendis dire : « Il avait bien des amis, on assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde. » (*Mémoires* de Louis Racine.)

rendit son âme à Dieu, entre les bras de l'abbé Boileau son frère, qu'il édifia et consola par le spectacle d'une mort chrétienne. Il laissait aux pauvres la plus grande partie de ses biens (1).

L'étude des œuvres de Boileau nous a conduit à tant de détails, qu'il est nécessaire de revenir sur l'ensemble de cette grande figure et d'en rappeler deux principaux traits. C'est une vue générale, après beaucoup de vues particulières. Il est essentiel de ne quitter un tel poète qu'avec la pleine connaissance de son génie.

Un premier trait, c'est la fermeté d'un goût qui ne s'égare ni dans l'éloge ni dans le blâme, au point que la postérité a dû accepter tous ses jugements et les ratifier. « L'histoire des littératures, dit M. Nisard, n'offre *peut-être* (2) pas un second exemple d'une telle sûreté de jugement dans un auteur qui apprécie les ouvrages d'esprit de son époque. Rien ne troubla la main qui pesait ainsi les réputations contemporaines. Ni l'influence des personnes, ni le tour d'esprit qui prévalait au moment où ces ouvrages avaient vu le jour, ni aucun intérêt de vanité ne fit hésiter Boileau. La raison d'un contemporain fut aussi infaillible que la raison des siècles, laquelle met toute chose à sa place et tout homme à son rang. Boileau a dit avant nous de Molière, qu'il est le plus

(1) Sans être ce que l'on appelle un dévot, Boileau avait toujours accompli les prescriptions de la loi chrétienne. Louis Racine raconte que le duc d'Orléans l'invita un jour à dîner : c'était un jour maigre et on n'avait servi que du gras sur la table. On s'aperçut qu'il ne touchait qu'à son pain : « Il faut bien, lui dit le prince, que vous mangiez gras comme les autres, on a oublié le maigre » Boileau lui répondit : « Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, et les poissons sortiront de terre. » Cette allusion au mot de Pompée fit plaisir à la compagnie, et sa constance à ne point vouloir toucher au gras fut très-honorable au poète.

(2) *Peut-être*. Pourquoi M. Nisard, en relisant une aussi bonne page, n'a-t-il pas fait disparaître cette restriction, si légère qu'elle soit?

grand poète du siècle de Louis XIV; de Pascal, qu'il en est le prosateur le plus achevé; d'*Athalie*, que c'est le chef-d'œuvre de Racine. Il l'a dit de Molière à Louis XIV qui en doutait; de Pascal, malgré la défaveur du jansénisme, qui rendait suspectes les *Lettres provinciales;* d'*Athalie*, malgré le doute de Racine, qui fut près de se faire un tort de la froideur du public pour ce chef-d'œuvre. Quant aux autres qu'il a critiqués, que n'a-t-on pas fait pour les relever de ses arrêts? Un seul a-t-il été cassé? Est-ce pour Quinault qu'on donnerait un démenti à Boileau? »

Cette sûreté de goût que Boileau a appliquée si heureusement aux contemporains, il en a fait usage pour lui-même. Sévère aux ouvrages des autres, il a été inflexible pour les siens. Voilà le second trait qui mérite d'être noté; car la plupart de ses qualités découlent de l'admirable sincérité avec laquelle il ne se dissimula pas la vérité et ne se fit aucune illusion sur sa propre poésie. Il y poursuivit impitoyablement l'incorrection, l'obscurité, les ornements déplacés, l'emphase, l'exagération. Nul écrivain n'a jamais été aussi soigneux de la forme; nul, avant de se résoudre à adopter une expression, n'a pesé davantage son rapport avec la pensée, et pourtant nul ne s'est corrigé autant. Les variantes de Boileau sont innombrables et il n'en est pas une qui ne marque un progrès louable. Quelques-unes ont été inspirées par un sentiment délicat de justice littéraire et sont l'adoucissement d'une critique trop acerbe; la plupart sont une façon plus heureuse, plus vive, plus naturelle, plus française d'exprimer mieux des choses qui étaient déjà bien dites.

De ce travail, aussi fécond qu'il est insensible, sont sortis les vers que connaissent et savent de mémoire tous les lettrés et que La Bruyère a caractérisés en maître de l'art d'écrire, indiquant avec une frappante

justesse pour quelle raison ils sont restés et resteront toujours éminemment classiques.

« Boileau passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie. Il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les grâces de la nouveauté, et tout le mérite de l'invention : ses vers forts et harmonieux, *faits de génie, quoique travaillés avec art*, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, et en seront les derniers débris. »

LIVRE QUATRIÈME

GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE PROSE.

CHAPITRE PREMIER.

Les Sermons de Bossuet.

Le dix-septième siècle n'a pas été seulement le temps de la belle et harmonieuse poésie, il a été aussi le temps de la grande et forte éloquence : Racine et Boileau ont entendu et admiré Bossuet et Bourdaloue. Sans doute tous les genres ne furent pas également cultivés et un seul, à vrai dire, a eu son plein épanouissement. Il n'y avait pas place pour une tribune politique sous le gouvernement absolu de Louis XIV. Le barreau, illustré d'abord par des avocats diserts qui étaient d'habiles écrivains, ne jeta pas tout l'éclat que promettaient les plaidoyers d'Antoine Le Maître et de Patru. A part les discours fameux de Racine et de La Bruyère, on ne citerait pas beaucoup de harangues académiques qui aient mérité de survivre. La véritable gloire et la perfection de l'éloquence se rencontrent seulement dans la chaire. Pendant un demi-siècle la parole se maintient à une hauteur qu'elle n'avait pas connue depuis les Pères. Les sermons surtout, sont d'inimitables modèles où la pure doctrine de l'Évangile est prêchée avec toute la liberté apostolique, mais aussi avec toutes les grâces et l'élégance du langage.

I

Avant Bossuet, le caractère de la prédication avait été altéré et l'éloquence de la chaire dénaturée par de très-graves défauts. Certains dataient du moyen-âge et tendaient de plus en plus à disparaître. D'autres, d'origine plus récente, remontaient seulement au seizième siècle et il n'était pas aussi facile d'en avoir raison (1).

Le plus vieil abus et déjà le moins fréquent était l'emploi immodéré et tout-à-fait excessif de la scholastique. La forme sèche et méthodique du raisonnement déductif, parfaitement appropriée aux discussions subtiles de l'école, avait envahi la chaire qui demande plus de liberté, de mouvement et de chaleur. On divisait et on subdivisait un sermon comme un chapitre de somme théologique. On marchait de proposition en proposition jusqu'à la conclusion, conformément à toutes les règles du sorite. Le sermon tout entier n'était qu'un syllogisme en trois points et en vingt parties.

Pour dérider et égayer leur auditoire que cet appareil scientifique pouvait assombrir, les prédicateurs ne se

(1) Sur toute cette période, un ouvrage excellent nous a servi de guide. Il a pour titre: *Des Prédicateurs du XVII[e] siècle avant Bossuet*, et pour auteur M. Jacquinet, directeur des études littéraires à l'école normale supérieure. On n'a jamais relevé par plus de savoir, d'esprit et de goût, un sujet en apparence stérile et qui semble peu attrayant.

Dans ce livre présenté d'abord à la Faculté des lettres de Paris, sous la forme d'une thèse de doctorat, M. Jacquinet essaie d'établir qu'il y eut, dès le commencement du XVII[e] siècle, tout un *travail vaste et continu* pour relever la prédication Par des citations habilement choisies et plus habilement commentées, il essaie de faire aussi petite que possible la distance entre Bossuet et ses prédécesseurs. Les juges compétents n'ont point trouvé suffisamment justifiées les conclusions de M. Jacquinet, et, dans les efforts heureux de quelques prédicateurs de talent, ils ont persisté à ne voir que des tentatives isolées et de remarquables mais trop rares exceptions.

faisaient pas faute de bouffonneries triviales et de grossières libertés de langage. « La chaire, disait Massillon dans le discours adressé à l'Académie le jour de sa réception, semblait disputer ou de bouffonnerie avec le théâtre ou de sécheresse avec l'école ; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte en y mêlant ou des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre (1). » Les guerres de religion et les troubles de la Ligue n'avaient pas peu contribué à maintenir et à redoubler ces regrettables excès. Malgré la tranquillité rétablie et la plus grande politesse des mœurs, les premières années du dix-septième siècle virent encore, dans la prédication, les images basses et les saillies bouffonnes. Valladier, prédicateur du roi sous Henri IV et Louis XIII, très-connu et tout-à-fait en renom à son époque, pour effrayer le riche impénitent, ne craignait pas de le comparer au *bœuf gras,* dans une langue qui rappelle les hardiesses de Rabelais (2).

Qui n'a entendu parler de toutes les facéties souvent bizarres du *petit Père André* qui prêcha à Paris, et avec grand succès, une infinité de carêmes et d'avents (3)? Tallemant s'est complu à citer nombre de traits bur-

(1) 1719.

(2) Il est à peine permis de citer, et pourtant il faut bien reproduire au moins quelques lignes destinées à servir d'exemple et de preuve. Valladier apostrophe les riches inhumains :

« ..... Vous êtes *gras de chair, gras de lard, gras de plaisir* : tant mieux pour le diable, bon pour la *marmite du diable*.... Vous voyez le beau bœuf violé au mois de mars : on lui dore les cornes, on le couvre de fleurs : quoi faire ? pour la boucherie. Dans une heure on *t'assommera*, on *t'écorchera*, on *t'éventrera*, on *te bouillira*, on *te rôtira*. O aveuglement pitoyable ! »

Ce passage est extrait d'un sermon sur la mort, qui est de 1609.

(3) André Boullanger, de l'ordre des Augustins, né à Paris en 1582, y mourut en 1657.

lesquels échappés à cet étrange prédicateur, tout en remarquant qu'il était bon religieux, n'avait point dessein de faire rire, mais cédait à son naturel bouffon. C'est le petit Père André, qui comparait les quatre Docteurs de l'Église latine aux quatre rois du jeu de cartes : saint Augustin, au roi de cœur pour sa grande charité; saint Ambroise, au roi de trèfle, pour les fleurs de son éloquence; saint Jérôme, au roi de pique, à à cause de son style mordant; saint Grégoire, au roi de carreau, à cause de *son peu d'élévation* (?). A une fête de saint Ignace, prêchant dans l'église des Jésuites, il s'abandonna ainsi à sa verve : « Le christianisme est comme une grande salade; les nations en sont les herbes; le sel, les Docteurs; le vinaigre, les macérations; et l'*huile, les bons Pères Jésuites.* Allez à confesse à un autre, il vous dira : vous êtes damné, si vous continuez. *Un jésuite adoucira tout* (1) ».

Du moins, ces extravagantes fantaisies étaient rares, et le bon goût faisait effort pour proscrire le burlesque de la chaire. En revanche, l'érudition profane y régnait en maîtresse. Poètes, orateurs, philosophes, historiens, l'antiquité tout entière avait fait irruption dans l'éloquence sacrée. « Le sacré et le profane ne se quittaient point, dit spirituellement La Bruyère; saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement. Les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères. On parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers ; on a parlé grec; il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal (2). » Camus, évêque de Belley, qui mourut en

(1) S'il faut en croire Tallemant, les Jésuites se plaignirent au P. André lui-même, de ce qu'il avait dit. « J'en suis bien fâché, mes Pères, répondit-il, mais je me suis laissé emporter; je ne saurais que vous dire; dans quatre jours, c'est la fête de notre Père Saint Augustin, venez prêcher chez nous, et dites tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en fâcherai point. »

(2) 1687.

1652, l'année même où Bossuet débutait dans la chaire chrétienne, voulant établir l'impossibilité de toute alliance entre les catholiques et les hérétiques, entassait les comparaisons tirées de l'histoire profane et de l'histoire sacrée. Il rappelait pêle-mêle et avec force citations latines, le serment d'Annibal, le bûcher d'Etéocle et de Polynice, Esaü et Jacob « qui s'entre-poussaient dans les flancs de leur mère », l'aversion des abeilles pour les frelons, et ce curieux phénomène que « les cordes faites de boyaux de loup ne peuvent jamais faire de symphonie avec celles qui sont faites d'entrailles de brebis » (1) !!

Tous les devanciers de Bossuet ne sont pas tombés dans de pareilles fautes de goût, et il en est plusieurs qui ont rompu déjà avec les habitudes vicieuses de leur époque et trouvé la voie de la véritable éloquence. Saint François de Sales, après trente années d'infatigable prédication, n'a malheureusement laissé que trois ou quatre sermons parfaitement authentiques. Il est facile cependant d'y constater une vive ardeur de charité, une onction douce et persuasive, et la science délicate et sûre des faiblesses du cœur humain. On y trouve d'ailleurs cette imagination vive, fertile, riante, trop éprise peut-être des beautés de la nature, gracieuse et fleurie à l'excès, et aussi ce goût des explications allégoriques de l'Écriture, ingénieuses jusqu'à la subtilité, qui sont les traits distinctifs de l'*Introduction à la vie dévote*. Tout au contraire de Camus son ami et son disciple, l'aimable évêque de Genève avait eu le bon sens de ne faire que rarement usage de citations profanes. Il ne les interdisait point, mais recommandait le discernement et la mesure; car, disait-il, il faut s'en servir,

(1) 1639.

« comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement réveiller l'appétit ».

Il est certain que saint François de Sales voulait que la prédication fût avant tout chrétienne, et qu'il la recommandait simple, dépouillée d'artifice et de toute vaine parure. Il blâmait les sermonnaires de son temps qui, déjà trop sensibles à l'élégance des paroles, ne prêchaient pas Jésus crucifié, mais se prêchaient eux-mêmes. « Au sortir du sermon, je ne voudrais pas qu'on dît : Oh ! qu'il est grand orateur! Oh! qu'il a une belle mémoire ! Oh ! qu'il est savant ! Oh ! qu'il dit bien ! Mais je voudrais que l'on dît : Oh ! que la pénitence est belle! Oh! qu'elle est nécessaire! ou que l'auditeur, ayant le cœur saisi, ne pût témoigner de la *suffisance* du prédicateur que par l'amendement de sa vie (1). »

Saint Vincent de Paul, qui a tant prêché et dont malheureusement les sermons sont aussi perdus, paraît avoir trouvé le ton vrai de l'éloquence sacrée, au moins de celle qui va au cœur et suffit à toucher. De précieux fragments, pieusement conservés par les contemporains et venus jusqu'à nous, sont là pour en rendre témoignage. En 1648, les ressources manquaient au Saint pour continuer une de ses œuvres de prédilection, l'assistance des enfants trouvés. Il convoque en assemblée générale toutes les dames pieuses dont les aumônes faisaient vivre ses chers orphelins et met en délibération s'il faut encore les secourir ou les abandonner. Après avoir longuement et presque froidement retracé le dénûment et toutes les misères de ces enfants, saisi enfin comme d'une émotion irrésistible, il laisse déborder les flots de sa charité et s'écrie au terme de son discours :

« Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait

(1) *Traité de la prédication*, ou Lettre à Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges et frère de Mme de Chantal, *sur la vraie manière de prêcher*.

adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages; il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; et, au contraire, si vous les abandonnez, ils mourront et périront infailliblement; l'expérience ne vous permet pas d'en douter. »

Quel maîtrede la chaire eût pu mieux dire et n'est-il pas vrai que, pour un jour, l'éloquence sacrée est déjà trouvée? On sait quelles larmes d'attendrissement coulèrent à ces paroles et comment fut entendu cet appel pathétique : Un hôpital fut fondé par acclamation et doté de quarante mille livres de rente.

L'Oratoire, établi en France en 1611 par le cardinal de Bérulle, fut une pépinière féconde de sermonnaires. Dès sa fondation et pendant tout le cours du siècle, cette congrégation savante fournit aux chaires des principales villes de France et aux missions des campagnes de zélés prédicateurs. Avant Bossuet, deux surtout ont joui d'un grand renom auprès de leurs contemporains : ce sont les Pères Le Jeune et Senault.

Le P. Le Jeune (1) fut bien plus un apôtre qu'un orateur. Pendant cinquante ans, il ne cessa d'évangéliser les pauvres gens de la campagne et de prêcher dans les villages. Tout au début de sa carrière, il devint aveugle pendant le cours d'une mission qu'il donnait à Rouen. «On raconte qu'étant monté un jour en chaire clairvoyant

(1) Jean Le Jeune, fils de Gilbert, conseiller au parlement de Dôle, était né à Poligny en 1592. Après une vie toute de prières, de zèle et d'austérités, il mourut en 1672, laissant, non seulement dans l'Oratoire, mais dans toute l'Église de France, une réputation bien méritée de vertus et de sainteté.

encore, et, ayant commencé de prêcher, le nuage de cécité lui vint brusquement, avant qu'il eût achevé son sermon. Il fit une légère pause, passa la main sur ses yeux et reprit, comme si de rien n'était. Mais, lorsqu'il eut fini de parler, il étendit les mains pour chercher les degrés qu'il ne voyait plus, et demanda qu'on vînt l'aider à descendre (1). » Il n'en continua pas moins le cours de ses instructions et de ses voyages ; un autre saint prêtre, célèbre dans les annales de l'Oratoire pour sa vie d'oraison et de patience, voulut servir de guide au missionnaire aveugle et lui rendit dès-lors les offices de la charité la plus dévouée et la plus infatigable (2). A l'âge de soixante-dix-neuf ans, l'année qui précéda sa mort, le P. Le Jeune prêchait encore le carême.

Les sermons du P. Le Jeune sont moins des discours proprement dits que des instructions solides et persuasives. On y trouve la doctrine, dans toute sa pureté, mise par des explications simples et familières, à la portée des plus humbles auditeurs. Le ton est chaleureux et convaincu ; la parole n'est jamais froide ni décolorée ; elle vient du cœur et l'imagination la revêt des plus sensibles et des plus saisissantes comparaisons. Le goût sans doute pourrait quelquefois réclamer ; le style laisse à désirer, et la langue est encore bien rude et peu polie. Malgré ces imperfections, le P. Le Jeune nous émeut plus qu'aucun prédicateur de son temps. A coup sûr, aucun n'a mieux parlé la langue de l'Evangile, de saint François de Sales à Bossuet.

Bossuet lui-même, à sa première époque et aux jours de la jeunesse, ne dépasse pas de beaucoup les meilleurs endroits du P. Le Jeune, ceux où l'ardeur de la charité l'a inspiré et a fait jaillir de son cœur de véritables

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal.*
(2) Le P. Michel Le Fèvre.

éclairs d'éloquence. Dans son sermon sur l'aumône, remarquable d'un bout à l'autre, deux ou trois passages sont déja presque achevés. Tel est celui-ci où, après avoir fait impitoyablement justice de ceux qui se refusent à secourir les pauvres, il rappelle Jésus-Christ présent et méprisé dans la personne de tous les malheureux.

« Voilà la vraie cause de votre peu de charité ! Vous ne croyez pas que Jésus-Christ souffre avec le pauvre ; vous ne croyez pas qu'il soit en la personne du pauvre ; et c'est ce qui vous fera *enrager de dépit* contre vous de n'avoir point ajouté foi à une vérité, dont il vous a averti si expressément. C'est ce qui vous rendra inexcusable au jugement de Dieu ; c'est ce qui vous apportera beaucoup de confusion ; c'est ce qui vous fera être l'objet des reproches, des invectives, des anathèmes et des malédictions de Jésus.

« Il vous dira, *Esurivi :* Vous faisiez des festins, vous donniez le bal, des collations ; vous nourrissiez des chiens, des oiseaux, des singes, des perroquets ; et vous refusiez un morceau de pain à ces petits orphelins qui *criaient à la faim ! Sitivi :* Vous donniez des vins délicats à des flatteurs, à des ivrognes, à des *pourceaux d'Épicure*, vous les invitiez, vous les pressiez, vous les contraigniez de boire plus que la nécessité, et plus que leur soif ne l'exigeait ; et vous refusiez un peu de vin à ce bon vieillard âgé de quatre-vingts ans, à ce pauvre vigneron, qui travaillait à votre vigne ! *Nudus fui :* Les parois de votre chambre, les colonnes de votre lit étaient revêtues de drap ou de tapisseries ; et vous laissiez geler de froid ce pauvre nécessiteux, faute d'une vieille couverture. *Hospes eram :* Vous aviez des salles en votre maison, des chambres en vos métairies, inutiles, qui ne servaient que de promenoir aux rats et aux souris ; et vous avez refusé un petit coin de grenier à ce pauvre homme, qui n'avait pas de quoi vous payer le louage. *Æger fui :* Vous vous lassiez à jouer à la boule des journées entières, aux fêtes et dimanches, et vous n'avez pas voulu prendre la peine de faire deux pas pour visiter ce malade. *Discedite a me*, retirez-vous de moi, car vous n'êtes pas dignes de moi, puisque vous m'avez tant méprisé. »

En tête de l'édition qu'il a donnée de ses sermons et sous le titre modeste d'*Avis aux jeunes prédicateurs*, le P. Le Jeune a résumé l'expérience acquise par un apo-

stolat d'un demi-siècle. Entre tous les conseils judicieux et pratiques qui composent cet excellent petit traité, se trouve une très-pressante recommandation de lire les Pères et d'aller y puiser les preuves que la chaire ne doit jamais demander aux fables et aux écrits des païens. Cet avertissement est d'autant plus remarquable, que le P. Le Jeune est le premier dont les sermons soient absolument exempts de tout mélange entre le sacré et le profane, et sur ce point au moins, il faut le regarder comme le réformateur de la prédication. Ajoutons qu'il condamne expressément toute bouffonnerie. « Il faut s'abstenir, dit-il, de toute parole tendant à faire rire, cela ressent le charlatan : le Fils de Dieu a parlé toujours avec beaucoup de gravité : *Eloquia Domini*, *eloquia casta.* »

Senault (1) fut tout le contraire du P. Le Jeune. Autant le missionnaire, dans sa langue libre et quelque peu inculte, était naturel, hardi, rude et même âpre de ton, autant le général de l'Oratoire rechercha la pureté et la politesse du beau langage et se montra réservé, noble et digne. L'influence de l'hôtel de Rambouillet et de l'Académie est manifestement sensible dans les *panégyriques* de Senault. Il a une phrase très-travaillée, où l'art et le métier se laissent voir, et qui procède volontiers par les deux figures que Balzac avait mises en honneur, l'an-

(1) Jean-François Senault, naquit en 1601 à Anvers, où était exilé Pierre, son père, vieux ligueur et l'un des *Seize*. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire et, après les Pères de Condren et Bourgoing, successeurs de M. de Bérulle, fut élu général, et mourut en 1672. Anne d'Autriche lui avait offert un évêché qu'il ne consentit pas à accepter. Dans les querelles du jansénisme, malgré la faveur dont la secte jouissait auprès d'un certain nombre de membres de l'Oratoire, Senault commanda la soumission au Saint-Siége et n'hésita point à signer le Formulaire. On n'a pas recueilli les sermons de Senault et il reste seulement de lui trois volumes de *Panégyriques des Saints*.

tithèse et l'hyperbole (1). C'était bien plus un écrivain qu'un orateur. Il retouchait ses sermons, avant de les publier, comme Le Maître ses plaidoyers et les portait à Conrart, pour en revoir et en polir avec lui le style. Est-on surpris après cela d'apprendre que le P. Le Jeune reprochât à son confrère d'*énerver* la prédication par trop de politesse? De son côté, le P. Senault, ne pouvant se faire aux hardiesses du saint homme, lui écrivit pour le supplier de soigner davantage la forme de ses sermons, ce que le P. Le Jeune ne se mit pas en peine de faire.

Il faut dire que les deux prédicateurs s'adressaient à des auditoires tout différents. Le peuple des faubourgs et des campagnes pardonnait à l'un bien des choses dont la société polie aurait fait un crime à l'autre. Après avoir prêché pendant huit ans dans les plus grandes villes de province, le P. Senault donna pendant trente années les stations de l'avent et du carême dans les diverses paroisses de Paris et à la Cour. L'église de l'Oratoire, dans la rue Saint-Honoré, où il se faisait entendre d'habitude, fut souvent visitée par les deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, quelquefois même par Louis XIV. De pareils auditeurs ne voulaient pas être traités avec trop de sans-gêne et commandaient au prédicateur l'élévation dans les pensées et la noblesse dans le style.

Le Père Senault ne s'est pas tout-à-fait dépouillé dans la chaire, de l'abus des citations profanes. Son

(1) La vogue de Senault fut considérable. M. Jacquinet remarque qu'on vit, pour la première fois, des scribes se grouper autour de sa chaire pour recueillir ses paroles. Ses sermons, ainsi rétablis et conservés, couraient de main en main et passaient de Paris à la province. Les orateurs ne se bornaient pas seulement à y chercher des inspirations, ou à les étudier comme des modèles. Un jour, étant allé à Clermont pour y prêcher l'Avent, il fut fort étonné que les sermons qu'il se proposait d'y faire entendre, avaient été débités, mot pour mot, l'année précédente, par son devancier dans la même chaire.

érudition manque souvent de sagesse et de mesure, et il est encore du nombre des orateurs qui tombent sous le coup de la condamnation de La Bruyère. Croirait-on par exemple que, dans un panégyrique prononcé en 1658 (1), pour énumérer tous les effets désastreux de l'action tyrannique du démon sur les âmes, Senault va chercher ses preuves dans le poète Lucain et en cite toute une page qu'il traduit et commente ingénieusement?

Cet orateur, dont le goût était encore sujet à d'étranges défaillances, fut pourtant un professeur distingué. Supérieur du séminaire de Saint-Magloire, il fut chargé de former à la prédication les jeunes ecclésiastiques qui appartenaient à sa société. Il leur donnait des règles et les exerçait à parler en public. Presque tous les orateurs sacrés, contemporains des débuts de Bossuet, ont assisté à ses conférences d'éloquence sacrée. C'est ainsi, pour ne nommer que les plus célèbres, que Senault compte parmi ses disciples le P. Le Boux qui fut évêque de Périgueux, le fameux P. Mascaron et l'aimable Fromentières, que les grâces de son langage et une éloquence persuasive, abondante et fleurie, ont fait regarder, non sans raison, comme le véritable précurseur de Massillon (1).

(1) Panégyrique de saint Simon et de saint Jude.

(2) Senault fut aussi en grand honneur comme moraliste. Il avait composé un traité *de l'Usage des Passions* qui fut réimprimé souvent, traduit en plusieurs langues et dont les beaux esprits admiraient les savantes définitions et les belles périodes. Boileau et Mme de Sévigné ne partageaient pas l'engouement général. Comme le poète redoutait de paraître trop méthodique dans ses vers : N'allons pas, disait-il,

> Traiter, comme Senault, toutes les passions,
> Et, les distribuant par classes et par titres,
> Dogmatiser en vers et rimer par chapitres.
> (Sat. VIII).

« Je m'en vais, écrivait Mme de Sévigné à sa fille, je m'en vais prendre quelque livre, pour faire usage de ma raison. Je ne prendrai pas *votre* Père Senault : où allez-vous chercher cet *obscur galimatias* (9 juin 1680)? »

L'institut des Jésuites ne le cédait pas à l'Oratoire et, dès la première moitié du siècle, cette illustre Compagnie produisit des orateurs distingués. Au premier rang, il faut placer le P. Claude de Lingendes qui a été justement regardé comme l'un des principaux orateurs de la chaire (1). Malheureusement, il ne nous est guère possible de l'apprécier à sa valeur : nous possédons ses sermons, mais écrits en latin. Le latin était tellement pour le grand nombre des lettrés, la seule langue écrite, que beaucoup de prédicateurs, et Lingendes en particulier, avaient coutume de tracer en latin l'esquisse de leurs discours. Bossuet lui-même, dans sa jeunesse, se préparait en latin à prêcher en français. On trouve dans le recueil du P. de Lingendes une doctrine sûre, des preuves présentées dans un ordre lumineux, la pleine connaissance de l'Écriture et des Pères cités avec intelligence et discrétion, en un mot tout ce qui constitue un enseignement religieux très-élevé. Mais la forme est nue et sèche, le ton n'est pas souvent ému, la chaleur, l'âme et la vie sont absentes, et il ne reste que de bien rares éclairs d'éloquence.

Cette éloquence a pourtant existé et les contemporains nous ont transmis le souvenir de ses puissants effets. « Rien ne parlait tant à l'avantage de Lingendes, dit le P. Rapin, que le silence de l'assemblée, quand il avait achevé son sermon. On voyait ses auditeurs se lever de leurs chaises le visage pâle, les yeux baissés, et sortir tout émus et pensifs de l'église, sans dire un seul mot; *surtout dans les matières touchantes*, et quand il avait lieu de faire le terrible, ce *qu'il faisait fort sou-*

(1) Claude de Lingendes, né à Moulins, en 1591, d'une des meilleures familles du Bourbonnais, entra dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans et mourut, en 1660, supérieur de la maison professe de Paris. Toute la vie de cet excellent religieux fut partagée entre la prédication et la direction des âmes : il eut le bonheur d'assister à ses derniers moments une grande Sainte, la mère Jeanne-Françoise de Chantal.

vent (1). » Dût-on rabattre quelque chose de ces éloges, il est prouvé que Lingendes savait trouver une parole énergique et passionnée dont il n'est pas facile de découvrir aujourd'hui la trace sous le voile de la langue latine (2).

Au témoignage du P. Rapin, il faut en ajouter un autre bien autrement considérable et tout-à-fait décisif. Le P. Bourdaloue faisait le plus grand cas de Lingendes, et il n'a pas dédaigné d'étudier de près ses sermons et d'en emprunter même quelques traits. « Oui, dit M. Jacquinet, le P. de Lingendes a l'honneur d'avoir été consulté comme un guide utile, et quelquefois même imité par Bourdaloue. L'étude comparée des textes m'a fait découvrir, chez le vieux sermonnaire oublié, la première pensée, ou même la première forme, un peu rude et inculte, de passages éloquents qu'on admire chez son immortel successeur (3). »

Le Jeune, Senault, Lingendes, voilà les seuls noms

(1) *Réflexions sur l'Éloquence*, 1672.

(2) Pas plus que Senault, Lingendes ne s'était complètement affranchi de l'excès de l'érudition. Il usait et abusait des auteurs profanes et l'on pourrait citer tel de ses sermons où Martial, Sénèque, Lucrèce, Aristote et Platon paraissent en compagnie de saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Pierre Damien.

(3) A propos de Lingendes, il n'est pas sans intérêt de relever un de ces jugements erronés, comme il y en a tant dans le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire ne dit pas mot du Père Claude de Lingendes, oubli probablement très-volontaire, car ses maîtres Jésuites du collége Louis-le-Grand avaient dû plus d'une fois rappeler devant lui le talent de leur éloquent confrère. — En revanche, il s'étend sur un cousin du religieux, Jean de Lingendes, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat et ensuite de Mâcon, dont il fait un prédicateur illustre et comme le réformateur par excellence, avant Bossuet. Ce fut, dit-il, « le premier orateur qui *parla dans le grand goût*; ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le *modèle des orateurs* qui l'imitèrent et le surpassèrent. » Un semblable éloge ne pourrait convenir ni au P. Le Jeune, ni au P. de Lingendes ; mais surtout, il n'est permis en aucune façon de l'attribuer à Jean de Lingendes, dont deux ou trois médiocres oraisons funèbres composent pour nous tout le bagage oratoire, et que les contemporains avaient en très-petit renom d'éloquence.

de marque que la chaire présente avant Bossuet. A considérer l'âge précédent, c'est déjà un immense progrès et un grand pas vers la perfection. Quelle distance pourtant reste à parcourir pour atteindre la grande éloquence religieuse, et que nous sommes loin encore de l'éclatant et sublime génie qui la représente si glorieusement !

II

Jacques-Bénigne Bossuet naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une ancienne et chrétienne famille de magistrats (1). Son père, Bénigne Bossuet, avocat au Parlement, était tenu en grande estime par les gens de sa profession et réputé l'un des plus honorables citoyens de Dijon : c'était à la fois un orateur distingué et un homme de cœur. Sa mère, Marguerite Mochet, issue, elle aussi, d'une vieille famille parlementaire, femme de grand caractère et de foi vive, donnait à des œuvres de

(1) La biographie de Bossuet est facile à faire, grâce à deux bons ouvrages, recommandables à des titres divers.

Le cardinal de Bausset, ancien évêque d'Alais, a publié, en 1816, une *Histoire de Bossuet* qui a servi d'introduction à l'édition renommée des œuvres de l'évêque de Meaux, publiée par le libraire Lebel de Versailles. C'est un livre agréable, d'une lecture facile et qui est déjà très riche de détails. Malheureusement, l'auteur appartenait à l'ancienne société française et avait les habitudes d'esprit du dix-huitième siècle et son dédain pour l'érudition Il y a donc bien des recherches, bien des investigations qu'il a négligées et qu'un érudit de nos jours s'est donné mission de faire. Cet érudit se nomme M. Floquet ; il a donné, depuis près de quarante ans, tous ses loisirs à cet honorable labeur, avec la ténacité patience d'un bénédictin. Aussi tout ce qu'il est possible de savoir a été découvert ou deviné par cet opiniâtre chercheur. « Il a étudié Bossuet comme on étudie une science, dit M. Nisard. De même qu'il y a des philologues, des épigraphistes, des hellénistes, des hébraïsants, il y a un savant en la connaissance de Bossuet. Ce savant, c'est M. Floquet (*Études de critique littéraire*). » Quatre volumes ont paru de son précieux travail ; ils s'arrêtent en 1682, avec la nomination à l'évêché de Meaux.

M. de Bausset et surtout M. Floquet ont beaucoup usé des *Mémoires* que l'abbé Le Dieu, secrétaire particulier de Bossuet, avait composés sur la vie de son maître et qui ont été récemment publiés. C'est une source de renseignements tout-à-fait sûrs et authentiques, à laquelle nous aurons aussi recours.

charité tout le temps que lui laissait l'éducation de sa nombreuse famille (1). Bossuet trouva donc au foyer domestique le meilleur et le plus efficace des enseignements, le bon exemple. Aussi son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent pures, régulières, sans la moindre trace des défauts et des légèretés de l'âge, partagées entre le travail et la prière. Il fut de bonne heure destiné à l'Église : tonsuré à huit ans par Sébastien Zamet, évêque de Langres, il avait treize ans à peine quand il fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Metz.

Bossuet fit toutes ses études au collége des Jésuites, à Dijon. C'était une maison renommée pour l'habileté de ses maîtres et qui soutint longtemps sa réputation : Crébillon et Buffon devaient plus tard en sortir. Bossuet s'y distingua entre tous ses condisciples par les plus heureuses qualités du cœur unies aux dons les plus brillants de l'esprit. Les nom et prénom de *Bossuet* et de *Bénigne* prêtaient aux plaisanteries des écoliers. *Bos suetus aratro*, disaient-ils de lui, car son travail était opiniâtre et vraiment infatigable. *Bénigne*, en effet, ajoutaient-ils, car il était parfaitement doux et bon.

Au collége, Bossuet prit le goût et une première et déjà très complète connaissance des littératures anciennes. Il ne se bornait point à lire et à comprendre les grands écrivains; mais il se plaisait à en retenir des passages considérables. Il fit paraître, dit Le Dieu, « com-

(1) Marguerite Mochet, quoique jeune encore et mariée depuis 1618 seulement, avait eu déjà six enfants, deux filles et quatre fils; Bossuet vient le septième. Il eut pour parrain son grand-père, Jacques Bossuet, ancien conseiller au Parlement de Bourgogne. C'est une tradition parfaitement certaine et bien touchante que le vénérable aïeul lisait la sainte Bible, lorsqu'on vint lui annoncer la naissance d'un petit-fils. Il ferma le livre, prit son *Journal de Famille*, y inscrivit l'heure où le nouveau né était venu à la lumière et, poussé par une sorte de pressentiment, traça à la suite les derniers versets de sa lecture. « *Dominus circumduxit eum, et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi* (Deuteronom., cap. XXXII). » Le souhait paternel était une prophétie : quel enfant a jamais été mieux que Bossuet, *guidé*, *instruit* et *gardé* par Dieu !

bien il avait la mémoire heureuse, en récitant des vers de Virgile, *sans nombre.* » Un peu plus loin le même Le Dieu ajoute qu'il savait par cœur et pouvait reproduire sur-le-champ « les plus beaux endroits non-seulement des poètes, mais encore des orateurs et même des historiens, tant il les avait présents à la mémoire » ! Son admiration s'attacha de préférence à Virgile, à Cicéron, à Homère qu'il goûtait par-dessus tout. Dès-lors il s'appliqua avec une prédilection marquée à l'étude du latin qu'il entendait et parlait en perfection pour un moderne. « Bossuet savait du grec, dit M. Sainte-Beuve; mais ce qu'il savait à fond, admirablement, ce qu'il savait comme une langue naturelle, c'était le latin, toutes les sortes de latin, celui de Cicéron comme celui des Pères, de Tertullien et de saint Augustin. » Et le critique ajoute cette remarque capitale et que la lecture d'une seule page de Bossuet suffit à confirmer : « C'est de cette connaissance approfondie du latin et de l'usage excellent qu'il en sut faire, que découle chez Bossuet ce français neuf, plein, substantiel, dans le sens de la racine, et original : et ce n'est pas seulement dans le détail de l'expression, de la locution et du mot, que cette sève de littérature latine se fait sentir, c'est dans l'ampleur des tons, dans la forme des mouvements et des liaisons, dans le joint des phrases, et comme dans le geste (1). »

Le goût des lettres profanes que Bossuet avait puisé dans ses premières études fut bientôt subordonné à l'amour des lettres sacrées. Il faisait sa seconde ou sa rhétorique et n'avait pas plus de quatorze ans lorsque, dans la bibliothèque de Claude Bossuet, son oncle, il ouvrit pour la première fois une Bible latine. C'était le volume des prophéties d'Isaïe. « Il y trouva, dit Le Dieu, un goût et

(1) *Nouveaux lundis.*

une sublimité qui les lui firent préférer à tout ce qu'il avait lu jusque-là. Il se souvint et raconta avec plaisir, tout le temps de sa vie, combien il avait été touché d'abord de cette lecture. Ce moment lui était toujours présent et aussi vif que la première fois, tant son âme en avait été frappée comme *de ces choses qui laissent une plus profonde impression de joie et de lumières.* » Toujours est-il que la sainte Écriture fut la principale, la perpétuelle lecture de Bossuet, celle sur laquelle il désirait vieillir et mourir : *Certe in his consenescere, his immori, summa votorum est,* disait-il. Avec la Bible, il étudia sans cesse saint Augustin qui devint pour lui le théologien par excellence, comme saint Jean Chrysostôme fut le plus grand prédicateur et le modèle de l'orateur chrétien (1).

A quinze ans, le jeune Bossuet quitta Dijon où l'on n'enseignait pas encore la philosophie et la théologie, et vint à Paris au collége de Navarre, l'un des plus anciens de l'Université et des plus renommés (2). On était en 1642. Le jour même de son arrivée à Paris, le jeune

(1) Les témoignages abondent sur l'estime particulière de Bossuet pour saint Augustin et l'usage constant qu'il en a fait Le Dieu est intarissable sur ce point : « Quand il avait un sermon à faire à son peuple, avec sa Bible, il me demandait saint Augustin ; quand il avait une erreur à combattre, un point de foi à établir, il lisait saint Augustin..... *il y trouvait tout,* et la défense de la foi, et la pureté des mœurs.... Il avait une édition in-8° des *Psaumes* de saint Augustin, de sa *Cité de Dieu* et de ses ouvrages contre les Pélagiens. *C'est ce qu'il avait le plus lu* ; le texte et les marges en sont chargés de mille sortes de remarques ; il ne pouvait se passer de ces livres, et il les avait toujours à sa suite. »

(2) On s'est plu de nos jours à rappeler, en les exagérant, les petits désaccords qui, dans le cours de sa longue carrière, ont pu exister entre Bossuet et l Compagnie de Jésus. Une chose certaine, c'est que, ni le disciple n'oublia jamais les leçons et les soins de ses premiers maîtres, ni les maîtres ne cessèrent de revendiquer à leur gloire un aussi brillant élève. L'évêque de Meaux, prêchant dans la fameuse église de Saint-Louis des Jésuites, le 1er janvier 1687, ne craindra pas de louer publiquement « ces religieux, à qui la grâce a inspiré ce grand dessein de conduire les enfants de Dieu, dès leur plus bas âge jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ, et qui y font servir tous les talents de l'esprit, l'éloquence, la politesse, la littérature ».

étudiant vit la rentrée du cardinal de Richelieu. Le ministre revenait du fond du Languedoc, après l'exécution de Cinq-Mars; il avait encore une fois triomphé dans le sang de ses ennemis, mais déjà il était frappé à mort et ses gardes devaient le porter dans une chambre mobile, recouverte d'un drap écarlate. Quel spectacle et quelle leçon pour un chrétien comme Bossuet !

Le collége de Navarre était alors dirigé par Nicolas Cornet, théologien éminent, en grand crédit auprès de Richelieu, de Mazarin et d'Anne d'Autriche, et d'une orthodoxie irréprochable, comme il parut dans l'affaire du Jansénisme (1). Ce maître distingué prit en singulière affection son nouvel élève et voulut le guider lui-même dans ses études. Sous cette habile et sûre direction, Bossuet devint l'honneur de la maison de Navarre, comme il avait été l'honneur de la maison des Jésuites de Dijon. Il brilla dans les thèses et dans les actes publics. « En 1643, raconte Le Dieu, à la fin de la première année de philosophie, l'abbé Bossuet fut chargé de soutenir une thèse dédiée à M. de Cospéan, évêque de Lisieux, qui l'avait été d'Aire et de Nantes, célèbre prédicateur ordinaire de la reine-mère. » On connaît l'histoire du sermon improvisé à l'hôtel de Rambouillet; il est aussi de 1643. A cette même année, cet orateur si précoce prêcha encore, cette fois devant une réunion d'évêques et de docteurs, et il s'en tira si bien que l'évêque de Lisieux ne put s'empêcher de dire : « Ce jeune homme sera une des lumières de l'Eglise ».

Enfin, en 1648, Bossuet soutint avec un succès éclatant sa première thèse de théologie, désignée, dans les

(1) Le collége de Navarre était situé sur l'emplacement actuel de l'École polytechnique.

habitudes de l'école, par ce nom expressif : la *tentative*. Le sujet choisi était ardu et difficile ; il s'agissait des attributs de Dieu (*de Deo trino et uno et de Angelis*). Le répondant avait pris pour patron le héros du temps, le grand Condé. Pour prouver avec quel plaisir il avait accepté la dédicace de la thèse, le prince vint en personne assister à la soutenance. Le 24 janvier 1648, dans la soirée, il arriva au collége de Navarre, entouré des jeunes gentilshommes, ses compagnons de champs de bataille. La discussion fut vive, elle dura plus de quatre heures, le jeune candidat y brilla fort, répondant à tous les docteurs avec à-propos et justesse. L'intérêt de la lutte fut tel pour M. le prince, qu'il ne put se défendre, à plusieurs reprises, de la tentation d'entrer en lice et de se mesurer, lui aussi, contre un si redoutable adversaire. Ce trait honore tout à la fois Bossuet et Condé, il honore surtout le siècle, et sert à démontrer quelles fortes études religieuses faisaient alors les plus honnêtes gens.

La première thèse de Bossuet par laquelle il avait conquis le grade de bachelier avait fait beaucoup de bruit ; mais sa *sorbonique* devait en faire bien plus encore. La sorbonique était la thèse de la licence ; on la nommait ainsi parce qu'elle se passait toujours en Sorbonne. Celle de Bossuet, soutenue en novembre 1650, fit époque ; elle fut l'occasion d'un conflit entre les docteurs de Sorbonne et les docteurs de Navarre. Il s'agissait de savoir si le candidat, en s'adressant au prieur de Sorbonne, devait l'appeler : *dignissime domine prior*, ou simplement : *domine prior*. Bossuet, d'après l'ordre de Nicolas Cornet, s'était borné à la dernière formule ; il y eut de vives protestations, toute une chaude mêlée, interruption de l'acte et finalement retraite des docteurs de Navarre qui allèrent ailleurs, au couvent des Jacobins, continuer et achever la thèse. La Sorbonne de-

manda au Parlement de l'annuler et d'ordonner qu'elle serait recommencée. Bossuet lui-même plaida sa cause, en latin, devant la Grand'Chambre. Les juges ne purent résister au charme de sa parole ; Omer Talon, avocat-général, conclut en sa faveur, et finalement, par arrêt de justice, l'acte fut maintenu et Bossuet eut sa licence : seulement Navarre fut condamné à restituer désormais au prieur de Sorbonne le *dignissime* qu'il lui avait refusé. Deux ans plus tard, au mois d'avril 1652, Bossuet soutenait une dernière thèse qui lui conférait le doctorat, c'est-à-dire, le plus élevé des grades théologiques.

Il avait fallu dix ans à Bossuet pour achever ses études ecclésiastiques ; son noviciat pour le sacerdoce n'avait pas duré moins de temps. L'année de la *tentative,* il avait été ordonné sous-diacre et diacre l'année suivante. Un mois avant de recevoir le bonnet de docteur, il avait été fait prêtre, après une retraite à Saint-Lazare où il avait reçu les conseils et les pieuses exhortations de Vincent de Paul. Ainsi s'était longuement et fortement préparé à l'enseignement, à la prédication, au ministère sacerdotal, celui qui devait être au dix-septième siècle, le docteur, l'orateur, l'évêque par excellence.

Bossuet, prêtre et docteur, pouvait ne pas quitter Paris et obtenir une position importante et honorée. Son ancien maître, Nicolas Cornet, le sollicitait d'accepter la place de grand-maître de Navarre; il résista à ses affectueuses instances pour aller vivre dans sa famille à Metz et exercer les fonctions de son canonicat. Dans l'intervalle de 1652 à 1669, dix-sept années de sa forte et laborieuse virilité doivent s'y écouler, dix-sept années fécondes et glorieuses, qui furent données tout à la fois à la prière, à l'étude, et déjà à la controverse religieuse

et surtout à la prédication. Tout en résidant à Metz, Bossuet ne s'y renferma point. A partir de 1656, il vint souvent à Paris, d'abord pour les affaires du chapitre dont il était le délégué, bientôt pour son propre compte et afin de poursuivre les travaux de son apostolat.

Le Dieu rend témoignage de la piété fervente du jeune chanoine et rapporte combien il était assidu et édifiant au chœur.

« Il étoit le premier de jour et de nuit à tous les offices de l'Église, comme s'il n'eût d'autre talent que de chanter les louanges de Dieu. Sa piété lui avoit appris que tout est grand dans la maison du Seigneur : il n'en négligeoit pas la moindre fonction. Il est certain, par l'expérience de toute sa vie, qu'il aimoit fort l'office de l'Église, le chant des Psaumes, chantant aussi fort bien parce qu'il s'y étoit affectionné de bonne heure; il avoit la voix douce, sonore, flexible, mais aussi ferme et mâle. Son chant étoit sans affectation, et néanmoins il faisoit plaisir. »

Dans les soirées qu'il passait quelquefois avec ses deux sœurs Marie et Madeleine, au premier coup de la cloche de Saint-Étienne, on le voyait se lever et prendre congé de la famille. « *Je m'en vais à matines* », disait-il avec un visage épanoui et un accent de douce joie. Madeleine Bossuet, qui vécut dans un âge avancé, n'avait jamais pu oublier le ton de cet adieu, et elle aimait à le redire. Avec les siens, Bossuet, ne visitait guère que le maréchal de Schomberg, gouverneur de la province, catholique zélé autant que soldat intrépide. Schomberg avait épousé Marie d'Hautefort, pieuse et sainte femme dont l'esprit et la politesse étaient à la hauteur des sentiments. Leur maison était une école de bonnes mœurs et de bon goût. Bossuet y eut un libre accès et mérita non seulement l'amitié et la confiance de personnes si puissantes, mais encore leur protection. Ils contribuèrent à le faire connaître à la Cour ; malheureusement, Schomberg, rappelé à Paris en 1656, mourut presque à

son arrivée, dans les bras du jeune prêtre, accouru tout exprès de Metz pour l'assister à ses derniers moments.

Dans la retraite où il vivait, les moments d'étude étaient nombreux pour Bossuet. « Il a contracté à Metz, dit M. Nettement, les habitudes laborieuses qui seront celles de toute sa vie. Les heures de la nuit, ingénieusement ménagées, viennent même prolonger pour lui les heures de la journée, trop courtes à son gré pour le travail. Après avoir dormi quatre ou cinq heures, il se réveille toutes les nuits, s'asseoit ensuite devant sa table et n'abandonne sa tâche qu'après deux ou trois heures consacrées à l'étude, quand le sommeil commence à le gagner. Non-seulement il prolonge ainsi le temps qu'il peut donner à l'étude, mais il se ménage deux aurores intellectuelles, avantage qui sera apprécié par ceux qui ont éprouvé combien l'intelligence est lucide, quand, semblable au soleil, elle se lève en sortant des ombres du sommeil (1). » Le premier fruit de ce labeur opiniâtre et incessant fut pour Bossuet de se confirmer dans la connaissance approfondie de l'Écriture, qu'il ne cessa de lire et de relire, jusqu'à en savoir presque par cœur le texte entier.

L'occasion de faire usage de toutes les richesses ainsi amassées ne tarda pas à se présenter, et la vie d'action commença bientôt pour Bossuet. Sans doute, les catholiques étaient en majorité à Metz, mais elle comptait beaucoup de juifs, et les calvinistes, sans être nombreux, y étaient très-forts. Le plus instruit de leurs ministres, Paul Ferry, avait publié, en 1655, un catéchisme sous ce titre : « *Catéchisme de la réforme de la religion, prêché dans Metz, par Paul Ferry, ministre de la parole de Dieu.* » Il prétendait prouver que *la réformation avait été néces-*

(1) Ces lignes sont extraites d'un intéressant petit résumé de la vie et des travaux de Bossuet, écrit par M. Nettement pour les jeunes lecteurs de la *Semaine des Familles* (année 1859-1860).

saire, et qu'encore qu'avant la réformation on pût se sauver dans l'Église Romaine, on ne le pouvait plus depuis la réformation. Bossuet répondit presque immédiatement par la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry,* dédiée au vertueux maréchal de Schomberg. Il examinait les deux propositions de son adversaire, et sur leur ruine en établissait deux tout-à-fait contraires: 1° On peut se sauver dans l'Église catholique; 2° On ne le peut dans l'église réformée. Ce petit livre fut d'un grand effet et détermina, dans les rangs des protestants de Metz, un grand nombre de conversions. Ferry lui-même se sentit ébranlé ; il voulut, de concert avec son jeune adversaire, travailler au retour à l'unité. Malheureusement, les défiances des autres ministres paralysèrent son zèle, et ce généreux dessein n'eut pas de suite sérieuse (1).

Cependant Bossuet avait commencé à prêcher, d'abord à Metz, dans les premières années, ensuite à Paris, où il parut vers 1656 pour s'établir et se donner peu après pleine et libre carrière. Les sermons de Paris représentent la grande époque de sa prédication. C'est aussi le point culminant de l'éloquence sacrée, qui n'a jamais brillé en France d'une plus éclatante splendeur. Nommé évêque de Condom en 1669, et, l'année suivante, précepteur du Dauphin, Bossuet n'hésita point à renoncer à la chaire afin de se consacrer tout entier à ses nouvelles fonctions. Il quitta alors Metz pour toujours : c'est une autre période de sa vie qui s'ouvre ; ce sont d'autres études, d'autres travaux, d'autres chefs-d'œuvre.

(1) La *Réfutation*, ouvrage d'un jeune-homme de vingt-sept ans, faisait déjà pressentir le grand écrivain et le grand orateur. Elle se termine par cette apostrophe véhémente aux Réformateurs : « Votre nouveauté s'égalera-t-elle à cette antiquité vénérable, à cette constance de tant de siècles et à cette majesté de l'Église ? Qui êtes-vous et d'où venez-vous ? A qui avez-vous succédé, et où était l'Église de Dieu, lorsque vous êtes tout d'un coup parus dans le monde ? »

III

Les sermons de Bossuet se divisent naturellement en trois groupes, d'après le lieu et l'époque où ils ont été prononcés. Il y a les sermons de Metz qu'il faut regarder simplement comme de premiers essais dans la prédication. Il y a les sermons de Paris qui sont de véritables œuvres littéraires, plus spécialement travaillées et finies, composées en vue d'auditoires d'élite, par un orateur dans la pleine maturité de son talent. Enfin, il y a les sermons de Meaux qui ne sont guère que les exhortations pastorales d'un grand et saint évêque. La première époque date de 1652 à 1659, la deuxième de 1659 à 1669, la troisième de 1682 à 1704.

Les sermons de Metz ne sont pas en grand nombre : du moins, il ne nous reste pas beaucoup de discours desquels on puisse, en toute certitude, affirmer qu'ils remontent à cette première période. Parmi les célèbres, parmi ceux qui font surtout honneur à Bossuet, il faut citer trois remarquables panégyriques.

En 1655 ou 1656, le *panégyrique de saint Bernard*, prononcé à Metz. Il semble que l'orateur se soit senti inspiré par son sujet et qu'il ait fait effort pour louer dignement un Saint qui était son compatriote et dont le génie n'était pas sans rapport avec le sien.

En 1657, le *panégyrique de saint Paul*, prêché à Paris dans l'intérêt de l'Hôpital-Général qui venait d'être fondé et qui avait besoin d'être soutenu par la charité publique. Vincent de Paul, Lamoignon, Séguier entendirent cet admirable discours.

En 1657, le *panégyrique de sainte Thérèse* prononcé à Metz, pendant un voyage que la cour y fit. Le jeune Louis XIV qui visitait les places fortes de la province,

le cardinal Mazarin, malade d'un accès de goutte, ne purent assister au sermon, mais la reine-mère et Monsieur étaient présents. Anne d'Autriche connaissait Bossuet seulement de réputation ; elle avait souvent entendu son éloge de la bouche de Nicolas Cornet, de Cospéan, de Vincent de Paul; son attente fut assurément dépassée par l'éloquent discours qu'il lui fut donné d'admirer.

Les sermons de Paris comprennent surtout dix stations d'Avent et de Carême qui furent données aux années dont voici l'indication.

1° En 1659, carême au célèbre couvent des Carmélites fondé, au commencement du siècle, dans le faubourg Saint-Jacques, par une femme admirable, madame Acarie, la bienheureuse Marie de l'Incarnation. Les religieuses de ce monastère appartenaient aux plus nobles familles du royaume. Quand on parcourt la liste des Carmélites de la rue Saint-Jacques, on croit avoir sous les yeux le nobiliaire de France, tant s'y pressent des noms illustres, La Tour-d'Auvergne, La Rochefoucault, Séguier, Ségur, d'Uzès, Biron ! Cette communauté était particulièrement aimée d'Anne d'Autriche qui y venait volontiers faire ses dévotions, amenant avec elle Louis XIV enfant. Aussi la reine était présente lorsque fut prononcé, cette année-là, le premier panégyrique de saint Joseph resté fameux et souvent désigné, par les premiers mots du texte. On disait, en parlant de ce sermon, le *Depositum custodi* de M. l'abbé Bossuet.

2° En 1660, carême aux Minimes de la Place royale. — Le dimanche des Rameaux, Bossuet prêchait sur l'*honneur du monde,* Condé, qui venait de faire sa paix avec Louis XIV et qui revoyait Paris après huit années d'absence, se rendit inopinément à l'église des Minimes. Comme le prédicateur allait faire tomber sur « l'idole de

l'honneur la foudre de la vérité évangélique et l'abattre tout de son long devant la croix du Sauveur », il reconnut dans son auditoire le grand capitaine qui avait tout sacrifié à la gloire du monde, tout jusqu'au devoir. Malgré « la *surprise de cette présence imprévue* », le jeune orateur improvisa un admirable compliment de circonstance. Puis, sur la fin de son discours, revenant au prince, il exprima l'espoir qu'après avoir été « le *bras droit* du monarque », et « l'*ornement de son siècle* », il obtiendrait « une gloire plus solide que celle que les hommes admirent, une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune, une immortalité mieux établie que celle que nous promet l'histoire, et enfin une espérance mieux assurée que celle dont le monde nous flatte, qui est celle de la vie éternelle ».

3° En 1661, carême aux Carmélites. — Bossuet fut très-suivi. Les religieuses, dans leur journal, ont remarqué que le prédicateur attira un grand concours et mérita toute sorte d'applaudissements. Messieurs de Port-Royal marquèrent surtout leur approbation; ils venaient en grand nombre « *cantonnés*, dit Le Dieu, *à tous les coins de l'auditoire* ». Peut-être Pascal était parmi eux, et assurément les deux Arnauld et Nicole s'y trouvaient. Telle était l'impression produite par l'orateur, que, le sermon fini, ses auditeurs ne se séparaient point aussitôt, mais s'attroupaient dans la cour du monastère et aux abords de la chapelle pour discourir ensemble de la merveilleuse éloquence qui les avait charmés. — Pendant le carême de 1661, fut prêché aux Carmélites, devant la reine-mère, le second panégyrique de saint Joseph, le *Quæsivit sibi Deus*.

4° En 1662, carême à la chapelle du Louvre, devant le Roi (1). — C'était la première fois que Bossuet paraissait

(1) Le prédicateur de carême à la Cour, ouvrait toujours la station le jour de

à la Cour. Il parla devant Louis XIV, âgé seulement de vingt-trois ans et que la mort de Mazarin avait depuis quelques mois affranchi de toute tutelle, devant les deux reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, devant Henriette de France, reine d'Angleterre, qui venait de voir la restauration inespérée de son fils Charles II; enfin devant Monsieur frère du roi et la *grande Mademoiselle*. Cet auditoire d'élite qui renfermait les plus illustres personnages de France, fut complètement satisfait; Louis XIV surtout loua beaucoup le prédicateur. « Il eut envers lui, dit M. Sainte-Beuve, un procédé charmant, bien digne d'un jeune roi, qui a encore sa mère; il fit écrire au père de Bossuet, à Metz, *pour le féliciter d'avoir un tel fils*. » Cette marque d'estime singulière, qui n'honore pas moins le sujet que le souverain, ne fut accordée que cette fois-là. Dans le même temps, Bossuet reçut le brevet de prédicateur ordinaire du roi (1). On lui offrit aussi le grand doyenné de Metz et la cure de Saint-Eustache à Paris; il refusa ces deux places, la première pour la faire donner à un saint prêtre qui servait l'église depuis un demi-siècle; la seconde, pour y proposer un de ses amis, qui devait être pourvu le premier, dit-il, parce qu'il était le plus âgé.

5° En 1663, carême au monastère des Bénédictines réformées du Val-de-Grâce. — Ces religieuses étaient, plus encore que les Carmélites, l'objet de la protection spéciale d'Anne d'Autriche. La reine-mère ne manqua aucun des sermons donnés par Bossuet dans sa maison privilégiée.

la fête de la Purification. C'est donc le 2 février 1662 que Louis XIV a pour la première fois entendu Bossuet.

(1) Le nombre des prédicateurs ordinaires du roi était fixé à huit; ils étaient choisis parmi les plus habiles orateurs du royaume. On retrouve tous les noms célèbres de la chaire française dans les listes qui en ont été dressées.

6° En 1665, carême dans l'église de Saint-Thomas du Louvre où, s'il faut en croire Le Dieu, « toute la Cour et les reines allaient entendre Bossuet ».

7° En 1665, avent à la chapelle du Louvre, devant le roi. Outre Louis XIV, Bossuet eut pour auditeurs Marie-Thérèse, Monsieur et Madame. Anne d'Autriche, déjà malade et frappée à mort, ne put suivre la station qui ne le céda en rien à celle du carême de 1662. A tous les sermons assistait un vieillard à cheveux blancs, auditeur si empressé, si attentif, si ému, que le roi le remarqua et demanda qui il était. On répondit que c'était le père du prédicateur, conseiller au parlement de Metz, que Sa Majesté avait, trois ans auparavant, honoré d'une lettre flatteuse. « Oh, s'écria Louis XIV, qu'il doit être heureux d'entendre son fils prêcher si bien » ! (1)

8° En 1666, carême à Saint-Germain-en-Laye, devant le roi.—Les prédications devaient avoir lieu au Louvre, comme l'année précédente ; mais, la reine-mère étant morte le 20 janvier, avant l'ouverture de la station, la cour se rendit à Saint-Germain. Bossuet perdait dans Anne d'Autriche une protectrice déclarée, résolue de le pousser promptement à l'épiscopat. Elle avait, en effet, manifesté l'intention de lui donner le premier évêché qui vaquerait en Bretagne, son apanage. Dans un sentiment de louable reconnaissance, Bossuet, le 2 février, c'est-à-dire la première fois qu'il prit la parole, ne put s'empêcher de louer les vertus de la reine défunte. Il eut alors comme un premier dessein et une ébauche d'oraison funèbre. Après avoir rappelé cette vie *glorieuse et éternellement mémorable*, mais *trop courte* et *trop*

(1) Le père de Bourdaloue n'eut pas le même bonheur ; il venait de Bourges pour entendre son fils, qui prêchait avec grand succès dans l'église des Jésuites; il mourut en chemin !

tôt précipitée; après s'être écrié avec une énergie familière et saisissante : *Oh! que nous ne sommes rien!* il fit à son auditoire une première application du texte : *Et nunc, reges, intelligite*; *erudimini qui judicatis terram.* Trois ans plus tard, Louis XIV, Marie-Thérèse, Monsieur, Madame qui recevaient de Bossuet ce solennel avertissement devaient entendre les mêmes paroles sortir encore de sa bouche, en présence de la dépouille mortelle d'une autre reine, et pour rendre un dernier hommage public à Henriette de France, veuve de Charles Ier.

9° En 1668, avent à Saint-Thomas du Louvre (1). — Bossuet eut pour auditeur Turenne qui, ramené par lui à la vérité, avait abjuré le calvinisme au mois d'octobre. Déjà, pour confirmer l'illustre converti dans sa réunion à l'Église, Bossuet avait prononcé, aux Carmélites, le jour de la fête de saint André, son magnifique sermon sur la *Vocation.* Les instructions de l'avent furent toutes à la hauteur de ce brillant début. Les *panégyriques de saint Étienne,* « le premier martyr de la foi », et de *saint Thomas de Cantorbéry,* « le premier martyr de la discipline », furent surtout loués et admirés. De ces deux discours le dernier seul nous a été conservé : on peut y voir avec quelle sainte indépendance Bossuet y affirme, en face des puissances du monde, les droits sacrés de l'Église.

10° En 1669, avent à Saint-Germain-en-Laye, devant le roi. — C'est la dernière station que Bossuet devait prêcher en présence de Louis XIV. Il avait été nommé évêque de Condom, le mois précédent, et toute la Cour se

(1) Pendant le carême de 1668, Bossuet avait expliqué les Épitres du temps au parloir des Carmélites dans des conférences particulières où assistaient la duchesse de Longueville et la princesse de Conti. « Ces explications, disent les religieuses, dans leur journal, étaient d'une *beauté enchantée* et de la plus grande utilité du monde. » Un témoin nous dit qu'on aurait cru *entendre saint Jérôme interprétant les livres sacrés aux vierges et aux veuves chrétiennes.*

montra avide de prouver par son empressement l'approbation qu'elle donnait au choix du souverain. Le jour de Noël, au sermon de clôture, le Dauphin, alors âgé de huit ans, vint entendre le prédicateur, et, d'après une tradition assez répandue, l'enfant royal, émerveillé de l'éloquence de l'orateur, le demanda pour maître à son père (1).

Bossuet, précepteur du Dauphin, ne remonta dans la chaire qu'à de rares intervalles, et seulement pour des circonstances tout-à-fait solennelles. Sans parler des oraisons funèbres, il reste seulement quatre sermons qui aient été prêchés de 1669 à 1682 : deux méritent une mention spéciale.

Le premier, en 1675, fut prononcé pour Mme la duchesse de La Vallière, qui faisait ses vœux au couvent des Carmélites, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. On sait quelle étroite intimité chrétienne unissait le grand évêque et l'illustre pénitente. On sait qu'il fut le confident de ses douleurs, le directeur de sa conscience et qu'il contribua puissamment à tourner vers les consolations religieuses la malheureuse victime des passions et des dédains de Louis XIV. Aussi Bossuet ne voulut laisser à personne le soin de prêcher la profession de la nouvelle religieuse. Pour elle, il dit dans son exorde : « *Je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus.* » Toute la cour assistait à cette touchante cérémonie. On y voyait une autre célèbre pénitente du XVIIe siècle,

(1) Il est à remarquer que ce fut dans ce même mois de décembre 1669, et, comme tout concourt à le démontrer, ce même jour de Noël, que Bourdaloue se fit entendre pour la première fois à Paris, chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine. Etonnante fécondité d'un siècle qui trouvait ainsi un grand homme pour remplacer un grand homme, et faisait monter Bourdaloue dans la chaire d'où descendait Bossuet !

la duchesse de Longueville, depuis longtemps revenue de ses égarements. La pieuse Marie-Thérèse était présente et, après le sermon, elle voulut elle-même donner le voile noir à sœur Louise de la Miséricorde.

Le second discours de cette période est le fameux *Sermon* sur l'*Unité de l'Église* prêché le 9 novembre 1681, à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé, pendant la messe du Saint-Esprit, célébrée dans l'église des Grands-Augustins. De graves circonstances, dont la première cause apparente fut la régale, avaient désuni le Saint-Siége et la Cour de France ; Louis XIV irrité ne dissimulait plus son mécontentement, et le petit nombre d'évêques réunis à Paris inclinait visiblement du côté du roi. Il faut tenir compte de ces circonstances pour apprécier justement le langage de Bossuet. Il a voulu disposer les esprits à la concorde, prévenir la rupture qui menaçait d'éclater, et réconcilier la fille aînée de l'Église avec sa sainte Mère. A ce prix, on peut lui pardonner la revendication des prétendues libertés de l'Église Gallicane, l'appui cherché dans la pragmatique-sanction apocryphe de saint Louis, et surtout le blâme sur un ou deux souverains-pontifes qui « ou par violence, ou par surprise, n'ont pas assez constamment soutenu ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi. »

Nommé évêque de Meaux en 1681, Bossuet se livra de nouveau à la prédication. Prenant possession de son siége, au commencement de l'année suivante, il déclara qu'il se destinait tout à son troupeau et se consacrerait à son instruction. Ce fut un engagement sacré. Jamais une affaire, quelque pressée qu'elle fût, ne put l'empêcher de venir célébrer les grandes fêtes avec son peuple, c'est-à-dire officier dans sa cathédrale et y annoncer la sainte parole. En 1683, il prêcha lui-même le carême à Meaux, aidé de l'abbé de Fénelon. Depuis,

il ne manqua aucune occasion de se faire entendre dans sa ville épiscopale, dans les autres localités du diocèse et jusque dans les plus petites bourgades. « Je l'admirais, dit Le Dieu, allant d'une paroisse à l'autre, l'Évangile à la main, le méditant pour se pénétrer des vérités qu'il voulait annoncer, avec une attention respectueuse et en esprit de prière, plutôt qu'avec ces grandes lumières et cette érudition profonde qui le faisaient admirer des savants. » Son grand talent était de se proportionner à son auditoire, de parler la langue de chacun et de rester intelligible pour tous. « Un matin, c'est encore Le Dieu qui parle, après avoir tonné contre les péchés capitaux, les inimitiés et les injustices, en une paroisse de campagne (Quincy), car il étoit très-véhément orateur, le soir, donnant la confirmation à des religieuses dans une sainte abbaye (le Pont-aux-Dames), il les éleva jusqu'au sein de la Divinité et leur découvrit le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils par cette voie d'amour qui est la source de la sanctification des âmes et de toutes les grâces. On crut voir les cieux ouverts et les dons célestes descendre par ses mains, sur ces âmes chastes et tremblantes, comme autrefois les langues de feu sur les apôtres. Il y aurait cent exemples à citer de ce caractère. » Pendant les vingt-deux années de son épiscopat, Bossuet ne cessa ainsi de donner son application à l'instruction des peuples et de leur annoncer en toute rencontre la parole de Dieu. Peu de temps avant sa mort, il montait encore en chaire, témoin ce vieillard des environs de Meaux, qui, parlant au premier éditeur de ses œuvres, à dom Déforis, lui disait se souvenir « d'avoir entendu les sermons où l'on accourait de toutes les campagnes voisines, et où le prélat, comme un père au milieu de ses enfants, remontrait à chacun ses obligations, pressait, exhortait les uns et les autres avec une tendresse, un zèle qui marquaient l'affection qu'il

portait à tous et combien il désirait leur salut (1). »

Les sermons de Metz devraient donc être nombreux. Ils formeraient, si nous les possédions tous, une collection immense et d'un prix infini. Malheureusement la plupart de ces chefs-d'œuvre sont perdus sans retour, et c'est à Bossuet même qu'il faut se plaindre d'être privés d'un si riche trésor. L'abbé Le Dieu rapporte que le grand évêque n'écrivait plus d'ordinaire ses instructions, mais, après avoir prié et médité longtemps la sainte Écriture et l'Évangile, il se contentait de tracer rapidement sur le papier quelques notes. C'était d'abord un texte, puis le court croquis d'un exorde, une division en deux ou trois membres, toujours marquée distinctement, enfin quelques passages des saints Pères. L'inspiration du moment faisait le reste. Quelques-uns des sermons des derniers temps nous sont cependant parvenus; on en compte environ une vingtaine. Les uns sont de la main de Bossuet ou de l'abbé Le Dieu. Ils ont été écrits à la demande de quelque personnage célèbre, qui, après avoir entendu le prélat, avait témoigné le désir de garder ce souvenir de lui. Les autres ont été recueillis par les religieuses Ursulines de Meaux, qui, par respect pour la parole de leur premier pasteur, écrivaient les instructions qu'il leur faisait.

Tel est, d'une manière générale et sans détails, l'aperçu sommaire des prédications de Bossuet et comme la suite chronologique de ses sermons. Les *Études sur les sermons de Bossuet*, par M. l'abbé Vaillant, complétées et quelque fois rectifiées par les travaux plus récents et tout-à-fait définitifs de M. Floquet, nous ont permis de parcourir d'un pas assuré toute la carrière oratoire

(1) Maury, *Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des Sermons de Bossuet.*



de Bossuet (1). Il faut maintenant donner, par quelques extraits, une idée de cette grande, sublime et vraiment merveilleuse éloquence.

IV.

Il n'y a pas égalité complète entre les sermons des trois époques, et Bossuet, malgré son génie, n'est point arrivé du premier coup à la perfection. Cinquante années se sont écoulées entre ses premiers essais oratoires et les dernières exhortations tombées de ses lèvres. Dans l'intervalle, le siècle est arrivé à maturité, tous les maîtres ont paru, les chefs-d'œuvre se sont multipliés; on a vu se dérouler toute la grande littérature du règne de Louis XIV. Bossuet, dont les ouvrages ont tant servi aux contemporains, a, lui aussi, profité de leurs écrits, et son éloquence, grande et élevée dès le premier jour, a bientôt gagné ce qui lui manquait en pureté, en délicatesse, en douceur, en un mot, les dernières et les plus exquises qualités.

Les sermons de Metz ne sont donc pas des modèles achevés. On y sent encore l'inexpérience et la jeunesse; l'imagination déborde, elle ne sait pas se contenir et ne reconnaît point encore l'empire du goût: la langue est hardie, impetueuse, impatiente; elle abonde en négligences, en rudesses, en archaïsmes. « Les manuscrits, dit M. Vaillant, démontrent un travail pénible, tandis que le texte imprimé ferait croire à une improvisation, où l'orateur, oubliant les règles de l'art, ne repousse aucun des termes, aucune des images, qu'il juge propres à rendre sa pensée. »

Le défaut de mesure dans la pensée et le sentiment,

(1) Le petit ouvrage de M. Vaillant, de regrettable mémoire, est une thèse de doctorat, présentée en 1851, à la Faculté des lettres de Paris. Très-inférieur à M. Floquet pour les connaissances biographiques et les détails d'érudition, M. Vaillant comprend et goûte mieux Bossuet, dont il sent les beautés en critique et en connaisseur.

mais surtout dans leur expression, tel est le défaut caractéristique de Bossuet à ses débuts. Dans l'entraînement de sa conviction généreuse, il lui semble qu'il n'en dit jamais assez et qu'il reste en dessous de son sujet. De là l'exagération, l'enflure du style, les hardiesses et les trivialités de langage. Il veut célèbrer la constance généreuse d'un martyr et décrire les souffrances que le cruel Domitien fit endurer à saint Gorgon. Dans cette peinture, il ne saura point s'arrêter à temps : il descendra jusqu'à des détails familiers, jusqu'à des expressions vulgaires, grossières, que le goût réprouve et condamne absolument.

« Son pauvre corps *écorché*, à qui les onguents les plus doux, les plus *innocents* auraient causé d'insupportables douleurs, est frotté de sel et de vinaigre..... Les bourreaux couchent le saint Martyr sur un gril de fer, devenu tout rouge par la violence de la chaleur. O spectacle horrible ! et cependant, au milieu de ces *exhalaisons infectes* qui sortaient de la *graisse de son corps rôti*, Gorgon ne cessait de louer Jésus-Christ (1). »

A cette première époque, Bossuet ne sait pas toujours se défendre du bel esprit. On dirait qu'il n'a pas oublié ses débuts à l'hôtel de Rambouillet, et qu'il a pris un certain goût pour les subtilités et les délicatesses trop ingénieuses. Dans le *Panégyrique de sainte Thérèse*, que signalent déja des beautés de premier ordre, il développe à plaisir un passage de Tertullien qui dit de

(1) *Premier panégyrique de saint Gorgon*, prêché à Metz, entre 1652 et 1656. Dans le premier sermon pour le vendredi saint qui est du même temps, on rencontre les expressions suivantes, appliquées à Notre-Seigneur : « Cette face, il la présente aux *crachats de cette canaille*;... il ne dit mot, *il ne souffle pas*;... venez, venez, *camarades*, voilà ce *fou dans le corps de garde*;... *apportez cette vieille casaque* d'écarlate etc.... » Toutes ces fautes ont disparu dans le second sermon pour la même fête, qui fut composé en 1661 et qui reproduit ce passage ; le goût plus sévère et plus pur du prédicateur en avait heureusement fait justice. Bossuet se corrige souvent ainsi.

Jésus, qu'avant de mourir, il voulut se *rassasier par la volupté de la patience*.

« Ne diriez-vous pas, chrétiens, que, selon le sentiment de ce Père, toute la vie du Sauveur était un *festin* dont *tous les mets étaient des tourments?* Festin étrange selon le siècle, mais que Jésus a jugé digne de son goût! Sa mort suffisait pour notre salut; mais sa mort ne suffisait pas à ce *merveilleux appétit* qu'il avait de souffrir pour nous (1). »

Enfin, le style des sermons de jeunesse est chargé d'expressions et de tournures latines, fruit d'un commerce habituel avec les écrivains de Rome. D'autre part, comme les bons prosateurs du siècle commençaient seulement, grand nombre de termes des âges précédents persistent encore quelque temps, surtout aux premières années. Mais, en suivant les discours dans leur ordre chronologique, on voit les vieux mots tomber successivement comme tombent les feuilles des bois, et la langue noble et choisie, propre au dix-septième siècle, gagner du terrain de plus en plus, et devenir finalement tout-à-fait maîtresse (2).

(1) 1657.

(2) M. Vaillant relève quelques-uns des plus remarquables latinismes que Bossuet s'est permis avant 1659. Il disait : *dextre* pour *droite*, *imbécillité* du sang pour *faiblesse* du sang, *impétrer* pour *obtenir*, *succéder* pour *réussir*, se *recolliger* pour se *recueillir*, *distraire* pour *séparer*, etc. Il se servait souvent de ces tournures, dans le génie de la langue de Cicéron : « Il serait plus coupable, *n'était qu'il* a joint... Je ne puis *que je ne* m'écrie, etc... »

A côté de ces emprunts faits au latin, viennent se placer les locutions de la vieille langue française, les archaïsmes. Ainsi *rebeller* pour se *révolter*, *saouler* pour *rassasier*, *pillerie* pour *pillage*, *liesse* pour *joie*, *pleige* pour *caution*, *pressement* pour *instance*. Plus d'une expression a péri et n'a pas été remplacée. Tel est ce joli mot *d'accoutumance*, un de ceux certainement que regrettait Fénelon et auquel il songeait peut-être, lorsqu'il se plaignait à l'Académie des pertes éprouvées par la langue.

Enfin, quelques tours sont communs aux premiers sermons, aux *Provinciales*, aux plus anciennes comédies de Molière ; ils deviendront de plus en plus rares, à mesure que l'on avancera dans le siècle. Je citerai *devant que* pour *avant de*, *lequel* pour *qui*, *quasi*, *malgré qu'ils en aient*, *si est-ce que*, etc., etc.

Les sermons de Paris et de Meaux sont également achevés et parfaits ; ils présentent le même ensemble et la même plénitude de qualités, et c'est à tort qu'on a voulu établir entre eux quelque différence. Il y a bien dans l'éloquence de Bossuet une époque d'essai ou de formation et une époque de complète maturité ; il n'y a pas d'époque de décadence. Au déclin de l'âge, le génie du grand homme n'a rien perdu de son énergie et de son feu, et son style, arrivé une fois à la perfection, n'a pas connu de défaillance (1).

Il est très-difficile de caractériser le style de Bossuet et de préciser quels en sont les mérites. Comment dire par quelles qualités spéciales excelle un écrivain qui les réunit toutes? Bossuet n'a pas une manière, un procédé à lui ; il accommode sa langue au sujet qu'il traite, riche, selon la circonstance et le besoin, en images fortes et grandes ou en expressions simples et presque familières. C'est par là qu'il est si varié, qu'il ne se montre nulle part avec la même physionomie. Au lieu de donner sa forme aux choses, ce sont les choses qui lui donnent leur forme. Il se met naturellement à leur niveau et, comme il n'est aucun ordre d'idées ou de faits qu'il n'ait abordé, tous les tons se rencontrent chez lui et y paraissent également à leur place.

Aussi, dans la suite continue de ses chefs-d'œuvre oratoires, rien ne frappe d'abord autant que l'allure

(1) On remarque, jusque dans les sermons de la grande époque, des expressions et des tours de phrase qui ont vieilli ou que la stricte grammaire semble condamner : « Notre siècle *délicieux* qui ne peut souffrir la dureté de la croix ; » pour notre siècle *ami des délices*. — « C'est vouloir *déserter* la Cour que de combattre l'ambition ; » pour *dévaster, rendre déserte* la Cour. — « La véritable vertu ne *fuit* pas toujours *de* se faire voir ; » aujourd'hui, il ne serait plus correct de construire ainsi *fuir* avec la particule *de* ; on devrait lui substituer le verbe *éviter*. — « Il *leur fâchait* seulement qu'il ne déclarait pas assez tôt sa puissance ; » cette acception du verbe *fâcher* employé dans un sens neutre, était assez commune chez les plus anciens écrivains du siècle.

libre, vive, naturelle et qui sent le premier jet. Il semble que l'on entend l'orateur, non pas qu'on lit l'écrivain. Point d'apparence de travail ni de recherche; aucun effort qui se trahisse, qui laisse voir les hésitations du goût, à la recherche de l'expression convenable. Pour certains écrivains, le langage est un vêtement; pour d'autres, il est une parure; à quelques-uns, il tient lieu d'idée. Les mots paraissent n'être rien pour Bossuet; ils sont esclaves de sa pensée et ne savent que lui obéir, ou, pour mieux dire, c'est le corps même de la pensée rendue visible et sensible, et qui sort tout armée de son cerveau.

Le secret de cette identité parfaite entre la forme et le fond est dans la méthode même que suivait Bossuet. Il ne prêchait pas comme les autres : sa manière différait essentiellement de celle de Massillon ou de Bourdaloue. Ces grands sermonnaires composaient leurs sermons, les apprenaient et les récitaient avec plus ou moins d'art et de naturel : le discours qu'ils savaient le mieux par cœur était celui qu'ils disaient le mieux, et qui souvent aussi produisait le plus d'effet. C'est le caractère de la prédication de Bourdaloue que Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, nous représente les yeux fermés, et lisant dans le souvenir, la version exacte qu'il avait confiée à sa mémoire. Bossuet parlait *de génie*, c'est-à-dire, qu'il improvisait, autant que l'on peut improviser sur les matières sérieuses qui sont du ressort de la chaire.

Il y a, dans les *Mémoires* de l'abbé Le Dieu, quelques pages précieuses, où il expose, d'après l'évêque de Meaux lui-même, la manière dont cet orateur concevait l'éloquence et la pratiquait. C'est une rhétorique abrégée, à l'usage des prédicateurs, une rhétorique en action où l'exemple du maître le plus excellent est proposé comme modèle à tous ceux qui se sentiront le courage de l'imiter.

« La considération actuelle des personnes, dit Le Dieu, du lieu et du temps, le déterminait sur le choix du sujet. Comme les saints Pères, il accommodait ses instructions ou ses répréhensions à des besoins présents; c'est pourquoi, le long d'un avent ou d'un carême, il ne pouvait se préparer que dans l'intervalle d'un sermon à l'autre. Aussi ne s'est-il point chargé de ces grands carêmes où l'on prêche tous les jours; il aurait succombé au travail et se serait épuisé, tant son application était grande et sa prononciation vive. Au travail, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou *en latin*, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé.

« Sur cette matière informe, il faisait une méditation profonde, dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir; puis, se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant, comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait, sur le visage, les cœurs ébranlés ou attendris. »

Voilà Bossuet tout entier, dans son procédé ordinaire de prédication, qui a été très-bien nommé une *improvisation méditée*. A la différence de Bourdaloue et de Massillon, jamais il n'a répété ni le même carême, ni le même avent. « Il se renouvelait sans cesse, dit M. Sainte-Beuve, il s'appropriait sans relâche; il était incapable de monotonie, d'uniformité; il voulait, dans ses instructions les plus familières, une fraîcheur de vie toujours présente, toujours sensible; rien du métier; il voulait l'action, l'émotion toute sincère ; il fallait que toute son âme, son imagination, émues de l'esprit d'en-

haut, trouvassent à se répandre à chaque fois; il ne pouvait souffrir dans l'orateur sacré que toutes ses paroles et ses mouvements fussent à l'avance réglés et fixés : ce n'était plus verser la source d'eau vive (1). »

Non-seulement Le Dieu révèle quelle sorte de préparation précédait chez Bossuet le ministère de la parole, mais il le montre, dans plusieurs occasions particulières, avant de monter en chaire et après qu'il en est descendu. C'est toujours par le recueillement, la méditation et la prière, qu'il s'excite à l'éloquence.

« Dans le carême de 1687, à Meaux, prêt à aller à l'église de Saint-Saintin expliquer le décalogue, je le vis, M. l'abbé Fleury présent, prendre sa Bible pour s'y préparer et lire, à genoux, tête nue, les chapitre XIX et XX de l'Exode; s'imprimer dans la mémoire les éclairs et les tonnerres, le son redoublé de la trompette, la montagne fumante et toute la terreur qui l'environnait en présence de la majesté divine : humilié profondément, commençant par trembler lui-même, afin de mieux imprimer la terreur dans les cœurs et enfin y ouvrir les voies à l'amour. »

Puis, quand il avait fini, et comme pour se mettre à l'abri des applaudissements, il se retirait chez lui et s'y tenait caché, « rendant gloire à Dieu lui-même de ses dons et de ses miséricordes, sans dire seulement le moindre mot, ni de son action, ni du succès qu'elle avait eu. » Peut-on se faire une plus haute et plus grande idée de la prédication évangélique? Ici, l'orateur disparaît, toute idée de talent, d'art ou de gloire s'efface, et il ne reste que le prêtre, le ministre, l'envoyé de Dieu.

Il semble que Bossuet se soit peint lui-même, sous ces couleurs, dans un portrait de saint Paul. Personne n'a jamais mieux parlé du grand Apôtre des Gentils, personne n'a plus justement caractérisé l'action merveilleuse de sa parole. Paul est *d'autant plus puissant qu'il se sent plus faible*; dépourvu de toutes les ressources et

(1) *Causeries du Lundi*, t. XII.

de tout le savoir-faire humain, il tire sa force de Dieu qui l'inspire, et prête à ses paroles une puissance irrésistible.

« Le discours de l'Apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout, et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante.

« Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette *locution* rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira *en* cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs, et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage *en* l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour, cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

« Et d'où vient cela, chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris ; une puissance surnaturelle, qui *se plaît de* (1) relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons, dans ses admirables Epîtres, une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où ses eaux sont précipitées ; ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de Saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend (2).

(1) Maintenant *se plaire à* serait plus usité. Le XVII[e] siècle employait sans difficulté *de* pour *à*.

(2) *Panégyrique de Saint Paul*, 1657. — On a peine à croire que cette page, d'une si parfaite beauté, soit en effet de cette date et n'ait pas été retouchée plus tard.

« On ne peut rien imaginer, dit le cardinal Maury, il n'y a rien au-delà d'une pareille éloquence (1). »

Il n'y a pas d'orateur qui paraisse avoir, plus que Bossuet, négligé et dédaigné tout secours humain ; il n'en est pourtant pas qui se soit davantage inspiré des grandes littératures. Son érudition embrasse toute l'antiquité et puise à cette source féconde, moins servilement que ses prédécesseurs, avec autant de largeur et d'habileté que ses plus illustres contemporains, que Corneille ou Racine. Que de fois il est allé, comme il disait lui-même, se réchauffer au soleil d'Homère, de cet Homère dont il lui arrivait quelquefois de réciter des vers en dormant, tant il était nourri et plein de sa lecture ! Quels traits admirables de sentiment il doit aux souvenirs de Virgile ! Parlant de l'amour de Marie pour les fidèles imitateurs de son divin Fils : « Vous verrez quelquefois, dit-il, une mère qui caressera extraordinairement un enfant sans en avoir d'autre raison, sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il *pose ses mains*, c'est ainsi qu'il *porte ses yeux ;* telle est son action, sa contenance (2). » Et on ne trouve pas seulement dans Bossuet des réminiscences des poètes. Le *panégyrique de Saint Bernard* offre une vive peinture des mœurs et des passions de la jeunesse, imitée de la *Rhétorique* d'Aristote et où l'orateur chrétien a laissé loin derrière lui son modèle.

» Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et

(1) Maury prétendait qu'en France, aucun panégyrique n'était digne de ce nom ; il ne faisait qu'une seule exception et c'était le *panégyrique de saint Paul.*

(2) Premier sermon *Pour la Compassion de la sainte Vierge.*

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat,

dit Andromaque, en chargeant de ses présents le jeune Ascagne, qui lui rappelle son fils Astyanax (*Enéide*, liv. III).

bouillant, semblable à un vin fumeux, ne *leur* permet rien de rassis ni de modéré.

« Certes, quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos ans écoulée, que nos forces *se* diminuent, et que, le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : ah ! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent, et y attache toutes ses pensées.

« Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes, de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle ne trouve rien de fâcheux; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent; de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit (1). »

C'est ainsi qu'il s'approprie les meilleurs passages des anciens. Veut-on savoir maintenant quel profit il tire des Livres saints et comme il les possède, au point de se les assimiler et d'en faire sa propre substance ? Qu'on admire ce portrait de l'élévation et de la chute de l'ambitieux, composé presque entier de traits empruntés au prophète Ezéchiel ! Lorsque Bossuet s'écarte du texte sacré pour suivre son génie propre, il est tellement pénétré de l'esprit de son modèle que sa paraphrase atteint presque à la hauteur de l'original.

« Assur s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban ; le ciel l'a nourri de sa rosée ; la terre l'a engraissé de sa substance ; les puissances l'ont comblé de leurs bienfaits, et il suçait de son côté le sang du peuple. C'est pourquoi il s'est élevé, superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons. Les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches ; les familles de ses domestiques, les peuples se mettaient à couvert sous son ombre ; un grand nombre de créa-

(1) 1655 ou 1656.

tures, et les grands et les petits, étaient attachés à sa fortune. Ni les cèdres ni les pins, c'est-à-dire, les plus grands de la cour, ne l'égalaient pas. Autant que ce grand arbre s'était poussé en-haut, autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et de profondes racines.

« Voilà une grande fortune, un siècle n'en voit pas beaucoup de semblables ; mais voyez sa ruine et sa décadence. Parce qu'il s'est élevé superbement et qu'il a porté son faîte jusqu'aux nues, et que son cœur s'est enflé dans sa hauteur, *pour cela*, dit le Seigneur, je le couperai par la racine ; je l'abattrai d'un grand coup et le porterai par terre ; il viendra une disgrâce, et il ne pourra plus se soutenir ; il tombera d'une grande chute. Ceux qui se reposaient sous son ombre se retireront de lui, de peur d'être accablés sous sa ruine. Cependant on le verra couché tout de son long sur la montagne, fardeau inutile de la terre, et tous ceux qui verront ce grand changement diront, en levant les épaules et regardant avec étonnement les restes de cette fortune ruinée : Est-ce là que devait aboutir toute cette grandeur formidable au monde ? Est-ce là ce grand arbre qui élevait son faîte jusqu'aux nues ? Il n'en reste plus qu'un tronc inutile (1). »

Quand on lit les sermons de Bossuet, il est impossible de ne pas reconnaître l'analogie que certains passages présentent avec les *Pensées* de Pascal. Il y a communauté d'idées et de vues et, même dans le style, une sorte de parenté et de très-sensibles rapports. Le fameux sermon *sur la Mort* permet de faire saisir cette ressemblance (2). Bossuet y développe des idées familières au moraliste de Port-Royal : le néant de notre nature, de nos œuvres, de notre durée. Puis, quand il a bien abaissé

(1) Second sermon pour le quatrième dimanche de carême, *sur l'Ambition*, prêché devant le roi, en 1666. — Quatre ans plus tôt, au même jour, et également, en présence de Louis XIV, Bossuet avait donné une première version, peu différente, de ce passage. C'était au lendemain de la disgrâce et de l'arrestation de Fouquet ; plus d'un courtisan dut faire tout bas quelque application à l'infortune du surintendant (Sermon *sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie*).

(2) Le sermon *sur la Mort* est de 1662 ou de 1666 ; il fut prêché devant le roi. Dans le manuscrit, il commence par ces paroles hardies :

« Me sera-t-il permis aujourd'hui d'ouvrir un tombeau devant la Cour, et des yeux si délicats ne seront-ils point offensés par un objet si funèbre ?.... »

Mais ce n'est pas là le vrai début, et il est facile de voir que nous n'avons pas tout le sermon. L'exorde, beaucoup de développements et la péroraison manquent.

et réduit à rien l'homme, il le relève, admire son industrie, son activité, tous les nobles instincts qui lui viennent d'en-haut et le prix inestimable de son âme, rachetée par le sang d'un Dieu. C'est le contraste saisissant entre notre misère et notre grandeur, qui se reproduit, à toutes les pages des *Pensées*. « O mort, s'écrie Bossuet, nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance ; toi seule, nous convaincs de notre bassesse, toi seule, nous fais connaître notre dignité ; *si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer notre orgueil ; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage.* » En ce sens et avec l'extrême concision qui lui est habituelle, Pascal dira : « *Si l'homme se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante* (1). »

A comparer les deux grands écrivains uniquement sous le rapport du style, l'avantage est du côté de Bossuet. La langue est plus riche, plus pleine ; il prend librement ses aises et ne fait jamais violence à sa pensée pour la resserrer en un petit nombre de mots, sous forme sentencieuse. C'est une suite de grandes comparaisons, d'images fortes ou gracieuses, qui se présentent bien entières et avec toute l'ampleur qu'elles comportent. Jamais la vérité n'a eu de plus nobles ou de plus fières allures ; jamais elle n'a apparu en ce brillant équipage et avec un aussi splendide cortége. Ainsi, Bossuet veut faire comprendre combien la vie humaine est peu de chose, si prolongée qu'elle soit, puisqu'elle aboutit à la mort et au néant. Il se donne ainsi carrière :

« Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface ? Multipliez vos jours, comme les cerfs

(1) Édition Havet, art. VIII, 5.
Évidemment, c'est Pascal qui s'est inspiré de Bossuet ; le grand orateur avait terminé ses prédications à Paris, quand parurent les *Pensées* (la première édition est du 2 janvier 1670).

que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout-à-coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? Et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer? Encore une rature laisserait-elle quelques traces du moins d'elle-même; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans le gouffre du néant. Il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes; la chair changera de nature; le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes (1)! »

Qui ne voit que Pascal, sur cette même idée qui pourtant est sienne et tout-à-fait selon la tournure de son esprit, n'aurait point eu cette heureuse et féconde abondance et qu'il se serait restreint à un tout petit nombre de traits (2)?

En terminant cette trop rapide étude sur le mérite littéraire des sermons, il est utile de remarquer que Bossuet, comme tous les grands écrivains du siècle, a travaillé son style de tout près. Tel morceau particulièrement éloquent, composé pour un sermon de jeunesse, a été reproduit jusqu'à cinq fois, cinq fois retouché et

(1) Cette citation est encore empruntée au sermon *sur la Mort* — Bossuet s'était déjà servi de l'énergique pensée de Tertullien dans l'Oraison funèbre du P. Bourgoing. Il l'a reprise, pour la donner sous sa forme dernière et définitive, dans l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.

(2) Ce n'est pas ici le lieu de poursuivre la comparaison entre Bossuet et Pascal. J'ajouterai seulement que le prédicateur a dû aussi quelque chose au moraliste. Dans le sermon *pour la profession de Madame de la Vallière*, qui est de cinq ans postérieur à la publication du livre de Pascal, se trouvent des lignes qui rappellent la célèbre *pensée* de l'homme, tout à la fois *gloire et rebut de l'univers*.

poussé de plus en plus vers la perfection. Les manuscrits montrent assez quels soins minutieux et délicats le grand orateur apportait au choix des tournures et des expressions. Les corrections y sont innombrables, dictées par un goût qui va toujours s'épurant, et par le sentiment plus vif du caractère propre de la langue. De la part d'un génie aussi libre et aussi original, cette révision perpétuelle, ce souci laborieux de la forme sont d'un exemple décisif, et l'autorité de Bossuet est l'argument le plus fort que puisse invoquer en sa faveur la discipline de Boileau.

V

Dans les sermons de Bossuet, le dogme tient plus de place que la morale. La parole sacrée ne rencontrait pas alors les obstacles qui purent la gêner plus tard ; les esprits étaient instruits des vérités religieuses, et ils en étaient convaincus. C'est seulement sur la fin du siècle que le doute commença ses ravages et que les prédicateurs distinguèrent, sur les lèvres de leurs auditeurs, les premiers sourires de l'incrédulité. Bossuet peut donc enseigner la doctine,toute la doctrine. Il ne recule devant aucune des sévérités de la religion ; il prêche sur les mystères, sur les démons, sur les saints. On ne rencontre chez lui aucun de ces sujets mondains qui abondent dans Massillon : *Sur l'injustice du monde envers les gens de bien*, *Sur les fautes légères*, *Sur l'emploi du temps*. La chaire est pour Bossuet un enseignement de foi, avant d'être un enseignement de morale.

La morale chrétienne, aussi bien que le dogme, est parfaitement une, et il ne dépend pas des ministres qui la prêchent, de modifier la moindre de ses prescriptions. Sous ce rapport, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de différence : le précepte est immuable dans sa lettre.

Mais, dans l'application, commence à se produire la diversité des vues. Tel vise à la réalisation pleine, entière, absolue de la loi ; tel, au contraire, tient compte davantage des circonstances, admet quelques accommodements et montre plus de compassion pour la faible nature humaine. Ferme sans dureté, indulgent sans faiblesse, Bossuet sut donner carrière à un zèle ardent, véritablement apostolique, contenu pourtant dans les limites de la prudence et de la sagesse. Sa morale est « *sévère sans être outrée* (1). » Il repousse avec une égale énergie la *pitié meurtrière* des docteurs relâchés, qui placent *des coussins sous les coudes des pécheurs*, et la dureté des docteurs implacables, qui *traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes* (2). Nul ne sut mieux concilier l'inflexibilité de la règle générale et les ménagements dus à la situation particulière des personnes. Il excelle à distinguer la loi dont l'accomplissement strict est de rigueur, et le conseil dont il est permis de se détourner sans révolte et de se dispenser sans remords. Personne n'a mieux fait à chacun sa juste part d'obligations et de devoirs ; personne n'a été plus éminemment pratique.

Par là surtout, Bossuet fut puissant, et sa parole fit autorité. Comme il proportionnait le fardeau aux forces, on n'était pas tenté d'en accuser le poids et de le rejeter. Ce discernement est la raison déterminante et le motif humain de tant de conversions emportées tout d'un coup, par l'effort et l'ardeur de la charité, ou patiemment attendues et conquises lentement, à force d'exhortations, de conseils, de prières. C'est aussi le secret de l'influence considérable exercée par l'évêque de Meaux sur Louis XIV. Ce roi, personnel et volontaire, en situation de tout oser et de tout se permettre, et

(1) *Élévations sur les Mystères*, 21e semaine, élévation IV.

(2) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

qui, dans la réalité, se permit beaucoup de choses, finit pourtant par se plier à la règle chrétienne et rentra dans le devoir. Mais cette victoire que le puissant monarque a remportée sur lui-même, il en fut surtout redevable aux deux plus grands prédicateurs de son règne, Bossuet et Bourdaloue. La conversion commencée par Bossuet, fut continuée par Bourdaloue. C'est le plus éclatant ouvrage du zèle apostolique et de la parole sacrée. S'arrêter un moment sur la part qui en revient à Bossuet, c'est encore étudier son éloquence, en action, pour ainsi dire, et dans son fruit le plus précieux.

Louis XIV, élevé au milieu des troubles d'une minorité orageuse, avait reçu peu d'instruction et sa science était bornée en toute matière. Sans doute les leçons d'une mère pieuse avaient comblé quelques lacunes, et, grâce à ses enseignements, il connaissait les vérités essentielles de la foi. Sur ce point pourtant, il lui restait beaucoup à apprendre. On peut dire que les sermons achevèrent de l'instruire dans la religion. Ils en firent d'abord un chrétien convaincu, éclairé, bientôt un chrétien soumis et fidèle. Et ce fut là aussi qu'il puisa cette fermeté en face du malheur et cette force de résignation, dont il eut un pressant besoin dans les épreuves de sa vieillesse, et qui rendirent les derniers jours et les derniers moments de sa vie si dignes d'admiration.

Le P. de La Rue, célèbre jésuite, qui avait prêché neuf carêmes ou avents à la Cour, a rendu un formel témoignage de la religieuse attention que Louis XIV prêtait à la parole sainte. Il y paraissait attaché d'esprit comme à une affaire capitale. Il en causait avec ses familiers et ne leur dissimulait point les impressions qu'il en avait conservées. Aucun événement, même très-important, n'était capable de lui faire oublier ce qu'il lui devait. Il le montra lorsqu'il reçut la nouvelle

de la prise de Philipsbourg qui venait d'ouvrir ses portes au Dauphin. C'était le jour de la Toussaint, et il assistait au sermon. On lui porta ses lettres, mais il ne voulut les ouvrir qu'après en avoir demandé le loisir au prédicateur. — *Mon père*, lui dit-il, *je vous demande pardon; permettez-moi de lire la lettre de mon fils*. Après quoi, il se prosterna pour remercier Dieu, et le prédicateur reprit son discours.

« Ce qui rendait son respect encore plus édifiant, poursuit le Père de La Rue, c'était la pleine liberté qu'il laissait aux prédicateurs de remplir leur ministère et d'éclater contre les désordres publics. On pouvait en sa présence attaquer les passions des grands, sans en craindre aucun reproche. Il y reconnaissait les siennes et s'en humiliait devant Dieu. Le zèle d'un prédicateur l'ayant porté à traiter une matière que la considération de la jeunesse du roi et d'une cour alors dans tous les plaisirs aurait dû lui faire éviter, s'il eût suivi les règles de la prudence ordinaire, on en fut alarmé jusqu'à faire craindre à l'orateur l'indignation du monarque. Le roi ne l'ignora pas; mais, le prédicateur s'étant présenté devant lui, sa religion le prévint : bien loin de lui marquer le moindre ressentiment, il le remercia du soin qu'il prenait de son salut, lui recommanda d'avoir toujours le même zèle à prêcher la vérité, et de l'aider, par ses prières, à obtenir bientôt de Dieu la victoire sur ses passions (1). »

Avec de telles dispositions dans son principal auditeur, la tâche de Bossuet devenait plus facile. Restaient néanmoins bien des obstacles. L'opinion publique et les lois de l'État commandaient des ménagements extrêmes à un sujet, qui entreprenait de remontrer ses devoirs à son roi. Louis XIV grandit et vécut au milieu d'une atmosphère si chargée de l'encens des courtisans et des poètes, que, s'il ne se crut pas dieu, il n'y eut vraiment pas de leur faute. Bossuet, par la liberté de sa parole, contribua à lui donner une opinion plus modeste de lui-même, en lui rappelant sans cesse que le *moi* royal, si fièrement

(1) Préface des *Sermons* du P. de La Rue, 1719.

élevé au-dessus de tout le reste, participait pourtant de l'humanité, et qu'entre un homme et un homme, *entre de la boue et de la boue, il ne peut y avoir grande différence* (1).

Dans les sermons prêchés devant Louis XIV et pour Louis XIV, il faut considérer à part les exhortations politiques et les avertissements personnels, distinguer ce qui était dit pour le souverain et ce qui regardait l'homme.

Sur le premier point, les reproches abondent et, de différents côtés, Bossuet est accusé d'avoir prodigué les éloges, d'avoir fait entendre, lui aussi, le langage de la flatterie ou de s'être fait, par le silence, le complice des souffrances du peuple. Dom Deforis avoue que « si l'on avait quelque défaut à reprocher à Bossuet, ce serait *peut-être* de donner trop de louanges à Louis XIV ; on a quelquefois accusé cet orateur de s'être laissé aller au torrent de la coutume qui avait érigé en loi de ne prononcer aucun discours qui ne retentît des éloges de ce monarque (2). » Suivant La Harpe, « les louanges de Bossuet à Louis XIV furent toujours directes et sur le ton de l'hyperbole. » De nos jours le protestant Sismondi a osé écrire qu'à la cour de Louis XIV, « *jamais ne sortit, de la bouche des prédicateurs du Louvre, un conseil ; jamais une exhortation à l'humanité, à la miséricorde ; rien enfin autre chose que les accents de l'adulation* (3). »

Dom Deforis et La Harpe se sont mépris sur le caractère de Bossuet, autant qu'ils ont peu tenu compte des idées du temps et de la nature de son auditoire. Est-il besoin de faire remarquer que, dans la chaire du Louvre,

(1) Sermon *sur l'Éminente dignité des pauvres dans l'Église.*

(2) *Préface du tome VIII de la première édition de Bossuet*, 1772. — Il est bon de savoir que Dom Deforis inclinait au jansénisme, et n'aimait point Louis XIV, qui avait été inexorable pour la secte. Du souverain le blâme remonte jusqu'au prédicateur.

(3) *Histoire des Français*, t. xxv.

en présence de toute la cour, avec le sentiment de la majesté royale si fortement empreint dans tous les cœurs, il était impossible à l'orateur de ne point adresser au roi les compliments d'usage? Il est vrai que Bossuet les a faits magnifiques, et quelquefois sur le ton de l'enthousiasme. C'est que le souverain était très-grand, en effet, et qu'il inaugurait son règne par des paix ou des guerres également glorieuses et qui réjouissaient le patriotisme de Bossuet.

« Je ne brigue point la faveur, s'écriait-il une fois, je ne fais point ma cour dans la chaire ; à Dieu ne plaise ! je suis Français et chrétien : je sens le bonheur public, et je décharge mon cœur devant Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse qui n'est pas moins le repos de l'Église que de l'État (1). »

Les éloges de Bossuet à Louis XIV ne sont ni des mensonges ni des hyperboles : ils sont également sincères et mesurés. Sincères, car ils témoignent de sentiments vrais, et s'expliquent par des convictions profondes. Mesurés, car l'admiration n'y est point aveugle et n'en exclut ni les avertissements ni les conseils. « Quand il loue le monarque, dit Joseph de Maistre, il laisse bien loin derrière lui tous les adorateurs de ce prince qui ne lui demandaient que la faveur. *Celui qui le trouverait flatteur montrerait bien peu de discernement*. Bossuet ne loue que parce qu'il admire. Sa louange part d'une certaine *foi* monarchique, qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir ; et son admiration y est communicative, car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion (2). »

Quant à Sismondi, ses accusations attestent une ignorance si complète de notre grande éloquence sacrée, qu'il est difficile de ne point y voir une odieuse calomnie.

(1) Bossuet parlait ainsi, en 1660, aux Minimes de la Place-Royale ; il s'agissait de la paix des Pyrénées.

(2) *De l'Église Gallicane.*

Bossuet a prêché devant Louis XIV deux carêmes et deux avents. On pourrait énumérer tous les résultats utiles de ces prédications, par rapport à la diminution des impôts, la répression des duels, l'administration de la justice, la création des institutions charitables. Une seule citation suffira pour justifier le grand orateur et indiquer quelles mesures fécondes et populaires furent dues à sa courageuse initiative.

En 1662, après une récolte presque nulle et les rigueurs d'un hiver prolongé, les pauvres gémissaient, en proie à la faim, aux maladies, au désespoir. Le jeune prédicateur se fit auprès du roi, en ces termes, l'interprête ému de la misère publique :

« Dans les provinces éloignées et, même dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une *infinité* de familles *meurent de faim et de désespoir :* vérité constante, publique, assurée ! O calamité de nos jours ! Quelle joie pouvons-nous avoir?... Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres ! *La faim a tranché le doute!* Le désespoir a terminé la question et nous sommes réduits à ces cas extrêmes, où si l'on n'aide le prochain selon son pouvoir, *on est coupable de sa mort, on rendra compte à Dieu de son sang et de son âme......* *Sire, c'est tout ce qu'un sujet peut dire à Votre Majesté.* Il faut dire le reste à Dieu, et le prier humblement de découvrir à un si grand roi les moyens de contenter bientôt l'amour qu'il a pour ses peuples (1). »

Louis XIV sut noblement répondre aux touchantes prières de Bossuet : il réduisit les tailles de quatre millions ; par ses ordres, des blés furent envoyés dans les provinces les plus nécessiteuses ; le Louvre lui-même se changea en grenier d'abondance, et des distributions de pain eurent lieu soir et matin aux Tuileries (2).

(1) Second sermon pour le jeudi de la deuxième semaine de Carême.

(2) Ainsi Louis XIV ouvrait généreusement son règne et se rendait digne de l'élogo de Boileau :

On verra par quels soins ta sage prévoyance
Au fort de la famine, entretint l'abondance (Ep. Ire).

Afin de ne pas être en reste de générosité, les grands seigneurs apportèrent au trésor public leurs revenus, les dames, leurs parures; la pauvreté put ainsi être efficacement secourue et la famine éloignée.

C'est toujours une chose difficile et délicate que de mettre en cause la personne même du souverain, et de l'attaquer par le côté où il participe aux faiblesses et aux passions humaines. Tant qu'il ne s'agit que de la conduite et du gouvernement de l'Etat et que la politique seule est en jeu, la tâche est aisée et les obstacles ne sont point insurmontables. Il y a encore pour un roi quelque douceur à s'entendre recommander les vertus grandioses et éclatantes, la magnanimité, la libéralité, la clémence. De tels avertissements ont trouvé, à toutes les époques, des auditeurs bienveillants sur les plus grands trônes de la terre. Mais lorsque, par delà le monarque, la parole sainte va jusqu'à l'homme, alors il faut tout à la fois à l'orateur le courage de l'apôtre, au souverain l'humilité du chrétien. Bossuet et Louis XIV surent tout deux se montrer fidèles à ce rôle.

Lorsque le prédicateur parut pour la première fois dans la chapelle du Louvre, le roi avait vingt quatre ans, il était ardent, impétueux, aimable, exerçait sur les cœurs une puissante séduction et trouvait toute la cour complaisante à ses désirs et aveugle sur ses faiblesses. La passion de Louis XIV pour Melle de la Vallière avait déjà plusieurs mois de date, et, pour la première fois, le jeune souverain s'était départi de la réserve et du respect de lui-même, que lui avait inspirés sa pieuse mère et dont il avait jusqu'alors donné des preuves. Le scandale d'une liaison coupable n'avait pourtant point encore éclaté, mais déjà elle commençait à ne plus être un mystère pour personne.

Dès son premier sermon, le 2 février 1662, Bossuet

prêcha la lutte contre les passions et la victoire sur les sens, et ne craignit pas d'exalter devant son royal auditeur *une volupté toute céleste qui se forme du mépris des voluptés sensuelles.*

« Que ce plaisir est délicat, ajoutait-il, qu'il est généreux ! qu'il est digne d'un grand courage et principalement de ceux *qui sont mis pour commander* ; car si c'est quelque chose de si agréable de commander le respect par ses regards...., combien plus de conserver à la raison cette majesté intérieure, qui modère les passions... qui calme tous les mouvements séditieux, *qui rend l'homme maître en lui-même* (1). »

Dans une des premières instructions, il exprime cette pensée qui fait, pour ainsi dire, le fond de toute la station et sur laquelle il revient sans cesse, que le plus grand écueil des rois est leur propre puissance, et il peint des plus

(1) Premier sermon pour la fête de la Purification.

Est-on désireux de connaître l'impression première produite par Bossuet sur cette Cour délicate, spirituelle, tout au plaisir, qui l'entendait pour la première fois? Il y avait alors à Paris un bel-esprit, nommé Loret, qui publiait une gazette rimée, dite la *Muse historique*. On y faisait mémoire de tous les événements notables, et l'on avait soin d'ajouter quelle avait été l'opinion du public. Loret, qui paraît de bonne composition, se fait plus volontiers l'écho des jugements favorables. En l'honneur de Bossuet, il dépasse pourtant la mesure de l'admiration ordinaire. Voici le petit article qui porte la date du 4 février 1662.

Leurs Majestés, l'après-dinée
D'icelle très-sainte journée,
Ouïrent un jeune docteur,
Admirable prédicateur,
Et qui, *dès son enfance*,
Prêchait avec tant d'éloquence,
Qu'il s'acquit partout grand renom.
L'abbé Bossuet, c'est son nom,
Dont certes la doctrine exquise
Est digne de servir l'Église ;
Et *le destin qui, dans ses mains,*
Tient la fortune des humains (?)
Serait envers lui trop féroce,
S'il n'avait un jour *mitre et crosse :*
On voit peu de gens aujourd'hui
Le mériter si bien que lui.

énergiques couleurs l'orgueil et la folie du pouvoir absolu.

« Ah ! si je pouvais vous ouvrir ici le cœur d'un Nabuchodonosor ou d'un Balthasar dans l'histoire sainte, d'un Néron, d'un Domitien dans les histoires profanes, vous verriez avec horreur et tremblement *ce que fait, dans les grandes places, l'oubli de Dieu, et cette terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête !* C'est là que la convoîtise va, tous les jours, se subtilisant et *renviant sur soi-même* (1). De là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil qui n'ont point de nom. Pendant que tout le monde applaudit, on se résout facilement à se faire grâce ; et, dans cette licence infinie, on compte parmi ses vertus tous les péchés qu'on ne commet pas, tous les crimes dont on s'abstient. Et quelle est la cause de tous ces désordres ? *la grande puissance, féconde en crimes* (2). »

Quelques jours plus tard, la voix du prêtre prend un accent plus marqué d'inquiétude, et il termine une de ses instructions par une touchante prière, où il demande à Dieu *toutes les vertus* pour le monarque dont le règne commence.

« O Dieu ! bénissez le roi que vous nous avez donné ! Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque ? toutes les prospérités ?... Oui, Seigneur; mais bien plus encore, *toutes les vertus et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune* (3)...... »

Qu'on se figure l'effet de ces paroles, de ces mots *aucune, aucune*, prononcés avec le sentiment que tout le monde devine, au milieu de cette cour, où les yeux fixes et immobiles de chacun semblent craindre de révéler, par leur expression, quelle est la vertu qui manque.

(1) *Renvier*, renchérir.

(2) Sermon *sur l'Impénitence finale*, pour le jeudi de la deuxième semaine de carême.

(3) Sermon *sur la Charité fraternelle*, pour le mardi de la troisième semaine de carême.

Enfin, à la veille de clôre la station, le dimanche des Rameaux, Bossuet qui n'avait encore donné ses conseils et ses avertissements qu'à mots couverts, se sent pressé du besoin de s'adresser plus directement à Louis XIV et prononce le beau discours *sur les Devoirs des rois*. Après avoir établi que c'est aux souverains à donner le bon exemple, à être, comme il dit, une *loi vivante de probité*, après avoir appelé sur la tête de son roi toutes les bénédictions et tous les dons du ciel, il l'adjure, en terminant, d'accomplir lui-même son devoir et de ne point s'écarter de la règle chrétienne.

« Sire, *il se remue* pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs : soyez fidèle à Dieu et ne mettez point d'obstacle *par vos péchés* aux choses qui *se couvent* (1). »

Tel a été, cette année-là, comme l'adieu de Bossuet à Louis XIV. L'éloge s'y mêle à la leçon et la fait passer avec lui.

L'avent de 1665 ne put malheureusement porter tous ses fruits. Le roi, tout entier à ses criminelles amours, n'assista qu'à un seul sermon. Mais, cette fois unique où la parole sainte put pénétrer jusqu'à sa conscience endormie, que de vérités salutaires il lui fut donné d'entendre ! que d'invitations au repentir ! C'était le premier dimanche de l'avent; l'orateur traita *de la nécessité de travailler à son salut*. Le texte était : *Hora est jam nos de somno surgere.*

Qu'il y en a dans cet auditoire, s'écrie Bossuet, qu'un profond sommeil appesantit ! Qu'il y en a qui, prêtant l'oreille, n'entendent pas, et ne voient pas en ouvrant les yeux, et qui peut-être malheureusement ne se réveilleront pas encore à mon discours ! Le crime n'a plus pour nous une face étrange qui nous épouvante,

(1) Cette expression se prend ordinairement en mauvaise part. On trouverait difficilement, dans les bons écrivains, un autre exemple où le verbe *couver* présente le sens favorable que Bossuet lui donne ici.

mais il est devenu familier et n'étonne plus notre âme endurcie. »

Et se tournant vers Louis XIV :

« Grand roi, que vous servira d'avoir porté à un si haut point la gloire de votre France, de l'avoir rendue si puissante par mer et par terre, si, après avoir rempli tout le monde de votre nom et toutes les histoires de vos faits, vous ne travaillez encore à des œuvres qui soient comptées devant Dieu, et qui méritent d'être écrites au livre de vie.... Dieu fait un journal de notre vie ; une main divine écrit ce que nous avons fait, ce que nous avons manqué de faire, écrit notre histoire, qui nous sera un jour représentée ainsi qu'à tout l'univers. Songeons donc à la faire belle : *effaçons par la pénitence ce qui nous y couvrirait de confusion et de honte.* »

N'est-ce pas là comme la perfection de la réprimande chrétienne, tout-à-la fois forte et douce? Pourrait-on donc désirer une plus inflexible sévérité? Y aurait-il moyen de la tempérer par plus de mesure et de prudence? Et n'est-il pas vrai que la liberté du prêtre ne compromet ni la dignité du monarque, ni le respect du sujet?

En 1666, le roi venait de perdre sa mère, et, sous le coup de la douleur, il semble qu'il y ait eu quelque apaisement à ses passions et un mouvement de retour vers Dieu. Les instructions de Bossuet ont un caractère moins personnel et il s'adresse plus au souverain qu'à l'homme privé. A ce carême appartient le célèbre sermon *sur l'Ambition* qui venait à propos, au moment même où la guerre avait été déclarée à l'Angleterre.

L'avent de 1669 correspond au plein éclat des scandales royaux, alors que Mme de Montespan et Mlle de la Vallière se disputent le cœur de Louis XIV et que, oublieux de la pudeur, le monarque adultère n'a pas honte de légitimer publiquement les enfants de ses favorites. C'est avec un profond sentiment de tristesse que

Bossuet vient de nouveau remplir son ministère et porter au roi impénitent les enseignements de l'Évangile. Toutefois, il se montre digne de son passé et à la hauteur de ces tristes circonstances. Ce serait une tâche superflue que d'entrer dans le détail pour en donner la preuve. Il suffira de rappeler un seul sermon, celui *sur le Jugement dernier* qui ouvrit la station. Ce discours abonde en traits d'une étonnante hardiesse. Qu'on se représente Bossuet, évêque nommé de la veille, dont le caractère et la parole imprimaient un tel respect; qu'on se le représente penché vers ce roi dans le cœur duquel il réveille le remords, et lui adressant, avant de quitter la chaire, ces effrayantes paroles :

« A l'heure de la mort sera fixé notre état. En tel état que nous serons morts, en cet état immuable nous serons représentés au grand jour de Dieu. *Oh! quel renversement en ce jour! Oh! combien descendront des hautes places*! Fasse le Dieu que j'adore, que tant de grands qui m'écoutent ne perdent pas leur rang en ce jour! Que cet auguste monarque ne voie jamais tomber sa couronne! Qu'il soit auprès de saint Louis qui lui tend les bras, et qui lui montre sa place! *O Dieu, que cette place ne soit point vacante!* »

Sans doute, l'illusion ne fut point imédiatement dissipée et la flamme des passions ne s'éteignit point de suite au cœur du monarque. Il y eut encore de longs combats et de regrettables chutes. L'éloquence et le courage de l'apôtre ne parurent pas aboutir, mais la conversion des âmes est un travail de patience, qui demande plus d'un jour. Bourdaloue va venir qui mettra la dernière main à l'œuvre sainte entreprise par Bossuet. De premiers exemples seront donnés. Madame de la Vallière quittera la cour et ira expier ses fautes, aux Carmélites, par trente-cinq années de pénitence. Madame de Montespan, elle aussi, se retirera du monde pour embrasser une vie austère et chrétienne. L'évêque de Meaux,

par des lettres, par des entretiens, fera d'incessants efforts pour toucher l'âme de son maître. Enfin, un jour viendra où l'influence combinée de Bourdaloue, de Bossuet et de Madame de Maintenon triomphera de l'empire des habitudes et ramènera à Dieu et pour toujours le roi Louis XIV (1).

(1) Après M. Floquet, à qui rien ne peut échapper de ce qui touche à Bossuet, deux écrivains de mérite ont relevé les principales applications que Louis XIV avait pu se faire dans les sermons de son prédicateur.

L'un, M. Eugène de la Gournerie, a donné, en 1857, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, un curieux article, sous ce titre piquant : *Les Hardiesses de la Chaire au XVIIe siècle*. On le voit, il ne s'agit pas seulement de Bossuet, mais de Bourdaloue et de Mascaron.

L'autre, M. Antonin Rondelet, a publié, en 1863, dans la *Revue d'Économie Chrétienne*, une étude étendue des sermons de Bossuet, à laquelle manque seulement,- et c'est une lacune que l'on regrette, - l'appréciation purement littéraire de ces chefs-d'œuvre oratoires.

Nous regardons comme un devoir de signaler ces travaux remarquables et qui nous ont été d'un précieux secours.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Les Oraisons funèbres.

I.

La supériorité de Bossuet, dans le sermon, est loin d'être incontestée. Ses contemporains lui ont opposé et même préféré Bourdaloue. Au dix-huitième siècle s'établit un préjugé général en faveur de Massillon, que l'on plaça alors au-dessus de tout. Venait ensuite Bourdaloue et enfin, mais à distance, Bossuet. C'est le jugement de La Harpe, après Voltaire qu'aveugle son admiration excessive pour le *Petit-Carême* (1). Le goût s'insurge et proteste contre une semblable distribution des rangs et ne peut permettre que le génie soit ainsi sacrifié à l'habileté. Pour être juste envers Bos-

(1) *Bossuet est médiocre dans les sermons*, affirme La Harpe, comme s'il était possible à Bossuet d'être jamais médiocre ! Evidemment, La Harpe, qui a bien apprécié les Oraisons funèbres, ne juge pas ici en connaissance de cause; il n'a pas lu les sermons. Tout au plus a-t-il jeté les yeux sur un discours de première jeunesse, ou sur quelque canevas rapide et informe. Que penser cependant d'un critique, en possession d'une sorte de magistrature, qui l'exerce souverainement, et qui, avec une pareille insuffisance de lectures, prononce sur le mérite des ouvrages ?

L'éveil avait pourtant été donné à l'admiration. Dès 1772, bien avant La Harpe, Maury, tout jeune encore, avait publiquement laissé éclater son enthousiasme pour les sermons. Son petit écrit destiné à la première édition de Bossuet ne fut pas accepté par Dom Deforis et n'y a pas pris place. Imprimé à part, il a été plusieurs fois revu et augmenté, et finalement il a été compris dans les œuvres complètes de son auteur, sous le titre de *Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des sermons de Bossuet.* C'est un travail d'une soixantaine de pages, plein de vues justes et de renseignements utiles : nous avons eu occasion de le citer.

suet, il faut le faire passer de la dernière place à la première, mais en diminuant le plus possible l'intervalle qui en sépare Bourdaloue. Au contraire, Massillon ne suivra ces deux grands orateurs que de très-loin; chez lui, en effet, le caractère de la prédication s'altère, l'art et le métier sont trop sensibles; il y a un premier commencement de décadence.

Il n'en est pas de l'oraison funèbre comme du sermon. Ici Bossuet n'a eu ni devanciers, ni successeurs. Il a créé l'oraison funèbre, comme Corneille a créé la tragédie et il a gardé le secret de son art; aucun Racine n'est venu après lui. Fléchier et Mascaron ont couru, il est vrai, la même carrière, mais ils ont été si facilement dépassés qu'on ne peut sérieusement prétendre qu'ils furent ses rivaux. Ce genre d'éloquence commence et finit avec Bossuet : il est l'Oraison funèbre, au même titre que La Fontaine est la Fable. C'est donc autour des chefs-d'œuvre de Bossuet, le maître par excellence, qu'il est naturel de grouper tout ce qu'il importe de savoir sur les oraisons funèbres du dix-septième siècle.

Avant Bossuet, l'oraison funèbre participe de tous les défauts de la chaire; il en est même certains qu'elle exagère. Dans ces sortes de discours où l'orateur doit s'arrêter avec complaisance sur les actions et les vertus d'un héros, il y a comme une tentation permanente d'abuser des ressources et des artifices de la rhétorique. Si la matière est pauvre, le bel-esprit se donnera carrière pour remplir les vides d'une vie qui doit fournir un discours entier. Et si le sujet prête et que les grands faits y abondent, quel champ ouvert à l'hyperbole et combien il est difficile de proportionner l'éloge au juste mérite du défunt! Il faut un goût très-sûr de lui-même pour ne jamais dépasser la mesure convenable. En tous cas, par là même qu'on est en pleine éloquence

académique, tous les ornements paraissent de circonstance et l'on ne se fait pas faute d'emprunter, des deux mains, et aux profanes et aux sacrés. C'est ici surtout que le trop d'érudition est à craindre, au moins autant que l'abus de l'esprit ou l'excès dans la louange. Aussi il est, avant 1650, des sermons que l'on peut citer; pendant cette même période, aucune oraison funèbre ne supporte la lecture. Et ce ne sont pourtant pas les occasions qui ont manqué : depuis le roi jusqu'au moindre seigneur, il n'est pas de personnage tant soit peu marquant, et ayant fait quelque figure dans le monde, dont la cendre n'obtienne l'honneur d'un éloge public (1).

A la mort de Henri IV, une foule d'orateurs se mirent en frais d'éloquence. Toutes leurs oraisons funèbres n'ont pas été conservées; il en reste cependant quinze, dont l'une est de Cospéan. On trouve sans doute, dans ce discours, certains traits énergiques et l'expression de touchants regrets. Mais en combien plus grand nombre s'y rencontrent les pointes ridicules et les jeux de mots puérils! C'est au point qu'on est tenté de se demander si c'est bien le même homme qui, éclairé et mûri par l'expérience, mettait, trente ans plus tard, le jeune Bos-

(1) Dans le premier quart du siècle, le monument le plus curieux de mauvais goût de la chaire, est certainement l'oraison funèbre de Crillon, par un grave jésuite, le P. François Bening. Le titre seul est déjà parfaitement ridicule. *Le Bouclier d'honneur où sont représentés les beaux faits de très-généreux et puissant seigneur feu Messire Louis de Berton, seigneur de Crillon, appendu à son tombeau pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité* (1616). Tout le discours est sur ce ton. On y mesure l'âme de Crillon *en longueur, en largeur, en hauteur, en profondeur.* « Il n'était pas seulement fort au *pouce du pied droit* comme un Pyrrhus, ou en une *perruque flottante* comme un Samson, *ains* (mais) en toutes les parties de son corps..... A défaut du témoignage des hommes, ces vingt-et-deux plaies qu'il avait sur son corps, comme autant de *bouches pourprines* prêcheront et haut-loueront sa valeur, sa force et sa constance. Car, qu'est-ce que sont les blessures sinon les armoiries, les écussons, les panonceaux, les oriflammes du courage? qu'est-ce que sont vingt-et-deux plaies, *fors* (sinon) que vingt-et-deux orateurs exaltant sa magnanimité, vingt-et-deux héraults proclamant sa force, vingt-et-deux *présidents en robe rouge* prononçant arrêt en faveur de sa générosité. »

suet en garde contre les applaudissements de l'hôtel de Rambouillet et lui recommandait de chercher uniquement ses modèles dans les Pères de l'Église.

Louis XIII ne fut ni moins, ni mieux loué que son père. Il y eut devant son tombeau un concours également empressé de panégyristes. A l'exception de Senault dont le discours témoigne d'un premier et déjà sensible progrès, aucun ne parle encore la langue sérieuse et grave, qui seule convient à la chaire. C'est toujours la même fausse éloquence, entachée de bel-esprit, excessive dans la louange et vide de tout enseignement. Plus tard encore, à la moitié du siècle, en 1650, Camus prononça l'oraison funèbre du maréchal de Rantzau. C'est un feu d'artifice d'antithèses cherchées, de pointes subtiles, de saillies plus vives que spirituelles. Toutes sortes de poètes y sont cités et non point avec sobriété et pour un seul trait en passant, mais en longs passages de plusieurs vers. Virgile y est mis pour son compte plusieurs fois à contribution, le Virgile de l'*Enéide* et le Virgile des *Eglogues*. Tous ces extraits mal assortis se mêlent à une érudition indigeste et qui emprunte des aliments à toutes les branches des connaissances humaines. Il est telle page où la reine de Saba, Salomon, la panthère et le phénix, se rencontrent dans une même phrase, chargés ensemble de relever les qualités de Rantzau.

Telle était la manière des prédécesseurs immédiats de Bossuet. Lui-même n'arriva pas du premier coup à la perfection et il eut aussi des oraisons funèbres de jeunesse, fort au dessous de celle de la reine d'Angleterre, très-supérieures déjà à tout ce qui avait paru. Ses premiers essais en ce genre appartiennent à la période de Metz; ils sont consacrés à Yolande de Monterby, abbesse des Bernardines, et à Henri de Gournay, seigneur de

Talange, personnages inconnus aujourd'hui, mais qui jouirent à leur époque d'une grande réputation en Lorraine. Antérieurs à 1660, ces discours n'ont été conservés que par fragments. Tout incomplets, tout mutilés qu'ils sont, ils offrent de franches et remarquables beautés, et il est clair que le sujet seul a fait défaut à l'orateur.

La première oraison funèbre véritable a été l'éloge du P. Bourgoing, général de l'Oratoire ; elle fut prononcée le 20 décembre 1662(1). Déjà le champ était plus vaste et la matière bien autrement riche et féconde. Les premiers mots ressemblent à une profession de foi. Bossuet déclare dans quel esprit et avec quel respect de la vérité il entend louer les morts illustres.

« Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle par sa grâce, que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son Eglise.... Pour orner une telle vie je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. »

Et il entre résolument dans son sujet racontant tout à la fois la prudente administration du général de l'Oratoire et les utiles travaux de sa Compagnie. En passant, il rend un éclatant hommage à l'éloquence du P. Bourgoing.

« La parole de l'Evangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, *toute pleine d'esprit et de feu.* Ses sermons n'étaient pas le fruit de l'étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une *prompte et soudaine illumination.* Toujours pressant, toujours animé ; lumière ardente et *luisante*, qui ne brillait que pour échauffer, qui cherchait le cœur par l'esprit, et ensuite captivait l'esprit par le cœur ! D'où lui venait cette force ? C'est

(1) Dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. La plupart des membres de la Congrégation étaient présents, et Godeau, alors évêque de Vence, officiait.

qu'il était plein de la doctrine céleste ; c'est qu'il s'était nourri et rassasié du meilleur suc. du christianisme ; c'est qu'il faisait régner, dans ses sermons, la vérité et la sagesse; l'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi son discours se répandait à la manière d'un torrent ; et, s'il trouvait en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînait plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueillait avec joie pour se parer d'un tel ornement. »

Que pourrait-on ajouter ? Voilà certes, l'image parfaite de l'orateur sacré. Si le P. Bourgoing n'est point flatté et s'il ressemble à ce portrait, on ne saurait trop regretter la perte de ses sermons et que son grand talent se soit évanoui, sans laisser de traces. Pour la postérité qui ne peut admirer ce qu'elle ignore, les traits dont Bossuet a composé son admirable peinture, trouvent bien plus en lui-même leur application exacte, et, sans y penser, il a caractérisé sa propre éloquence.

L'année suivante, le 27 juin 1663, Bossuet rendait les mêmes honneurs à Nicolas Cornet, grand-maître du collége de Navarre. Dans l'éloge de ce savant théologien, qui avait été l'instituteur et l'ami de sa jeunesse, il jugeait les querelles religieuses de son siècle, avec sa foi, son grand bon sens et son humble soumission à l'Église. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, beaucoup de prélats, anciens élèves de Navarre, la plupart des docteurs de Sorbonne, dont certains inclinaient vers Port-Royal, assistaient à la cérémonie. Devant eux, le jeune chanoine de Metz eut l'intrépide courage de faire en ces termes le portrait des chefs du parti janséniste.

« Grands esprits, mais ardents, chauds, excessifs, insatiables, appliqués sans cesse à rechercher trop subtilement la saine doctrine, à l'éplucher de trop près ; ne sachant pas discerner assez d'avec les endroits où il est permis de s'étendre, ceux où il convient de s'arrêter tout court : entêtés à vouloir réduire les choses à la dernière évidence, ce qui est la plus prochaine disposition à l'erreur ; en proie à une mobilité inquiète, à une intempérance,

à une maladie de savoir ; esprits extrêmes, insatiables, ne se lassant jamais de chercher, ni de discourir, ni de disputer, ni d'écrire. Grands hommes, sans doute, éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux, mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant ; plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle ; tels, enfin, pour tout dire en un mot, qu'ils donnent beaucoup à Dieu, et que *c'est pour eux une grande grâce de céder entièrement à s'abaisser sous l'autorité suprême de l'Eglise et du Saint-Siége* (1). »

En 1667, pour le service anniversaire et, comme on disait, pour le *bout de l'an* d'Anne d'Autriche, Bossuet prononça l'oraison funèbre de sa bienfaitrice vénérée (2). La reine avait été une chrétienne accomplie, inébranlable dans le péril et sensible seulement à la *crainte de Dieu*. C'est ce sentiment profondément enraciné dans le cœur de l'intrépide princesse que l'orateur voulut rappeler par le choix de son texte. Il prit ces paroles d'Isaïe : *Timor Domini ipse est thesaurus ejus*. Nul doute que sa parole n'ait été à la hauteur de son respect et de sa reconnaissance. « Son discours, dit Le Dieu, fut d'autant plus touchant, qu'il était lui-même plus pénétré de douleur de la perte qu'il avait faite. » Malheureusement, cet ouvrage n'a pas été publié et l'on a fait de vaines recherches pour en retrouver le manuscrit. Il est perdu sans retour.

Voltaire prétend dans le *Siècle de Louis XIV :* « L'oraison funèbre de la reine-mère, que Bossuet prêcha en 1667, lui *valut* l'évêché de Condom. Mais ce discours *n'était pas encore digne de lui.* » Voilà deux assertions

(1) Après le service, l'orateur et toute l'assistance se rendirent dans la grande *Salle des Actes*, témoin autrefois des premiers triomphes de Bossuet. Là, de jeunes rhétoriciens vinrent lire des pièces de vers latins, où étaient célébrés tout-à-la fois le regretté grand-maître et son digne panégyriste.

(2) Dans l'église des Carmélites de la rue du Bouloi. Le roi et la reine n'y étaient pas, mais seulement Monsieur, Madame, Mademoiselle.

bien étranges et bien téméraires. L'éloge d'Anne d'Autriche précéda de près de trois ans la nomination de Bossuet; comment donc lui *valut*-elle son élévation à l'épiscopat? D'autre part, ce panégyrique n'a jamais été imprimé et il n'en reste aucune trace. Comment Voltaire peut-il savoir qu'*il n'était pas digne* de Bossuet?

Enfin la mort, en frappant une tête illustre, vint fournir à Bossuet l'occasion de donner carrière à son génie. Le grand siècle était arrivé à son entière maturité et à son plein épanouissement. Sur un signe de Louis XIV, et sous la main de Colbert, tout prenait à la fois un merveilleux essor. Réformes politiques, judiciaires, économiques, travaux publics, travail intellectuel, plaisirs et fêtes marchaient de front. Ce sont précisément ces heureuses années que Boileau a célébrées dans sa fameuse épître au roi, *sur les Avantages de la Paix*, qui est de 1669. Ni Athènes, ni Rome, aux plus beaux jours de leurs grandes époques littéraires, n'avaient jamais contemplé à la fois autant d'écrivains supérieurs, autant de chefs-d'œuvre. La Fontaine venait de publier les six premiers livres des *Fables*, Molière avait donné *Tartuffe*, le *Misanthrope*, l'*Avare*; les représentations de *Britannicus* duraient encore, et Boileau se reposait des *Satires* en mettant la première main à l'*Art poétique*. Cependant La Rochefoucault avait livré à l'impression ses *Maximes*; Retz composait dans la retraite ses piquants *Mémoires*; madame de Sévigné laissait courir sa plume dans de spirituelles et charmantes lettres à sa fille, et les héritiers de Pascal donnaient leurs derniers soins à la publication des *Pensées*. Bourdaloue arrivait de la province et débutait dans la chaire où avaient déjà paru Fléchier et Mascaron. C'est alors, à ce moment unique dans l'histoire des lettres, au milieu de la Cour la plus brillante et la plus polie de l'univers, en présence de ce roi le plus fier qui se soit

jamais assis sur le trône de France, c'est alors que Bossuet, dans toute la force de l'âge et du talent et dans tout l'éclat de la renommée, Bossuet, non plus simple prêtre mais évêque, fut appelé à l'honneur de faire l'oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre.

II.

L'oraison funèbre d'Henriette de France, fut prononcée, le 19 novembre 1663, dans la petite chapelle du monastère de la Visitation, à Chaillot (1). La défunte aimait cette pieuse maison, qui avait été fondée par elle et où elle aurait souhaité venir terminer ses jours.

La vie de la reine d'Angleterre était un champ immense ouvert à l'éloquence, tant les événements, de toute nature, s'y pressaient en foule ! Elle offrait, en vérité, *toutes les extrémités des choses humaines*, *la félicité sans bornes*, *aussi bien que les misères*. Ce n'était point une seule personne, ni une seule famille qui étaient en jeu ; mais les destinées de tout un grand peuple, troublées par une révolution terrible qui avait abouti au régicide. Et la révolution n'avait point été seulement politique, elle était surtout religieuse, et la première *cause de ces erreurs prodigieuses touchant la royauté*, n'était

(1) Peu de jours après Bossuet, le 25 novembre, le P. Senault prononçait le même éloge funèbre à Notre-Dame. Son discours, pâle et froid, n'est pas sans quelques restes de mauvais goût. Rappelant le beau temps et le calme de la mer qui avait favorisé le premier voyage d'Henriette en Angleterre, alors qu'elle allait unir sa destinée à celle du roi Charles Ier, il termine une longue description, où sont évoqués les souvenirs de Cléopâtre et de Mithridate, par ce trait pitoyable : « Ne pouvait-on pas assurer que la félicité de cette reine ne serait pas longue, *puisqu'elle avait commencé sur les eaux, qui sont le symbole de l'inconstance ?* » Bossuet avait représenté, sous de plus nobles couleurs, la riante journée où la jeune princesse « venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers. »

autre que le schisme de l'impie et orgueilleux Henri VIII. Dans ces infortunes inouïes d'une *reine, fille, femme, mère de rois si puissants*, quelle riche matière pour l'orateur! Dans ce renversement d'une dynastie et cette crise sociale, quels sujets d'enseignement pour l'historien et l'homme d'État! Enfin dans les épouvantables résultats de l'erreur religieuse, quels exemples frappants et décisifs fournis au docteur et au prêtre!

Les premiers mots de l'orateur renfermèrent une protestation contre l'outrageux emploi qui avait été fait de la parole divine. Après la mort de Charles Ier, Cromwell fit frapper une médaille commémorative qui offrait aux regards, avec un glaive flamboyant, cette inscription empruntée au Psalmiste : *Et nunc, reges, intelligite, erudimini, qui judicatis terram*. Ce fut le texte que Bossuet choisit (1). Dans la bouche du régicide, il était devenu une menace sacrilége; sur les lèvres du ministre sacré, il fut un avertissement solennel aux puissances de la terre, de prêter l'oreille aux grandes leçons que Dieu leur donne dans la fortune des rois. « Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leur devoir d'une manière souveraine et digne de lui. » C'est la pensée de l'exorde, le plus imposant et le plus magnifique qui ait jamais ouvert un discours religieux. De cette unique et grande pensée sort toute l'oraison funèbre. Bossuet montre la reine *élevée*, puis *abaissée*, et donnant de salutaires exemples dans la puissance comme dans la faiblesse. Le spectacle des grandeurs d'Henriette, de ses malheurs ensuite; telle est la division simple et féconde du discours et l'abrégé de tout son plan.

(1) Ces mêmes paroles ont été prises pour texte par Massillon dans l'*Oraison funèbre de Louis XIV*.

Sur ces données, Bossuet a su produire de merveilleux effets d'éloquence ; il n'est pas possible de les relever tous, de signaler même les principaux. Les critiques s'accordent à reconnaître une beauté achevée et supérieure dans l'exposé des causes de la révolution d'Angleterre et dans la peinture de Cromwell, *un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent nés pour changer le monde.* Rien n'égale, en effet, la perfection de ce portrait ; Tacite lui-même n'aurait été ni plus énergique ni plus profond. C'est une page d'une verve soutenue et d'une rapidité entraînante. En jugeant Cromwell, Bossuet ne le calomnie pas ; il se borne à démasquer son hypocrisie ; il a le bon goût de ne pas lui faire de reproches, de ne point lui adresser d'injures. La froide et impartiale histoire pourrait s'en tenir à son jugement et le reproduire. En fait, Voltaire n'a pas traité plus doucement cet ambitieux sans conscience, qui, « le masque de la religion sur le visage, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur (1). »

Laissant de côté ces passages d'un mérite reconnu, il n'est pas moins intéressant, ce semble, d'observer en quels termes le grand orateur a parlé de la mort et de l'échafaud de Charles Ier, souvenir pénible et qu'il était difficile de rappeler, en présence de la fille de ce malheureux prince. Deux fois, pourtant, Bossuet n'a pas craint d'y revenir et, dans l'une et l'autre circonstance, il trouve l'occasion de faire éclater toute sa délicatesse et tout son art.

« J'ai peine à contempler le grand cœur du roi dans ses dernières épreuves ; mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître ; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place du Whitehall (1) peuvent juger

(1) *Siècle de Louis XIV.*

(1) Charles avait été jugé à Westminster et exécuté sur la place de Whithehall, en face du palais des rois d'Angleterre.

combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs quand je célèbre ce monarque ; et ce cœur (1), qui n'a jamais vécu que pour lui se réveille, tout poudre qu'il est (2), et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune. »

N'est-il pas bien digne de remarque que la pensée de la mort du roi amène comme nécessairement, sur les lèvres de l'orateur, la pensée de la reine son épouse? Et n'est-elle pas d'un touchant effet cette apostrophe dramatique aux restes inanimés d'Henriette, que le souvenir de Charles Ier semble avoir réveillés de la mort et rappelés au sentiment et à la vie?

Dans le second passage, les deux royales victimes seront encore associées et plus intimement parce que Bossuet veut être aussi plus explicite et plus hardi. Il ne lui suffit pas d'avoir rappelé par une allusion le supplice de l'infortuné souverain ; il veut faire entendre clairement qu'il est mort par l'épée, qu'il a été décapité. C'est la reine elle-même qu'il va mettre en scène et, qui, dans une émouvante prosopopée, et par une citation du prophète Jérémie, découvrira jusqu'où s'étend son malheur.

« Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs? Qui pourrait raconter ses plaintes? Non, messieurs, Jérémie lui-même,

(1) Henriette avait choisi le lieu de sa sépulture dans l'église du monastère de Chaillot ; mais Louis XIV voulut qu'elle fût inhumée à Saint-Denis avec les rois ses ancêtres. Seulement, par respect pour les dernières volontés de la défunte, il accorda que son cœur serait donné aux religieuses de la Visitation. Ce cœur reposait sur le catafalque, dans une urne de vermeil, couverte d'un drap mortuaire.

(2) Variante : tout *cendre* qu'il est (1re et 2e édition).

qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète : « Voyez, Seigneur, mon affliction; mon ennemi s'est « fortifié, et mes enfants sont perdus; le cruel a mis sa main « sacrilége sur ce qui m'était le plus cher. La royauté a été pro- « fanée, et les princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je « pleurerai amèrement; n'entreprenez pas de me consoler. *L'épée « a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort sem- « blable.* »

La péroraison forme un contraste frappant avec le reste du discours. Elle se résume en cette pensée que les douleurs d'Henriette *l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile* et lui ont ménagé *les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent*. Après le tableau des grandes révolutions et le fracas des disgrâces royales, l'orateur repose ainsi l'âme de ses auditeurs par la peinture plus calme et plus douce des espérances chrétiennes.

Bossuet avait déployé tout son génie dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre ; neuf mois plus tard, il montra tout son cœur dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, sa fille, enlevée à vingt-six ans par un coup aussi terrible qu'imprévu.

« J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse *Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable, et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinées ! L'eût-elle cru, il y a dix mois ? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même. »

Henriette d'Angleterre n'était point un personnage ordinaire. Elle a été, près de dix ans, l'idole de la cour

où l'humble modestie de la reine Marie-Thérèse lui laissait souvent les honneurs de la première place. Son temps d'influence correspond au plus brillant moment du règne de Louis XIV, alors dans le feu de la jeunesse et dans la première jouissance du pouvoir. C'est l'époque des tournois, des ballets, des divertissements et des fêtes de tout genre : Henriette en était l'âme. Bossuet a fait admirablement ressortir quelles brillantes qualités ont contribué à mettre ainsi en lumière cette femme d'un esprit charmant et d'un grand cœur. Ce n'est point abandonner l'histoire des lettres que de rechercher, sur les traces du grand orateur, les principaux traits de cette vie glorieuse, terminée tout d'un coup par une lamentable, mais sainte mort.

La duchesse d'Orléans mérite l'attention à un autre titre encore : en même temps qu'un panégyriste incomparable, elle a eu la bonne fortune de rencontrer un historien de choix. Un des esprits les plus délicats et les plus sensés de l'époque, Madame de La Fayette, a écrit son histoire. On peut imaginer ce qu'est un livre où l'une de ces deux femmes parle de l'autre et quels précieux trésors de sentiments élevés et de bon et de beau langage s'y trouvent amassés.

Madame, au témoignage de tous les contemporains, paraît avoir exercé une sorte de séduction irrésistible, moins par sa beauté que par l'agrément et l'élévation de son esprit. « Elle possédait au souverain degré le don de plaire, dit Mme de La Fayette, et ce qu'on appelle grâce ; le charme était répandu sur toute sa personne. » *Si son rang la distinguait*, il est vrai de dire qu'*elle était encore plus distinguée par son mérite.* Le temps et l'occasion lui manquèrent pour en donner tous les preuves personnelles qu'il était permis d'espérer ; du moins, elle sut apprécier le talent et l'encouragea. « Elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on

croyait avoir atteint la perfection quand on avait su lui plaire. » Racine avait été du nombre des écrivains favorisés de son approbation ; elle avait pleuré à *Andromaque*, dès la première lecture que le jeune auteur lui en fit : « Pardonnez-moi, madame, disait le poëte, en lui dédiant sa tragédie, si j'ose me vanter de cet heureux commencement de sa destinée. Il me console bien glorieusement de la dureté de ceux qui ne voudraient pas s'en laisser toucher. » En même temps Madame protégeait Corneille et l'excitait à composer de nouveaux chefs-d'œuvre. L'année même de sa mort, elle avait donné simultanément à Corneille et à Racine, à l'insu l'un de l'autre, le sujet de *Bérénice*. La malheureuse princesse n'assista pas à la lutte littéraire qu'elle s'était promis de juger : elle était morte depuis trois mois lorsque les deux pièces parurent (1).

La duchesse d'Orléans n'avait pas seulement de la vivacité, du goût et de la délicatesse, mais un grand bon sens, une haute raison et elle montrait une remarquable aptitude aux travaux qui demandent de l'effort et de la réflexion. « Sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris. » En ces derniers temps, elle s'était plus spécialement adonnée à l'étude de l'histoire;

(1) Toutes les éditions des *Oraisons funèbres* rapportent invariablement l'anecdote suivante :

« Un jour, à l'époque où Boileau venait de publier le *Lutrin*, Henriette l'aperçoit, dans la galerie de Versailles, au milieu de la foule des courtisans et des spectateurs, le regarde finement avec un léger sourire, lui fait, du doigt, signe d'approcher, se penche à la hâte vers son oreille, lui dit tout bas:

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort,

et continue sa marche avec la famille royale et le roi qui se rendaient à la chapelle. »

Le trait est assurément joli et fait pour honorer tout à la fois la princesse et le poëte. Le mal est qu'en 1670, Boileau n'avait ni *publié*, ni même *commencé* le *Lutrin*.

elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros (1).

Aux grâces de l'esprit, la princesse joignait les qualités du caractère et les dons du cœur.

« Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres ; et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. Fidèle *en* ses paroles (2), incapable de déguisement, sûre *à* ses amis (3), par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettait à couvert des vains ombrages, et ne leur laissait à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté, vive à les sentir, facile à les pardonner. »

Madame était généreuse et libérale autant que bonne. « Elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une grandeur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. » Bossuet qui fut le témoin et le consolateur de sa mort, l'éprouva lui-même, par un présent qu'il en reçut, presque au dernier soupir. « Comme M. de Condom parlait à la princesse, dit Madame de La Fayette, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin, elle lui dit en anglais,

(1) *Fade* est bien le mot propre, qui convient aux héros de romans dans toutes les époques, mais qui s'appliquait avec plus de justesse encore aux personnages des romans d'alors. Le goût des romans était une des maladies du temps et tel étaient l'empire de la mode et la force de l'habitude que les meilleurs esprits cédaient à l'entraînement général. Madame de Sévigné elle-même n'y échappait pas : « Je trouve le style de La Calprenède détestable, écrivait-elle à sa fille, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu ; tout cela m'entraîne comme une petite fille » (12 juillet 1671).

(2) Fidèle *en* ses paroles.

Et Dieu trouvé fidèle *en* toutes ses menaces (Athalie, acte I, sc. 1).

(3) Sûre *à* ses amis.

Au XVII[e] siècle, les meilleurs écrivains emploient *à* après les adjectifs, dans le sens du datif latin.

Qu'on nous pardonne toutes ces petites observations sur le style de Bossuet : la langue de ce grand écrivain est comme le modèle et le type du plus pur français.

afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui ». Bossuet fut ému de ce témoignage d'affection et de reconnaissance, et, du haut de la chaire, il voulut lui en rendre publiquement hommage : « Cet art de donner agréablement qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort » (1).

Ainsi heureusement douée, la duchesse d'Orléans passait pour accomplie. Louis XIV l'aimait beaucoup et en faisait grand cas. « Le roi, *dont le jugement est une règle toujours sûre*, a estimé la capacité de cette princesse et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges. » Il la choisit comme médiatrice auprès de Charles II qu'il s'agissait de détacher de l'alliance de la Hollande et de ramener à la religion catholique. Henriette alla passer trois semaines en Angleterre et les employa si bien qu'elle réussit dans sa double négociation. Son frère déclara la guerre à la Hollande, et promit d'abjurer sous peu le protestantisme. Elle était à peine de retour à Paris, de ce voyage fameux, *d'où elle remportait tant de gloire et de si belles espérances*, que, suivant les belles expressions de Madame de La Fayette, « une mort moins attendue qu'un coup de tonnerre termina une si belle vie, et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais ».

Le 29 juin 1670, vers cinq heures du soir, Madame

(1) A propos de cette fameuse bague, Maury raconte, et très-probablement invente une petite historiette, qui ne manque pas de vraisemblance, mais qui n'a d'autre garant que lui :

« Le roi voulut remettre lui-même cette bague à Bossuet ; il l'invita à la porter toute sa vie en souvenir de Madame, et il ajouta qu'il ne croyait pas pouvoir mieux témoigner son intérêt à la mémoire de cette princesse qu'en le chargeant de prêcher son oraison funèbre à Saint-Denis. « C'est dommage, dit un des assistants, qu'on ne puisse parler de cette bague dans une oraison funèbre. - Pourquoi pas ? dit Bossuet Et il tint parole. »

étant à Saint-Cloud, demanda un verre d'eau de chicorée à la glace; elle le prit, et neuf ou dix heures après, à deux heures et demie du matin, le 30, elle expira dans les douleurs de la plus violente colique. On a le moindre détail de toutes ses actions et de toutes ses paroles dans l'intervalle. C'est le tableau d'une mort héroïque et parfaitement chrétienne (1).

Depuis un an déjà, Henriette montrait de grands sentiments de religion. La mort de sa mère avait fait sur elle de salutaires impressions. Pour les affermir, elle se mit sous la direction de Bossuet et voulut qu'il vînt l'instruire, plusieurs fois chaque semaine, des vérités de la foi et de ses obligations de chrétienne (2). Ces conférences portèrent vite des fruits précieux; les *confessions* d'Henriette devinrent plus *exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents*, *son application plus forte à la piété*. C'est là qu'elle puisa la vivacité plus ardente de sa foi, et ce généreux dessein de travailler à la conversion de l'Angleterre qui occupa et sanctifia les derniers temps de sa vie.

« Digne fille de saint Edouard et de saint Louis, elle s'attacha

(1) Ici se présente la grande question longtemps agitée : Madame est-elle morte empoisonnée ? Les témoignages contemporains les plus dignes de foi s'accordent à reconnaître qu'il n'y eut d'autre poison que la mauvaise constitution de la princesse, aggravée par toutes sortes d'imprudences. Au premier moment, les médecins ne crurent pas à la gravité du mal. « Dieu, dit madame de La Fayette avec toute l'éloquence de Bossuet, Dieu aveuglait les médecins et ne voulait pas même qu'ils tentâssent des remèdes capables de retarder une mort qu'il voulait rendre terrible. » Trois d'entre eux qu'on avait envoyé chercher à Paris, après une conférence assez longue, vinrent dire à Monsieur *qu'il n'y avait point de danger*.

(2) L'année suivante, Mascaron, évêque nommé de Tulle, prononçant au Val-de-Grâce, l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, rappelait ainsi ces pieuses conversations :

« *Il n'y avait pas de jour dans la semaine*, depuis longtemps, qu'un *grand prélat*, dans la bouche duquel la vérité est aussi belle que puissante, ne l'entretînt des devoirs de la piété chrétienne, du mépris des choses du monde et de l'amour de l'éternité. Les audiences de cérémonies et d'affaires sont établies depuis longtemps à la cour ; l'illustre Henriette est la première qui y a établi des audiences réglées de piété. »

du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre ? *Nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein.* »

Avec de tels sentiments, Madame ne fut pas surprise par la soudaine atteinte de la mort, elle garda sa présence d'esprit entière, et, dès le premier moment, ne songea plus qu'aux choses essentielles, c'est-à-dire aux intérêts de son âme et à Dieu. Son premier cri fut d'appeler Bossuet. Pendant qu'on allait le chercher à Paris, Madame de La Fayette conseilla de faire venir un chanoine de Saint-Cloud, nommé Feuillet. C'était un ecclésiastique d'une grande piété, d'une vie exemplaire et qui poussait, jusqu'à l'excès, l'ardeur et l'emportement du zèle (1). Ce docteur ne ménagea pas Henriette; il lui parla presque durement. Elle s'écria en l'apercevant : « Vous voyez, Monsieur, en quel état je suis réduite ! » — « En un très-bon état, Madame, lui répondit-il; vous confesserez à présent qu'il y a un Dieu que vous avez très-peu connu pendant votre vie. » Et le chanoine, avec une sévérité que Dieu rendit profitable, lui représenta les engagements de son baptême violés par l'amour des grandeurs, du luxe et des plaisirs, et conclut en disant que, sa vie n'ayant été qu'un péché, il fallait employer le peu de temps qui lui restait à faire pénitence. La pauvre princesse s'y résolut courageusement et fit une confession générale, avec d'admirables sentiments de foi et de repentir.

(1) Des contemporains avaient surnommé Feuillet le *réformateur de l'univers.*

Et laissez à *Feuillet* réformer l'univers.

(*Boileau*, sat. X).

On a de cet ecclésiastique une *Relation de ce qui s'est passé à la mort chrétienne de Son Altesse Royale Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.* Ce récit qu'on ne peut évidemment pas soupçonner de présenter les choses sous un jour trop favorable, est un témoignage irrécusable de la résignation chrétienne et des dispositions édifiantes de Madame.

Enfin Bossuet parut. Le premier courrier ne l'avait point trouvé chez lui ; il avait fallu en dépêcher un second, puis un troisième. Madame était à l'extrémité, elle venait de prendre le dernier breuvage lorsque l'évêque arriva. Ce fut un moment décisif, solennel, que ce premier regard échangé entre Bossuet et la princesse. « Elle fut aussi aise de le voir, dit l'austère Feuillet, comme il fut affligé de la trouver aux abois. Il se prosterna contre terre et fit une prière qui me *charma ;* il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour. »

.Les souffrances augmentaient cependant, et Madame avait besoin de forces extraordinaires pour les supporter avec patience. Afin de renouveler en elle la résignation et le courage, le prélat lui présenta le crucifix sur lequel elle avait vu expirer Anne d'Autriche et que la pieuse reine lui avait légué, à son heure suprême. La princesse s'en saisit et le pressa sur ses lèvres, *comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs*. Frappé de l'altération de ses traits : « Madame, lui dit Bossuet, vous croyez en Dieu, vous espérez en Dieu, vous l'aimez ». Il lui entendit répondre très-distinctement : « De tout mon cœur ». Dès lors, elle n'ouvrit plus la bouche. Il lui offrit encore le crucifix et lui dit qu'en embrassant Jésus-Christ, elle pratiquait ensemble tous les actes de la piété chrétienne. Elle le prit, le baisa avec amour et le tint elle-même pressé sur ses lèvres jusqu'à ce que son bras tombât par faiblesse, et le crucifix en même temps. Il le lui fit encore baiser, disant : « *In manus tuas, Domine !...* » Ce fut tout : Henriette expira, paisible, confiante, *douce envers la mort*, comme elle l'avait été *envers tout le monde.*

L'émotion qu'avait éprouvée Bossuet est passée dans son discours. Jamais encore la mort ne lui avait arraché un pareil accent de tristesse ; ce sentiment tout per-

sonnel, si intime et si profond, il ne le retrouvera plus, pas même pour pleurer Condé, le protecteur de sa jeunesse et l'ami de toute sa vie. C'est le caractère propre de cette oraison funèbre, que l'orateur s'associe tellement à l'infortune dont il est l'historien, qu'il semble raconter son propre malheur et gémir sur un deuil de famille. Aussi, c'est avec les larmes dans les yeux, avec la voix émue et le cœur troublé, que Bossuet a dû prononcer ces merveilleuses et sublimes paroles qui expriment si vivement la surprise et la douleur produites par la nouvelle presque simultanée de la maladie et de la mort de Madame.

« O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts ; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur, et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et « les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement » (1).

Plusieurs fois, Bossuet oublie son rôle de consolateur, et il se laisse aller à toute l'amertume de ses regrets. Il insiste comme à plaisir sur les motifs qu'il a de s'affliger, c'est-à-dire sur toutes les précieuses qualités dont la princesse était ornée et qui rendent sa perte plus douloureuse.

» Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces.... Cependant elle a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des

(1) Il est question ici du prophète Ezéchiel. Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur.

champs. Le matin, elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez : le soir nous la vîmes séchée (1).... Qui eût pu penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive ?.... »

Le ministre de Dieu se réveille bientôt, et, de cette mort qu'il ne peut assez déplorer, tire pour son auditoire d'utiles enseignements et de précieuses leçons.

« Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement, tout est vain en nous.... »

Cette idée de la vanité des choses humaines remplit tout le discours. Elle inspire le choix du texte tiré des premières paroles de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes; vanitas vanitatum, et omnia vanitas.* La division ressort naturellement de ce texte. L'orateur se propose de montrer que « tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de la vie mortelle », et, ensuite, que « tout est précieux, tout est important si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre ». Il fera voir d'un côté, « ce qu'une mort soudaine a ravi » à la princesse, et de l'autre, « ce qu'une sainte mort lui a donné ». Ainsi se trouvent nettement indiquées deux parties distinctes que termine une courte péroraison, d'un ton très-calme et qui est une exhortation à mépriser le monde pour s'attacher à Dieu seul.

(1) Purpureus veluti quum flos succisus aratro,
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia quum forte gravantur.
Virgile, Enéide, IX.

« Virgile, remarque judicieusement un annotateur, a multiplié les détails gracieux; Bossuet prend au contraire ce qu'il y a de plus commun et de plus simple, l'*herbe des champs séchée le soir*.... La comparaison n'en est peut-être que plus touchante, et elle a de plus que celle de Virgile, ce mot si triste : *Avec quelles grâces ! vous le savez.* »

L'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans fut prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670, en présence du prince de Condé. La reine Marie-Thérèse entendit Bossuet, mais dans une tribune fermée, pour ne point être vue. Turenne aussi y était, et telle fut son émotion qu'au sortir de la cérémonie, il eut la pensée de se donner tout à Dieu et d'aller ensevelir le reste de sa vie à l'Oratoire (1).

III

Après l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, il y eut pour Bossuet treize années de silence. Il reparut en chaire, en 1683, pour faire l'éloge de la reine.

Marie Thérèse (2), fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, et femme de Louis XIV, laissait le souvenir d'une vie éprouvée sur le trône et sanctifiée par une longue et inaltérable résignation. Elle avait grandement souffert, comme épouse et comme mère. Épouse, elle avait été délaissée et publiquement humiliée devant les favorites, par un roi qu'elle ne cessa pourtant jamais d'aimer avec tendresse. Mère, elle vit mourir cinq de ses enfants, et une maladie terrible faillit lui enlever le grand

(1) Les contemporains sont unanimes à constater l'attendrissement de l'auditoire. Le successeur de Loret, le sieur Robinet, rend témoignage, à sa manière, des larmes que l'orateur fit verser :

> L'abbé Bossuet, de grand génie,
> Fit un *éloge* d'importance,
> Qui ravit toute l'assistance....
> Où *chacun se fondant en eau*
> Jugea *donc* comme en peu d'espace
> La gloire de ce monde passe,
> Et que *tout n'est que vanité.*

(2) Marie-Thérèse dut à sa qualité de reine de France et de femme de Louis XIV, l'honneur d'un nombre considérable d'oraisons funèbres. On n'en compte pas moins de trente-cinq imprimées. Parmi leurs auteurs, il n'est que Bossuet et Fléchier dont la réputation ait mérité de venir jusqu'à nous.

Dauphin, sa dernière consolation. La religion lui donna le courage de tout supporter, sans se plaindre. Louis XIV lui rendit à la mort le plus touchant hommage que sa modestie pût ambitionner. Au moment où on vint lui annoncer qu'elle n'était plus, il s'écria : « *Voilà le premier chagrin qu'elle me donne* ». Le mot est parfaitement authentique : on peut le trouver bien sec et bien froid dans la circonstance ; il témoigne du moins d'un sentiment profond d'estime et de respect.

La vie si simple de Marie-Thérèse n'offrait pas les mêmes péripéties émouvantes que l'existence orageuse et troublée de la reine d'Angleterre, ou la courte mais brillante destinée de la duchesse d'Orléans. L'unique intérêt reposait sur le contraste de la modestie et de la grandeur. « Fille, femme, mère, maîtresse, reine telle que nos vœux l'auraient pu faire, plus que tout cela, chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus. » Humilité et pureté, l'oraison funèbre est un admirable sermon sur ces deux vertus.

L'orateur prend pour texte ces paroles de Saint Jean : *Sine macula sunt ante thronum Dei*, texte bien choisi, car « nulle part on ne vit dans une haute élévation une pareille pureté ». L'exorde solennel et poétique s'ouvre par le tableau mystique de l'assemblée rayonnante des élus. C'est parmi ces âmes pures et vierges, *dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui,* que Bossuet croit pouvoir placer la reine. Peinture touchante, propre à consoler efficacement tous ceux qui pleurent Marie-Thérèse et plus spécialement à adoucir la douleur de son fils. « Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle : pouvais-je mieux essuyer vos larmes qu'en vous faisant voir, au milieu de cette troupe resplendis-

sante et dans cet état glorieux, une mère si chérie et si regrettée ».

Le discours se divise en deux parties : « Voici en peu de mots, ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : *il n'y a rien que d'auguste dans sa personne ; il n'y a rien que de pur dans sa vie* ».

Dans la première partie, Bossuet agrandit son sujet, en mêlant l'éloge du roi à celui de la reine. Marie-Thérèse, était arrière-petite-fille de Charles-Quint par son père, petite-fille de Henri IV par Isabelle sa mère : son *mariage fortuné* unit plus étroitement les deux augustes maisons dont elle était issue. C'est pour l'orateur une occasion naturelle d'exalter les mérites de l'époux que Dieu lui donne et de vanter ses triomphes militaires, son habile administration, et même son zèle pour la religion. Là se trouvent l'apostrophe célèbre à l'île *pacifique* des Faisans, où fut conclue la paix des Pyrénées, et le passage non moins fameux sur le bombardement d'Alger par ordre de Louis XIV :

> « Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur *avare* (1) : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance ; mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau *ravissant* (2) qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. »

La seconde partie n'a plus de ces vives et éclatantes beautés; elle est sur un ton plus tranquille et d'un accent plus doux. L'orateur met en lumière toutes les vertus cachées de Marie-Thérèse, sa foi ardente, sa soumission exemplaire aux prescriptions de l'Église, son amour pour

(1) Avare, *avarus*, avide.

(2) Ravissant. On dirait aujourd'hui *ravisseur*.



la sainte Eucharistie. Cette énumération édifiante se termine par le souvenir d'Anne d'Autriche et par un court parallèle entre deux reines *plus unies encore par la piété que par le sang.*

Marie-Thérèse fut enlevée par un abcès intérieur, à l'âge de quarante-cinq ans seulement, et après quatre jours de maladie. Elle était tombée *toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée.* Ce coup imprévu fournit à Bossuet l'idée de sa péroraison : la mort est souvent soudaine et toujours effrayante ; elle vient comme un voleur, il faut s'y préparer par la pénitence.

Le beau discours de Bossuet a inspiré à M. de Sacy une page charmante qu'anime un enthousiasme sincère et d'une vivacité franche et communicative. On nous saura gré de la transcrire dans toute son étendue ; elle fait connaître parfaitement le mérite spécial d'une oraison funèbre qui n'a point été estimée à sa valeur par tous les critiques.

« Cette oraison funèbre de la reine, *qu'autrefois, Dieu me le pardonne ! j'avais trouvée presque ennuyeuse,* est un chef-d'œuvre de grâce et de pureté. C'est d'un bout à l'autre le tableau ravissant de la candeur et de l'innocence chrétiennes. Cette pauvre reine, humainement parlant, n'avait guère eu d'autre mérite que sa piété. Ses vertus étaient de celles qui n'ont pas grand éclat dans le monde : soumission, modestie, douce résignation. Ce n'était pas par ces qualités modestes qu'une reine de France pouvait attirer les regards, dans une cour où brillaient les La Vallière et les Montespan. Elle était belle, mais de cette beauté calme qui n'est que le reflet de la candeur et de la pureté de l'âme. Sa sainteté même, timide et douce comme sa personne, n'avait rien qui brillât aux yeux du monde. Pour faire son éloge, c'est dans son cœur qu'il fallait aller chercher tout ce

qu'elle avait eu de gracieux, de tendre, d'héroïque dans son dévouement à ses devoirs ; c'est le sacrifice perpétuel de cette âme brisée par des douleurs secrètes qu'il fallait peindre ; c'est l'idéal, en un mot, de la piété toute pure, et la vertu d'autant plus accomplie qu'elle est sans éclat extérieur, que Bossuet avait à faire voir à ses auditeurs : c'est aussi cette peinture qui donne à l'oraison funèbre de la reine un charme, une douceur, une beauté incomparables ! Jamais la perfection d'un cœur innocent, jamais la virginité de l'âme n'a été représentée avec un sentiment si vrai. Il n'y a pas jusqu'à la blancheur éclatante du teint de la reine qui ne fournisse à Bossuet un trait admirable pour achever le tableau de la candeur et de la pureté de cette princesse. N'est-ce pas le ciel même avec ses chastes délices que Bossuet ouvre à son auditoire lorsque au début de son discours, il représente la reine au milieu des âmes bienheureuses dont la robe d'innocence n'a pas été souillée par le péché ? Tout le monde connaît ce passage, je le sais bien. Je le connaissais aussi, et je l'ai relu avec tant de plaisir !

« C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a été placée ; l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnais cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspirait du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. *Cette éclatante blancheur* (1), symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. »

(1) « L'infante-reine était petite, mais bien faite, dit madame de Motteville dans ses *Mémoires;* elle nous fit admirer en elle la plus *éclatante blancheur* que l'on puisse avoir. »

« Malheur à qui ne serait pas remué jusqu'au fond de l'âme par cette sublime peinture (1). »

L'oraison funèbre de Marie-Thérèse fut prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre, devant le Dauphin et la Dauphine, le duc et la duchesse d'Orléans, Mademoiselle, le prince de Condé et toute la cour.

Après l'oraison funèbre de Marie-Thérèse vient celle d'Anne de Gonzague, princesse Palatine. Il n'était pas possible que le contraste fût plus complet. D'un côté, une vie tout unie, simple, irréprochable et pure, réglée par le devoir, inébranlablement soumise à la foi ; et d'autre part, une existence romanesque, mêlée aux agitations de la Fronde, troublée par les égarements des sens et l'orgueil du doute, purifiée enfin par un éclatant et durable repentir. Le siècle de Louis XIV offre plusieurs fois ce grand et consolant spectacle d'une conversion accomplie au milieu de la cour et dans le plus fort entraînement des plaisirs du monde. Ici le miracle est plus étonnant et la grâce a frappé un plus grand coup. La princesse Palatine ne vivait point seulement dans le désordre, elle avait cédé au libertinage et à l'incrédulité, de sorte que, pour la ramener à lui, Dieu ne dut pas seulement toucher son cœur, mais encore éclairer son intelligence et convaincre son esprit. Quelle bonne fortune pour Bossuet que de rencontrer une première fois le scepticisme, de se mesurer avec lui et d'en montrer, dans la personne même d'Anne de Gonzague qui a su en triompher, tout le ridicule, toute la folie, tout le néant.

Bossuet a pris pour texte ces paroles d'Isaïe qui s'appliquent si heureusement à son sujet : *Apprehendi te ab extremis terræ et longinquis ejus vocavi te : elegi te, et non abjeci te ; ne timeas, quia ego tecum sum.* Dès le début

(1) *Journal des Débats*, 5 janvier 1853.

l'orateur s'adresse aux pécheurs et les invite à considérer dans les égarements et la conversion d'Anne de Gonzague comment on s'éloigne de Dieu, et comment on revient à lui. « Venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse Anne, venez voir où la main de Dieu l'a élevée. » C'est la pensée de l'exorde et la division même du discours. Pour remplir ce cadre, Bossuet a dû faire l'histoire complète de la princesse Palatine et la suivre depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Anne de Gonzague était fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue. Elle eut deux sœurs, Marie qui était l'aînée et qui fut reine de Pologne, et Bénédicte, la plus jeune, qui se fit religieuse et mourut à vingt ans. C'est dans les monastères de Faremoustier et d'Avenai (1) dont Bénédicte fut successivement abbesse, que s'écoula la jeunesse d'Anne de Gonzague. Bossuet peint avec un charme infini l'innocence et l'heureuse culture de ces premières années. « Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits. » Mais ces fleurs et ces fruits ne durèrent pas. La mort de son père et celle de Bénédicte amenèrent la princesse à la cour. Elle avait vingt-un ans, elle était belle, spirituelle, ardente ; elle se laissa prendre aux plaisirs et aux séductions du monde. « Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisait, et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. » Alors commence pour Anne de Gonzague une vie d'intrigues et d'aventures qui fut interrompue, au bout de quelques années, par son mariage avec le prince Edouard, comte Palatin du Rhin. Afin d'obtenir sa main, Edouard, qui était protestant, se fit instruire dans la religion catholique et reconnut *les erreurs où les*

(1) Faremoustier, *monastère de Sainte-Fare*, et Avenai sont situés dans le diocèse de Meaux.

derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avaient engagé. De cette union naquirent un fils et trois filles dont une fut mariée à Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé.

Cependant les troubles de la Fronde éclatèrent et Anne de Gonzague y joua un rôle considérable. C'était le temps de l'influence des grandes dames, et l'on sait quelle part importante prirent aux affaires du temps Madame de Chevreuse, Madame de Longueville, Mademoiselle de Montpensier. La princesse leur fut bien supérieure par l'adresse, la prudence, la loyauté. Elle ne fut proprement d'aucun parti, mais chercha à concilier les esprits et mérita que des deux côtés on rendît hommage à la franchise de son caractère et à la sûreté de son esprit. Comme elle avait fait preuve d'habileté pendant les discordes civiles, elle montra toute sa générosité, lors de l'invasion de la Pologne par Charles-Gustave. Alors en effet, elle vint efficacement en aide à la reine sa sœur, par un don de cent mille livres. Bossuet s'est élevé jusqu'à la plus sublime poésie et a rencontré une inspiration vraiment lyrique, dans le tableau rapide et hardi de l'apparition triomphante du conquérant Suédois.

« Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave non moins fier ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne (1). Charles-Gustave parut à la Pologne, surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à le mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont *vites* (2), ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. »

(1) Charles-Gustave était le neveu de l'illustre Gustave-Adolphe, le cousin et le successeur de la fameuse Christine et l'aïeul de Charles XII dont Voltaire a écrit l'histoire.

(2) *Vite*. Ce mot était adjectif au dix-septième siècle.

La perdrix le raille et lui dit
Tu te vantais d'être si *vite*.

La Fontaine. *Le Lièvre et la Perdrix*.

Anne perdit son époux après dix-huit ans de mariage ; elle fut loin d'être une de ces veuves pieuses, ensevelies dans leur douleur et comprenant bien « le deuil éternel qui fait le soutien comme la gloire de leur état. » Elle s'abandonna sans retenue aux passions déréglées du cœur, et bientôt à la licence effrénée de l'esprit, unissant à la morale la plus relâchée, le scepticisme le plus absolu. La princesse en vint à perdre complétement la foi, se sentant, — c'est elle-même qui l'avoue, — se sentant, lorsqu'on parlait devant elle des mystères de la religion catholique, la même envie de rire qu'on éprouve d'ordinaire, quand des gens fort simples énoncent des choses ridicules ou impossibles (1). Bossuet condamne ces sentiments, et son indignation éclate moins contre Anne de Gonzague que contre tous les impies de son temps. Sans doute, le dix-septième siècle a été ferme et inébranlable dans sa foi, et le plus grand nombre des esprits élevés y a professé les croyances catholiques. Pourtant toute une génération d'incrédules, nés de la Renaissance et de la Réforme, le traversa sourdement et prépara le terrain à Voltaire et aux encyclopédistes. C'est à eux que, du haut de sa foi, le grand évêque jette en passant cette objurgation véhémente :

Qu'ont-ils vu, ces *rares génies* (2), qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur ! Et qu'il serait aisé de les confondre si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues, les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu ; ils n'entendent rien ; ils n'ont pas

(1) Ce sont les propres expressions de la Palatine, dans le récit qu'elle écrivit de sa conversion, sur l'invitation de l'abbé de Rancé, le fameux réformateur de la Trappe. Ce récit très-intéressant et du meilleur style, a été imprimé, en 1733, en tête de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

(2) Le mot *rare* est ici par dérision et rappelle le trait de La Bruyère : « Les *esprits forts* savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? »

même de quoi établir le néant *auquel* (1) ils espèrent après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré (2) ».

Près de dix ans s'écoulèrent: la princesse Palatine avait vieilli et s'était retirée de la cour; son attachement pour les plaisirs du monde et son mépris de la religion l'avaient suivie dans sa retraite. C'est là qu'une conversion rapide, imprévue, passionnée, vint la surprendre. « Le Seigneur la ramena des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, des voies détournées où elle se perdait, abandonnée à son propre sens. » A cinquante-six ans, Anne de Gonzague eut deux visions qu'elle considéra comme des avertissements du ciel. Bossuet raconte ces deux apparitions d'après la princesse elle-même, et il les raconte admirablement, avec une joie d'apôtre et une incomparable majesté. Le second de ces rêves surtout est resté célèbre et il a obtenu des éloges que l'orateur ne pensait assurément pas mériter. A ce titre, il est bon de le citer et de protester ensuite contre l'excès d'une fausse délicatesse et les scrupules d'un goût timoré.

« Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse : une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide ; elle accourt, elle lui arrache cet *innocent animal :* en même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit : Si vous, qui êtes *mauvaise*, ne pouvez vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu, infiniment bon,

(1) Ainsi Malherbe :

N'espérons plus, mon âme, *aux* promesses du monde.

(2) Cette sortie contre les incrédules avait un à-propos de circonstance pour Condé qui n'entendit point l'oraison funèbre, mais qui la lut certainement. M. le prince, éloigné de la pratique des sacrements depuis la Fronde, venait en effet de se convertir.

vous redonnera au démon après vous avoir tirée de sa puissance? Espérez et prenez courage. »

Maury qui loue beaucoup ce récit, réellement très-louable, donne de curieux motifs de son admiration. A l'en croire, Bossuet était fort gêné d'avoir à entretenir son auditoire de la vision qu'avait eue la princesse, et il lui en coûtait de la raconter en chaire. « Il faut avouer que l'histoire d'un *poussin* enlevé par un chien sous l'aile de sa mère n'était pas *aisée à ennoblir* dans une oraison funèbre. » Là dessus, le critique observe avec quel art, au prix de quelles précautions, par quelle *magie*, — le mot y est, — Bossuet prépare, amène et finalement risque la *poule* « dont il semblait *impossible*, ou pour mieux dire, *ridicule* de parler ». Évidemment, notre grand orateur n'a rien fait pour se rendre digne de ces louanges puériles. Tout ce calcul n'est que dans l'esprit de son commentateur, et il n'a pas ce parti-pris d'*ennoblir* toute chose. Bossuet domine de trop haut son sujet pour éprouver quelque embarras à le traiter. L'idée élevée qu'il se forme du ministère de la parole sainte et l'exemple de la Bible qui ne recule devant aucun détail familier, le préservent de toute crainte; il ose toujours dire toute la vérité.

Après sa conversion, Anne de Gonzague passa encore douze années dans les larmes du repentir. Elle se consacra désormais à la charité et à la prière; elle devint aussi humble qu'elle avait été superbe; elle aima la vie cachée autant qu'elle avait aimé la gloire mondaine, du dernier degré de l'incrédulité où elle était tombée, elle s'éleva au plus haut point de la perfection chrétienne. Il faut lire dans Bossuet l'admirable peinture de cette vie pénitente. « Je ne connais rien, dit M. de Sacy, qui fasse mieux sentir, en fait d'art et d'éloquence, l'alliance intime du beau et du sévère. » Enfin elle mourut, après une longue maladie, supportée avec un courage

héroïque et la plus entière résignation. « Prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disait d'une voix mourante : Je m'en vais voir comment Dieu me traitera, mais j'espère en ses miséricordes. » Tel fut le dénouement de cette existence singulière dont la piété avait sanctifié les premiers et les derniers jours.

Anne de Gonzague mourut le 6 juillet 1684. C'est l'année suivante seulement, pour le service anniversaire, que Bossuet, sur la demande de Condé, prononça son oraison funèbre dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Il eut pour auditeurs le duc et la duchesse d'Enghien, gendre et fille de l'illustre défunte.

Cinq mois après avoir fait l'éloge de la princesse Palatine, Bossuet dut accepter de rendre le même devoir au chancelier Michel Le Tellier. Le Tellier avait vieilli dans les charges publiques; il avait débuté comme procureur du roi au Châtelet de Paris; Mazarin l'avait appelé au ministère de la guerre; Louis XIV l'avait nommé chancelier et garde des sceaux. Ses deux fils étaient de hauts et puissants personnages. L'un était le fameux Louvois, successeur de son père au département de la guerre; l'autre, engagé par sa famille dans les ordres sacrés, était devenu archevêque de Reims. Dans les positions élevées qu'il occupa et où il se maintint de si longues années et sous des régimes divers, Le Tellier fit preuve de prudence et d'habileté. Il ne fut pas un grand ministre ni un homme d'État de génie : très en-dessous de Colbert et même de Louvois, il sut montrer un dévouement intelligent aux intérêts du royaume et à la gloire de son maître. De plus, il fut honnête homme et bon chrétien. Voltaire manque une fois de plus à la justice, lorsqu'il se permet d'attaquer outrageusement la mémoire du chancelier : « Quand on lit l'oraison funèbre de Le Tellier et qu'on la compare

avec sa conduite, que peut-on penser sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation (1)? » Les plus graves contemporains s'accordent à donner un démenti à Voltaire, en rendant hommage aux vertus de Le Tellier.

Bossuet raconte toute la vie publique de Le Tellier. Il loue d'abord le magistrat et il profite de la circonstance pour donner, en deux admirables pages, l'idée la plus élevée et la plus chrétienne de la magistrature et des devoirs du magistrat. Il loue ensuite le ministre et, comme il avait fait pour Anne de Gonzague, il se jette en plein dans le récit de la Fronde et trace, en passant, deux admirables portraits, l'un, celui de Retz, qui ressemble sans doute, mais qui semble un peu flatté; et l'autre, celui de Mazarin, pour lequel il est permis de trouver Bossuet bien sobre d'éloges. Enfin, il loue le chancelier, insistant de préférence sur sa conduite dans les affaires ecclésiastiques et sur la révocation de l'édit de Nantes. Cet endroit est le point capital de l'oraison funèbre; il mérite, par son importance, qu'on s'y arrête un instant.

Bossuet ne paraît avoir pris personnellement aucune part à la révocation de l'édit de Nantes. Il n'y a pas trace d'une intervention quelconque de l'évêque de Meaux dans les conseils et les actes qui ont préparé, accompagné et suivi cette grande mesure. M. de Bausset ajoute même que le prélat « s'éleva, dans la suite, avec la plus grande chaleur contre les violences que le marquis de Louvois mêla à l'exécution d'une loi qui d'abord n'avait rencontré aucune opposition ». Il n'en est pas moins vrai que, s'il ne fut en rien l'auteur de la révocation, Bossuet l'admira et l'approuva. Le Tellier, en scellant cette mémorable déclaration à la-

(1) *Siècle de Louis XIV.*

quelle il avait, lui, puissamment contribué, versa des larmes de joie et s'écria : « qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi, il ne *se souciait plus* de finir ses jours. » Bossuet qui rapporte ces paroles à l'honneur de son héros, en tire l'occasion de célébrer magnifiquement et, sur un ton presque lyrique, ce qui était à ses yeux l'un des plus importants et des plus glorieux événements du règne de Louis XIV.

« Ne laissons pas cependant de publier *ce miracle de nos jours;* faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église; hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin, les Théodose....... Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir; leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des Églises, c'est le vœu des évêques. »

L'opinion publique ne s'exprimait point alors autrement sur l'édit de révocation. Jamais acte du pouvoir n'obtint une adhésion plus complète, un assentiment plus général : on se souvenait encore des périls que les protestants français avaient fait courir au royaume dans les derniers règnes; on espérait voir réalisée enfin l'unité religieuse comme l'unité politique de la nation.

C'est là ce qui motive et explique l'enthousiasme universel auquel presque tous les grands écrivains ont pris leur part. Fléchier dans l'oraison funèbre du même Le Tellier, ne tient pas un autre langage que Bossuet. Madame de Sévigné, écho de la société du temps, écrit au comte de Bussy : « Vous avez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes ; rien n'est si beau que ce qu'il contient, et *jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable* » (1). La Bruyère, en faisant le portrait du souverain parfait, c'est-à-dire de Louis XIV : « Il faut, dit-il, qu'il sache aussi se renfermer dans les détails de son royaume, qu'il *en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté*, s'il s'y rencontre ». La Fontaine, qu'on n'accusera certes pas de fanatisme, disait du roi, au lendemain du fameux édit :

Il veut vaincre l'erreur ; cet ouvrage s'avance,
Il est fait ; et le fruit de ces succès divers
Est que la *vérité règne en toute la France* (2).

Le grand Arnauld, banni lui-même pour cause de religion, écrivait de Bruxelles des lettres approbatives. Il n'est pas jusqu'au bon Rollin qui, dans des discours latins, prononcés aux solennités universitaires, ne remercie Louis XIV d'avoir extirpé l'hérésie. Ces témoignages sont précieux ; ils donnent la mesure vraie du sentiment public et caractérisent tout un siècle. Il fallait que la foi fût encore bien vive en 1685, et que la religion eût encore de profondes racines, pour qu'un acte comme la révocation, excitât ainsi l'applaudissement des meilleurs esprits, en qui se résume évidemment la pensée de tous les contemporains.

L'oraison funèbre de Michel Le Tellier fut prononcée le 25 janvier 1686, dans l'église Saint-Gervais, en pré-

(1) 28 octobre 1685.

(2) Epître à M. de Bonrepaus, du 5 février 1687.

sence d'un certain nombre d'évêques, des différents corps de la magistrature et des principaux personnages de la cour.

La dernière et peut-être la plus parfaite des oraisons funèbres est consacrée au prince de Condé. C'est le plus beau sujet qui ait été proposé à l'éloquence de Bossuet. Les événements s'y pressaient en foule, plus glorieux et moins tristes que dans la vie malheureuse de la reine d'Angleterre. Ils s'étaient passés en France, et le royaume en avait retiré profit et honneur. Enfin l'orateur et son héros avaient vécu dans des relations étroites : ils s'étaient connus, appréciés, aimés. Tout concourait donc à rendre facile la tâche de Bossuet et à lui fournir matière pour un chef-d'œuvre.

Le texte est fort simple; il pourrait convenir à tous les hommes de guerre: *Dominus tecum virorum fortissime.... vade in hac fortitudine tua.... Ego ero tecum* (Liv. des Juges). Vient ensuite l'exorde sur cette idée que leurs actions seules peuvent louer les hommes de guerre, et que *toute louange languit auprès des grands noms*. Mais Louis XIV veut honorer d'un éloge public la mémoire de Condé, l'orateur cède à cette volonté auguste, et annonce qu'il va célébrer, dans son héros, *toutes les plus belles qualités d'une excellente nature*. Qualités du cœur, qualités de l'esprit, piété, ce sont les trois chefs principaux auxquels il les rapportera toutes. Voilà la division et l'ordre du discours.

Au premier rang des qualités du cœur, se place la valeur qui éclate aux batailles de Rocroy, de Fribourg, dans les campagnes de Flandre et d'Allemagne. Des hommes du métier, d'habiles capitaines, ont remarqué comment, dans ces récits de bataille, un évêque avait su pénétrer les secrets de la stratégie et en exposer les

calculs avec une lumineuse clarté. Les critiques littéraires signalent des mérites non moins étonnants de chaleur, de vivacité, d'élan. Ils sont unanimes à mettre au-dessus de tout le reste l'incomparable narration de la bataille de Rocroy (1). Le génie guerrier de Condé trouve un digne panégyriste et l'imagination ne conçoit pas qu'on puisse le représenter sous de plus nobles traits que dans cette sublime comparaison :

« Comme *une* aigle qu'on voit toujours, soit qu'*elle* vole au milieu des airs, soit qu'*elle* se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux ; aussi vifs étaient les regards, aussi *vite* et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. »

Malheureusement, ce génie guerrier ne s'est point

(1) Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, avait présent le souvenir de Bossuet, et certains traits, restés dans sa mémoire, ont passé dans son propre récit. Il est piquant de relever un ou deux points de comparaison entre les deux écrivains.

Bossuet avait dit :

« A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, Condé reposa le premier, mais jamais *il ne reposa plus paisiblement*. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel, et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, *il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre.* »

Voltaire, s'inspirant manifestement de l'orateur, écrit dans un style plus simple et sur le ton moins élevé qui convient à l'histoire :

« On remarque que ce prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, *s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre.* On compte la même chose d'*Alexandre.* »

Sur la fin de la narration, Bossuet célèbre la clémence de Condé à l'égard de ses ennemis vaincus :

« Ce grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis calma les courages émus et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs *braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur.* »

L'idée et presque l'expression sont les mêmes dans Voltaire

« A peine victorieux, il arrêta le carnage. *Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asyle* contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre. »

Qu'on lise intégralement les deux récits et l'on trouvera bien d'autres ressemblances encore !



toujours dépensé au service de la patrie. En poursuivant la série des hauts-faits militaires de Condé, l'orateur arrive à sa rébellion, à ces cinq années pendant lesquelles le prince combattit contre la France, à la tête des troupes Espagnoles. C'était la principale difficulté de l'oraison funèbre. Mais Bossuet dit tout ce qu'il veut. Il aborde franchement l'endroit délicat, et, comme dit Mme de Sévigné, « cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe les éponges » (1). *Puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont il voudrait pouvoir se taire éternellement*, l'évêque affirme ne pas *vouloir excuser* ce que son héros *a si hautement condamné lui-même.* Pourtant, sans rien dissimuler, sans rien justifier, il présente habilement tout ce qui peut être à la décharge de Condé. S'il parle de sa captivité, il l'appelle une *fatale*, une *malheureuse* prison ; son repentir n'est qu'*un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs ;* il compare les fautes du grand capitaine à celles des *saints pénitents*, rappelle qu'elles ont été *glorieusement réparées par de fidèles services*, et, pour finir sur ce sujet embarrassant, déclare qu'il faut tout oublier, hormis *l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit et la clémence du grand roi qui les oublia.*

Les qualités du cœur de Condé n'éclatèrent point seulement dans la guerre ; elles se firent remarquer et brillèrent en pleine paix. Son humanité, sa simplicité, sa bonté furent le principal ornement de sa glorieuse retraite, dans la maison de ses aïeux, au magnifique château de Chantilly.

« Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des

(1) Lettre à Bussy, 25 avril 1687.

troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munît un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place ; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. »

Le prince avait résolu de se donner tout entier à sa famille et à l'éducation de son fils. En vue d'y concourir, il reprit les sérieuses études qui avaient formé sa jeunesse. Condé avait été élevé avec grand soin, dans le collége renommé que les Jésuites tenaient à Bourges, et il avait donné des preuves extraordinaires de l'activité précoce de son esprit. A peine âgé de douze ans, il composait un petit traité de rhétorique qu'il dédia au prince de Conti son frère. L'année suivante il terminait sa philosophie et abordait le droit et la théologie. Ainsi pourvu de science, Condé s'était poli par un court séjour à l'hôtel de Rambouillet. Dans la vie active, au milieu de camps, il s'était toujours ménagé le temps de la lecture. Il n'avait donc rien perdu ; au contraire, il avait accru le trésor de ses connaissances et entretenu le goût des lettres. On comprend, après cela, qu'il n'ait pas eu grand effort à faire pour se remettre à des travaux qui lui avaient toujours été chers et même pour y exceller. C'est le témoignage que Bossuet se plaît à rendre de lui.

« Son grand génie embrassait tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la *théologie la plus sublime* et les arts avec les sciences : il n'y avait livre qu'il ne lût : il n'y avait homme excellent, ou dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt : tous sortaient plus éclairés d'avec lui, et rectifiaient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. »

L'admiration des contemporains poursuivit Condé dans la retraite où il prétendait se renfermer. Chantilly



fut bientôt aussi recherché que Versailles. Heureux qui pouvait y être admis ! Nous avons vu Boileau souhaiter à ses vers

> Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois.

Le vœu fut souvent exaucé. Le vainqueur de Rocroy fit avec l'auteur de l'*Art poétique*, de longues et fréquentes promenades à travers les allées de son parc ou parmi les fleurs de ses parterres. Plusieurs fois, Racine fut de la partie. La Bruyère était un des familiers du prince qui lui servait une pension; il a payé sa dette de reconnaissance par un admirable portrait de son protecteur, inséré dans les *Caractères* et le seul qu'on puisse encore lire après l'Oraison funèbre. Bossuet lui-même était un des hôtes habituels de Condé (1). Enfin, un an avant sa mort, Louis XIV vint le visiter et le prince dépensa cent mille écus pour recevoir dignement son roi.

Des qualités du cœur, Bossuet passe aux qualités de l'esprit et il en vient à comparer Turenne et Condé. Ce parallèle se présentait si naturellement à l'orateur qu'il ne lui était guère possible de l'éviter; il l'a donc fait et s'en est tiré à son honneur. On sait qu'il procède par antithèse, opposant en quelque sorte *front à front* les deux grands capitaines et les mettant constamment en présence, comme fera Voltaire pour Charles XII et Pierre

(1) « En parcourant les papiers de Bossuet, dit le cardinal de Bausset, nous avons trouvé une lettre écrite de la main du grand Condé. Elle peint avec naïveté la simplicité de leurs goûts et de leurs relations. »

Bausset cite ensuite la lettre entière qui a été envoyée de Chantilly, le 19 septembre 1685. On y lit cette phrase bien significative : « Je suis ravi que vous soyez content de mon fontainier ; quand on ne peut pas rendre de grand services à ses amis, on est ravi au moins de pouvoir leur en rendre de petits ; et comme *il n'y a personne*, si j'ose le dire, *que j'aime mieux que vous*, et que je suis assez malheureux pour n'avoir plus d'occasion de vous rendre des services considérables, je suis ravi d'avoir l'occasion de faire quelque chose qui vous puisse faire un peu de plaisir. »

le Grand. Sans doute il laisse voir quelque préférence pour Condé, et c'est de son côté que finalement penche la balance. Pourtant, Turenne n'est pas sacrifié ; la part d'éloges qui lui est dévolue reste assez belle, et, tout en lui assignant la seconde place, l'orateur le couvre des témoignages de sa plus vive admiration.

Quelques contemporains paraissent avoir été choqués du parallèle. Bussy rapporte à Madame de Sévigné les critiques qui en ont été faites devant lui. « Comme j'ai ouï parler de l'Oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur ; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet, on dit que Monsieur de Meaux, comparant les deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite (1). » Ces lignes ne surprennent pas trop sous la plume légère de Bussy qui paraît avoir été jaloux de l'élévation rapide de Turenne. On est plus étonné de voir Madame de Sévigné lui répondre, sur le même ton, toutefois avec plus de mesure et une plus saine appréciation du mérite général du discours. « L'oraison funèbre de Monsieur de Meaux est fort belle et de main de maître. Le parallèle de Monsieur le prince et de M. de Turenne est *un peu violent ;* mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle (2), et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au Roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses (3) ! »

(1) 31 Mars 1687.
(2) Où Mme de Sévigné a-t-elle vu cela dans Bossuet ?
(3) 25 Avril 1687.



La deuxième partie de l'Oraison funèbre roule entièrement sur la piété que Condé joignait à ses qualités naturelles. Ce grand homme eut toujours la foi. Languissante et presque endormie pendant les agitations de sa vie publique, elle se réveilla pour apparaître, à ses derniers jours, singulièrement vive et ardente. Condé eut alors son moment de retour décisif et, suivant le mot de l'époque, de conversion.

« L'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditait. Un sage religieux qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience; il obéit, humble chrétien, à sa décision; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. »

Cette démarche solennelle qui avait été suivie d'une vie désormais toute chrétienne, contribua à adoucir et à sanctifier sa mort. Il montra alors toute la fermeté et l'énergie de son caractère héroïquement trempé; il mourut en chrétien et il mourut en soldat.

« Tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. »

Les autres oraisons funèbres se terminent par de tranquilles exhortations, qui reposent des grands mouvements du discours. Dans celle-ci, avec la péroraison, le pathétique redouble et l'imagination émue de l'orateur frappe les plus grands coups. Par une apostrophe hardie, Bossuet convoque autour de la tombe de Condé les peuples, les magistrats, les évêques, les princes et les princesses, toutes *les lumières de la France, obscurcies et couvertes de leur douleur, comme d'un nuage*, et il leur fait voir ce qui reste de *tant de grandeur*, de

tant de gloire. Dans cette convocation générale, il y a un appel particulier pour les hommes de guerre, pour les *âmes intrépides et guerrières*, et il les presse, *avec le roi de la terre*, de servir aussi le *Roi du ciel* qui leur *comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais de tout leur sang répandu*. A toutes les puissances du siècle ainsi réunies devant la dépouille d'un héros, il adresse l'invitation solennelle de profiter de l'exemple de ses vertus. Enfin il s'avance lui-même, et pour la première fois, dans sa longue carrière oratoire, se mettant personnellement en scène, il adresse ses adieux tout à la fois au prince et à la chaire chrétienne.

« Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets ! vous vivrez éternellement dans ma mémoire ; votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire ; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy ; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* : « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire ; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers sacrifices d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

Sur cette péroraison, unique dans l'éloquence française, et sur l'ensemble de l'oraison funèbre, Châteaubriand a trouvé d'admirables paroles, gravées dans la

mémoire de tous les hommes de goût et qu'il est impossible de ne pas reproduire. Bossuet n'a jamais été loué en plus noble langage.

« Nous avions cru pendant quelque temps, dit Châteaubriand, que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée; nous pensions qu'il était plus aisé comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge qu'à celles de l'oraison de Madame Henriette : mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique, pendant une moitié de son récit, et donner, comme en se jouant, un chant d'Homère; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsque, après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers, au catafalque du héros; lorsque enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis XIV, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité, à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains (1). »

Louis XIV avait ordonné qu'on rendît les plus grands honneurs à Condé. Les vastes nefs de Notre-Dame de Paris, fermées aux rayons du jour, étaient éclairées d'innombrables lumières; le catafalque orné de titres et d'inscriptions et entouré de colonnes, s'élevait jusqu'aux voûtes de la cathédrale. C'est au milieu de cette splendeur funèbre que Bossuet fit entendre sa voix, le 10 mars 1687.

(1) *Génie du christianisme.*

Avec le prince de Condé se termine l'admirable série des Oraisons funèbres. Chacun de ces éloquents discours est le tableau d'une vie considérable, mêlée aux plus grands faits de l'époque. Tout le dix-septième siècle est là, groupé autour de personnages célèbres qui y ont joué le principal rôle. Les controverses religieuses et la lutte contre le jansénisme remplissent l'oraison funèbre de Nicolas Cornet. Dans celle de la reine Henriette, se déroule l'histoire de la Révolution d'Angleterre et des conséquences de la Réforme; c'est le récit de la plus terrible commotion politique et de la plus déplorable insurrection religieuse qu'aient vues les temps modernes. A propos de Marie-Thérèse, Bossuet se laisse aller à l'éloge de Louis XIV et donne toute une vue d'ensemble sur les glorieux commencements du grand règne. La princesse Palatine lui fournit l'occasion de rappeler les intrigues et les agitations de la Fronde; Le Tellier, de louer la révocation de l'édit de Nantes. Mais c'est avec Condé surtout qu'il se donne carrière; les plus brillants faits d'armes et les plus fameuses victoires d'un siècle qui compta tant de batailles et d'exploits guerriers, sont rapportés dans leurs moindres circonstances, avec une admiration complaisante qui va jusqu'à l'enthousiasme. Et Bossuet ne se borne point à raconter les faits et à célébrer les héros; il remonte aux causes, découvre les conséquences et restitue aux hommes et aux choses leur valeur propre et leur véritable caractère.

Etranger à toutes les passions qui s'agitent autour de lui, il a observé ou traversé les événements en spectateur paisible et désintéressé, sans prendre parti, attaché aux seuls intérêts de la justice et de la vérité. Aussi, au milieu du siècle dont il fait l'histoire, en face des puissances qui l'écoutent, il se sent à l'aise pour apprécier les contemporains, avec toute l'impartialité et l'autorité souveraine d'un juge. L'oraison funèbre

n'a guère été pour la plupart de ses devanciers qu'une œuvre académique et pour leurs auditeurs qu'un spectacle : Bossuet, le premier, y introduit la liberté apostolique et en fait un ministère sacré. Les morts illustres sont loués sans doute de leurs qualités, de leurs actions d'éclat, surtout de leurs vertus chrétiennes, et ils sont loués avec une effusion et une magnificence faites pour satisfaire les exigences légitimes de la douleur ; mais, en même temps, ils sont blâmés de leurs faiblesses et repris de leurs fautes avec une sainte indépendance qui décharge et soulage la conscience publique. Par ce côté, l'Oraison funèbre devient en vérité une branche de la prédication et se rattache de tout près au sermon. Sous l'orateur, sous le panégyriste apparaît le ministre de Dieu, le prêtre. Bossuet n'a jamais pu oublier qu'il avait charge d'âmes et qu'il était évêque.

IV.

Deux orateurs du dix-septième siècle, Fléchier et Mascaron, sont encore connus pour leurs oraisons funèbres. L'un et l'autre ont joui auprès de leurs contemporains d'une réputation supérieure à leur mérite ; l'un et l'autre sont très en dessous de Bossuet et ne peuvent en aucune façon lui être comparés ; ils n'ont produit qu'un seul chef-d'œuvre ; c'est le discours qu'ils ont consacré à la mémoire de Turenne.

Esprit Fléchier naquit le 19 juin 1632, à Pernes, dans le Comtat Venaissin, d'une famille noble mais pauvre (1). Il fut élevé par son oncle, le P. Hercule

(1) Une histoire de Fléchier manquait encore ; elle vient enfin d'être donnée au public. M. Delacroix, vicaire de la cathédrale de Nîmes, en est l'auteur. C'est un biographe de la famille de M. Floquet, patient, chercheur, surtout abondant et complet. La jeunesse du spirituel et brillant abbé, la glorieuse carrière du prédicateur, l'apostolat fécond et trop peu connu de l'évêque, sont racontés

Audiffret, qui fut général des Pères de la Doctrine chrétienne (1). Ce religieux était un brillant orateur. Ses sermons avaient tant de succès que les prédicateurs contemporains les lui empruntaient volontiers, au risque de faire dire par des auditeurs malins qu'ils recommençaient les *travaux d'Hercule*.

Après avoir terminé ses études, le jeune Fléchier entra dans la Congrégation des Doctrinaires. Il y demeura douze ans, de 1647 à 1659. Il professa les humanités en différentes villes, et la rhétorique à Narbonne. Toute cette période de jeunesse fut donnée à de premiers essais de prédication et surtout aux exercices scolaires et aux travaux de collége. On a trouvé des compositions de Fléchier qui remontent à cette époque, des drames, des poëmes, des discours, tous en latin. L'un de ces discours a pour titre : *Pro Aranea*. C'est un spécimen singulier des amusements littéraires du temps.

En 1659, le P. Hercule mourut à Paris. Son neveu s'y rendit en toute hâte, mais n'arriva pas à temps pour recevoir ses derniers adieux. Il demanda de résider à Paris, où les amis de son oncle, et Conrart en particulier, l'avaient accueilli avec empressement. On ne crut pas devoir accéder à sa demande ; pour rester sur un plus vaste théâtre et au centre même des lumières, Fléchier se sépara des Doctrinaires. Mais il se sépara doucement et respectueusement, et demeura toujours l'ami de cette Congrégation, qui avait été sa nourrice et sa mère.

Ici commence la seconde partie de la vie de Fléchier, la période plus particulièrement littéraire, donnée au bel esprit et marquée par la publication des fameux

dans ce livre, avec une précieuse richesse de détails. Rien de ce qui touche à Fléchier, à sa vie ou à ses œuvres, n'y est omis. C'est un ouvrage définitif qui résume tous les travaux antérieurs et que personne ne sera tenté de refaire.

(1) Les Pères de la Doctrine Chrétienne avaient été fondés à Avignon, par César de Bus, sur la fin du seizième siècle. Comme les Jésuites et les Oratoriens, ils se livraient à l'éducation de la jeunesse et aussi au ministère de la prédication.



Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne. Elle s'étend jusqu'en 1672, date de la première de ses oraisons funèbres.

Conrart introduisit son jeune ami à l'hôtel de Rambouillet, alors sur son déclin et en pleine décadence. Fléchier y rencontra Montausier qui le recommanda à Chapelain, le grand distributeur des munificences royales. Au collége, Fléchier avait fait beaucoup de vers latins, comme élève et comme professeur. C'est par les vers latins qu'il essaya d'arriver à la réputation; il en fit sur la paix des Pyrénées, sur la naissance du Dauphin, sur le carrousel de 1662. Chapelain les goûta et, dans sa fameuse liste des gens de lettres à pensionner, accorda cette mention honorable qui avait bien alors son prix : « Fléchier est encore un très-bon poëte latin ».

Pour se créer des ressources et pouvoir vivre, Fléchier entra dans la maison de M. de Caumartin, maître des requêtes, en qualité de précepteur de son fils (1). Il y était depuis trois ans lorsque s'ouvrirent les Grands Jours d'Auvergne. Les Grands Jours étaient des assises extraordinaires que des commissaires du roi allaient tenir dans les provinces, où les désordres paraissaient plus considérables et plus impunis. Ces juges, revêtus d'une autorité souveraine et sans appel, étaient choisis parmi les membres du parlement de Paris et les maîtres des requêtes. A ce titre, M. de Caumartin fit partie du tribunal envoyé par Louis XIV, à Clermont. Fléchier l'accompagna, et, pour égayer à son retour la brillante et frivole société qu'il avait laissée à Paris, il écrivit une relation de son voyage. M. de Caumartin, son patron,

(1) C'est de ce fils, de l'élève de Fléchier, devenu magistrat distingué, que parle Boileau, en 1698, dans la XIe satire ;

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau;
Tout n'est pas *Caumartin*, Bignon, ni d'Aguesseau.

dominait Messieurs des Grands Jours par la distinction et la politesse de l'esprit : sa maison fut naturellement un centre pour eux et pour les notables de la ville. « Fléchier, dit spirituellement M. Sainte-Beuve, d'un coin du salon où il souriait et causait avec grâce, vit tout et vit bien. C'était, on le conçoit, une partie de plaisir et un régal unique pour ce beau monde de Paris, que cette expédition et ces quartiers d'hiver au cœur d'une province réputée des plus sauvages, cette série de grands crimes, ces exécutions exemplaires auxquelles on n'était pas accoutumé de si près et entremêlées de dîners, de bals et d'un véritable gala perpétuel. Chapelle et Bachaumont, dix ans auparavant, avaient écrit une relation de leurs voyages pour bien moins. Tallemant des Réaux, vers le même temps, notait des historiettes qui étaient moins piquantes et moins relevées en saveur (1). Fléchier, à sa manière, fit donc comme eux ; il écrivit ses historiettes et son voyage ; il tint son journal (2). »

Les *Mémoires sur les Grands Jours* renferment toutes sortes d'épisodes. Il y en a d'innocents et faits uniquement pour amuser. Il y en a de fort tristes, propres à exciter de légitimes regrets dans l'esprit de bien des lecteurs. Parmi cette série de crimes que la Cour souveraine eut à juger, plusieurs ont des circonstances tellement horribles, ou tellement honteuses que la bienséance la plus ordinaire obligeait de les laisser dans l'oubli. Tout l'esprit du monde ne peut pas faire que certaines choses ne soient répréhensibles, au double point de vue de la morale et de la religion. Sans doute il a été dit que la société où vivait l'auteur poussait loin

(1) Hélas ! c'est Fléchier lui-même qui autorise le rapprochement. Il est tel de ses petits récits qui ne le cède pas en licence aux plus vilaines historiettes de Tallemant.

(2) *Introduction* à la nouvelle édition des *Mémoires sur les Grands Jours*, Paris, 1862.

la tolérance, et qu'elle se scandalisait moins facilement que nous. Mais Fléchier était prêtre et il était tenu à plus de délicatesse de langage et à d'autres scrupules que le commun des écrivains. A nos yeux, sa véritable et sa seule excuse est que les *Mémoires* ont été composés pour être lus en petit comité, et qu'ils ne devaient jamais être livrés à l'impression. La gloire du grand évêque, dont les mœurs, sinon le langage, furent toujours irréprochables, aurait gagné à ce que ce singulier écrit de jeunesse qui n'était pas destiné à la publicité, fût resté dans l'ombre du manuscrit.

Quant au style, il a de précieux mérites de correction, de justesse et de pureté. C'est une phrase savante, nourrie d'expressions de choix, avec une ampleur, une abondance, une harmonie qui dénotent un maître. Malheureusement, l'ampleur est traînante, l'abondance parfois excessive, et l'harmonie un peu molle. Surtout le défaut capital apparaît déjà, l'abus de l'antithèse. Il y a des antithèses partout, aussi bien dans les plus graves et les plus sérieux récits qu'aux endroits légers ou plaisants et qui supportent mieux le luxe et la parure du style. L'histoire la plus affreuse des *Grands Jours*, un crime horrible et dont les détails sont lamentables, est racontée avec un redoublement malséant d'antithèses élégantes et recherchées. Cette dépense d'esprit, ces plaisanteries prolongées sur un très-douloureux sujet, outre qu'elles sont une faute grossière de goût, causent une sorte d'impatience et un mécontentement véritable. Il n'est pas possible de chercher à briller et à plaire plus mal à propos et en moins favorable occasion (1).

(1) Si le plan de notre ouvrage permettait de s'arrêter plus longuement aux *Mémoires sur les Grands Jours*, bien des points seraient à noter, qui ont leur importance dans l'histoire littéraire. Il suffira d'indiquer ici quelques-uns des principaux.

Comme Chapelle, Fléchier fait la rencontre de précieuses de province. Il les

A son retour d'Auvergne, Fléchier mena une vie plus sérieuse, plus conforme au caractère sacré dont il était revêtu. Il commença à se faire connaître par ses sermons, et, au bout de quelques années, par des oraisons funèbres. Ce fut en 1672, trois ans après l'admirable éloge de la reine d'Angleterre, qu'il prononça son premier discours de ce genre. Dans l'espace de dix-huit années, dont les treize premières restèrent libres par le silence de Bossuet dans la chaire, Fléchier composa les huit éloges qui ont fait sa gloire (1).

peint tout au long et de main de maître. Les Madelons et les Cathos de l'Auvergne défilent successivement sous les yeux du lecteur. Le récit de la visite que trois d'entre elles rendent au jeune abbé est un morceau achevé, une véritable scène de la meilleure et de la plus piquante comédie.

A propos de comédie, Fléchier trouve moyen de faire acte de reconnaissance envers Chapelain. Des comédiens étaient venus distraire Messieurs des Grands Jours et s'étaient permis, paraît-il, de réciter publiquement la parodie satirique de *Chapelain décoiffé*. Ordre leur fut immédiatement signifié de s'abstenir de cette *méchante* pièce, composée par *quelques envieux*, « contre un homme dont la vertu, la prudence et l'érudition sont connues partout où il y a des gens de bien ! »

Fléchier, comme la plupart des lettrés contemporains, est admirateur et partisan de Port-Royal. Il raille agréablement les *bons Pères* et se moque des dévotions qu'ils ont établies à Clermont. Il est telle page sur les joyeux *de profundis* que les Jésuites font chanter, dans leur église étincelante de lumières et parée comme aux jours de fête, qui, par la verve et la malice, rappelle les endroits les mieux réussis des *Provinciales*.

A côté de ces passages plaisants, délicats et fins, se trouvent de jolies descriptions, d'agréables et riants paysages. La route entre Riom et Clermont peut-elle être mieux figurée et plus vivement peinte à l'imagination ? « On découvre en éloignement les montagnes du Forez d'un côté, et une grande étendue de prairies, qui sont d'un vert bien plus frais et plus vif que celui des autres pays. Une infinité de petits ruisseaux serpentent dedans, et font voir un beau *cristal* qui s'écoule à petit bruit dans un lit de la plus belle verdure du monde. On voit de l'autre côté, les montagnes d'Auvergne fort proches, qui bornent la vue si agréablement, que les yeux ne voudraient point aller plus loin. » — « Fléchier, observe M. Sainte-Beuve, en chaque occasion, aura de ces descriptions un peu *maniérées* et qui empruntent volontiers aux choses des salons, au cristal, à l'émeraude, à l'émail, leurs termes de comparaison et leurs images ; toutefois, sous l'expression artificielle, on sent un certain goût et un sentiment fleuri de la nature. »

(1) Voici la liste des personnages illustres qui ont eu l'honneur d'être loués par Fléchier. En 1672, Madame de Montausier ; en 1675, la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu ; en 1676, Turenne ; en 1679, le premier président de Lamoignon ; en 1683, Marie-Thérèse ; en 1686, Le Tellier; enfin en 1690, la grande Dauphine et Monsieur de Montausier.

Il est certain que Fléchier était bien doué pour l'oraison funèbre et que cette espèce d'éloquence convenait à la nature de son talent. Il avait beaucoup vécu dans les salons et fréquenté la partie la plus délicate de la société polie, celle qui devait précisément former le fond habituel de son auditoire. Outre l'usage du monde, on lui reconnaissait une variété de connaissances assez grande pour qu'il lui fût possible d'aborder indifféremment et sans trop de gêne la vie d'un ministre comme Le Tellier, ou d'une grande dame lettrée comme Madame de Montausier, ou d'un magistrat éminent comme Lamoignon. Ajoutez qu'il était écrivain pour le moins autant qu'orateur et qu'il connaissait toutes les ressources de l'art et toutes les finesses du métier, plus qu'il ne se laissait aller à la verve de l'inspiration ou à la fougue de l'éloquence. Tout faisait de l'oraison funèbre son véritable domaine, sans excepter l'action oratoire, étudiée comme tout le reste, et qui, paraît-il, produisait de très-grands effets. Sa voix, naturellement un peu faible et traînante, mettait l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui. Il ne la maintenait pas du reste sur le même ton, mais il savait la modérer ou la déployer, pour le besoin de sa phrase harmonieuse et savante.

La première oraison funèbre de Fléchier eut un grand succès en son temps et fut très-goûtée des contemporains (1). En la relisant de nos jours, on est tenté de la

(1) Madame de Sévigné en garda longtemps le souvenir. Dix-huit ans plus tard, elle la relisait encore et l'enveloppait dans une chaude admiration avec les plus grands *chefs-d'œuvre d'éloquence*.

« Nous relisons des *rogatons* que nous trouvons sous notre main, par exemple toutes les belles oraisons funèbres de Monsieur de Meaux, de Monsieur l'abbé Fléchier, de Monsieur Mascaron, *du* Bourdaloue ; nous repleurons Monsieur de Turenne, *Madame de Montausier*, Monsieur le Prince, feu Madame, la reine d'Angleterre ; nous admirons ce portrait de Cromwell. Ce sont des *chefs-d'œuvre d'éloquence* qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : Oh ! cela est vieux ; non, cela n'est point vieux, cela est divin. » (11 janvier 1690).

trouver d'un ton bien calme et, s'il est permis de le dire, bien froide dans son ordonnance régulière et sa majestueuse beauté. Le cœur se demande pourquoi l'ami de Madame de Montausier parle ainsi d'elle presque en étranger et sacrifie aux exigences de je ne sais quelle dignité oratoire mal entendue, ses plus intéressants souvenirs et jusqu'à l'accent de l'émotion personnelle. C'est alors surtout qu'on se prend à regretter Bossuet et qu'on se souvient, pour les admirer et en être touché davantage, des regrets si vifs qu'il a exprimés sur la tombe de Madame ou de Condé.

Quelques mois après le discours consacré à la mémoire de Mme de Montausier, Godeau mourait et l'Académie ouvrait ses portes à Fléchier; il y fut reçu, le 12 janvier 1673, le même jour que Racine. Toute la Cour, toute la société élégante et polie était à la séance. Le grand poëte fut vaincu par l'habile et disert orateur. Fléchier eut la parole le premier et fit à l'adresse du Roi, vainqueur de la Hollande, un compliment de circonstance si bien tourné qu'il enleva les applaudissements de l'assemblée. Quant vint le tour de Racine, on sait que, peu habitué à parler en public, il se laissa gagner par l'émotion et gâta son discours par la trop grande timidité avec laquelle il le prononça.

L'oraison funèbre de Turenne laisse loin derrière celle de Madame de Montausier; c'est, comme a dit Voltaire, le *grand chef-d'œuvre* de Fléchier. Mascaron avait déjà traité le même sujet et son discours lui avait valu d'unanimes applaudissements. « M. de Tulle, écrivait Madame de Sévigné, a surpassé tout ce qu'on espérait de lui dans l'oraison funèbre de M. de Turenne; *c'est une action pour l'immortalité* (1). » Deux mois plus tard, elle revenait encore sur cette *pièce d'éloquence* et

(1) 6 Novembre 1675.

l'impression restait favorable, l'enthousiasme n'était en rien refroidi. « Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette *pièce d'éloquence*. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, *mais je l'en défie;* il pourra nous dépeindre un héros, mais ce ne sera pas M. de Turenne; et voilà ce que M. de Tulle a fait à mon gré divinement. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre. Je vous avoue que j'en suis charmée; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée,

Je rends grâces aux Dieux de n'être point Romain (1). »

Fléchier parla; Madame de Sévigné le lut, revint de son jugement et reporta sur le second orateur toute la vivacité de son admiration pour le premier. « Madame de Lavardin, dit-elle, me parla de l'oraison funèbre du Fléchier : nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à Monsieur de Tulle, mais il me paraît que celle-ci est au-dessus : *Je la trouve plus également belle partout* (2). » La postérité a pensé comme Madame de Sévigné; même, en souscrivant à son jugement, elle en a adopté les motifs. Mascaron a des endroits sublimes et comme des bouffées d'éloquence, où il atteint presque à la sublimité de Bossuet. Mais il ne reste pas à ces hauteurs, il retombe et se laisse aller à des fautes de goût que ses beautés rendent plus choquantes. Fléchier n'a jamais de ces écarts et ne donne point ainsi prise à la critique; il se soutient à peu près toujours au même niveau; son éloquence est *plus également belle partout*.

L'exorde de Fléchier est connu de tout le monde : c'est une page classique qui a été souvent citée pour son harmonie majestueuse et sombre et pour le sentiment

(1) 1er Janvier 1676.
(2) 28 Mars 1676.

de profonde douleur qui y règne. Le texte est emprunté au premier livre des Machabées ; il peint l'impression causée sur le peuple d'Israël par la mort de son libérateur. *Fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel?* Aucune parole ne pouvait s'appliquer avec plus de vérité au douloureux étonnement de la France entière à la nouvelle qu'elle avait perdu son vaillant défenseur (1). Ainsi engagé, l'exorde roule tout entier sur le parallèle des deux héros, de Judas Machabée et de Turenne. On y lit ces lignes admirables, l'une des plus belles pages de la langue française.

« Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues, des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous les habitants. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formaient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël ? » A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple s'ébranlèrent, le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël (2) ? »

Turenne, ainsi que Condé, avait été rebelle, et Fléchier se trouvait, pour rappeler une circonstance aussi délicate, dans le même embarras que Bossuet. Il sut se

(1) S'il faut en croire Maury, Fléchier, auditeur de Mascaron, trembla qu'il ne lui ravît ce texte exceptionnellement heureux. Par bonheur, l'évêque de Tulle choisit, parmi les Psaumes, un verset insignifiant. « Soulagé alors de la crainte dont il était suffoqué, Fléchier ne put s'empêcher de dire à ses voisins, qui avaient remarqué son agitation : Me voilà tranquille. Je ne redoutais que son texte ; je tremblais qu'il n'eût pris le mien ; il peut dire à présent tout ce qu'il voudra ; j'applaudirai de bon cœur. » J'ai peur que les détails et peut-être le fond de cette historiette assez invraisemblable ne soient de pure invention.

(2) Le retour de cette citation Biblique est d'un effet dramatique, mais décèle peut-être trop d'art et de recherche. Les beautés de Bossuet paraissent moins calculées, plus spontanées et plus naturelles.

tirer de cette situation difficile avec non moins de bonheur. Bossuet avait avoué la faute de son héros avec cette franchise courageuse qui ne cherche point à déguiser la faiblesse d'un moment, quand on lui peut opposer une vie entière de vertus. Fléchier y mit plus d'artifice et dépensa toutes les ressources de son art à diminuer des torts qu'il présentait habilement comme plus ou moins partagés par *les plus fidèles sujets*.

« Souvenez-vous, Messieurs, dit-il, de ce temps de désordre et de trouble, où l'esprit ténébreux de discorde confondait le devoir avec la passion, le droit avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise ; où les astres les plus brillants souffrirent presque tous quelque éclipse ; et *les plus fidèles sujets* se virent entraînés malgré eux par le torrent des partis, comme ces pilotes qui se trouvent surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner pour un temps au gré des vents et de la tempête. Telle est la justice de Dieu ; telle est l'infirmité naturelle des hommes. Mais le sage revient aisément à soi ; et il y a, dans la politique comme dans la religion, *une espèce de pénitence plus glorieuse que l'innocence même*, qui répare avantageusement un peu de fragilité par des vertus extraordinaires, et par une ferveur continuelle. »

Qui ne voit que Bossuet s'est inspiré de ce passage et que la comparaison de la révolte de Condé aux *fautes des saints pénitents* est en germe dans cette *pénitence plus glorieuse que l'innocence même?*

Mascaron, lui aussi, a dû parler des fautes de Turenne ; il l'a fait à mots couverts et en termes généraux qui trahissent son embarras. L'esprit qui est une médiocre ressource en pareille matière, lui fournit bien quelques traits ingénieux, mais, outre qu'on éprouve des doutes fondés sur leur parfaite justesse, ils sont exprimés en assez pauvre langage, très-éloigné de la véritable éloquence.

« Hélas ! malheureuse France ! quelle fatale influence te porta à répandre tant de sang, et à perdre tant de vaillants hommes,

qui eussent pu te rendre maîtresse de l'Europe? Que ne peut-on effacer ces tristes années de la suite de ton histoire, et les dérober à la connaissance de nos neveux! Mais, puisqu'il est impossible de passer sur des choses que tant de sang répandu a trop vivement marquées, montrons-les du moins *avec l'artifice de ce peintre* qui, pour cacher la difformité d'un visage, inventa l'*art du profil*. *Dérobons* à notre vue *ce défaut de lumière, et cette nuit* funeste qui, *formée dans la confusion des affaires* publiques par tant de divers intérêts, fit égarer ceux-mêmes qui cherchaient le bon chemin (1). »

A cette belle oraison funèbre de Turenne, il n'est possible de faire qu'un seul reproche sérieux. Turenne s'était converti au catholicisme et, pour démontrer que l'ambition et l'intérêt n'entraient pour rien dans sa détermination, la veille d'abjurer, il adressa à Bossuet ces mémorables paroles : « Le Roi a daigné m'insinuer plus d'une fois qu'il me ferait connétable, le jour où j'abjurerais ma religion; dites-lui de ma part que je vais y renoncer, mais que, devenant catholique par pure conviction, je ne dois et n'entends en recevoir aucune récompense sur la terre. Assurez-le donc que je ne mets point ma conscience à prix, et que je compte assez sur l'estime de Sa Majesté pour être bien certain qu'elle ne me parlera jamais de la charge de connétable; je n'ai pas voulu l'accepter jusqu'à présent par principe de conscience, et je crois me devoir à moi-même de la refuser toute ma vie, par un sentiment d'honneur ». On se demande pourquoi Fléchier, en faisant le récit détaillé de la conversion, n'a parlé ni de la part décisive qu'y eut Bossuet, ni surtout de ce généreux langage tenu par le grand général au grand évêque. Mascaron n'avait eu garde d'oublier une circonstance si honorable à son héros, et l'avait montré *sollicité*

(1) Comment *dérober à la vue* un *défaut de lumière* et une *nuit*, et que signifie cette *nuit funeste, formée dans la confusion des affaires*? Il y a incohérence à la fois dans les idées et dans l'expression.

par tout ce que la *fortune et la gloire* ont de *force* et *d'attraits*. « Le roi, avait-il dit, eût honoré la plus grande vertu de son royaume de la première charge de sa couronne, si M. de Turenne eût cru qu'il eût été permis de s'élever aux plus grands honneurs de la terre, en foulant aux pieds la religion qu'il professait. » Comment, après cela, justifier l'inexplicable silence de Fléchier ? « Il faut l'avouer, dit Maury, Fléchier reste fort au-dessous de Mascaron dans son long et froid récit de la conversion de Turenne. Mascaron y déploie, au contraire, un vrai talent, souvent aussi une belle manière d'écrire. On croit même reconnaitre dans son langage l'énergique accent et la simplicité sublime de Bossuet ; par exemple, quand nous présentant son héros, la veille d'un combat ou dans l'ivresse de la victoire, il dit : « M. de Turenne n'a jamais plus vivement senti qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête, que dans ces occasions éclatantes où presque tous les autres l'oublient. C'était alors qu'il redoublait ses prières. On l'a vu même s'écarter dans les bois, où, la pluie sur la tête et les genoux dans la boue, il adorait dans cette humble posture le Dieu devant lequel les légions des anges tremblent et s'humilient ».

Le cadre restreint de ce livre nous oblige à ne point parler des autres oraisons funèbres, très-effacées du reste par celle de Turenne. Mieux vaut résumer en quelques lignes les traits distinctifs et caractéristiques de l'éloquence de Fléchier.

Comme orateur, il a certainement de grands et précieux mérites, trop oubliés peut-être. Les idées abondent chez lui, rarement originales ou même très-élevées, mais toujours justes, délicates et faites pour plaire à des esprits de choix. Il les développe avec abondance, même avec richesse ; il en tire tout le parti convenable

et les met précisément à la place qui leur convient ; enfin il excelle à les rattacher ensemble et à les faire naître naturellement les unes des autres. C'est un maître passé dans l'art de la composition du discours, dans l'art plus difficile encore des transitions. Que lui manqua-t-il donc pour être vraiment un grand orateur? Rollin le compare à ce rhéteur accompli, nommé Calidius, dont Cicéron fait dans son *Brutus* un si agréable portrait. Calidius possédait en perfection deux des qualités qui font l'éloquence : il savait instruire, et il savait plaire, mais il était incapable de toucher. Il en est malheureusement ainsi pour Fléchier. La seule chose qu'il n'ait point est celle que l'art ne donne pas et qui nous vient de nature, le don de sentir profondément et de pouvoir communiquer aux autres son émotion. Cette vivacité, cette franchise d'impressions à laquelle s'abandonne Bossuet et qui font le charme suprême de ses discours, sont absentes chez Fléchier. L'étude et la recherche se trahissent toujours ; l'orateur fait penser à lui et trop peu à son héros : il écrit plus qu'il ne parle, et il paraît écrire avec effort. Même au point de vue restreint du style, ce souci de la forme, trop constant et trop visible, fatigue et déplaît. Le lecteur se lasse de cette préoccupation excessive des ornements et des embellissements du langage, de ces périodes si harmonieuses, si bien faites, si soigneusement ajustées, de ce retour trop fréquent des mêmes figures, en particulier de l'antithèse qui est prodiguée jusqu'à la satiété. Fléchier subit le sort de Balzac qui lui est sans doute très-inférieur, mais auquel il se rattache par une frappante analogie de procédé : on a oublié ses précieuses qualités pour ne se souvenir que de ses défauts et les lui attribuer presque seuls.

Fléchier ne parut pas souvent en chaire devant Louis XIV, et il ne fut appelé à prêcher à la cour que

l'avent de 1682. Il s'en acquitta avec succès et fut bientôt après nommé évêque de Lavaur, en 1683. De ce siége très-secondaire, il fut transféré, au bout de deux ans, au siége plus important de Nîmes. Dans ces deux diocèses il ne fut longtemps que vicaire capitulaire; depuis 1682, Rome refusait au roi les bulles d'institution pour les évêques français, et Fléchier attendit la réception des siennes jusqu'à l'année 1692.

L'épiscopat de Fléchier à Nîmes mérite les plus grands éloges, et l'on doit savoir gré à M. l'abbé Delacroix, son historien, d'en avoir tracé le tableau complet. La position était difficile dans un pays que les guerres de religion avaient désolé et où les protestants étaient encore très-puissants. L'évêque se donna tout entier à ses brebis égarées, et il eut la consolation d'en ramener un grand nombre au bercail. Aussi le souvenir de sa douceur et de sa bonté s'est perpétué, et le nom de Fléchier est resté presque aussi populaire à Nîmes, que celui de Fénelon à Cambrai. Ces années de charité et de zèle furent le couronnement édifiant d'une vie qui avait autrement commencé. Il ne resta de l'abbé frivole et mondain et du bel-esprit d'autrefois, que le goût persévérant de la poésie et des lettres. Protecteur de l'académie de Nîmes, il en avait établi une, dans son palais même, pour former les jeunes ecclésiastiques. On y traitait n'importe quel sujet littéraire, on y lisait des pièces de tout genre, surtout des vers latins, pour lesquels Fléchier vieillissant garda les prédilections et l'enthousiasme de la jeunesse.

Fléchier mourut le 16 février 1710.

Jules Mascaron, fils d'un célèbre avocat au parlement d'Aix, naquit à Marseille, le 14 mars 1634. Il entra, à seize ans, dans la congrégation de l'Oratoire et débuta par le professorat. C'est à Saumur, en 1663, que com-

mencèrent ses succès de prédicateur. Ils furent tels qu'on était obligé de dresser des échafaudages dans les églises, afin de recevoir la foule accourue pour l'écouter. Dans les grandes villes, à Aix, à Marseille, à Nantes, à Paris même, il n'excita pas un moindre enthousiasme. Enfin la cour voulut entendre cet orateur si recherché; il y débuta par l'avent de 1666 (1).

Mascaron est resté célèbre par la liberté de son langage et les avertissements sévères qu'il ne craignit pas de donner à Louis XIV. Dans le carême de 1669, il osa développer en sa présence l'histoire des coupables faiblesses du roi David et rappeler les paroles du prophète Nathan au ravisseur de la femme d'Urie : « C'est toi qui es cet homme, *tu es ille vir*. — Craignant même de n'avoir pas été assez compris, il ajouta : « Si le respect que j'ai pour Votre Majesté ne me permet de dire la vérité que sous des enveloppes, il faut que vous ayez plus de pénétration que je n'ai de hardiesse; que vous entendiez plus que je ne vous dis, et qu'en ne vous parlant pas plus clairement, je ne laisse pas de vous dire ce que vous ne voudriez pas qu'on vous dît. Mais si, avec toutes ces précautions et tous ces ménagements, la vérité ne peut vous plaire, craignez qu'elle ne vous soit ôtée, et que Jésus-Christ ne venge sa parole méprisée. »

La leçon était hardie et le coup portait directement. Les courtisans s'en émurent et murmurèrent, mais le roi leur ferma la bouche par ces généreuses et chrétiennes paroles : « Le prédicateur a fait son devoir; c'est à nous à faire le nôtre. » Deux ans plus tard, le P. Mascaron était nommé évêque de Tulle, d'où il fut,

(1) Mascaron prêcha six fois l'avent à la Cour, en 1666, 1668, 1671, 1679, 1683, 1694; et six fois le carême, en 1667, 1669, 1670, 1675, 1677, 1684. Il avait soixante ans lorsqu'il donna sa dernière station devant Louis XIV, et pour lui marquer le plaisir qu'il prenait à l'entendre, le roi lui adressa ce compliment flatteur : « Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point. »

en 1678, transféré à Agen. Il signala son zèle pour la conversion des hérétiques. A son arrivée dans son nouveau diocèse, il avait trouvé quarante mille protestants; par son application et ses soins, ce nombre fut réduit d'un quart. Il mourut le 16 novembre 1703.

Mascaron était né orateur et grand orateur : son éloquence chaude et naturelle contraste avec la parole souvent froide et toujours travaillée de Fléchier. Malheureusement, il manque de mesure, de concision et de goût. A ses bons passages, à ceux où l'émotion l'a bien inspiré, il est excellent et s'élève presque à la hauteur de Bossuet. D'ordinaire, il reste de beaucoup au-dessous. La Harpe, qui lui est impitoyable, raille ses hyperboles gigantesques, la recherche bizarre de ses idées, ses rapprochements forcés, et finalement lui reproche un fatigant mélange de métaphysique, de mysticité et d'enflure. Maury le blâme d'avoir accumulé comme à plaisir les citations latines et les souvenirs de l'antiquité profane. Thomas se moque agréablement de l'abus qu'il a fait de l'esprit et tourne en ridicule cette rhétorique de convention qui surcharge son éloquence, par exemple, « les comparaisons tirées du soleil levant et du soleil couchant, des torrents et des tempêtes, des rayons et des éclairs, les expressions ambitieuses d'*astres fortunés*, de *fleuves féconds*, d'*océan qui se déborde*, d'*aigles*, d'*aiglons*, etc.... » Tel est, en effet, Mascaron dans la plupart ds ses sermons et dans quatre de ses oraisons funèbres, et il n'en a fait que cinq (1).

(1) Mascaron prononça les oraisons funèbres d'Anne d'Autriche (1666), d'Henriette d'Angleterre et du duc de Beaufort (1670), du chancelier Séguier (1672), enfin de Turenne (1675).

De ces quatre discours, le plus mauvais est l'éloge d'Henriette. Il compare sa mort soudaine à celle de Caton, de Brutus, d'Othon, de Sénèque et de Porcie. C'est là qu'on lit, pour peindre l'impression de douleur que le roi ressentit au chevet de Madame mourante : « Le grand, l'invincible et le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût donné *mille* cœurs, elle qui les multipliait dans les héros selon le nombre de leurs qualités, se trouve *sans* cœur à ce spectacle ! »

L'oraison funèbre de Turenne est le chef-d'œuvre de Mascaron ; ce n'est point, nous l'avons déjà dit, un discours parfait dans son ensemble, mais il s'y trouve des parties d'une beauté supérieure et qui emportent l'admiration. Telle est cette *peinture du cœur* de Turenne dont M[me] de Sévigné faisait tant de cas (1). La simplicité du héros, sa modestie, son désintéressement y sont retracés avec une dignité et une noblesse de pensées, avec une fermeté de langage que ne peuvent égaler les délicatesses et les artifices de son rival. Telle est encore la description émue du deuil universel qui suivit la mort du grand capitaine. Au lieu de l'éclat et de la poésie qui brillent dans l'exorde de Fléchier, voici une éloquence, grave, mâle, simple, fortement empreinte de dignité et de grandeur.

« Personne n'apprit la mort de Turenne qui ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces, nos frontières découvertes et les ennemis prêts à pénétrer dans le cœur de l'Etat. Ensuite, oubliant l'intérêt général, on n'était sensible qu'à la perte de ce grand homme. Le récit de ce funeste accident tira des plaintes de toutes les bouches, et des larmes de tous les yeux. Chacun à l'envi faisait gloire de savoir et de dire quelque particularité de sa vie et de ses vertus. L'un disait qu'il était aimé de tout le monde sans intérêt ; l'autre qu'il était parvenu à être admiré sans envie ; un troisième, qu'il était redouté de ses ennemis sans en être haï ; mais enfin, ce que le roi sentit sur cette perte, et ce qu'il dit à la gloire de cet illustre mort, est le plus grand et le plus glorieux éloge de sa vertu. Les peuples répondirent à la douleur de leur prince. On vit dans les villes par où son corps a passé, les mêmes sentiments que l'on avait vus autrefois sous l'empire des Romains, lorsque les cendres de Germanicus furent portées de la Syrie au tombeau des Césars. Les maisons étaient fermées ; le triste et morne silence qui régnait dans les places publiques n'était interrompu que par les gémissements des habitants ; les magistrats en deuil eussent volontiers prêté leurs épaules

(1) Et Fléchier aussi. « Il ne m'appartient pas, dit-il, de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime, et il était réservé à une bouche plus éloquente que la mienne d'exprimer tous ses mouvements et toutes ses inclinations intérieures. »

pour le porter de ville en ville ; les prêtres et les religieux à l'envi l'accompagnaient de leurs larmes et de leurs prières. Les villes pour lesquelles ce triste spectacle était tout nouveau, faisaient paraître une douleur encore plus véhémente que ceux qui l'accompagnaient ; et, comme si en voyant son cercueil, on l'eût perdu une seconde fois, les cris et les larmes recommençaient. »

Pour en finir avec l'histoire de l'oraison funèbre au dix-septième siècle, il faut nommer Bourdaloue qui s'essaya aussi dans ce genre. Il fit successivement l'éloge de deux princes illustres, le père du grand Condé et Condé lui-même (1). L'éloquent jésuite parla cinq semaines après Bossuet. Quand on relit son discours, il est difficile de comprendre l'enthousiasme de Mme de Sévigné ; surtout on ne peut admettre avec elle qu'il se soit *surpassé lui-même*. Bourdaloue n'était pas fait pour l'oraison funèbre qui demande la richesse et la fécondité de l'imagination. Il le comprit et se renferma désormais dans le sermon, où sa gloire repose sur des chefs-d'œuvre véritables et d'un mérite incontesté.

(1) 1683 et 1687.

CHAPITRE TROISIÈME.

Discours sur l'histoire universelle.

I

Afin d'étudier d'ensemble les sermons et les oraisons funèbres, il a fallu ne point suivre l'ordre des temps et paraître oublier Bossuet, pour s'occuper uniquement de ses discours. La succession naturelle des événements, dans cette vie si pleine de grandes choses, nous oblige de revenir sur nos pas et de remonter à l'année 1671. C'est alors que commence l'éducation du grand Dauphin, fils de Louis XIV; elle dura jusqu'en 1680. Il est nécessaire d'en rappeler ici les principaux traits.

A juger par les apparences, ces dix années consacrées à l'instruction d'un enfant, auraient pu être mieux employées pour la gloire du grand orateur. Dans la réalité, il n'était pas de travail plus important et qui devait être plus fécond. Ce n'était pas chose de médiocre conséquence que de préparer à un roi tel que Louis XIV un successeur digne de lui, et, selon la remarque d'un homme d'État de l'époque, *toute la chrétienté avait intérêt dans cette éducation royale* (1). Tel était le sentiment des plus éminents d'entre les contemporains. Nicole rapporte que Pascal, lors de la naissance de Monsei-

(1) Pomponne.

gneur, s'était écrié que « nul emploi, au monde, ne lui eût plus agréé que celui d'instituteur de l'héritier présomptif de la couronne de France » ; ajoutant que, « pour s'acquitter d'une telle tâche, il eût volontiers sacrifié sa vie ! » Bossuet fut de l'avis de Pascal, et, bornant ses pensées à la mission importante qu'il avait acceptée, il y employa toutes ses facultés et tout son génie. Il fit plus encore ; ayant toujours à l'esprit qu'on avait remis entre ses mains le sort même de la France, il s'efforça d'élever l'éducation du jeune prince aux proportions d'une grande œuvre nationale. « L'instruction de Monseigneur le Dauphin est, disait-il, *une affaire toute publique* » (1).

En fait, le vœu de Bossuet se réalisa, et cette éducation royale devint un événement remarqué et tout-à-fait considérable. Le pape Innocent XI s'y montra attentif et marqua le désir de connaître avec détails les méthodes qui avaient été suivies. Ce fut l'occasion d'une relation sous forme de lettre, où le prélat exposa le plan et toute la suite de ses leçons. Au jugement des meilleurs humanistes, cet ouvrage, outre l'excellence du fond et la valeur historique, est encore un morceau de très-forte latinité (2).

La première enfance du jeune prince avait été confiée aux soins de la duchesse de Montausier. Quand il eut atteint sa septième année, il passa des mains de madame de Montausier dans celles de son mari, renommé pour son austère vertu. « Voilà, mon fils, dit Louis XIV au Dauphin, voilà l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation ; je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous, ni pour le royaume. » Assurément, le roi ne pouvait pas trouver de maître plus vertueux, il aurait pu en trouver un plus habile.

(1) Avertissement de la grammaire latine composée par Bossuet pour le Dauphin.

(2) *De Institutione Ludovici Delphini*, mars 1679.

La fermeté de Montausier, poussée jusqu'à la dureté, contribua à dégoûter du travail un enfant naturellement inappliqué et mou, et qui prit bientôt en haine l'étude qu'on lui imposait si rudement.

Les fonctions plus délicates de précepteur furent d'abord confiées à Picard de Périgny, président au parlement de Paris ; il succomba à la fatigue au bout de deux années d'exercice, en 1670. Entre plus de cent prétendants qui convoitaient sa succession, le roi choisit Bossuet, alors évêque de Condom et qui donna sa démission pour satisfaire sa conscience. On lui adjoignit comme sous-précepteur Huet, célèbre par sa vaste érudition et qui devint plus tard évêque d'Avranches.

A l'honneur de Louis XIV, il faut ajouter qu'il ne se borna point à choisir pour son fils les meilleurs maîtres. Malgré les soucis du trône, il voulut s'occuper lui-même des études du Dauphin. Bossuet lui en rendait un compte exact, et, plusieurs fois, le roi le remercia par lettres. « Rien ne m'a touché, lui écrivait-il un jour, rien ne m'a touché à l'égal des sentiments de piété et des aiguillons de gloire que vous avez remarqués dans le cœur de mon fils. Je prie Dieu de les perfectionner (1). » Pellisson entretenait l'Académie française de la sollicitude de Louis XIV pour une éducation qui lui était si chère. « Sa Majesté y pense, disait-il, jusqu'à mettre par écrit, pour ce cher fils, et de sa main, les secrets de la royauté, et les leçons *éternelles* de ce qu'il faut éviter ou suivre. » Ces mémoires, composés exprès par le roi, faisaient alors un si grand bruit, que l'Académie proposa pour sujet du prix de poésie, en 1674 : *l'Éducation de Monseigneur et le soin que Sa Majesté prend elle-même d'écrire ses Mémoires* (2).

(1) *Œuvres de Louis XIV*, lettre du 27 avril 1677.

(2) Périgny d'abord, Pellisson ensuite, furent les principaux rédacteurs des *Mémoires* de Louis XIV.

Le Dauphin avait près de dix ans lors qu'il devint l'élève de Bossuet. C'est par l'éducation religieuse et morale que le maître commença. Il expliqua la doctrine chrétienne, éclairant sans cesse l'enseignement des vérités sacrées par des lectures tirées des Livres saints. Il prépara ainsi son disciple à la confirmation que la première communion suivit, selon l'usage du temps, à quinze mois de distance. Le Dauphin reçut le sacrement de l'Eucharistie des mains de Bossuet qui officia pontificalement pour la circonstance. Toute la Cour était présente à cette cérémonie où la voix de l'évêque se fit entendre à plusieurs reprises, éloquente, paternelle, sensiblement émue (1). Monseigneur donna ce jour-là des témoignages de piété qui ne se démentirent pas dans la suite et le préservèrent des plus grands dangers. Au milieu même des séductions de Versailles, il eut une jeunesse sage, réservée et conserva une parfaite pureté de mœurs.

Rien n'est plus beau ni plus touchant, dans toute la vie de Bossuet, que le sérieux et la gravité avec lesquels un aussi puissant génie se prépare à l'éducation d'un enfant. Avant de commencer ses leçons, il se remet lui-même à apprendre. Il rouvre les auteurs classiques et poursuit, en l'approfondissant, l'étude de cette brillante antiquité profane qu'il lui semblait avoir seulement effleurée autrefois, et entrevue, comme en passant. Entré en fonction, il suit pas à pas son élève, et rédige, pour ses besoins, toute une série d'ouvrages. Il compose une *Grammaire latine,* où les règles ne sont point formulées en vers latins ou français, mais en prose française ; il complète et annote un *Dictionnaire* ; il a probablement fait aussi une *Prosodie*, bien qu'on n'ait pas retrouvé ce dernier écrit. Voilà pour les premières années et pour les études élémentaires. Plus tard, quand l'esprit du

(1) 25 décembre 1674.

Dauphin déjà mûr commence à s'exercer sur de sérieux objets, il compose à son intention une *Logique* et un *Traité des Causes*. Plus tard encore, et pour le couronnement de cette éducation vraiment unique, viennent trois immortels chefs-d'œuvre : le *Discours sur l'histoire universelle*, le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* et la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*. Ces livres admirables, destinés à Monseigneur, servirent au duc de Bourgogne son fils entre les mains duquel Fénelon se hâta de les mettre, et ils devinrent comme le complément nécessaire de toute éducation achevée. C'est ainsi que Bossuet réalisait son dessein de tourner l'instruction du Dauphin au profit de l'instruction de tous, et d'associer aux bénéfices de sa tâche, la France et le monde entier.

Sous la haute direction de Bossuet, grand nombre d'hommes éminents lui vinrent efficacement en aide, pour certaines parties de l'enseignement. Blondel, l'architecte de la porte Saint-Denis, fut chargé d'apprendre au Dauphin les mathématiques, la mécanique, les principes essentiels de la stratégie et de l'art des fortifications. Deux savants renommés, le français Rohault et le danois Rœmer lui donnèrent les notions les plus élémentaires de physique. L'astronome Amontons fit sous ses yeux les premières expériences du télégraphe, et Bossuet n'hésita même pas à le faire assister aux démonstrations anatomiques de Du Verney. Monseigneur suivait avec intérêt ces diverses leçons, et les sciences paraissent avoir été la branche de ses études où il a montré le plus d'aptitude et pris surtout plaisir.

Pour offrir au jeune prince des modèles dans l'art de régner, Bossuet eut la pensée d'engager des écrivains d'un mérite reconnu, à composer les vies des souverains qui avaient le plus honoré le trône par leur génie et leurs vertus. Ce dessein ne reçut qu'un commencement

d'exécution. Fléchier écrivit dans ce but, l'*Histoire de Théodose*, ouvrage remarquable par la pureté et l'agrément du style, mais sans recherches et sans esprit de critique historique. C'est une sorte de *Cyropédie*, faite pour instruire le Dauphin de ses devoirs, plus que pour lui tracer le véritable portrait du grand empereur (1).

Enfin, dans l'espoir d'aplanir à Monseigneur les difficultés de l'étude du latin, fut composée la collection des auteurs *ad usum Delphini*, si estimée du monde savant et que les progrès de l'érudition n'ont pas fait oublier. On sait quel est le caractère distinctif et l'avantage singulier de cette belle édition. Chaque écrivain, prosateur ou poëte, se présente, d'abord dans son texte intégral, ensuite dans une interprétation latine, où se retrouvent tous les mots de l'original, disposés non plus selon le génie de la langue ou les lois de l'harmonie, mais dans l'ordre naturel et logique de la pensée. Par la nature même de ses études et l'étendue de sa science philologique, Huet devait avoir, et il eut en effet, la part principale dans cette précieuse publication.

Grâce aux recherches de M. Floquet et à ses découvertes, on connaît maintenant, jusque dans les plus

(1) L'*Histoire de Théodose* est de 1679 ; Madame de Sévigné en parle, à plusieurs endroits de ses lettres, toujours pour en louer le *beau style* et la *belle élocution*. Fléchier donna, plus tard, en 1693, un autre ouvrage historique, d'une valeur beaucoup plus grande. C'est l'*Histoire du cardinal Ximénès*, composée sur des documents inédits jusqu'alors et qui étaient parfaitement authentiques. Dans ce livre intéressant, tout le monde a remarqué une très-curieuse phrase sur la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint, après la mort de son mari Philippe le Beau. Citons-la, en preuve des inconvénients de l'abus de l'antithèse, poussée jusqu'à un excès ridicule.

« Dans les voyages que Jeanne fit, elle ne marchait que la nuit, et comme on l'avertissait que c'était une incommodité pour elle et pour sa cour, elle répondait qu'une honnête femme, après avoir perdu son mari qui était comme *son soleil*, devait fuir la *lumière du jour*, et ne marcher que dans les *ténèbres*. »

Qui croira que la malheureuse Jeanne a ainsi parlé, et que Fléchier ne lui prête pas son esprit ?

petits détails, comment le grand évêque comprit et réalisa sa tâche. Evidemment, il n'est pas possible de suivre jusqu'au bout l'intéressant historien sur le terrain où il se donne large carrière ; il faut nous resserrer davantage et noter seulement quelques points plus remarquables. Bossuet voulut que pas un jour ne se passât sans études, pas même le dimanche, sachant bien que les fêtes et les distractions de tout genre, inévitables à la cour, apporteraient assez de relâche à son élève. — Il donnait ses leçons lui-même et lui seul, sauf en cas de maladie et d'empêchement grave, où il se faisait suppléer par Huet, après avoir pris soin de lui indiquer précisément le point où il en était resté et de lui tracer une sorte de programme. C'est donc à tort qu'on a supposé un prétendu partage d'attributions entre le précepteur et le sous-précepteur, ce dernier ne devant jamais intervenir que pour le soulagement du premier, et uniquement sur sa demande. — L'enseignement reçut une direction sage et parfaitement appropriée aux besoins futurs du Dauphin. Périgny avait trop incliné du côté de l'érudition ; ne se bornant point aux éléments des langues anciennes, il avait tenté de mettre dans l'esprit d'un enfant de sept ans, les origines de tous les mots latins, de tous les mots grecs. Bossuet comprit que c'était peine perdue ; il renonça à ce stérile labeur et à tout autre de même nature. Il donna impitoyablement l'exclusion à toutes les minuties, à toutes les études trop spéciales, à toutes les sciences de pure curiosité, pour se maintenir dans le cercle déjà si vaste, des connaissances indispensables à un honnête homme et à un roi (1).

(1) Huet serait tombé facilement dans le même excès que Perigny, et il y avait de sa part une tendance à laquelle Bossuet dut savoir résister. C'est Huet qui prenait souci d'apprendre à son élève *le nom qu'avait pu porter Vaugirard au temps des Druides*.

Par une habileté ingénieuse et prévoyante qu'on s'étonne de rencontrer en un si grand esprit, Bossuet organisa toute la vie de son élève, même dans ses détails les plus insignifiants et les plus familiers, en vue du profit de l'intelligence et de l'instruction. Rien ne fut laissé au hasard. L'ancienne galerie des Ballets, l'une des plus vastes salles du vieux château royal de Saint-Germain-en-Laye, devint, par les soins du vigilant précepteur, un musée de cartes géographiques et de tableaux chronologiques, où le prince se promenait à travers tous les lieux et toutes les dates de l'histoire. Bossuet allait visiter avec lui, tantôt les sépultures royales de Saint-Germain-des-Prés, tantôt celles plus nombreuses et plus récentes de l'abbaye de Saint-Denis, et là, passant en revue toutes les tombes, il prononçait sur chacun des illustres morts, le jugement impartial de la postérité. Quelle leçon d'histoire que celle-là, et combien une telle salle de conférence devait prêter de force aux équitables appréciations d'un pareil maître, et les graver, en traits ineffaçables, dans la mémoire du jeune prince !

Entre autres moyens employés pour stimuler le Dauphin, il convient de mentionner les *Enfants d'honneur* qu'on élevait près de lui et dont l'application au travail et les rapides progrès lui étaient une émulation continuelle. L'un de ces petits prodiges, Vallon de Mimeure, âgé de dix ans, avait étonné toute la cour de son précoce savoir. Publiquement interrogé sur toutes les histoires, tant l'ancienne que la moderne, sur la géographie et sur la chronologie, enfin sur les sciences mathématiques elles-mêmes, il n'avait pu être mis dans l'embarras par personne, pas même par le rude et défiant Montausier. Il n'est pas jusqu'aux valets de chambre attachés au service de Monseigneur qui ne fussent aussi des lettrés, voire des poëtes. L'un d'eux, Jean de la Faye, a laissé un poëme en vers latins,

qui a douze chants. Cela s'appelle la *Delphinéide*. La vie intime du Dauphin et tous les petits événements de ses quatorze premières années forment le sujet de ce curieux ouvrage (1).

Le grand Dauphin ne répondit que très-imparfaitement aux espérances et aux soins de Bossuet. Sa nature apathique et son intelligence lente résistèrent aux efforts de ses maîtres ; il était inappliqué et inattentif, au point que, pour le guérir de ses perpétuelles distractions, son précepteur composa, un petit écrit spécial, *de Incogitantia*. Montausier, lui, s'y prenait d'autre sorte et usait de moyens plus sensibles. Il avait reçu de Louis XIV, par brevet, « le *droit de correction, pour le cas où les remontrances seraient demeurées inefficaces* ». Ce droit ne fut point une lettre morte entre ses mains ; il avait toujours, paraît-il, le bâton haut et la férule levée. Un vieux valet de chambre, Dubois de Lestourmières, rapporte les nombreuses punitions que l'austère gouverneur infligeait. Elles paraissent bien sévères et presque barbares à la délicatesse de nos mœurs modernes (2).

(1) Il faut s'arrêter ici et abandonner notre guide. Mais que de petits faits instructifs, que de renseignements intéressants, que de détails ignorés renferme encore le livre inépuisable de M. Floquet ! J'engage les amateurs à y aller voir ; ils y apprendront tout ce que l'on peut désirer savoir sur l'éducation du Dauphin et même quelque chose encore par surcroît. L'infatigable biographe leur dira, par exemple, qu'un jour, devant Monseigneur, Huet fit et gagna le pari de transcrire l'*Iliade* en si petits caractères qu'elle pourrait tenir entière dans une coquille de noix. Il leur révèlera l'existence d'une petite armée, en argent massif, qui fut exprès fabriquée pour initier Monseigneur aux éléments de l'art militaire. Vingt escadrons de cavalerie, dix bataillons d'infanterie, chefs-d'œuvre de mécanique et d'orfévrerie, le tout admirablement équipé et sur pied de guerre, étaient mis en mouvement par d'anciens soldats spécialement préposés à cet office et manœuvraient sous les yeux de l'enfant royal pour son divertissement et son instruction.

(2) Il n'est pas sans intérêt de donner la parole à Dubois qui assistait à toutes les leçons, derrière la *chaire* de son jeune maître. C'est un témoin oculaire, c'est aussi un témoin quelque peu partial. Il avait vu mourir Louis XIII, il avait

En tout cas, le succès n'en fut pas très-grand ; en dépit des châtiments de Montausier et du traité *de Incogitantia,* le prince resta un très-médiocre écolier.

« Si l'on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, écrit Madame de Caylus, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas du roi qui a fait élever si dignement son fils, et du Dauphin qu'on croira savant et habile parce qu'il le devait être ? On ignorera les détails qui nous ont fait connaître l'humeur de M. de Montausier et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux et opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devait avoir. La manière rude avec laquelle on le forçait d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution

vu naître Louis XIV, il le voyait maintenant renaître dans son fils ; c'en était assez pour le rendre aveugle sur les défauts de l'enfant. Le vieux serviteur ressentait pour le Dauphin une tendresse admirative et complaisante. Volontiers, il complotait avec lui la résistance aux volontés du gouverneur et du précepteur. Citons néanmoins quelques extraits des plus significatifs :

« .... Le mardi 4, au matin, a l'étude, M. de Montausier *le* battit de quatre ou cinq férules *cruelles* au point qu'il *estropiait* le pauvre enfant. L'après-dînée fut encore pire. Point de collation, point de promenade ; et le soir, comme la planète cruelle dominait toujours l'esprit de M. de Montausier, au prier Dieu, ce *précieux enfant* disait l'Oraison Dominicale en français, il manqua un mot, M. de Montausier se jeta dessus lui à coups de poing de toute sa force, je croyais qu'il l'*assommerait.* »

« .... Le 23, il y eut différend entre Monseigneur et Monsieur de Condom qui me dit par deux fois d'aller chercher M. de Montausier, *ce que je n'ai jamais voulu faire....* A peu de temps, M de Montausier arrive : M. de Condom lui ayant dit ce qui s'était passé, M. de Montausier lui dit : Monsieur, vous pouvez tout ; pour moi, je ne suis que l'*exécuteur des hautes œuvres....* Et il était toujours gourmandé et traité de *fripon* et de *galopin....* »

« .... Le 6, aux leçons, férules sempiternelles.

Le 7, les leçons à l'ordinaire, toujours battu.

Le 8 et le 9, tout de même. Ce dernier jour, M. de Montausier étant parti pour Paris, ce *cher* enfant, commençant sa dernière étude, témoigna *quelque* joie. Ils rappelèrent M. de Montausier, qui revint et lui donna trois férules, *et puis partit.* »

Le *Journal* du valet de chambre n'a pas été imprimé. J'ai emprunté les fragments qui précèdent au recueil que M. Aubineau a donné de ses articles sur Dubois et ses plus illustres contemporains. Ce recueil forme un excellent livre sous le titre : *Notices littéraires sur le dix-septième siècle.*

de n'en jamais ouvrir quand il serait son maître. Il a tenu parole. »

En 1677, à la veille de quitter son élève, Bossuet considérant le peu de résultat de ses fatigues, ne put s'empêcher de confier lui-même au maréchal de Bellefonds l'amère humiliation qu'il en ressentait :

« Me voilà quasi à la fin de mon travail. Monseigneur le Dauphin est si grand qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué ; on n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance même. Car encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi, que le moindre effort du monde peut tout renverser. Je voudrais bien voir quelque chose de plus fondé. »

Comme appréciation des fruits apparents et immédiats de l'éducation du Dauphin, rien ne peut avoir la valeur de ce témoignage donné par le précepteur lui-même, dans le secret de l'intimité, avec la certitude qu'il ne passera jamais sous les yeux de Louis XIV et que son amour-propre de roi et de père ne pourra en être blessé.

II.

Parmi les grands ouvrages de Bossuet auxquels l'éducation du Dauphin servit d'occasion, il en est trois que nous avons déjà distingués et sur lesquels il est important de revenir, le *Discours sur l'Histoire Universelle*, la *Connaissance de Dieu et de soi-même* et la *Politique tirée de l'Écriture sainte*.

Le *Discours sur l'histoire Universelle* est une démonstration par l'histoire de l'action de Dieu sur le monde. Le principe de Bossuet est qu'aucun événement humain n'est laissé au hasard, mais que tous doivent tendre à

une fin prévue dans les conseils divins. Dieu, du haut du ciel, dirige toutes les choses de la terre ; c'est à Lui que l'historien ramène tout. Mais chaque chose a son action indépendante, sa forme propre et ses caractères particuliers. Les peuples se succèdent, il est vrai, pour l'accomplissement des vues mystérieuses dont le secret leur échappe ; mais ils restent maîtres et responsables de tous leurs actes : entreprises généreuses ou intéressées, victoires et défaites, monuments du génie, défaillances de l'esprit national, corruption des mœurs publiques, tout cela est bien leur œuvre, et ils doivent en recevoir la récompense ou en porter la peine. Ainsi se trouve nettement faite la part entre la providence souveraine de Dieu et la liberté inaliénable de l'homme.

Bossuet a déclaré toute sa pensée sur l'histoire dans une seule page, dont le discours entier n'est que la preuve et le commentaire.

« Tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils. Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour établie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. »

Cet admirable ouvrage embrasse trois parties dis-

tinctes : 1° *les Époques ou la suite des Temps*, 2° *la Suite de la Religion*, 3° *les Empires* (1).

La première partie ne comprend que la moitié de l'étendue que Bossuet avait projeté de lui donner. Il divisait toute l'histoire en deux grandes périodes ; les temps anciens qui allaient de l'origine du monde à l'empire de Charlemagne, et les temps modernes qui commençaient à cet empire pour finir au règne de Louis XIV. Ce sont les temps anciens seulement dont il a présenté le résumé rapide (2).

Pour bien résumer, il faut bien savoir et il faut tout savoir. Dans cette première partie qui comprend quarante-huit siècles, on sent une science historique, approfondie autant que supérieure. Bossuet se place au-dessus du commun des hommes et de la multiplicité des événements et n'arrête ses regards que sur les plus grands faits ou les plus grands personnages. Mais ceux-là, il les tire de la foule, et les marque, au passage, de traits tout-à-fait saillants et caractéristiques. C'est ainsi que cette première partie, qui ne serait, chez un écrivain ordinaire, qu'une sèche nomenclature, une froide série de dates, devient sous la plume du grand historien, tout animée et toute vivante.

La seconde partie est la plus étendue, en même temps

(1) Le *Discours sur l'histoire Universelle* n'a pas été composé tout entier à une même année. Les *Époques* remontent certainement aux premiers temps de l'éducation du Dauphin et Bossuet s'en est servi comme de sommaire pour l'enseignement plus développé de l'histoire. La *Suite de la Religion* et les *Empires* ne vinrent que plus tard. L'ouvrage parut complet en 1681.

(2) Bossuet divise les temps anciens en douze époques qui sont comme autant de jalons et de points d'arrêt. Ces douze époques sont 1° Adam ou la Création : 2° Noé ou le Déluge ; 3° la Vocation d'Abraham ou le commencement de l'Alliance de Dieu avec les hommes ; 4° Moïse ou la Loi écrite ; 5° la Prise de Troie 6° Salomon ou la fondation du Temple ; 7° Romulus ou Rome bâtie ; 8° Cyrus ou le peuple de Dieu délivré de la captivité de Babylone ; 9° Scipion ou Carthage vaincue ; 10° la naissance de Jésus-Christ ; 11° Constantin ou la paix de l'Église 12° Charlemagne ou l'établissement du nouvel empire.

que la plus importante (1). Bossuet y fait voir la religion aussi ancienne que l'homme, toujours la même à travers les temps, toujours combattue, toujours victorieuse. Il parcourt la route glorieuse qu'elle a suivie, depuis la création du monde jusqu'au triomphe de l'Église sous les empereurs Romains. Tout ce qu'il dit n'est qu'une sorte de résumé lumineux des Livres saints ; on voit que, nourri et tout plein des textes sacrés, il les cite de souvenir, d'inspiration, pour ainsi dire, et qu'ils sont devenus comme sa pensée même.

Dans la troisième partie, Bossuet passe en revue tous les puissants empires pour établir comment ils sont venus, tour à tour, préparer le règne de la vérité. Chacun d'eux, évoqué par la puissante parole de l'historien, apparaît avec sa physionomie particulière, portant tout ensemble au front le souvenir de son élévation et la marque de sa chute. C'est un tableau saisissant des causes humaines de la grandeur et de la décadence de tous les grands peuples. Après avoir à peine touché les Scythes et les Éthiopiens, Bossuet s'arrête avec une sorte de complaisance devant les Égyptiens dont il peint le génie grave, prévoyant, inventif, dont il décrit les impérissables monuments (2), dont il admire les sages institutions. Mais *il faut périr par quelque endroit*. La division se mit

(1) La deuxième partie compte trente-et-un chapitres ; la première n'en comprend que douze, et la troisième huit seulement.

(2) Les Pyramides ont fourni matière à bien des discours, mais qui en a jamais parlé en termes plus expressifs et plus sublimes que Bossuet ?

« Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux ; encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas *joui de leur sépulcre*. »

« On ne sait, dit Châteaubriand, qui l'emporte ici de la pensée ou de la hardiesse de l'expression. Ce mot *jouir* appliqué à un *sépulcre*, déclare à la fois la magnificence de ce sépulcre, la vanité des Pharaons qui l'élevèrent, la rapidité de notre existence, enfin l'incroyable néant de l'homme, qui, ne pouvant posséder pour bien réel ici-bas qu'un tombeau, est encore privé quelquefois de ce stérile patrimoine. »

en Égypte, et, après avoir duré seize siècles, ce qui est une *assez belle durée*, elle disparut. Viennent ensuite les Assyriens et les Mèdes que Bossuet mentionne à peine. Il décrit plus longuement cette fameuse constitution des Perses, si bien réglée et si prévoyante, qui permit à leur roi Cyrus de fonder une monarchie puissante. Mais, sous ses successeurs, le luxe et la mollesse n'eurent plus de mesure. Leurs armées, masses confuses de soldats ou plutôt d'esclaves, furent vaincues par les milices réglées des Grecs, *si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux*. L'amour de la liberté et de la patrie, entretenu par les écrits des philosophes et par les chants des poëtes, faisait la force principale de la Grèce. Les rivalités incessantes qui divisèrent ses principales villes l'affaiblirent et la livrèrent à Alexandre dont l'immense empire ne fut que d'un jour et fut recueilli en héritage par Rome.

Bossuet a pour les Romains une sorte de prédilection. Il aime ce peuple « de tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux et enfin le plus patient ». On comprend que le génie d'une pareille nation et ses qualités sérieuses et solides devaient plaire au grave historien plus que l'esprit brillant et frivole des Grecs. Aussi il se complait à énumérer toutes les causes de la grandeur et de la prospérité de la Ville éternelle, le naturel guerrier de ses habitants, la simplicité et la pureté des mœurs, l'organisation excellente des armées, la sagesse des lois, par-dessus tout la merveilleuse politique du sénat. Dans un parallèle entre Rome et Carthage, il compare les institutions des deux grandes cités. Carthage, république commerçante, riche à l'excès, troublée par les factions et à la merci de ses troupes mercenaires, devait être vaincue par Rome, république



agricole, protégée contre la mollesse par sa pauvreté, unie par patriotisme et défendue par ses citoyens. Il y eut pourtant décadence. La république périt par les discussions entre les deux ordres de l'État et par les tentatives plusieurs fois triomphantes de généraux ambitieux. L'empire qui vint ensuite, succomba sous l'influence dominante des armées et leur licence sans frein.

M. Saint-Marc Girardin a exprimé avec éloquence l'émotion que produit, à la lecture de Bossuet, ce défilé de toutes les grandes nations sur la scène du monde. « Quelle admirable revue de tous les peuples ! comme ils viennent tour à tour, devant Bossuet, témoigner de leur faiblesse et avouer que Dieu seul est grand ! C'est en vain qu'ils veulent s'arrêter et faire halte : il faut marcher, il faut courir. Bossuet pousse les uns sur les autres les siècles et les peuples : *Marche, marche* ! dit-il à l'Égypte, et le trône majestueux des Pharaons, et ce sacerdoce imposant, et ce peuple grave et sérieux passe et disparaît bientôt ;—*Marche, marche* ! dit-il à la Grèce, et ces républiques turbulentes, cette nation de poëtes et d'orateurs, avec tous ses chefs-d'œuvre et tous ses trophées, va se perdre dans le gouffre de la puissance romaine ;—*Marche, marche !* dit-il à Rome elle-même, et ce peuple invincible, qui sert d'instrument aux desseins de Dieu, sera à son tour effacé de la terre, qu'il n'aura conquise que pour Jésus-Christ ; son aigle, qui croyait voler au gré de la politique du sénat, est forcée de reconnaître que son vol était tracé et qu'elle a suivi le doigt de Dieu plutôt que l'ambition des Sylla et des Pompée. Ainsi Dieu est partout : il change et renouvelle à son gré la figure du monde ; et, à la voix de Bossuet, l'antiquité semble se réveiller du tombeau pour s'entendre révéler ce Dieu inconnu qui présidait à ses destinées, et qui est le seul qu'elle n'ait point adoré. »

Le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* est remarquablement approprié à son but. Écrivant pour l'instruction d'un enfant, Bossuet ne voulut ni adopter aucun système particulier, ni faire effort pour en créer un qui lui fût propre. Il se contenta de réunir, dans un résumé clair et précis, les notions fondamentales de la philosophie. Le plan repose sur le précepte de l'Évangile : *Considérez-vous attentivement vous-mêmes*, et sur cette autre parole de David : *Seigneur, j'ai tiré de moi une merveilleuse connaissance de ce que vous êtes* (1). Le principe qui sert de point de départ est donc celui-ci : La connaissance de l'homme mène à la connaissance de Dieu. Or, pour connaître l'homme, il faut le considérer dans son âme, dans son corps, dans l'union de l'âme et du corps, dans ses rapports avec Dieu, enfin dans sa différence avec la bête. De là cinq chapitres coupés en paragraphes portant des titres très-précis qui contribuent à la netteté et au bel ordre de l'ouvrage (2).

Le second chapitre offre une savante description du corps de l'homme. On ne la lit pas sans un étonnement mêlé d'admiration. Comment Bossuet a-t-il pu traiter une matière si éloignée de ses études accoutumées, et comment a-t-il pu la traiter à la façon des maîtres ? On sait qu'il se fit le disciple du célèbre Du Verney et, sous la direction de ce savant, étudia pendant une année l'anatomie et la physiologie. Mais, au XVII[e] siècle, les médecins parlaient un idiôme à part, hérissé de termes du métier, de mots grecs et de formules demi-barbares. Avec les seules ressources de la vraie langue française,

(1) *Saint Luc*, XXI, 34 et *Psaumes*.

(2) La *Connaissance de Dieu et de soi-même* fut composée à la même époque que le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais cet ouvrage ne vit le jour que beaucoup plus tard, en 1722 seulement, bien après la mort de Bossuet. Il ne livrait pas volontiers ses écrits à l'impression, et il fallait, pour l'y décider quelque raison importante, comme, par exemple, l'utilité que la religion pourrait en retirer.

Bossuet expliqua le mécanisme merveilleux du corps humain en termes aussi simples que élégants, avec son admirable clarté ordinaire. Le Dieu nous apprend que « les physiciens, les anatomistes, les médecins les plus renommés de son temps trouvèrent son œuvre supérieure à tout ce qui avait paru jusqu'alors sur le même sujet ». L'éloge était à coup sûr mérité, et les progrès de la science n'ont, paraît-il, contredit Bossuet que sur un bien petit nombre de points.

La *Connaissance de Dieu et de soi-même* est, en somme, un livre de philosophie Cartésienne, sauf en ce qui regarde l'âme des bêtes. Il y avait, au dix-septième siècle, deux opinions à cet égard, très-chaudement soutenues. L'une voulait que les animaux eussent une espèce d'âme, de nature inférieure à la nôtre, surtout sensitive ; l'autre, celle de Descartes, ne reconnaissait en eux qu'un mouvement purement mécanique, tout semblable au mouvement d'une horloge. Sans prendre parti et en se tenant dans une sorte de milieu, Bossuet insiste sur toutes les différences qui séparent l'homme de la bête. Il n'est besoin que d'une seule considération pour marquer la distance qui existe entre ces deux êtres : *La nature humaine connaît Dieu, et voilà par ce seul mot les animaux au-dessous d'elle jusqu'à l'infini* (1).

(1) Tout ce chapitre sur la différence entre l'homme et la bête est d'une lecture agréable, pleine de charme, avec un enjouement inaccoutumé dont je voudrais donner une idée par quelque citation bien choisie. Le grand écrivain ne se laisse pas souvent aller à ce demi-sourire et à cette légère pointe d'innocente raillerie. Pour preuve, je transcris le passage où Bossuet se moque doucement des hommes qui semblent vouloir élever les animaux à leur niveau, afin d'avoir droit de s'abaisser jusqu'aux animaux et de vivre comme eux.

« Ils trouvent des philosophes qui les flattent dans ces pensées. Plutarque, qui parait si grave en certains endroits, a fait des traités entiers du raisonnement des animaux, qu'il élève ou peu s'en faut, au-dessus des hommes. C'est un plaisir de voir Montaigne faire raisonner son oie, qui, se promenant dans sa basse-cour, se dit à elle-même que tout est fait pour elle, que c'est pour elle que le soleil se lève et se couche, que la terre ne produit ses fruits que pour la nourrir, que la maison n'est faite que pour la loger, que l'homme même est fait pour prendre soin d'elle, et que si enfin il égorge quelquefois des oies, aussi fait-il bien de son semblable. »

Dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, Bossuet a voulu, à l'aide des saintes Écritures, tracer aux peuples et aux rois leurs devoirs et faire en quelque sorte de la parole sacrée la règle et la raison d'être des empires. Les nations catholiques tiennent la place des Juifs ; elles sont devenues le peuple de Dieu. Pourquoi ne chercheraient-elles pas à se rapprocher de la constitution providentielle de la nation choisie qu'elles sont appelées à remplacer ? N'y a-t-il pas là comme un modèle divin qu'il est bon de se proposer et d'avoir toujours en vue (1)?

Il n'y a rien de plus clair et de plus précis que la théorie du pouvoir d'après Bossuet. Il lui assigne son origine au double point de vue du fait et du droit, et il en détermine les caractères essentiels, c'est-à-dire l'étendue et les limites.

En fait, la généralité des peuples se sont constitués en monarchie.

« Rome a commencé par la monarchie, et y est enfin revenue.

« Ce n'est que tard et peu à peu, que les villes grecques ont formé leurs républiques. L'opinion ancienne de la Grèce était celle qu'exprime Homère par cette célèbre sentence dans l'*Iliade :* Plusieurs princes n'est pas une bonne chose : qu'il n'y ait qu'un prince et un roi.

« Tout le monde donc commence par des monarchies ; et presque tout le monde s'y est conservé. »

En droit, la monarchie est excellente. Elle a son fon-

(1) La *Politique* présente comme deux parties, composées l'une de six, l'autre de quatre livres. Bossuet termina la première partie, vers la fin de l'éducation du Dauphin, dans l'année 1679. La seconde partie est tout-à-fait de ses dernières années ; il y travaillait encore lorsque la mort vint l'obliger à quitter la plume, sans lui laisser le temps de parfaire son travail.

Imprimée en 1709, la *Politique* fut offerte par l'abbé Bossuet, neveu du grand évêque, au duc de Bourgogne qui l'avait lue en manuscrit, par les soins de Fénelon. « Je connais l'ouvrage, répondit gracieusement le jeune prince, tous les rois le devraient lire, une fois chaque année. »

dement dans l'empire paternel, *c'est-à-dire, dans la nature même.* C'est la forme de gouvernement la plus durable et le meilleur préservatif contre *la division, qui est le mal le plus essentiel des États, et la cause la plus certaine de leur ruine.*

La monarchie héréditaire est préférable à toute autre, pour trois raisons : la première, c'est qu'elle se perpétue d'elle-même, par les causes qui font durer l'univers et qui perpétuent le genre humain : ni brigues ni cabales. La seconde raison, c'est que cette forme de gouvernement intéresse le plus la puissance placée à sa tête ; en travaillant pour l'État, le prince travaille pour sa famille. Enfin, la troisième raison est tirée de la dignité où les royaumes sont héréditaires. Les peuples s'attachent ainsi plus étroitement aux familles royales et *les grands mêmes obéissent sans répugnance à une maison qu'on a toujours vue maîtresse, et à laquelle on sait que nulle autre maison ne peut jamais être égalée.*

L'autorité royale est *sacrée* : les princes agissent comme ministres de Dieu et sont ses lieutenants sur la terre. — Elle est *absolue.*

« Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement *absolu* avec le gouvernement *arbitraire,* mais il n'y a rien de plus distingué. »

La puissance des rois doit être telle qu'ils ne relèvent de personne sur la terre. *Il n'y a que Dieu qui puisse juger de leurs jugements et de leurs personnes.*

Mais en même temps l'autorité royale doit être *paternelle.*

« Les rois tiennent la place de Dieu qui est le vrai père du genre humain.

« La bonté est une qualité royale et le vrai apanage de la grandeur.

« Dieu n'a fait les grands que pour protéger les petits. »

Et *raisonnable*.

« N'eût-on qu'un cheval à gouverner et des troupeaux à conduire, on ne le peut faire sans raison ; combien plus en a-t-on besoin pour mener des hommes et un troupeau raisonnable ? »

Tout en faisant si large la part de l'autorité royale, Bossuet n'a pas entendu préconiser le *pouvoir illimité de l'homme sur l'homme*. Irresponsables devant les peuples, les rois sont responsables devant Dieu qui leur a imposé des obligations proportionnées à leurs droits. L'énumération des *devoirs particuliers de la royauté* remplit deux livres entiers de l'ouvrage, le septième et le huitième. Toujours au-delà de cette vie, et souvent dès ce monde, les princes ont un terrible compte à rendre et les exemples du peuple Juif viennent attester que Dieu est parfois un impitoyable créancier. Saül rejeté, David rigoureusement châtié, Achab détruit, Nabuchodonosor changé en bête, Jézabel dévorée par les chiens, Antiochus l'Illustre rongé tout vivant par les vers, tels sont les souvenirs que rappelle Bossuet pour défendre les rois contre l'ivresse de la toute-puissance. Le grand évêque ne recule même point devant un dernier remède et il dit nettement que les rébellions des sujets sont d'ordinaire la punition des souverains et que Dieu *envoie l'esprit de révolte quand il veut renverser les trônes*.

« Sans autoriser les rébellions, Dieu les permet et punit les crimes par d'autres crimes qu'il châtie aussi en son temps, toujours terrible et toujours juste. »

Tel est ce beau livre de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Il ne s'inspire assurément pas des principes de gouvernement admis par la société moderne, mais, pour le temps où il a été écrit et dans les idées des contemporains, il présente le type idéal du monarque chrétien. Aussi, malgré des sentiments personnels de reconnais-

sante affection et de légitime admiration, ce n'est pas Louis XIV, mais saint Louis, que Bossuet propose comme modèle à l'imitation de son élève.

Tout absorbé qu'il était par l'éducation du Dauphin, Bossuet trouva le temps de se livrer à des travaux qui paraissaient convenir davantage à un évêque. La grande ressource des docteurs de la Réforme et leur plus efficace moyen de succès consistait à travestir l'enseignement catholique et à le peindre aux yeux de leurs adhérents, sous les plus fausses et les plus noires couleurs. C'était rendre à la religion un important service que d'établir contre leurs assertions, les véritables principes, dans toute leur intégrité et dans toute leur simplicité. Tel fut le but de l'*Exposition de la Doctrine de l'Église Catholique sur les matières de controverse*. Dans cet écrit très-court et dégagé de tout appareil scientifique, Bossuet se propose de présenter l'ensemble des croyances de l'Église, sur tous les points fondamentaux, débattus depuis le seizième siècle.

L'*Exposition* fut composée vers 1668 et courut dès lors en manuscrit. Turenne en lut une copie et cette lecture ne fut point étrangère à sa conversion. Enfin, en 1671, elle parut imprimée et eut un immense succès. Les contemporains s'émurent de l'apparition d'un « ouvrage dont il a été parlé autant et plus que d'aucun autre qui ait jamais paru en France ». C'est Bayle qui s'exprime ainsi dans ses *Nouvelles de la république des Lettres* (1). Les docteurs, les religieux, les évêques envoyèrent à l'envi leurs félicitations à l'auteur et le juge souverain de la doctrine, le pape Innocent XI, lui adressa deux brefs approbatifs (2). Répandue par milliers à Paris et dans les provinces, traduite dans toutes les langues, l'*Exposition*

(1) Décembre 1685.
(2) 1679.

ramena au catholicisme un grand nombre de dissidents en Allemagne, en Angleterre, surtout en France. « Je soutiens, disait le grand Arnauld, que tout huguenot qui lira le livre avec un désir sincère de connaître la vérité, et de s'y rendre s'il la découvre, en doit être extrêmement ébranlé, et entrer au moins en de grands doutes s'il n'est point dans une fausse religion (1). » C'est ce qui arriva et, d'après le témoignage de Bossuet lui-même, on ne saurait compter les protestants revenus à l'Église par le secours de ce petit livre, surtout après qu'il eut été honoré de l'approbation du Saint-Siége.

Non-seulement par cette *Exposition* que Leibnitz appelait un *livre d'or*, Bossuet portait l'alarme dans le camp des ministres protestants, mais il se mesurait corps à corps avec eux et triomphait par la parole aussi victorieusement que par la plume. En 1678, eut lieu la fameuse conférence avec Claude, membre du consistoire de Charenton et l'un des hommes les plus considérables de la Réforme, par l'étendue et la profondeur du savoir autant que par l'habitude de la controverse. C'est Mademoiselle de Duras, nièce de Turenne, qui mit aux prises les deux redoutables champions. La discussion dura cinq heures et elle tourna tellement à l'avantage de Bossuet que son adversaire refusa de renouveler le combat et que Mademoiselle de Duras, complétement instruite, fit son abjuration cinq semaines plus tard (2).

C'est ainsi que Bossuet utilisait les rares instants de loisir que lui laissait sa charge de précepteur. Alors, comme à toutes les époques de sa vie, il fut soucieux par-dessus tout le reste, des progrès de l'Église et travailla efficacement au triomphe de la vérité sur l'erreur. Jamais il ne cessa d'avoir présentes à l'esprit les obliga-

(1) *Apologie pour les catholiques*, 1682.

(2) Bossuet publia en 1682, la *Conférence avec Claude* et les *Réflexions sur un écrit de ce ministre*.

tions de la dignité épiscopale. Un ministre protestant, Jurieu, l'a appelé ironiquement un *évêque de cour*. Combien plus vraie et mieux méritée est la parole de Massillon qui, pour le louer de l'ardeur et de la persévérance de son zèle, a fait si bien remarquer qu'il avait su être *évêque au milieu de la cour* (1) !

III.

Avant même de commencer l'éducation du Dauphin, Bossuet s'était démis de l'évêché de Condom. Lorsque sa tâche fut accomplie et que le temps des études de son élève arriva à son terme, il se trouva donc sans position officielle. Monseigneur épousait la princesse Christine de Bavière ; Louis XIV nomma Bossuet *premier aumônier de la Dauphine* et bientôt après, lui donna le siége de Meaux, dont il prit possession au commencement de 1682. Alors s'ouvre la dernière période de la vie du grand évêque, celle qui a été surtout consacrée au ministère pastoral. De très-nombreux ouvrages remplissent ces douze dernières années qui furent fécondes et glorieuses. Dans des études qui doivent être plus spécialement littéraires, il faut nécessairement glisser sur des travaux d'un ordre très-élevé mais qui intéressent surtout la sience théologique ou l'histoire de l'Église. Trois écrits pourtant méritent, à des titres divers, que nous en fassions une mention spéciale. Le plus important et le premier en date est l'*Histoire des Variations des églises protestantes*.

L'occasion de l'*Histoire des Variations* fut le reproche, qu'un ministre de la Réforme, nommé Labastide, adressa à Bossuet, d'avoir varié dans les deux éditions manuscrite et imprimée de l'*Exposition*. L'évêque de Meaux

(1) Massillon, *Oraison funèbre du Dauphin*, 1711.

avait alors dans les mains le recueil de toutes les professions de foi protestantes, depuis la confession d'Augsbourg jusqu'aux plus récentes. Il fut frappé des innombrables contradictions qui apparaissent entre ces différents formulaires et s'attacha à les relever. Son premier dessein se bornait à en faire la matière d'un discours préliminaire, à placer en tête de l'*Exposition*. Mais, à mesure qu'il poursuivait son travail, les matériaux s'amassaient, son cadre s'élargissait, et il résolut de faire un ouvrage de ce qui ne devait être qu'une préface. Son livre, commencé en 1682, ne fut achevé qu'en 1688.

L'*Histoire des Variations* est un chef-d'œuvre de premier ordre et Bossuet ne s'est jamais élevé plus haut. Il y fait preuve de tous les genres de talent, à un degré supérieur. Théologien aussi éminent que dans l'*Exposition*, grand historien comme dans l'*Histoire universelle*, orateur non moins magnifique que dans les *Oraisons funèbres*, il donne à sa parole dans ce livre un tour vif et rapide et une ardeur de polémique et de controverse qu'elle n'a point ailleurs. Ajoutez que l'ironie y est maniée avec un rare bonheur et que certains passages rappellent l'esprit des *Provinciales*.

Tous les chefs de la réforme posent tour à tour devant Bossuet qui trace leur portrait de main de maître. « Avec qu'elle énergie il peint Luther! dit M. Saint-Marc Girardin, rien n'est oublié du caractère étrange de ce réformateur, de ce prophète nourri de scholastique, qui fait une révolution avec des arguments de théologie, *qui met en thèses ses fureurs*, qui réunit à l'opiniâtreté du docteur quelque chose de l'ardeur du guerrier, et veut comparaître à Rome avec vingt mille hommes de pied et cinq mille chevaux : *Alors je me ferai croire*, dit-il... Dans les premiers écrivains de la réforme, Luther est un saint, ce n'est plus un homme; à force de vouloir

le rendre admirable, ils le rendent monotone ; ce n'est plus ce pédant qui remuait les passions populaires et qui fit tant écrire et tant combattre, *ce buveur de bière qui ravageait par la parole* ; c'est un ange et un élu du Seigneur. Dans Bossuet, il est tel qu'il fut, plein de génie et de mauvais goût, de fanatisme et de bouffonnerie. »

A côté de Luther, le sectaire hardi, grossier et violent, le doux, le lettré, le timide Mélanchton. « Il joignait à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération. On le regardait comme seul capable de succéder dans la littérature à la réputation d'Erasme. » Ce modéré blâmait les emportements de Luther, au point d'en être très-sérieusement affligé. « Ses larmes ne tarirent point durant trente ans. » Par faiblesse de caractère, il prêta sa plume et le secours de son éloquence à des entreprises qu'il réprouvait au fond du cœur et fut toujours une sorte d'esclave de Luther. Cet écrivain d'élite, ce penseur délicat, l'esprit le plus élevé de l'aréopage luthérien était en proie aux plus ridicules superstitions. Il tremblait de frayeur à l'aspect des astres, croyait aux révélations des plus extravagants devins, et frissonnait d'horreur en apprenant l'*enfantement d'une mule, dont le petit avait un pied de grue.*

Des chefs de la Réforme en Allemagne, Bossuet passe au fondateur de l'église anglicane, à Henri VIII. Le roi théologien, qui rompit avec Rome pour assouvir ses passions et se joua de la religion comme de la vertu, apparaît dans l'excès de ses dérèglements et de ses cruautés. Le principal instrument de ses entreprises criminelles, le fameux Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry, un autre Cyrille et un autre Athanase, d'après les écrivains Anglais, ne fut en réalité qu'un lâche flatteur et un ambitieux hypocrite. Il se signala par sa *honteuse complaisance à casser tous les mariages, au gré de Henri.* Ce misérable vécut de dissimulations :

tout ensemble luthérien, marié, cachant son mariage, archevêque selon le Pontifical Romain, disant la messe qu'il ne croyait pas et donnant pouvoir de la dire. Bossuet termine le livre consacré à l'Angleterre, un des plus beaux et des plus éloquents de l'ouvrage, par un parallèle entre saint Thomas Becket et Thomas Cranmer et sur la consolante espérance que la nation anglaise rentrera quelque jour en communion avec la Chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le christianisme.

Calvin n'est pas oublié non plus. *Par son esprit pénétrant et par ses décisions hardies, il raffina sur tous ceux qui avaient voulu, en ce siècle-là, faire une église nouvelle, et donna un nouveau tour à la Réforme prétendue.* Novateur entre les novateurs, il se distingue de tous les autres par un orgueil plus opiniâtre, par de plus insupportables vanteries, par une violence *auprès de laquelle Luther était la douceur même.* Ce furieux recouvrait ses emportements d'une apparence de tranquillité et de sang-froid qui les rendait plus odieux; en même temps il se piquait de belle littérature et de facilité de parole. Bossuet se plaît à noter les caractères de cette prétendue éloquence et il en prend texte pour rapprocher l'un de l'autre et comparer ensemble les deux chefs principaux de la Réforme.

« Rien ne flattait davantage Calvin que la gloire de bien écrire et Westphale luthérien l'ayant appelé *déclamateur :* Il a beau faire, dit-il, jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris

« C'est se donner en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme. Voilà du moins une louange que jamais Luther ne s'était donnée; car, quoiqu'il fût un des orateurs les plus vifs de son siècle, loin de faire jamais semblant de se piquer d'éloquence, il prenait plaisir de dire qu'il était un pauvre moine, nourri dans l'obscurité et dans l'école, qui ne savait point l'art de discourir. Mais Calvin, blessé sur ce point, ne se peut tenir; et, aux dépens de sa modestie, il faut qu'il

dise que personne ne s'explique plus précisément, ni ne raisonne plus fortement que lui.

« Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle ; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther : car, encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin inférieur par le génie semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellaient l'un et l'autre, à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire, l'un et l'autre par leurs talents se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs; l'un et l'autre, enflés de ces succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures. »

On voit ce qu'est l'*Histoire des Variations* et quelle émotion ce livre devait exciter dans le camp de la Réforme ; les plumes protestantes les plus habiles et les mieux exercées se préparèrent à y répondre. Jurieu et Basnage de Beauval, ministres français réfugiés en Hollande, se firent les champions de leurs sectes et publièrent des réfutations. Mais Bossuet leur répondit victorieusement dans les six *Avertissements aux protestants* et la *Défense de l'Histoire des Variations* qui complètent, éclaircissent et fortifient les points principaux de son ouvrage (1).

Au milieu de ces mémorables luttes, Bossuet n'abandonnait jamais la lecture des saintes Écritures ni l'étude de la Religion. De cette méditation continue de la parole inspirée et des vérités éternelles, deux livres sont

(1) Les *Avertissements* sont publiés de 1689 à 1691 contre Jurieu, et la *Défense*, en 1791, contre Basnage. Jurieu, entre beaucoup d'accusations mêlées de quelques injustices, traitait Bossuet d'*évêque de cour* et de *flatteur des rois*. — « Tout flatteur, quel qu'il soit, répondit le grand évêque, est toujours un animal traître et odieux. Mais, s'il fallait comparer les flatteurs des rois avec ceux qui vont flatter, dans le cœur des peuples, ce secret principe d'indocilité et cette liberté farouche, qui est la cause des révoltes, je ne sais lequel serait le plus honteux. »

sortis, spécialement destinés à nourrir la piété des âmes fidèles et ferventes. Ce sont les *Elévations à Dieu sur tous les mystères de la Religion chrétienne* et les *Méditations sur l'Évangile.*

Ces deux ouvrages ont été composés entre 1694 et 1696 ; ils ont été adressés, en manuscrit, aux religieuses du diocèse de Bossuet, particulièrement aux filles de la Visitation de Meaux et aux sœurs de l'abbaye de la Ferté-sous-Jouarre qui ont été l'objet spécial de la sollicitude du prélat. Les *Élévations* renferment l'explication suivie de toute la religion, commençant par la toute-puissance divine et la création du monde, le déluge et les patriarches pour arriver enfin à l'incarnation de Jésus-Christ. Les *Méditations* en forment en quelque sorte la suite; elles commencent où finissent les *Élévations* et se proposent d'approfondir l'œuvre de la Rédemption et les mystères de la vie du Sauveur. Le style de ces deux écrits est excellent et tout-à-fait digne de Bossuet. C'est dans les *Méditations*, que se trouve le tableau animé et brillant du cheval dompté, si bien fait pour démontrer et rendre sensible ce que la force gagne à être réglée.

« Voyez ce cheval ardent et impétueux, pendant que son écuyer le conduit et le dompte : que de mouvements irréguliers! C'est un effet de son ardeur, et son ardeur vient de sa force, mais d'une force mal réglée. Il se compose, il devient plus obéissant sous l'éperon, sous le frein, sous la main qui le manie à droite et à gauche, le pousse, le retient comme elle veut. A la fin il est dompté : il ne fait que ce qu'on lui demande : il sait aller le pas, il sait courir, non plus avec cette activité qui l'épuisait, par laquelle son obéissance était encore désobéissante. Son ardeur s'est changée en force, ou plutôt, puisque cette force était en quelque façon dans cette ardeur, elle s'est réglée. Remarquez : elle n'est pas détruite, elle se règle. Il ne faut plus d'éperon, presque plus de bride; car la bride ne fait plus l'effet de dompter l'animal fougueux. Par un petit mouvement, qui n'est que l'indication de la volonté de l'écuyer, elle l'avertit plutôt qu'elle ne le force; et le

paisible animal ne fait plus, pour ainsi dire, qu'écouter : son action est tellement unie à celle de celui qui le mène, qu'il ne s'ensuit plus qu'une seule et même action. »

Les *Élévations* et les *Méditations* ont été les derniers fruits de la vieillesse de Bossuet. Sous le coup de la maladie qui devait l'enlever, Le Dieu raconte que l'infatigable évêque employait plusieurs heures par jour à les relire et à les corriger. Ce fut sa consolation et sa joie dans ses souffrances; il y trouva un avant-goût du bonheur éternel.

IV.

Nous avons dit le principal sur les ouvrages de Bossuet. Sans doute il n'a pas même été possible d'indiquer seulement le titre de tous les écrits de cette plume vaillante, qui ne connut pas le repos : ils remplissent trente volumes, où pas une ligne n'est à retrancher. Du moins, si incomplet qu'il soit, notre travail suffira à donner une juste idée de cet écrivain merveilleux, tel que les lettres chrétiennes n'en comptent pas un second. Reste à dire quelques mots de l'homme, qui ne fut pas inférieur à l'écrivain. En Bossuet, le caractère et les vertus sont à la hauteur du génie et de l'éloquence.

Bossuet ne fut pas seulement un grand évêque, le modèle et l'honneur de l'épiscopat de son siècle; il fut, avant tout et toujours, évêque. Chez Fénelon, par exemple, il est telle ou telle page où le prêtre disparaît pour laisser voir seulement l'homme de goût, le critique délicat, l'ami et l'imitateur heureux de la belle antiquité. Bossuet n'a pas écrit une seule page qui ne porte l'empreinte du caractère sacré dont il est revêtu. Ses croyances ont été la règle constante de ses pensées et de ses discours; elles ont été le mobile de ses actes. Il a donné à la religion dont il fut le ministre, toute son

âme, toute son intelligence, tout le cours d'une vie qui a été si pleine. Un mot prononcé dans une circonstance décisive et sorti de la sincérité du cœur peint l'ardeur de sa foi qui a été perpétuellement agissante. « Monsieur, je vous ai toujours cru honnête homme, disait un jour à Bossuet un incrédule au lit de mort; me voici près d'expirer, parlez-moi franchement, j'ai confiance en vous : que croyez-vous de la religion? — Qu'elle est certaine, *et que je n'en ai jamais eu aucun doute.* » C'est sur cette conviction si solidement établie et qui échappa à toute défaillance, que Bossuet a réglé sa vie.

Bossuet agit en évêque dans les trois grandes querelles religieuses qui divisèrent son siècle. Dans les affaires du Jansénisme, il se montra aussi inflexible sur les principes que bienveillant pour les personnes. On peut regretter que, dans les assemblées du clergé de France, et spécialement en 1682, il n'ait pas plus intrépidement défendu les droits de l'Église contre les empiétements de la puissance royale : qui oserait pourtant prétendre qu'il n'ait pas agi selon sa conscience et que, mieux éclairé, il n'aurait pas été plus ferme? A le juger d'après les idées de son temps, il a joué le beau rôle dans ces tristes affaires dont la pensée lui a toujours été si pénible. Enfin, il ne serait pas difficile de démontrer que dans les querelles du Quiétisme, il eut pour lui tout à la fois le bon droit, la franchise des procédés, et l'amour désintéressé de la vérité.

Mais où il a été surtout évêque, c'est dans ce labeur constant et si fécond de la conversion des Protestants. Qui doute que, si la Réunion avait été possible, Bossuet l'eût accomplie? Du moins, par la persuasion de sa parole et la force de ses écrits, il ramena tous les hérétiques de bonne foi, qui voulurent se laisser convaincre. — Où il a été encore évêque, c'est dans la liberté de son mi-

nistère auprès de Louis XIV. La période de l'éducation du Dauphin correspond au règne de Madame de Montespan. Il y eut lutte entre la favorite et le prêtre, lutte de toutes les heures, dans le tête-à-tête, et par lettres. Trois de ces lettres de l'évêque au monarque coupable sont parvenues jusqu'à nous ; elles feraient honneur à un Père de l'Église. « Otez, sire, dit-il, ôtez ce péché de votre cœur ; et non-seulement ce péché, mais la cause qui vous y porte ; et allez jusqu'à la racine. Si, en effet, la racine n'est arrachée, elle donnera de nouveaux fruits de mort (1). » La racine ne fut point arrachée encore cette fois et le prêtre parvint seulement à interrompre le cours du désordre. Mais les coups étaient portés, et madame de Montespan ne devait pas jouir longtemps de son dernier triomphe.

Bossuet passa de longues années à la cour, dans la faveur de Louis XIV qui le comblait des marques de sa confiance, dans la considération et le respect de tous. « Les ministres, les seigneurs étaient tous ses amis, dit Le Dieu, et les princes l'honoraient de leur bienveillance et de leur estime. » Dans la position élevée qu'il occupait, il ne cessa jamais de mener un genre de vie modeste, digne en tous points de son caractère d'évêque. « Sa table était bonne, mais sans délicatesse et sans profusion ; ses meubles très-simples ; sa maison réglée et composée des domestiques seulement nécessaires ; sans faste, sans ostentation, sans vains amusements ; il ne parut jamais rien sur sa personne que de grave et de sérieux ; on eût cru voir un simple ecclésiastique. »

Sa haute réputation de savoir et d'éloquence groupait autour de Bossuet les gens de lettres et les ecclésiastiques admis à la cour. Ils s'attachaient à ses pas pour

(1) Saint-Simon lui-même reconnaît que Bossuet agit *en pontife des premiers temps, avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église.*

jouir de sa conversation et se plaisaient à lui faire cortége.

« Pendant toute sa vie, Bossuet ne parut jamais à la cour, dans les promenades publiques, qu'il ne fût environné de l'élite du clergé. C'était un bel exemple, surtout à Versailles, où cette troupe se faisait remarquer davantage dans le petit Parc, dans l'allée qu'ils avaient nommée *des Philosophes*, dans l'île Royale et ailleurs. Ce vieillard, vénérable par ses cheveux blancs, dont le mérite et la dignité, joints à tant de bonté et de douceur, lui attiraient les respects des petits et des grands, dès qu'il se montrait, marchait à la tête, résolvant les difficultés qui se proposaient sur la sainte Écriture, expliquant un dogme, traitant un point d'histoire, une question de philosophie. Avec une politesse charmante, il y avait une entière liberté: on y parlait de tout indifféremment et sans contrainte; les belles-lettres y étaient honorées par le récit des plus beaux endroits des poëtes anciens et modernes; on y lisait aussi des discours académiques et autres ouvrages nouveaux. Lui-même, ce grand homme, toujours naturel, simple et modeste jusqu'à la fin, faisait lire ses propres ouvrages à la compagnie, les soumettait à sa censure; et, profitant des avis des plus simples, il faisait faire à l'heure même les corrections qu'on demandait. Ainsi fut lue et corrigée toute sa *Politique*, dans les promenades de son dernier séjour à Versailles, voulant enfin la donner aux pressantes sollicitations du public. Telle fut, au milieu des palais et des jardins de Louis le Grand, cette académie de sagesse, où présida l'évêque de Meaux, comme fit autrefois l'illustre et saint Alcuin, dans la célèbre école du palais de Charlemagne. »

Quelques traits compléteront cet agréable tableau de Le Dieu. Tant que dura l'éducation du Dauphin, il y eut à la cour des conférences réglées sur l'Écriture sainte. Quelques seigneurs appelèrent par plaisanterie ces graves réunions le *Petit Concile* et le nom resta. Bossuet était l'âme et le président de l'assemblée, qui eut pour secrétaire l'abbé Fleury, l'ami constant et vraiment intime de l'évêque de Meaux (1). On a encore

(1) Né en 1640, Fleury, après avoir été quelque temps avocat, entra dans l'état ecclésiastique, fut choisi pour précepteur des princes de Conti qui étaient élevés près du Dauphin, eut la mission d'aider et bientôt de remplacer Fénelon dans l'édu-

la *Bible du Concile* qui porte sur ses marges de nombreuses annotations écrites de la main de Fleury et même de Bossuet. Les *Pères* du Concile étaient nombreux, et beaucoup sont restés célèbres. Il y en avait d'ecclésiastiques, tels que Fléchier, le savant bénédictin Mabillon et Pellisson, attaché à Bossuet par les liens d'une étroite amitié. Il y en avait de laïques, par exemple, le maréchal de Bellefonds, renommé pour son austère vertu et qui fut le confident de Madame de la Vallière.

Bossuet fut l'ami particulier des personnages les plus éminents de son siècle. Turenne ne lui était pas moins attaché que Condé ; depuis sa conversion il lui était demeuré uni par les liens de la plus filiale affection. A la nouvelle de la perte inattendue du grand capitaine, l'évêque s'attendrit et laissa éclater sa douleur. « M. de Condom est inconsolable de la mort de M. de Turenne, écrit madame de Sévigné. » La Rochefoucauld, pour lui donner une marque suprême de confiance, voulut être assisté, à la mort, par Bossuet, et rendit l'âme entre ses mains. Parmi les gens de lettres, plusieurs des plus renommés se firent un honneur d'entretenir avec le prélat des relations suivies. Avec Pellisson, qui est au premier rang, on peut citer Boileau que Bossuet allait visiter à Auteuil, et La Bruyère qui dut à sa protection l'honneur d'être admis à l'hôtel des Condé. Enfin, pourquoi ne pas nommer parmi les amis du grand homme, malgré les

cation du duc de Bourgogne et mourut en 1723, laissant la réputation d'un prêtre savant, pieux et zélé. Il fut de l'Académie française.

Fleury n'est sans doute qu'un écrivain estimable et de second ordre, mais à cette place il tient convenablement son rang. Ses *Mœurs des Israélites et des chrétiens* sont un livre à peu près classique ; son *Traité du choix et de la méthode des études* est plein de vues originales et très-supérieur à l'ouvrage plus étendu de Rollin ; enfin son *Histoire ecclésiastique*, mise légitimement en suspicion pour tout ce qui touche au Moyen-Age ou à la Papauté, est pourtant d'une lecture facile, agréable, et, dans les premiers volumes, véritablement attachante.

dissentiments qui s'élevèrent, Fénelon, pour lequel Bossuet se sentait naturellement un penchant si vif (1)?

Bossuet entra de bonne heure à l'Académie. Son élection suivit de près sa nomination comme précepteur. Il fut reçu le 18 juin 1671. Le discours qu'il prononça en cette circonstance mérite d'être signalé. L'évêque remplaçait un membre obscur, l'abbé Hay du Châtelet. En 1671, les académiciens pouvaient encore, en prenant possession du fauteuil, garder le silence sur leur prédécesseur : c'est ce que fit Bossuet. Il aborda un sujet plus intéressant et tout spécialement littéraire ; les lois qui ont présidé à la formation de la littérature nationale et les destinées qui l'attendent. On peut dire que, dans cette pièce d'éloquence, simple, sérieuse et de bon goût, l'orateur se montra tout à la fois ancien et moderne, souhaitant à la compagnie où il entrait, d'*élever la langue française à la perfection de la langue grecque et de la langue latine*.

Voilà pour la Cour et le monde des lettres. Dans l'Église, Bossuet a joui d'une influence et d'une autorité, sans exemple jusqu'alors. Il était vraiment le chef et l'oracle du clergé. Les évêques le consultaient, à tout

(1) Bossuet vivait encore lorsque parut le *Télémaque*. Il fut plus sévère que Boileau, injuste même pour l'ouvrage de Fénelon. En lisant l'appréciation de Le Dieu, on aime à se persuader que les souvenirs du secrétaire ont été infidèles et qu'il a renchéri sur le blâme.

« Dès que le *Télémaque* parut et qu'il en eut vu le premier tome, il le jugea écrit d'un style *efféminé* et poétique, *outré dans toutes ses peintures*, la figure poussée au-delà des bornes de la prose et en termes tout poétiques. *Tant* de discours amoureux, *tant* de descriptions galantes, une femme qui ouvre la scène par une tendresse déclarée et qui soutient ce sentiment jusqu'au bout, et le reste du même genre, lui fit dire que cet ouvrage était indigne non-seulement d'un évêque, mais d'un prêtre et d'un chrétien... Voilà ce que M. de Meaux pensa de ce *roman* dès le commencement ; car ce fut là d'abord le caractère de ce livre à Paris et à la cour, et on ne se le demandait que sous ce nom : *le Roman de M. de Cambrai*. »

instant, sur tout sujet, et s'en tenaient à ses décisions. M. de Bissy, évêque de Toul, lui soumettant un mandement contre l'usure : « Je vous demande avis, disait-il, comme au *père des évêques de France* ». Les prélats mêmes qui lui paraissaient moins favorables, ne tenaient pas un autre langage. Quelques courtisans crurent un jour se montrer agréables à l'archevêque de Reims, Le Tellier, en parlant légèrement devant lui de l'évêque de Meaux. Il leur ferma la bouche par ces mots : *C'est notre maître à tous*. Cette place éminente que Bossuet occupa, de son vivant, dans l'estime des contemporains et tout spécialement des évêques, a donné lieu aux louanges éloquentes qui lui ont été décernées par Massillon. Il faut reproduire ces lignes, où chaque mot est un hommage mérité.

« Bossuet, d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles; *un évêque au milieu de la cour;* l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, docteur de toutes les Églises, la terreur de toutes les sectes, le *Père du dix-septième siècle*, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des Conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse (1).

A mesure que Bossuet avança en âge, il se renferma davantage à Meaux, venant plus rarement à la Cour où

(1) La Bruyère, dans une occasion solennelle, et, du vivant de Bossuet, l'avait déjà salué du nom de *Père de l'Église*. Lors de sa réception à l'Académie, en 1693, il s'exprimait ainsi :

« Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire; qu'on admire malgré soi ; qui accable par le grand nombre et l'éminence de ses talents ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire : un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un *Père de l'Église !* Quel n'est-il point ? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit point la sienne. »

l'appelait sa charge d'aumônier de la Dauphine. Il vivait dans son palais épiscopal, comme il avait vécu à Versailles, c'est-à-dire en évêque. Tout le temps que lui laissaient les devoirs de son ministère et les visites pastorales, il le donnait à l'étude (1). Dans les dernières années, malgré l'affaiblissement de sa santé et les premières atteintes d'un mal douloureux, il continuait ses ouvrages commencés (2). Comme Arnauld, Bossuet n'espérait se reposer que dans l'éternité. Il fut en vérité cet athlète infatigable duquel Saint-Simon a pu dire que « ses grands travaux faisaient encore honte, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus instruits et les plus laborieux ».

Tout près de Meaux, au village de Germiny, était située la maison de campagne des évêques du diocèse. C'est là que Bossuet aimait à se retirer, et que l'admiration publique venait le chercher. Dans cette demeure où la vie était grave et sérieuse, mais facile et douce, comme le maître qui y résidait, tout le monde était également bien accueilli, les petits aussi bien que les grands, le pauvre paysan de la Brie comme les personnages de distinction, venus exprès d'Allemagne ou d'Angleterre. Après Germiny, la Trappe était le lieu où Bossuet se plaisait le plus. Il avait été le compagnon d'études du vénérable abbé de Rancé, et c'est avec bonheur qu'il saisissait toutes les occasions de se rapprocher de lui. « Bossuet, dit M. Poujoulat, fit à la Trappe *huit* voyages et se plongeait avec délices dans la paix et

(1) Au fond du jardin de l'évêché de Meaux, se trouve une terrasse parallèle au palais. Sur cette terrasse est une allée d'ifs, si touffue autrefois, que par les plus grandes chaleurs, le soleil ne pouvait y pénétrer, et, au bout de l'allée un petit pavillon. C'était le cabinet d'étude favori de Bossuet. Dans ce coin ignoré du monde, il a composé, dit-on, l'*Histoire des Variations*.

(2) A partir du commencement de 1703, Bossuet souffrit cruellement de la pierre. C'est la maladie dont il mourut.

l'austérité. Le chant des psaumes, dans la muette profondeur de cette solitude, —et surtout le *Salve Regina*, — le jetait en d'ineffables ravissements. A l'âge de soixante-neuf ans, il arrivait encore le premier aux exercices religieux du jour et de la nuit; la table des trappistes était la sienne. L'abbé de Rancé n'avait pas de plus douce fête que la visite de Bossuet dans le désert où il s'était enseveli tout vivant. Ils conversaient ensemble, tantôt en cheminant avec des religieux heureux de les écouter, tantôt seuls, tous les deux, dans les bois voisins du monastère, au milieu de ces allées qu'on appelle aujourd'hui *les allées de Bossuet*, ou, le soir, dans une barque, sur cet étang qu'on voit encore (1). »

Bossuet mourut, comme il avait vécu, en évêque. Il conserva, au milieu des plus vives douleurs, la plus entière sérénité, montrant une parfaite résignation pour le présent et la plus ferme espérance dans l'avenir. Il assistait, chaque jour, dans sa chambre, à la sainte messe qu'il n'était plus en état de dire. Son désir incessant était d'entendre la sainte Écriture, plus particulièrement les endroits qui traitent du passage de la vie à l'éternité et des destinées futures. On lui relut plus de soixante fois l'Évangile de saint Jean. Au chevet de son lit se pressaient les personnages les plus considérables qui voulaient le voir encore une fois. La veille de sa mort, Le Dieu crut pouvoir lui parler de sa gloire; l'humilité du saint évêque s'en émut, et, se ranimant, il s'écria d'une voix forte et presque indignée : « Cessez ce discours, demandons pardon à Dieu de nos péchés ». Enfin le moment décisif arriva, et, le 12 avril 1704, au matin, Bossuet rendit l'âme à Dieu, sans agonie et sans aucune convulsion. Le grand évêque était mort à Paris, mais, par testament, il avait demandé à être enterré dans sa cathédrale. C'est là, en effet, sous

(1) *Lettres sur Bossuet*.

les dalles du sanctuaire, que reposent les restes vénérés de Bossuet.

Bossuet, mieux que tout autre écrivain, a représenté son époque et il en a reproduit, dans leur expression vive et fidèle, les traits principaux.

Il a assurément la puissance et la fécondité de l'imagination, les vues originales et personnelles, les grandes pensées et le libre essor. La lecture assidue des Livres saints et des Pères renouvelle et rafraîchit à toute heure son inspiration ; elle le préserve de l'épuisement et de la sécheresse. C'est un poëte et un grand poëte, non par la forme du vers qui n'est que la condition matérielle et extérieure de la poésie, mais par la chaleur du sentiment, l'abondance des images et l'éclat des couleurs. Est-il, dans Racine lui-même, quelque peinture plus sensible et plus touchante que le tableau de la mort de Madame ?

Toute cette richesse est réglée et contenue. Le bon sens et le bon goût de Bossuet le préservent de tout écart et de tout excès ; il est de la famille des écrivains disciplinés et sévères, de l'école de Boileau. La parure du style et les grâces du langage sont exactement proportionnées au juste besoin de la pensée, et l'on sait que tous les écivains du temps, même ceux qui marquent, comme Fléchier, n'ont pas toujours eu une aussi discrète sobriété. Ce don d'une sage mesure, Bossuet l'avait naturellement ; il l'a perfectionné par l'étude des lettres anciennes dont il s'est nourri, uniquement pour en retirer le sentiment plus exquis et plus délicat de la beauté littéraire. A ce commerce avec l'antiquité, Bossuet n'a gagné que des qualités. Il ne s'en est pas épris au point de dédaigner la littérature nationale et de mal préjuger de ses destinées. Son goût si prononcé pour

Homère n'a point dégénéré en imitation excessive et il n'a pas connu ce paganisme, tempéré d'idées et de sentiments chrétiens, que l'aimable auteur du *Télémaque* a mis pour un temps à la mode.

Parmi les contemporains, l'écrivain qui, par la langue, se rapproche le plus de Bossuet est aussi celui dont le génie lui est le moins inférieur. Pascal peut seul être comparé à Bossuet. C'est la même élévation d'idées, la même générosité de convictions, la même variété inépuisable dans les formes du style et le même art consommé, surtout c'est la même flamme au cœur et sur les lèvres. Et pourtant quelle distance encore! L'un n'a fait que de premiers essais de sa force, il n'a mis la dernière main à aucun ouvrage, et la mort l'a surpris alors qu'il était à peine en possesion de sa maturité. L'autre a fait porter à son inépuisable génie tous les fruits qu'il pouvait donner, il est mort plein de jours, après avoir accumulé des chefs-d'œuvre en tous les genres. Sans doute Bossuet, c'est Pascal, mais Pascal accompli et achevé. C'est Pascal orateur, Pascal historien, Pascal savant dans toutes sortes de sciences, Pascal homme d'état, homme de cour, homme d'Église; Pascal évêque!

Et, pour en venir au fond des choses, en qui, plus que dans Bossuet, se personnifie l'esprit catholique du siècle? Dans cette mémorable époque, où l'Église et l'État se touchaient de si près, la religion n'était nulle part étrangère, et la vie publique de la nation s'inspirait de ses enseignements aussi bien que la vie privée des citoyens. C'est le point de vue de Bossuet. L'histoire de l'humanité est devenue sous sa plume, le développement continu des desseins providentiels, et, dans sa bouche éloquente, ceux-là seuls, parmi les morts illustres, sont de vrais grands hommes, qui ont été de bons serviteurs de Dieu.

Bossuet n'est pas moins de son temps par les convic-

tions politiques, que par les croyances religieuses. On lui doit le code monarchique de l'ancienne société. Dans le régime où il a vécu, il ne trouvait rien qui fût à reprendre et il approuvait pleinement l'ordre établi. Son esprit, positif et pratique, n'allait pas à innover ou à réformer; il n'eut jamais en poche, comme d'autres, son plan personnel de gouvernement, et ses vues se bornaient à maintenir les institutions anciennes et éprouvées, en inspirant aux puissances le plus possible de modération, de sagesse et de sentiment chrétien. Avec des idées aussi conservatrices, comment n'aurait-il pas eu la confiance du grand Roi? Aussi Louis XIV qui pensionna tant de poëtes, favorisa tant d'écrivains, fut bienveillant et libéral à tant d'évêques, aima le seul Bossuet au point de lui donner droit de remontrance sur sa vie privée, au point de lui confier l'éducation de son fils qu'il espérait pour successeur.

Le caractère d'une époque se résume le plus souvent dans un écrivain supérieur qui en est comme le type et la vivante image. Voltaire, tout esprit, tout sarcasme, tout scepticisme et tout irréligion, mêlé d'ailleurs aux événements considérables de son temps, représente, à lui seul, tous ses contemporains, et l'on a très-bien dit que le dix-huitième siècle était le siècle de Voltaire. Bossuet, avec la puissance de son génie, la richesse de son imagination, l'excellence de son goût, avec ses convictions monarchiques et ses croyances religieuses, est l'homme de toute une grande société, dont le souvenir gravé dans des chefs-d'œuvre ne pourra pas périr. Son existence remplit d'ailleurs tout son siècle. Il en a vu toutes les splendeurs, et il en a été lui-même la plus éclatante splendeur. A ce titre, en même temps que le siècle de Louis XIV, le dix-septième siècle est le siècle de Bossuet.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

LIVRE TROISIÈME.

GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE POÉSIE.

LIVRE QUATRIÈME.

GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE PROSE.

FIN DE LA TABLE.

Arras. — Typ. Rousseau-Leroy, rue Saint-Maurice, 26.